هكذا من الأصل

QUARANTIÈME ANNÉE — N° 11832 — SAMEDI 12 FÉVRIER 1983

A CHYPRE

Le soutien des communistes devrait permettre la réélection du président Kyprianou

LIRE PAGE 5

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Accord au F.M.I.

Les vingt-deux ministres des finances du comité intérimaire du Fonds monétaire international (F.M.I.) se sont mis d'accord, dans la nuit du jeudi 10 février au vendredi 11 février, sur une augmentation d'environ 47 % des ressources propres du Fonds.

L'accord de principe, qui devrait être confirmé par le comité lors de sa séance de clôture du vendredi matin, porte ces ressources (les fameuses quotes-parts) de 61,1 milliards de droits de tirage spéciaux (66 milliards de dollars) à 90 milliards de D.T.S. (près de 98 milliards de dollars).

Un compromis a donc été réalisé entre les Etats-Unis, qui refusaient d'augmenter ces quotes-parts de plus de 40 %, les pays en voie de développement, qui maintenaient leur demande de doublement, le Japon et le Canada, favorables à une progression de 65 %, et les Européens, qui recommandaient un gonflement « d'au moins » 50 %.

« Nous avons un accord, tout va bien », a déclaré M. Jacques de Larosière, directeur général du Fonds, à l'issue du dîner de travail restreint qui a permis d'aboutir.

En fait, les Etats-Unis, qui justifiaient leur opposition par l'hostilité du Congrès à l'élévation de la contribution américaine, ont fait jeudi plus de la moitié du chemin qui les séparait des Européens.

C'est donc que les choses sont en train de changer pour le Fonds monétaire, et dans un sens qui marque un affaiblissement de la « doctrine Reagan » pure et dure. Si les Etats-Unis devaient, comme on le pense, accepter vendredi la nomination d'un groupe d'étude chargé d'établir pour la prochaine assemblée annuelle du Fonds, en septembre prochain, un rapport sur l'opportunité de reprendre l'émission de droits de tirage spéciaux, cet affaiblissement, ou cet assouplissement, comme on voudra, se confirmerait.

C'est que nécessité fait loi. En dépit des critiques, en partie justifiées, des républicains américains les plus conservateurs, qui voient dans le renflouement du Fonds le moyen de réparer indûment les imprudences commises par les banques vis-à-vis des pays emprunteurs, le plus souvent en voie de développement, les difficultés éprouvées par ces pays ne peuvent plus être réglées par des expédients temporaires.

Elles réclament, selon M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, « un lien plus étroit entre les politiques d'ajustement et la politique de renforcement des structures », qui demandent des délais beaucoup plus longs.

La France, a encore indiqué M. Delors, « souhaite que la prochaine étape comporte une réflexion sur une coordination plus étroite des actions menées par le Fonds et par la Banque mondiale ».

En fait, au-delà de ce qu'il faut bien appeler un « replâtrage », le véritable problème est celui de la consolidation à très long terme des prêts au tiers-monde et aux pays de l'Est, dans le cadre d'une sorte de moratoire général, supporté à la fois par les banques, les institutions internationales et les Etats.

Face à ce qui est en train de devenir une insolvabilité durable, seuls les grands remèdes sont efficaces.

Le général Sharon s'est démis de ses fonctions de ministre israélien de la défense

mais tente de rester membre du gouvernement Begin

Le général Ariel Sharon a démissionné ce vendredi matin 11 février de son poste de ministre de la défense, mais tente de rester au gouvernement. Dès les premières heures de la matinée de vendredi, il a téléphoné au premier ministre, M. Menahem Begin, pour lui annoncer qu'il remettait entre ses mains le portefeuille de la défense. Selon ses proches, il souhaiterait rester au cabinet en tant que ministre sans portefeuille.

Immédiatement après cet appel téléphonique, les collaborateurs du ministre ont commencé à rassembler ses documents et à évacuer ses bureaux du ministère de la défense, à Tel-Aviv. La loi israélienne prévoit un délai de quarante-huit heures avant qu'une démission soit effective. M. Sharon demeure durant cette période membre du gouvernement. Ses responsabilités ont été entre-temps transférées au premier ministre, et une passation formelle de pouvoirs entre MM. Begin et Sharon est prévue pour dimanche ou lundi.

Ce vendredi matin, M. Sharon devait livrer, au cours d'une réunion du groupe parlementaire du Likoud, son dernier combat pour rester au gouvernement. Plusieurs députés de ce groupe ont d'ores et déjà annoncé qu'ils exigeraient son départ du cabinet.

Par seize voix contre une, manifestement celle du général Sharon, le gouvernement israélien avait décidé jeudi soir d'accepter « *toutes les recommandations* » de la commission Kahane. Celles-ci exigent, outre le départ de M. Sharon du ministère de la défense, le limogeage du chef des renseignements militaires, le général Saguy. Le général Raphaël Eytan devra partir à la retraite au mois d'avril et le général de division Amos Yaron, commandant de la division qui se trouvait près des camps de Sabra et Chatila, sera privé de commandement sur le terrain pendant au mois trois ans.

D'autre part, une grenade lancée contre des manifestants du mouvement La paix maintenant, réunis jeudi devant le siège du gouvernement, a fait un mort et dix blessés.

Le rabbin Meir Kahane, chef de file du groupuscule d'extrême droite Ligne de défense juive, responsable, selon certaines informations non confirmées de l'attentat, a été arrêté par la police. Il se trouvait jeudi soir dans le groupe qui manifestait en faveur de M. Sharon et aurait proféré des menaces de mort contre les militants de La paix maintenant.

De notre correspondant

Jérusalem. — En face des bureaux du gouvernement où se prolonge la réunion du conseil des ministres, sous les projecteurs de la police et de la télévision, un mince filet de sang sur un mur de pierre blanche. Après un attentat, une image que l'on a vue tant de fois en Israël et ailleurs dans le monde. Mais celle-ci a une signification nouvelle.

Ce trait rouge semble diviser une population qui depuis des mois, voire des années, se répète qu'elle n'en arrivera pas là, « *pas chez nous, pas entre nous* », mais au fond le craignait de plus en plus. Cette fois, c'est fait. « *Aujourd'hui, c'est affreux, on ne peut plus éviter de constater qu'il y a deux Israël* », déclarait un militant de La paix maintenant, après la mort d'un de ses camarades.

D'un côté, l'Israël héritier des idéaux des « pères fondateurs », promoteurs d'une société nouvelle, d'un Etat qui n'était pas comme les autres et ne voulait pas le devenir. C'est l'Israël élevé au kibboutz qui, trente-cinq ans après, reste attaché à de stricts principes démocratiques et demeure partisan d'un réel compromis avec les Arabes. *C'est* un Israël inquiet.

De l'autre côté, un Israël qui se veut sûr de lui et fort, celui d'une grande partie des masses séphardes, originaires des pays arabes, où elles ont rarement eu l'expérience de la démocratie et qui, en Israël, constituent maintenant la majorité de la population, se plaignant d'avoir été maintenues trop longtemps « *à l'écart* » par une classe politique ashkenaze (originaire d'Europe), celle représentée par le parti travailliste qui a gouverné le pays pendant près de trente ans.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 3.)

- **LA LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE : une réorganisation de la police judiciaire parisienne**

(Lire page 9 l'article d'EDWY PLENEL.)

- **LE DÉBAT SUR LA RIGUEUR : le cache-cache syndical**

(Lire page 26 l'article de MICHEL NOBLECOURT.)

M. Raymond BARRE

invité du « Grand-Jury R.T.L.-le Monde »

M. Raymond Barre, ancien premier ministre sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand-Jury R.T.L.-*le Monde* » dimanche 13 février de 18 h 15 à 19 h 30.

Le député du Rhône répondra en direct aux questions de Philippe Labarde et André Passeron, du « *Monde* », de Jean-Yves Hollinger et Paul-Jacques Truffaut, de R.T.L., le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

PÉTROLE ET TIERS-MONDE

Une royauté abusive

par ANDRÉ FONTAINE

Rien n'est plus tentant, lorsqu'une courbe paraît s'orienter dans le bon sens, que de s'imaginer qu'elle va persévérer indifiniment. Rien n'est pourtant plus dangereux. A preuve l'histoire du pétrole et de son cousin, le gaz naturel.

A l'aube des temps, les dieux ont amassé au fond des mers et des déserts le trésor qui allait fournir à notre siècle les moyens de conquérir le confort et l'espace. Mais c'est bien à tort qu'on a parlé, à son propos, d'or noir. L'or tout court ne s'use pas, ou si peu.

Si on laisse de côté ceux qu'utilisent les industries chimiques, on ne peut se servir des hydrocarbures qu'en les brûlant, c'est-à-dire en les détruisant. Comme ils ne se renouvellement d'aucune manière, il est impossible, de toute évidence, qu'on en dispose éternellement en grandes quantités et à bas pris. Il n'empêche que toute la croissance de l'après-guerre a été fondée sur le postulat de l'existence durable d'une énergie abondante et donc à bon marché.

L'expédition de Suez, *en 1956*, en entraînant la fermeture du canal du même nom et le sabotage de divers oléoducs du Proche-Orient, avait pourtant mise en lumière la vulnérabilité d'une industrie assoiffée de combustibles possibles importés. Louis Armand et quelques autres en avaient déduit l'impérieuse nécessité pour l'Europe de s'affranchir de sa dépendance en misant sur l'énergie nucléaire, laquelle ne pose pas les mêmes problèmes d'approvisionnement.

Peine perdue, ni la nationalisation successive en 1971 et 1972, des pétroles algériens, irakiens et libyens, ni les avertissements du club de Rome contre la dilapidation des matières premières n'allaient davantage réussir à branler l'optimisme ambiant. L'idée d'une augmentation automatique annuelle du niveau de vie était tellement répandue que de nombreuses conventions collectives, en France et ailleurs, l'ont reconnue comme un droit non limité dans le temps.

Dans la sérénité de ce ciel, la guerre d'octobre 1973 au Proche-Orient devait faire l'effet d'un coup de tonnerre. Les producteurs, notamment arabes, découvraient qu'ils disposaient d'une arme redoutable. Ils n'allaient se priver de s'en servir. D'où le rapide quadruplement du prix des hydrocarbures, ce qu'on a appelé le « premier choc pétrolier ».

Intervenant dans un climat déjà lourdement détérioré par la suppression deux ans plus tôt de la convertibilité du dollar en or, il a accéléré la crise dans laquelle nous nous débattons toujours.

Le malheur des uns, au début, a paru faire le bonheur des autres. Si la courbe de la croissance occidentale soudain se raréfiait, celle de la progression des prix du pétrole paraissait à son tour ne pas devoir connaître de limite. En quelques années, l'Arabie séoudite et de modestes émirats dont personne ne connaissait auparavant le nom devenaient des puissances écoutées et influentes. Les pétrodollars couraient d'une place financière à l'autre, couvrant les déserts d'Orient de vastes chantiers, sauvant des régimes, en mettant d'autres en tutelle, soutenant ou démobilisant des monnaies, relançant la construction à Londres ou sur la Côte d'Azur, donnant à la cause arabe, dans les instances internationales, un poids qu'elle n'avait jamais eu.

(Lire la suite page 2.)

Le conflit agricole entre la C.E.E. et les Etats-Unis

Les Etats-Unis ne feront rien pour éviter l'épreuve de force agricole avec la Communauté européenne. Ignorant les reproches qui leur sont adressés, ils sont apparemment décidés à continuer à exporter leurs surplus à des prix de « dumping » vers les pays tiers, avec une prédilection particulière pour les marchés traditionnels de la C.E.E. C'est ce qui ressort des entretiens euro-américains qui ont eu lieu mercredi 9 et jeudi 10 février à Bruxelles.

Provocation

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Pour être « *francs et utiles* », les entretiens se sont à l'évidence mal passés. Il reste à voir maintenant quelle sera la risposte des Dix.

La délégation américaine conduite par M. Lyng, sous-secrétaire à l'agriculture — « un dur », — sait pertinemment que la Communauté avait très mal accueilli l'exportation par les Etats-Unis, à un prix de 25 dollars la tonne, inférieur au cours mondial, de 1 million de tonnes de farine vers l'Egypte.

Cette opération a été considérée d'entrée de jeu par la Commission européenne comme parfaitement contraire à la tentative engagée depuis décembre afin de régler par le dialogue et de façon pragmatique les différends agricoles transatlantiques.

Le directeur général de l'agriculture de la Commission européenne, M. Villain, a répété jeudi à ses interlocuteurs combien la Communauté accordait d'importance à cet incident de parcours. Or les représentants de l'administration américaine n'ont d'aucune manière fait amende honorable ou cherché à minimiser l'affaire.

Certes, ils ont formellement démenti qu'un contrat portant sur la livraison de 24 000 tonnes de beurre à l'Egypte ait été signé, mais, loin de donner l'assurance que cette fois ils s'abstiendraient, ils ont au contraire indiqué qu'ils étaient décidés à conclure.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Suite de la page 27.)

AU JOUR LE JOUR

Fiche

La commission nationale Informatique et libertés vient d'en faire l'amer constat : le flot des fiches monte, inexorablement, dans l'indifférence générale. En une seule année, le nombre des fiches déclarées est passé de trente mille à cent trente mille. Aucune catégorie n'échappent au zèle des ficheurs fureteurs. Ils balisent tout, recensent nos humeurs, codifient nos petits secrets et nos biens, stockent nos mystères et classent nos misères.

Une seule catégorie de Français échappe à cette ardeur ficho-maniaque : il s'agit des citoyens qui s'inquiètent d'une telle évolution. Ils sont si peu nombreux que les ficheurs s'en fichent.

BRUNO FRAPPAT.

UNE BROCHURE DU *MONDE*

« Voyages vers les cinq continents »

Sous la titre « Voyages vers les cinq continents », *le Monde publie une brochure consacrée au tourisme et plus particulièrement aux grandes destinations vers lesquelles le voyageur occidental s'en va porter aujourd'hui ses plages de temps libre.*

Apprendre à voyager ? La réponse est en chaque voyageur, et personne ne peut raisonnablement penser pouvoir donner de recettes définitives. L'industrie — c'est la terme — qui est née du développement du tourisme s'applique à prendre en charge tout ou partie des « rêves d'évasion » du candidat à la balade. A l'autre bout de la chaîne, les pays d'accueil flattaient jusqu'à l'outrance le souci d'exotisme de leurs riches et nouveaux hôtes. Que reste-t-il de l'aventure ou plus simplement de la découverte ?

Le choix des vingt-trois pays que nous proposons dans cette publication est le résultat d'une réflexion : comment partir l'esprit neuf vers ces territoires « rabâchés », vers ces contrées soumises au matraquage de la publicité, au bluff des trop belles images et des tarifs truqués.

Du Mexique à l'Irlande, du Népal à l'Espagne, de la Hongrie à l'Inde, du Kenya au Pérou, du Canada à l'Australie : vingt-trois pays à découvrir ; vingt-trois pays à aimer.

(Lire pages 11 à 18, « le Monde des loisirs et du tourisme ».)

★ « Voyages vers les cinq continents », 192 pages, 29 francs.

Le Monde

idées

Pétrole et tiers-monde

Va-t-on vers
un « troisième choc
pétrolier » ?
L'histoire
en dents de scie
des prix de l'or noir
et la baisse enregistrée
récemment, que l'OPEP
n'a pu conjurer,
pourrait y conduire,
note André Fontaine.
A moins que l'Europe,
suggère René Foch,
ne décide de profiter
de cette baisse
pour prélever sur
les importations
de pétrole
de quoi mieux équilibrer
contributions
et bénéfices
entre les différents
pays membres.
Il faut, en tout cas,
bouleverser
le « mélange
énergétique » du monde
et faire plus de place
à d'autres ressources
que le pétrole,
estimait le secrétaire
général de l'OPEP
lors d'un congrès
à Caracas
où l'on a parlé
d'autres crises
mondiales :
celles de l'urbanisation,
de l'éducation,
qui toutes
devraient conduire,
si l'on parlait moins
de puissance
et plus de sagesse,
à une vraie solidarité
internationale.

Crises et solidarité internationale

par PIERRE DROUIN

COU de taureau, buisson de moustache, chevelure grisonnante prolongée de pattes qui n'ont pas blanchi, Luis Herrera Campins, président du Venezuela, a la morphologie d'un lutteur. On ne s'attendait pas à ce qu'il plaide pour *« la civilisation de l'amour »* en ouvrant le deuxième congrès de l'Association mondiale de prospective sociale (A.M.P.S.), qui s'est tenu durant la première semaine de février à Caracas.

Il est vrai qu'il parlait *« sous le contrôle »* de Simon Bolivar, dont on fête ici le deux-centième anniversaire de la naissance, et qui faisait de l'épanouissement de l'être humain un critère absolu dans son combat de libération contre les Espagnols. Ce que devait rappeler M. Albert Tevoedjre, le très fin secrétaire de l'A.M.P.S., en soulignant combien le monde a besoin d'hommes comme Boliver, *« capables de résister à l'argent, à la faim, à la corruption des facilités apparentes, esprit de résistance symbolisé ailleurs par Jean Moulin ou Franz Fanon »*. D'autres orateurs, dont M. Edmond Jouve, professeur à la Sorbonne, firent revivre ensuite sous divers aspects la mémoire du Libertador, *« bâtisseur d'avenir »*.

Comment le tiers-monde réagit-il aux crises du jour ? On n'avait que le choix des sujets. C'est la rapide urbanisation et ses conséquences sociales que lança d'abord dans le débat M. Guy Ankerl, professeur au Massachusetts Instituts of Technology. Si rien na viant changer le cours des choses, de 1980 à l'an 2000, le tiers-monde verra sa population urbaine passer de 30 à 40 % de l'ensemble, et les pays développés de 50 à 70 %. Selon lui, l'exode rural injecte plus de monde dans les villes que la croissance démographique. Cette dernière va persister jusqu'à la fin du siècle, mais elle se ralentira ensuite sous toutes les latitudes.

Comment lutter contre le départ des campagnes qui rend tragique le sort des enfants et des femmes âgées laissés au village ? A court terme, pour M. Ankerl, il faudrait encourager les paysans désœuvrés à améliorer leur habitat en leur donnant le droit d'usage de leur terrain pendant vingt-cinq ans, avec une aide technique et un service public minimum. Il serait nécessaire également de maintenir, faute de mieux, le secteur informel d'activités, tout en essayant de canaliser cette économie résiduelle. *A moyen terme, il serait* très important de se libérer du concept binaire ville-campagne pour développer una filière de gros bourgs, de chefs-lieux, de districts et de villes de moins de 100 000 habitants.

C'est dans le même sens qu'intervint M. Aurelio Peccei, président du Club de Rome, estimant qu'*« on ne peut séparer la ville du développement du territoire »*. Deux exemples particulièrement significatifs ont été donnés des conséquences du cancer de l'urbanisation par Mme Sara O'Meara (Etats-Unis) sur les enfants maltraités, et par M. Maldonada, sur la développement de la ville de Mexico, véritable cas de pathologie urbaine, dont la population double tous les traize ans (17 millions d'habitants aujourd'hui). *« Je ne vois pas comment l'on peut contenir ce monstre dans un pays pauvre »*, conclut l'orateur avec une note de désespoir.

Le développement de l'intelligence

Autre crise, celle de l'éducation. M. Luis Albert Machado, ministre vénézuélien qui détient le portefeuille unique au monde de « développement de l'intelligence », la décrit ainsi : *« L'enseignement fournit des données et non des méthodes. Où apprend-on à créer, à découvrir, à établir des stratégies ? La culture a été produite au début par des minorités pour des minorités. Grâce aux mass media, elle est maintenant alimentée par une minorité pour une majorité. Il faut qu'elle soit demain produite par une majorité pour une majorité. »* La radio et la télévision sont largement utilisées au Venezuela pour permettre aux travailleurs de s'exercer à utiliser leurs facultés mentales. *« Il n'est jamais trop tôt ni trop tard pour apprendre »*, poursuit M. Marchado. *On développe fantastiquement l'intelligence d'un enfant grâce à l'amour qu'on lui montre. »* Il explique ensuite comment il a radicalement modifié le système scolaire du Venezuela en introduisant de nouvelles disciplines qui avaient pour seule fonction d'utiliser des ressources humaines non suffisamment exploitées jusqu'alors : techniques de corrélations, éveil de l'esprit critique, culture de l'imagination, etc.

Le mélange énergétique

C'est la secrétaire général de l'OPEP, M. Marc Nguema, ancien ministre du Gabon, qui ouvrit la journée du congrès consacrée à la crise de *l'énergie. Il ne fut pas très disert sur* les dernières vicissitudes enregistrées par son organisation et les chances d'en sortir, préférant situer son analyse en direction du long terme. Pour lui, la crise est devant nous, la vraie, celle où les fournitures seront inférieures à la demande, *parce qu'on a trop misé sur les hydrocarburas, dont les réserves s'épuisent. « A moins qu'on bouleverse le mélange énergétique, et que l'on fasse plus de place à d'autres ressources que le pétrole, c'est au début du vingt et unième siècle que la crise éclatera. Elle pourrait même se produire avant, pour deux raisons. 1) Les conditions du marché, depuis le milieu de l'année 1981, provoquées par la récession, sapent les efforts pour développer des sources alternatives d'énergie : la dépendance du pétrole va donc augmenter. 2) Le besoin de combler le fossé entre les pays pauvres et les pays riches n'est pas pris en compte dans nos calculs. Si la solidarité internationale ne s'affirme pas, nous allons vers le chaos sur ce marché. Les pays industriels doivent aider les pays pauvres à développer leurs ressources énergétiques. »*

Un économiste français de vingt-neuf ans, M. Jean-Philippe Pillet, membre de l'association Futuribles, insista également sur la vulnérabilité d'un monde assoiffé de pétrole. *« Le pari nucléaire est loin d'être gagné,* fit-il remarquer ; *la conjonction d'éléments objectifs — coût en capital croissant, baisse de la demande d'énergie consécutive à la dépression économique, — et d'éléments subjectifs — crainte du nucléaire, risques de prolifération — est venu contrarier les prévisions des plus éminents experts. »* En outre, selon l'orateur, cette forme d'énergie est inadaptée à la situation du tiers-monde. *« Les besoins d'énergie sont, surtout dans les pays pauvres, multiples et décentralisés. Seules les énergies décentrées peuvent répondre à ces besoins. Exporter l'énergie nucléaire, c'est pour l'Occident affirmer son pouvoir et tenir les pays « nucléarisés » sous la dépendance. »*

Le mot de la fin fut celui de solidarité. Le professeur Marcel David posa la question des voies d'une justice sociale internationale et montra les insuffisances de celle qui s'exerce aujourd'hui, en citant trois exemples : celui des travailleurs migrants, celui des difficultés d'application des règles prises à l'instigation de l'O.I.T., et celui des firmes multinationales avec leurs « codes » du bonne conduite », qui constituent trop souvent des procédures d'autolimitation des pouvoirs, en général très favorables à ceux-là mêmes à qui on les « impose ».

Une meilleure justice internationale

Pour aller plus loin, M. Marcel David souhaite l'extension de la formule des « contrats de solidarité », lancée il y a quelque sept ans par M. Albert Tevoedjre, depuis l'Institut international d'études sociales, qu'il dirige à Genève. Dans cette catégorie, l'orateur inscrit les accords de Lomé entre *la C.E.E. et les pays en développement* associés, le contrat de gaz franco-algérien (un *« bon contrat »*, réplique le délégué algérien, *« mais qui ne suggère pas l'idée de cadeau »*), le droit de la mer, les initiatives prises par M. Mauroy pour freiner le chômage. M. David ne masque pas les obstacles à l'essor de ces « contrats » : il faut greffer une solidarité voulue sur des antagonismes, dégager une volonté politique forte, promouvoir une égalité réelle entre les parties en préservant le droit à la différence. *« La solidarité, n'est-ce pas d'abord un état d'âme,* demanda Mme Ki-Zerbo (Haute-Volta), *qui se situe à trois niveaux : celui des valeurs, de la dignité de l'homme et de la justice sociale ? »*

A l'image de celui qui s'était tenu il y a trois ans à Dakar, le congrès de Caracas a ouvert largement la possibilité de débattre entre les délégués de trois grandes entités, l'Afrique, l'Amérique latine et l'Europe, de loin les plus représentées ici. Deux constatations : la richesse du dialogue et l'importance des convergences. Comme si la crise, frappant désormais sans choisir son camp, avait en même temps éclairé de façon plus crue les rapports de forces qui innervent le monde, et démontré la nécessité de ne plus s'en tenir à des stratégies anciennes où finalement tout le monde est perdant.

∴

● *Pour donner des bases plus solides à l'Association mondiale de prospective sociale,* son secrétaire général, M. Albert Tevoedjre, a annoncé le lancement au niveau national d'associations de prospective sociale ; la réunion annuelle à Genève de « semaines sociales internationales » ; la création d'une Académie de prospective sociale internationale *chargée d'encourager dans le monde* les recherches sur le futur et de décerner un « prix de la prospective sociale ».

Une royauté abusive

(Suite de la première page.)

Beaucoup ont eu la tête tournée par le pétrole, à commencer par le chah d'Iran, qui s'est pris à rêver pour son pays du double rôle de « gardien du Golfe » et de « Japon du Proche-Orient », comme si la force du Japon n'était pas avant tout celle d'*un pays qui, dépourvu de ri*ebesses naturelles, sait qu'il ne peut compter que sur son acharnement au travail et sur sa matière grise. L'Algérie, l'Irak, le Venezuela, le Mexique, ont investi massivement les revenus de leur pétrole dans la construction d'une industrie nationale *dont ils attendaient qu'elle leur* donne une puissance durable.

Assez vite, cependant, la courbe du prix du pétrole a fléchi, tandis que se redressait celle de la production occidentale. C'était l'effet banal de la vieille loi de l'offre et de la demande, imputable à la fois à l'ampleur des achats des pétroliers aux pays industrialisés et à la diminution, imposée par des prix excessifs, des achats de pétrole. La nouvelle *tendance a paru suffisamment* nette à un homme comme Raymond Barre pour que son projet de 1978 — le programme dit de Blois — soit muet sur l'éventualité d'une nouvelle hausse de l'énergie.

Compte tenu des données du marché international, il n'y avait rien là d'*irrationnel, sauf* à appliquer ce qualificatif à l'incapacité d'esprits qui se veulent rationnels comme les nôtres, à prendre en compte, précisément, l'irrationnel : car c'est celui-ci qui a conduit au second choc pétrolier, lequel, par parenthèse, en compromettant les espoirs de redressement économique du prédécesseur de Pierre Mauroy, a joué son modeste rôle dans l'avènement de la gauche en France.

Irrationnelle, la révolution khomeiniste, *cela va de soi, même si elle* s'explique largement par le décalage grandissant entre le discours triomphaliste de l'ancien régime iranien et la réalité de son échec, non seulement politique mais économique. Irrationnelle aussi, sans doute, la décision des ayatollahs de réduire à 2 millions de barils par jour les livraisons de pétrole, qui atteignaient, au temps du chah, jusqu'à 6 millions.

Un excès de puissance

Mais plus irrationnelle encore, à coup sûr, la réaction de panique du marché international à cette réduction : le spectre resurgi de la pénurie *a entraîné, en moins de deux ans, un* quasi-triplement des prix, de 13 à 34 dollars le baril, plongeant la plupart des pays industrialisés dans la récession, mettant le tiers-monde non pétrolier au bord de la faillite, portant, suivant les cas, l'inflation ou le chômage, sinon les deux à la *fois, à des niveaux insupportables.*

Une nouvelle fois, l'espoir changeait de camp : de 4 milliards et demi de dollars en 1978, le bénéfice commercial cumulé des pays de l'OPEP passait, en 1980, à 109 milliards. Mais l'excès même de sa puissance condamnait le roi pétrole, à terme, à la déchéance. En trois ans, la consommation a diminué de près de 15 % dans les pays industrialisés, tandis que de nouveaux gisements étaient mis en exploitation, notamment au Mexique et en mer du Nord, hors de la zone de l'OPEP. Dès 1981, le bénéfice commercial total des pays membres de l'organisation pétrolière tombait à 60 milliards de dollars. L'an dernier, pour la première fois, il a été déficitaire (— 18 milliards de dollars, selon les estimations de l'American Express Bank, reprises par *Time Magazine*).

La loi de l'offre et de la demande ne pouvait pas ne pas entraîner, dans ces conditions, un nouveau retournement du marché. La production a chuté de manière spectaculaire. Le baril de pétrole, qui se négociait *couramment*, il y a deux ans, à 40 dollars, est aujourd'hui plus voisin de 30 dollars. L'U.R.S.S. vend son huile d'au-delà de l'Oural à 28,35 dollars, le brut iranien est livré à 28 dollars, et telle grande banque arabe s'attend à voir le prix du fameux « arabian light », qui sert souvent de référence, tomber jusqu'à 25 dollars. Le jour où la fin de la guerre avec Téhéran permettra à Bagdad de reprendre ses livraisons par Bassorah comme par l'oléoduc de Banias, actuellement fermé par la Syrie, la tendance à la baisse recevra une nouvelle impulsion.

Dès à présent, pour les pays importateurs, la chute des cours est un bien opportun ballon d'oxygène : la France, avec l'énorme déficit de son commerce extérieur et un endettement de plus en plus préoccupant, n'est pas la dernière à exprimer un soupir de soulagement. Les Etats-Unis espèrent que la réduction du prix de l'énergie stimulera la timide reprise qui se dessine ces jours-ci, et dont témoigne la diminution, pour la première fois *depuis des années*, du nombre des chômeurs. A plus forte raison, les pays du tiers-monde non pétroliers voient-ils avec satisfaction diminuer une facture trop longtemps terrifiante. *Newsweek* cite l'exemple du Brésil pour qui chaque diminution d'un dollar du prix du *baril entraîne une économie an*nuelle de 260 millions de dollars... Personne cependant ne nourrit l'illusion qu'après dix ans de tempête sur le marché pétrolier, celui-ci est maintenant ancré dans des eaux tranquilles.

Renversement de la tendance ?

Rien ne peut empêcher, en effet, que les ressources d'hydrocarbures disponibles ne demeurent, à long terme, limitées. Or la baisse des cours décourage l'investissement, tant dans l'exploration des ressources nouvelles d'hydrocarbures que dans la recherche des produits de substitution et des économies d'énergie. Rien de surprenant donc à ce que la plupart des experts jugent inévitable, à plus ou moins brève échéance, un nouveau renversement de la tendance : un troisième choc pétrolier.

Dans l'immédiat, la diminution de *leurs recettes pénalise tous les pays* producteurs. Mais elle les pénalise inégalement. L'Arabie Saoudite et les émirats du Golfe voient certes leurs profits diminuer. Mais ils de*meurent considérables en regard des* besoins de leurs populations : moyennant quoi leurs libéralités, leurs achats, leurs investissements, vont s'en trouver quelque peu affectés. Il est d'ores et déjà plus difficile d'imaginer que le recyclage des pétrodollars pourrait fournir, comme le préconisait il n'y a pas si longtemps Maurice Lauré, l'ancien président de la Société générale, le ressort essentiel de la nécessaire politique de relance de l'économie mondiale pour le développement du tiers-monde.

La situation est autrement difficile, bien entendu, pour les États fortement peuplés et qui ont surestimé les possibilités d'emprunt et d'industrialisation que leur ouvrait la possession du pactole pétrolier. Dans deux cas au moins, elle est même dramatique. Au Mexique, il suffit que le prix du brut diminue encore un peu pour que le service de sa dette absorbe la quasi-totalité du revenu des exportations de pétrole ; la misère s'étend, poussant chaque jour à la fuite clandestine vers les Etats-Unis des milliers de chômeurs.

Les expulsions d'immigrés par le Nigéria, qui ont légitimement ému ces jours-ci l'opinion mondiale, n'ont pas, de leur côté, d'autre raison que l'obligation dans laquelle il se trouve placé, du fait de la diminution de ses *revenus pétroliers, d'abandonner* toute une série de projets industriels ou commerciaux. Ainsi cet or noir qui devait être, et qui a été dans de si nombreux cas le moteur du développement, tend-il à devenir celui du sous-développement et de l'errance.

« *De toute chose*, disait le philosophe, *on peut faire le meilleur comme le pire usage.* » Il en va du pétrole comme du reste. A chaque retournement de la tendance, son histoire en dents de scie a causé bien des malheurs ; il n'a pas seulement permis les prestigieuses réalisations industrielles et technologiques qui ont transformé le visage de la planète. Il a aussi contribué au dérèglement de l'économie mondiale, et donc à l'extension des zones de pauvreté et de troubles. On ne peut laisser se poursuivre ces mouvements erratiques sans s'exposer à une généralisation de l'injustice et du désordre. Il est plus que temps d'intégrer la recherche et l'exploitation des hydrocarbures dans un *plan mondial* de l'énergie et de mettre fin à la royauté abusive de ce que l'on n'aurait jamais dû laisser être davantage qu'un outil au service du progrès.

ANDRÉ FONTAINE.

Éviter le troisième choc

par RENÉ FOCH (*)

MICHEL ALBERT, dans son *Pari français* (1), cite quelques chiffres essentiels : de Gaulle et Pompidou ont gouverné la France avec un baril de pétrole à 2 dollars et une croissance de 5 % l'an ; sous Giscard le pétrole est monté à 16 dollars et la croissance est tombée à 2,7 % ; sous Mitterrand le pétrole a dépassé 30 dollars et la croissance s'est ralentie à 1,5 %. Or voici que le pétrole baisse, et le litre de super à la pompe suit. On comprend la tentation pour nos gouvernants, engagés dans la lutte contre l'inflation, de répercuter ces baisses. C'est pourtant une erreur stratégique fondamentale.

La baisse du pétrole remet en cause les économies d'énergie, le développement des énergies alternatives et même les investissements déjà réalisés dans les nouveaux gisements pétroliers. Le jour où l'économie repartira, toutes les conditions seront réunies pour un troisième choc pétrolier.

Deux scénarios

L'Agence internationale de l'énergie s'est efforcée de chiffrer le problème. Elle a distingué deux scénarios selon le taux de croissance. Dans les deux cas et jusqu'en 1985, le rapport prévoit une baisse du prix du pétrole supérieure à 3 % l'an, c'est-à-dire le baril à 28 ou 29 dollars (valeur 1981).

Par la suite *« dans les deux cas, la combinaison des importations de pétrole des pays de l'O.C.D.E. et des pays en développement tendrait à dépasser à l'avenir les quantités disponibles sur le marché mondial du pétrole par une marge considérable... Un tel déséquilibre entre l'offre et la demande tendrait à provoquer de nouvelles augmentations de prix et pourrait contribuer à de nouveaux désordres sur le marché, déclenchant des augmentations de prix brutales et massives (2) ».*

Le diagnostic est clair : nous allons vers un troisième choc pétrolier d'ici à la fin de la décennie. Pour l'éviter il ne faut pas répercuter la baisse, mais au contraire maintenir les prix actuels à la consommation par le moyen de taxes compensatoires.

L'Agence internationale de l'énergie, dont fait partie la Communauté européenne, constituerait le cadre le plus indiqué. Il s'agirait en somme de réactiver l'idée d'un « Minimum Safeguard Price » qui avait été étudié en 1975. La Communauté pour ce qui la concerne, pourrait instiner un droit de douane ou un prélèvement comme en matière agricole. la note pétrolière de la Communauté est actuellement de 100 milliards de dollars. Une baisse de 10 % compensée par une telle taxe ajouterait 10 milliards de dollars à un budget de l'ordre de 23 milliards, somme substantielle mais non déraisonnable.

Ces ressources additionnelles devraient *permettre* à la *Communauté* de mieux équilibrer contributions et bénéfices entre les différents pays membres, à commencer par la Grande-Bretagne. Celle-ci, en effet, n'important pas de pétrole, n'aurait pas à acquitter cette taxe mais pourrait vendre son pétrole plus cher sur le continent. Tous les pays *membres* devraient évidemment tirer autant d'avantages des dépenses communautaires ainsi financées que s'ils prélevaient ces taxes eux-même, mais l'emploi en serait différent. C'est ainsi qu'au lieu de subventionner les promenades du week-end en ristournant au consommateur quelques centimes par litre d'essence, les sommes recueillies donneraient par exemple à la Communauté les moyens additionnels indispensables pour financer l'entrée de l'Espagne et du Portugal, ou pour budgétiser et accroître le Fonds européen de développement.

Si le pétrole baissait plus substantiellement, et si les ressources com*munautaires s'accroissaient d'an*tant, voici qui parmettrait de financer sur une base européenne une informatique européenne. En s'attribuant ainsi à eux-mêmes le produit de ces taxes compensatoires, les pays européens éviteraient de verser demain des sommes bien plus considérables aux pays producteurs de pétrole.

Certains objecteront qu'une telle politique, en mettant fin aux expectatives de hausses substantielles lors de la reprise de l'économie, provoquerait l'opposition des producteurs de pétrole. Mais ceux-ci, qui souffrent déjà des contre-coups du deuxième choc pétrolier, n'ont pas d'intérêt à en provoquer un troisième. Et moins encore les pays en développement qui ont été littéralement étranglés par les deux premiers.

(*) Directeur général honoraire à la C.E.E.

(1) Éditions du Seuil.
(2) Perspectives énergétiques mondiales : O.C.D.E./A.I.E. Décembre 1982.

Le Monde
DIMANCHE
dans son numéro du 13 février, publie :
Les mille et une combines de l'automobile
(une enquête de Michel Heurteaux).
Messagerie vocale à Blagnac.
Une interview de Michel Maffesoli.
Une nouvelle de Georg Schmid.
Des chroniques, les rubriques.
Associations, Audiovisuel, Disques.
Les programmes commentés de télévision et de radio

Le Monde

étranger

LA CRISE POLITIQUE EN ISRAËL

La démission du ministre de la défense

(Suite de la première page.)

Pour ces Israéliens, l'opposition actuelle continue paradoxalement de représenter *« le pouvoir »* dont les institutions restent encore évidemment très marquées par l'empreinte travailliste bien que le Likoud dirige le pays depuis maintenant six ans.

Cet Israël-là a rejoint celui du nationalisme religieux, ashkenaze lui aussi, mené par M. Begin et les partisans d'un *« grand Israël »* qui entendent imposer la paix par la force. Cet autre Israël, qui ne se sent pas du tout coupable de « Sabra et Chatila », dénonce ceux qui pensent différemment comme des *« traîtres »* et des *« défaitistes »*. Deux cultures, surtout sur le plan politique, coexistent de plus en plus mal en Israël. On s'en est aperçu douloureusement le 10 février.

Les manifestants de La paix maintenant exigeant la démission du gouvernement côtoyaient, pendant que siégeait le conseil des ministres, ceux qui acclamaient MM. Begin et Sharon en les encourageant à refuser les conclusions de la commission d'enquête. Pour les premiers, les seconds représentent une sorte de *« péronisme »*, selon le mot prononcé ces derniers jours à la Knesset par certains dirigeants de l'opposition. *« Begin, Sharon, rois d'Israël »*, scandaient une nouvelle fois leurs partisans qui appaient inconditionnellement un gouvernement, ou plutôt quelques hommes dont le charisme paraît ne pas devoir être atteint par les aléas de l'aventure libanaise.

Un geste de fanatiques

Tout au long de la *manifestation* de La Paix maintenant qui a traversé Jérusalem, des incidents sporadiques mais parfois violents ont été provoqués par de petits groupes apparemment bien organisés, des gens du Goush Emounim (Bloc de la foi), le mouvement qui a créé de nombreuses implantations dans les territoires occupés ou ceux de la Ligue de défense juive du rabbin Meïr Kahane, un groupuscule, mais encore plus extrémiste que le Goush Emounim. Les dirigeants de La Paix maintenant déclarent que, avant l'attentat, des militants de cette Ligue les ont menacés de *« frapper bientôt beaucoup plus fort »*.

Il était 20 h 30. Les quelque deux mille manifestants de La Paix maintenant étaient en train de se disperser devant le siège du gouvernement quand une grenade a été lancée dans leur direction. L'un d'entre eux, Emile Greenzweig, trente-trois ans, a été tué sur le coup et dix autres personnes ont été blessées, plus ou moins grièvement. Parmi elles M. Avraham Burg (fils du ministre de l'intérieur) qui anime un mouvement de réservistes opposé à la guerre du Liban.

Le ou les auteurs de l'attentat ont pris la fuite et n'ont pas été identifiés, mais dans l'opposition comme dans la majorité, on admet presque déjà qu'il ne peut s'agir que du geste de fanatiques d'extrême droite.

Ce n'est pas la première fois qu'en Israël il y a des victimes lors d'une manifestation. Dans le passé, des arabes israéliens ont été tués lors d'affrontements avec la police ou l'armée, sans parler des nombreux incidents sanglants qui ont eu lieu dans les territoires ces dernières années. Mais c'est la première fois qu'en Israël *« des Juifs sont victimes d'autres Juifs »*, et cela cause un véritable traumatisme.

Depuis trois jours, la tension montait tandis que le gouvernement tergiversait, ne parvenant pas à se décider à respecter les recommandations de la commission d'enquête. La Paix maintenant et les autres mouvements de l'opposition reprochaient au gouvernement d'avoir créé un climat favorable à l'action d'extrémistes. Des manifestations sporadiques pour ou contre le gouvernement se sont multipliées au cours de la semaine.

Elles n'étaient pas beaucoup plus violentes que d'autres, mais on retrouvait de la part des partisans du gouvernement l'agressivité qui avait surpris lors de la dernière campagne électorale en 1981, ou encore ces derniers mois quand des manifestants du Likoud ont malmené le chef de l'opposition, M. Shimon Pérès, à Kyriat Shmoneh et l'ont empêché de tenir une réunion publique.

Le président de l'Etat, M. Itzhak Navon, est intervenu une nouvelle fois pour apaiser les esprits. *« Cet acte est extrêmement choquant »* a-t-il dit, avant de préciser : *« La violence verbale conduit inévitablement à la violence physique. »* Cette dernière phrase a retenu particulièrement l'attention de tous les membres de l'opposition, car elle rejoint leur opinion. Pour sa part, M. Begin, fatigué et manifestement très embarrassé, a fait une déclaration à la fin du conseil des ministres jeudi soir : *« Je lance un appel au calme. C'est une tragédie. Il y a un débat difficile au sein de la nation aujourd'hui, mais nous sommes des citoyens libres dans un pays démocratique... »* Pour sa part, M. Shimon Pérès a déclaré à propos du décès de M. Greenzweig : *« C'est une première victime immolée sur l'autel de la démocratie israélienne. »*

Le gouvernement qui était en réunion depuis plusieurs heures au moment de l'attentat a, semble-t-il, été obligé de se décider plus vite qu'on ne le prévoyait, après ce drame. Vers 22 h 30, le porte-parole du gouvernement a annoncé que le cabinet respecterait toutes les recommandations de la commission d'enquête.

(Dessin de PLANTU.)

Cette décision avait été prise par seize voix contre une, celle de M. Sharon, qui se trouvait ainsi contraint de donner sa démission. Mais celui qui avait résisté pendant plusieurs jours s'est gardé immédiatement après la réunion du conseil des ministres de confirmer qu'il allait quitter le ministère de la défense. Il ne l'a fait que le vendredi matin en annonçant à ses collaborateurs qu'il ferait ses adieux au personnel du ministère lundi prochain.

Le gouvernement a pris une décision de principe, mais il reste encore à en définir les modalités et cela devrait être fait au cours de la prochaine réunion du cabinet, dimanche. Il s'agit de savoir si M. Sharon donne sa démission et quitte définitivement le gouvernement, ou bien si on lui confie un autre portefeuille, comme il en est question, ou encore si le gouvernement tout entier remet sa démission pour se reconstituer peu après. Reste également en question l'hypothèse d'élections anticipées. M. Begin y est toujours et plus que jamais favorable et il semble que l'opposition du parti national religieux à ce projet soit en train de faiblir.

F. C.

« Chalom archav »

De notre correspondant

Jérusalem. — *« L'occupation corrompt... »* Ce slogan, inventé en 1979 à la naissance du mouvement La paix maintenant, avait la résonance d'un avertissement prophétique qu'au pays de la Bible on sait apprécier. Au soir du 10 février, à entendre les réactions dans les rues de Jérusalem et celles aussi des hommes politiques de tous bords, unanimement inquiets, il paraissait évident que se développait la conscience qu'il y avait quelque chose de corrompu en Israël.

C'est pour réagir contre l'accélération de l'occupation et la colonisation des territoires occupés que s'est formé *Chalom archav* — La paix maintenant — quelques mois après le voyage historique d'Anouar El Sadate à Jérusalem et quelques semaines après le déclenchement de la première invasion du Sud-Liban, l'« opération Litani ». Le Liban, déjà. Ce sont trois cents officiers de réserve qui avaient adressé une lettre à M. Begin lançant ainsi le mouvement. Encore un trait particulier d'Israël : c'était le pays des citoyens — soldats sans cesse mobilisés, mais néanmoins pacifistes — qui s'exprimait. La contestation commençait dans l'armée comme cela allait être le cas l'été dernier dans la campagne de protestation contre la guerre au Liban où les réservistes et quelques officiers d'active ont joué un rôle essentiel.

Au cours des années 1979 et 1980, le mouvement a marqué le pas et n'est même essoufflé en 1981. Rien ne semblait résister à MM. Begin et Sharon.

Mais en juillet dernier, le mouvement s'est ressaisi en rassemblant près de cent mille personnes à Tel-Aviv, et en septembre, après l'affaire de Sabra et de Chetila, La paix maintenant a largement contribué au succès de la manifestation sans précédent qui a eu lieu sur la place des Rois d'Israël pour contraindre le gouvernement à accepter une commission d'enquête. Récemment, les partisans de M. Begin se sont vivement inquiétés de la campagne organisée par La paix maintenant dans les territoires occupés pour souligner que les dépenses considérables au profit de la colonisation dans la crise économique actuelle se font au détriment de la politique sociale ; et à Efrat, une nouvelle implantation en Cisjordanie, qu'ils ont envahie le 15 janvier, les militants de La paix maintenant se trouvaient aux côtés d'habitants des quartiers pauvres de Jérusalem.

F. C.

Le général Sharon : un « baroudeur » trop ambitieux

« Monstre » et « roi d'Israël ». Ce premier titre lui a été décerné par ceux des Israéliens qui, le 25 septembre 1982, une semaine après les massacres de Beyrouth, ont crié leur *« honte »* et leur colère dans un incroyable bain de foule. *« Un monstre »*... Soulignant de terribles caricatures, cette légende semblait presque superflue. Mais quelques jours plus tard des centaines d'autres Israéliens acclamaient le général Ariel Sharon en le sacrant *« roi d'Israël »*, comme l'avaient fait en 1973 ses soldats, au lendemain de sa traversée victorieuse du canal de Suez.

Tout au long de sa carrière, jalonnée de coups d'éclat souvent sanglants sur les champs de bataille et scandaleux sur le terrain politique, toujours controversés, le général Sharon n'a cessé de s'attirer les accusations et les louanges les plus extrêmes. Et ceux qui ne vont pas jusqu'à le haïr ou l'aduler sont parfois fascinés par la personnage. M. Begin s'en méfie — il ne l'a jamais caché, — mais durant toute la guerre au Liban il s'en remet à lui malgré les réticences d'une partie du gouvernement, puis, après la sinistre affaire de Sabra et Chatila, il le « couvre » au risque de se perdre, alors qu'il aurait pu en faire un bouc émissaire.

A l'époque, alors que tout autre que lui aurait donné sa démission, il fait front. Mieux, alors que les massacres de septembre à Beyrouth provoquent un tollé comme on en n'a jamais connu dans l'histoire d'Israël, ce stratège avisé se refuse au repli tactique. Au lieu de se faire oublier un tant soit peu, il aggrave le débat par une série de déclarations aussi fracassantes que confondantes. Il contredit le gouvernement en affirmant que l'armée israélienne pénétrant dans Beyrouth-Ouest n'avait pas pour objectif essentiel de maintenir l'ordre après l'assassinat de Bechir Gemayel mais d'achever le « nettoyage » des camps palestiniens. Pareille franchise est désarmante, et c'est peut-être sur cet effet que compte le général Sharon. Devant les assauts de l'opposition travailliste, il dévoila des *« secrets militaires »*, en laissant entendre que des officiers israéliens — sous un gouvernement travailliste — avaient déjà assisté à des tueries commises par les milices chrétiennes libanaises en 1976 lors de la liquidation de la « poche » palestinienne de Tall-el-Zaatar. Il ajouta que pendant le siège de Beyrouth en août 1982 il a hésité à engager une unité en proie à la contestation, confirmant ainsi l'étendue du malaise causé au sein de l'armée par ses décisions. Avant même que la commission d'enquête sur les massacres de Beyrouth ne commence ses travaux, le général Sharon avait largement contribué à faire la lumière sur les événements et les conditions dans lesquelles ils se sont produits.

Missions de représailles

La comportement du général Sharon est si troublant, sa façon de réagir aux critiques si paradoxale, que beaucoup de ses détracteurs sont tentés de recourir à l'analyse psychologique. Dès son plus jeune âge il aurait été habitué à vivre dans un climat de conflits. La mère du général Sharon était peu sensible aux idées sionistes de son mari et n'avait pas admis d'avoir dû, pour le suivre en Palestine en 1922, abandonner ses études de médecine commencées en Russie. Les Sheinerman (leur nom a été ensuite hébraïsé pour devenir Sharon) formaient un couple d'intellectuels — lui était un agronome de talent. Ils ont eu du mal à s'intégrer dans la communauté du *mochav* (coopérative agricole) où ils s'étaient installés. Les disputes étaient fréquentes. Ils passaient pour rebelles, notamment parce qu'ils furent les seuls à refuser de céder une partie de leurs terres pour permettre la création d'un nouveau mochav dans la voisinage. C'est ainsi que la jeune Sharon aurait forgé son individualisme et appris à ne pas se soucier des avis contraires. Plus tard, de pénibles drames familiaux ont sans doute accru la dureté que l'on prête au général Sharon quand il est en but aux plus graves difficultés : sa première femme s'est tuée dans un accident d'auto en 1961 et l'un de ses fils est mort en 1969 en jouant avec un fusil de chasse.

Mais c'est dans la carrière militaire que se joue désormais le destin du personnage politique. Né en 1928, il n'est encore qu'un adolescent lorsqu'il s'engage au début des années 40 dans le Haganah, la future armée israélienne. Au cours de la guerre d'indépendance il est grièvement blessé lors des combats décisifs qui ont permis de dégager Jérusalem encerclée. En 1951 il est désigné pour former l'« unité 101 », devenue vite célèbre, parce qu'elle avait pour mission de mener des opérations de représailles après les raids de commandos palestiniens. Exécuteur des basses œuvres, ce corps d'« élite », par sa redoutable efficacité, fera vite la réputation de son chef auprès de l'état-major et de l'opinion publique. Selon les accusateurs du général Sharon, cette expérience d'une lutte aux limites des lois de la guerre ne pouvait que déterminer l'attitude d'un ministre très préoccupé par le règlement du problème palestinien, successivement chargé d'organiser la colonisation accélérée des territoires occupés et de conduire la guerre au Liban, tâches qu'il a remplies sans se montrer très regardant sur les moyens employés, alors que nombre de ses concitoyens resteient attachés au respect de certains principes, tel celui de la *« pureté des armes »* (moins littéralement : l'*« honneur de l'armée »*).

L'unité 101 s'illustre par de nombreuses expéditions spectaculaires et meurtrières. Plusieurs raids punitifs lui ont été vivement reprochée : en 1954 à Kibish, en Jordanie, il s'agit de détruire des maisons censées abriter des « terroristes », mais des décombres on retire les corps de dizaines de victimes, en majorité ceux de femmes et d'enfants réfugiés dans les caves ; en 1955, opération « flèche noire » à Gaza, trente-sept soldats égyptiens surpris dans leur sommeil sont tués — le général Sharon nie cette version, affirmant que les Égyptiens ont opposé une farouche résistance.

Mésaventure au Sinaï

L'année suivante, commandant une brigade de paras, il participe à la première invasion du Sinaï et donne libre cours à l'audace qui, jusqu'alors, a servi son avancement. Au lieu de se contenter de tenir les accès du col de Mitla, position capitale dans la péninsule, il s'y engouffre. C'est Roncevaux, et ses hommes subissent de lourdes pertes. Depuis cette date, le général Raphaël Eytan, qui était alors son adjoint et qu'il retrouvera chef d'état-major quand il deviendra ministre de la défense, lui porte un certain mépris, comme beaucoup d'autres officiers supérieurs. Cette mésaventure manque de briser avant l'heure sa résistible ascension. Ovid Ben Gourion, qui l'avait favorisée, soudain la freine. Personne n'oubliera dès lors qu'Arik (diminutif d'Ariel) est enclin à *outrepasser les ordres*. Tandis que Sharon essaye de justifier son action, on prête à Ben Gourion cette remarque : *« Arik a une fâcheuse tendance à mentir... »* Ses adversaires dans l'armée, au Parlement et au gouvernement s'en souviendront quand il défendra le bien-fondé de ses initiatives au Liban. L'accusation de *« mensonge »* a été maintes fois proférée.

Le général Itzhak Rabin, à la tête des armées en 1963, le tira du purgatoire où il a été condamné et qui lui a valu de n'être jamais chef d'état-major — frustration que son poste de ministre de la défense n'effacera pas complètement. Le général Rabin lui accorda le grade de général et quelques années après, devenu premier ministre, fera de lui son conseiller aux affaires de sécurité.

« Victoire électorale » sur le canal

En 1967, le général Sharon a retenu la leçon de son erreur de 1956. Lui, le fonceur, se fait le champion des plans minutieusement préparés et scrupuleusement respectés. Sa méthode est appréciée durant la guerre de six jours. Sa méticulosité qui n'entrave pas sa témérité — bien au contraire, elle l'assure — permettra la développement éclair des colonies en Cisjordanie en 1991 ; de même l'intervention au Liban a-t-elle été mûrement planifiée pendant de longs mois. Tout comme l'avait été auparavant, durant le guerre du Kippour, sa brusque percée au-delà du canal de Suez, opération qui, en dépit des apparences, ne devait rien à un coup de tête, bien que, toujours prompt à la rebellion, il ait grandement contribué à tirer ce que l'on a appelé la *« guerre des généraux »*, règlement de compte provoqué par les dangereux revers qu'a subis l'armée israélienne au cours des premiers jours du conflit et par la non-prévision de l'offensive égyptienne. Le général Sharon dit être du ceux — ils étaient rares — qui ont prédit cette attaque et n'ont pas été entendus. Coup de pouce du destin au moment où il venait de se lancer dans le politique ? Peut-être, mais il avait su aider le chance. Fidèle à sa nouvelle règle, il avait préparé son coup à tel point qu'il avait pu déclarer, tout en franchissant le canal, qu'il était en train de remporter une victoire électorale...

Auparavant, le général Sharon avait déjà donné un aperçu de ses conceptions quant au règlement du problème palestinien. Chargé, au début des années 70, de « pacifier » la territoire de Gaza qui, alors, est encore un solide repaire de l'O.L.P., une véritable poudrière, il mène la répression avec une efficacité et un zèle tels qu'il sera désavoué par le gouvernement et très officiellement blâmé. Après avoir quadrillé les camps de réfugiés à grand renfort de bulldozers, il envisage de *« disperser »* une partie de la population palestienne, de le transférer ailleurs, pour éluder ainsi la douloureuse question qui pose à l'Etat d'Israël — depuis qu'il existe — le sort de ces réfugiés. Au Liban, récemment, il a également prôné une semblable dispersion. Depuis des années, le général Sharon n'a cessé de poursuivre la même politique. Le renversement du souverain hachémite et l'installation de l'O.L.P. à Amman étaient et sont toujours pour lui « la » solution — la Jordanie devenant un Etat au pouvoir des Palestiniens, la contestation de la conquête israélienne de la Cisjordanie et du territoire de Gaza deviendrait difficile sinon impossible.

La politique d'implantation

Cette idée et sa manière d'agir à Gaza lui coûtent en 1972 une nouvelle période de purgatoire, ce qui la décide non seulement à quitter l'armée le 15 juillet 1973 (pendant la guerre d'octobre, il sera mobilisé au titre de réserviste), mais encore à rompre avec le parti travailliste et à passer à l'« ennemi ». Selon son habitude, après avoir soigneusement établi ses plans, il va vite et se lance à fond dans le combat politique. En quelques semaines, l'opposition de la droite nationaliste se regroupe sous son impulsion au sein d'une nouvelle formation, le Likoud, et c'est sur la liste de ce rassemblement qu'il est élu à la Knesset lors du scrutin organisé au lendemain de la guerre du Kippour.

Il est tout auréolé de ses succès durant ce conflit. De riches admirateurs américains lui permettent de s'offrir aux confins du Néguev un étonnant « ranch » de nature à faire pâlir de jalousie les héros du feuilleton *Dallas*, mais à éveiller aussi les pires soupçons de nombreux Israéliens (1). Ce hussard empressé ne tarda pas, par son non-conformisme et l'étalage de ses ambitions, à inquiéter ses nouveaux amis, ces vieux politiciens de la droite, et d'abord les libéraux dont il a rejoint les rangs dans l'espoir de se servir de leur parti pour, à terme, prendre le contrôle du Likoud. Dans les milieux politiques, comme dans l'armée auparavant, il s'attire rapidement de solides inimitiés, en tout cas de la méfiance, et il en paiera le prix lorsqu'il sera mis en difficulté pour sa conduite de la guerre au Liban. On redoute en lui l'« opportuniste », d'autant qu'il ne fait rien pour dissimuler ses réticences à l'égard de toute idéologie. Quand, déçu, il quitte à le fois la Knesset et le Likoud — moins d'un an après y être entré, — il laisse planer le doute sur la vraie nature de ses convictions. Au cours d'une « traversée de désert » qui durera près de trois ans, il cherche sa voie « tous azimuts » puisqu'il entretient des rapports aussi bien avec les partisans les plus extrémistes du « grand Israël » qu'avec les « colombes » du parti travailliste. Ne va-t-il pas jusqu'à demander à M. Uri Avneri, l'un des principaux défenseurs du dialogue israélo-palestinien, de lui ménager un rendez-vous avec M. Yasser Arafat ? La démarche n'aura pas de suite, mais elle confirme que le général Sharon aime dérouter l'adversaire.

Le général Sharon obtient deux sièges à la Knesset et rejoint immédiatement le Likoud. M. Begin lui en sait gré, mais pas au point de lui confier le portefeuille de la défense qu'il brigue déjà. C'est à ce moment que le premier ministre déclare à ses proches pour expliquer son refus : *« Il serait capable de placer des chars autour de mon bureau... »* Pour compenser la déception évidente du général Sharon, M. Begin le nomme ministre de l'agriculture et surtout responsable de la politique d'implantation dans les territoires occupés, pour laquelle il fera merveille, permettant à M. Begin de tenir ses promesses électorales juste avant le scrutin de juin 1981 : une trentaine de points de peuplement sont créés en moins de six mois en « Judée et Samarie » (Cisjordanie). Ce zèle a raison des dernières hésitations du premier ministre : celui-ci, après avoir laissé vacant pendant près de neuf mois la ministère de la défense, désigna enfin le général Sharon à ce poste. Malgré les craintes de nombreux officiers supérieurs à l'égard d'un homme qui, le premier en Israël, a osé prôner une réduction du budget de l'armée (projet insolite qui n'sera pas de suite) et dont la réputation de fauteur de trouble au sein de l'institution militaire reste redoutable.

Des objectifs démesurés

Aussitôt après avoir pris ses fonctions à la défense, pendant l'été 1981, le général Sharon annonce une réforme de l'administration israélienne dans les territoires occupés. Il crée une « administration civile » qui doit préfigurer le régime d'autonomie et encourager la participation des Palestiniens « modérés », mais ceux qui répondent à l'appel en formant des « ligues de villages » s'avèrent n'être que des « collaborateurs » à la solde de l'« occupant ». Quand parallèlement il relance au printemps 1982 la répression contre les milieux les plus nationalistes, avec le destitution de la plupart des maires de Cisjordanie, il provoque une agitation sans précédent dans les territoires occupés. L'armée ouvre souvent le feu contre les manifestants tuant plusieurs d'entre eux.

En Israël, dans la majorité comme dans l'opposition, on est vite convaincu de l'échec de cette nouvelle politique, et celui qui était chargé de l'appliquer, l'« administrateur civil », M. Menahem Milson, profitera de l'émoi causé par les massacres de Beyrouth pour démissionner. Même les amis du général Sharon sont persuadés que ce dernier, dans ses récentes entreprises, a péché par excès d'ambition pour lui-même et pour Israël. Ainsi les objectifs de la guerre au Liban étaient-ils démesurés. Le général Sharon voulait changer la face du Proche-Orient. Et pis encore... ajoutent ses ennemis, qui se souviennent qu'il déclarait en 1981 : *« Le sphère d'intérêt militaire d'Israël s'étendra dans les années 80 au-delà du monde arabe et englobera des pays tels que la Turquie, l'Iran, le Pakistan et ailleurs, jusqu'à l'Afrique du Nord et centrale. »*

FRANCIS CORNU.

(1) Il sera à plusieurs reprises accusé par ses adversaires d'avoir profité de ses prérogatives pour assurer l'entretien et le développement de cette propriété. Mais comme pour Moshe Dayan - qui s'adonnait avec une passion douteuse à l'archéologie - le gouvernement fera preuve d'indulgence.

LA CRISE EN ISRAËL ET SES PROLONGEMENTS

SÉVÈREMENT MISES EN CAUSE

Les forces libanaises estiment que le rapport Kahane est « une affaire intérieure israélienne »

De notre correspondant

Beyrouth. – Le Liban, toutes tendances et communautés confondues, a quasiment ignoré le volet libanais du rapport de la commission Kahane. Tout comme il s'était voilé la face au moment des massacres de Sabra et de Chatila en septembre dernier. Ce faisant, les Libanais ont montré, puis confirmé à cinq mois d'intervalle, qu'ils n'étaient plus prêts à se battre entre eux à propos des Palestiniens.

Donnant le ton, la presse a centré informations et commentaires sur les implications et les conséquences en Israël du rapport Kahane. Les forces libanaises, lourdement mises en cause, se sont satisfaites d'un laconique « sans commentaire » et leurs adversaires s'en sont contentés. Leur porte-parole, M. Pierre Yazbeck, a ajouté : « *C'est là une affaire intérieure israélienne, et nous n'avons pas l'habitude d'intervenir dans les affaires intérieures d'autres peuples. Concernant les passages nous mettant directement en cause, nous nous en tenons à notre position initiale consistant à attendre les résultats de l'enquête libanaise.* » Enquête dont chacun sait ici qu'elle n'aura jamais aucune suite. M. Faid Hayek, membre du cinquième bureau des forces libanaises, a déclaré : « *S'ils* [les Israéliens] *ont des preuves, qu'ils les publient. Nous ferons alors des commentaires.* »

Les « gardiens du cèdre » sont allés plus loin en soulignant qu'ils gardaient « *estime et considération* » aux dirigeants israéliens, « *un groupe de braves* » et que la commission Kahane avait « *apporté la preuve de la vigueur d'une démocratie, celle d'Israël, dans une région où cela fait tant défaut* ».

Les journaux, même *El Safir*, dont les sympathies sont « *palestino-progressistes* », n'évoquent le rôle des forces libanaises qu'en bout d'éditorial, quasi incidemment. « *... Il nous faut*, écrit-il, *toucher un mot des forces libanaises accusées par la commission Kahane d'avoir exécuté le massacre et d'en être directement responsables. Notre problème est de nous interroger sur les raisons qui ont amené une partie de notre peuple (...) à accomplir une telle besogne. Si nous souhaitons à Sharon et à ses semblables le sort de Klaus Barbie, ce que nous attendons, en tant que Libanais, est que notre commission d'enquête fasse la lumière sur ce qui s'est passé.* »

Vœu pieux. *L'Orient-le Jour* est tout à fait clair et réaliste en écrivant à ce sujet : « *Il n'y aura jamais de rapport Germanos (le procureur militaire) au Liban. Et c'est peut-être tant mieux, tant les Libanais de tous bords se sont montrés soucieux de chasser de leurs consciences cette tragédie qui se retourne justement, aujourd'hui, contre son metteur en scène israélien. Edifiant, le rapport Kahane devrait l'être surtout, en définitive, pour les Libanais présentés, en effet, dans cette sombre histoire, comme des brutes irresponsables dont Sharon et tous les autres dépositaires de la civilisation israélienne eurent dû se douter qu'elles se laisseraient aller à de sanglants excès pour peu qu'on leur permît d'exécuter les basses œuvres.* »

L'éditorialiste d' *El Nahar*, M. Michel Aboujaoudé, relève, pour sa part, judicieusement que le rapport Kahane « *a suscité, dans nombre de capitales occidentales, de l'admiration pour la démocratie israélienne. (...) Le Liban a tout lieu de craindre, en conséquence, une tentative d'Israël de présenter l'affaire des camps comme le seul point contestable de son opération « Paix en Galilée ». De surcroît, seule y est retenue par le rapport une responsabilité indirecte d'Israël. En définitive (...), le rapport risque de blanchir Israël dans la conscience collective internationale, pour son opération militaire au Liban* ».

Plutôt que des retombées intérieures, c'est à des réactions extérieures, notamment de la part des Etats-Unis, que les forces libanaises s'attendent, sans cependant que cela ait de lourdes conséquences pour elles.

LUCIEN GEORGES.

FACE AU « RAPPORT KAHANE » ET A L'« AFFAIRE BARBIE »

Les juifs américains sont fiers de la démocratie israélienne et communient dans le souvenir

De notre correspondante

New-York. – La communauté juive américaine, divisée l'été dernier par l'intervention israélienne au Liban, les bombardements de Beyrouth et les massacres des camps palestiniens, semble, ces jours-ci, serrer les rangs. Trois affaires qui la concernent de près sont à l'origine de ce retour à l'union sacrée : les résultats de l'enquête israélienne, l'expulsion de Klaus Barbie et les premières conclusions d'une étude sur les raisons pour lesquelles, avant et pendant la dernière guerre, la communauté américaine n'a pas aidé davantage les juifs européens à fuir le danger nazi.

L'attitude des juifs américains à l'égard de la politique israélienne est beaucoup moins monolithique qu'on ne le croit généralement : si, pour la plupart des Américains, Jérusalem doit rester la capitale de l'Etat juif, nombre d'entre eux sont, par exemple, hostiles à la politique de colonisation des territoires occupés chère au gouvernamant da M. Begin. L'O.L.P. reste frappée d'ostracisme, mais il ne manque pas de partisans de l'ouverture d'un dialogue sérieux avec les Palestiniens. M. Begin lui-même a de nombreux détracteurs dans une communauté dont les options politiques vont du républicanisme ultra-conservateur au « kennedysme » de la tradition démocrate la plus libérale.

« L'effet Cyrano »

Les réunions internes des nombreuses organisations juives sont donc souvent acrimonieuses, mais il n'en paraît pas grand-chose à l'extérieur. C'est ce que le rabbin Schindler, président de l'Union des congrégations hébraïques américaines, qui regroupe un million cinq cent mille juifs réformés, appelle drôlement « l'effet Cyrano » : comme le bouillant Gascon qui n'autorisait personne que lui-même à se moquer de son nez, les juifs américains refusent à quiconque le droit de critiquer Israël. La moindre attaque contre un Etat qui est à la fois leur fierté, leur remords et leur bonne conscience, les incite à appliquer la tactique du hérisson. Les relations tumultueuses que les organisations juives entretiennent avec Washington en sont la preuve, et les responsables de la politique étrangère américaine qui ont espéré, cet été, voir les principales d'entre elles « lâcher » M. Begin en ont été pour leurs frais.

Une attitude que le rabbin Schindler attribue à trois raisons : 1) Le complexe de culpabilité que les juifs américains, dans leur vie généralement confortable, nourrissent à l'égard d'Israël et des dangers qui l'entourent ; 2) Le sentiment que toute critique du gouvernement de Jérusalem est une main tendue à ses ennemis ; 3) La certitude que le poids politique de la communauté à Washington tient essentiellement à son unité.

Les jugements sur l'affaire Sharon sont donc extrêmement prudents : l'éventail va, en tout et pour tout, de l'espoir que le ministre fera « *une fois de plus la preuve de son patriotisme et de son courage* » en acceptant le verdict du cabinet, comme dit M. Julius Berman, président de la Conférence des présidents des associations juives, à l'indignation que le gouvernement libanais n'ait pas même tenté de retrouver les coupables directs du massacre.

Dans un bel ensemble, tout le monde se félicite de l'exemple c *de démocratie, d'intégrité et de justice que les Israéliens viennent de donner au monde* ». Esprit démocratique supérieur au celui qu'on trouve aux Etats-Unis, si l'on en croit Mme Yaffa Eliach, professeur d'histoire et de littérature au collège de Brooklyn et auteur d'un livre intitulé *Contes hassidiques de l'Holocauste*, qui remarque que, lors de l'enquête sur le massacre de My Lai, au Vietnam, aucun officier supérieur américain n'avait été cité à comparaître.

Mais les remous provoqués par les conclusions de la commission d'enquête ne vont pas jusqu'à la remise en cause de la politique du premier ministre. Du moins pas en public.

La gêne que provoque l'enquête en cours sur les causes de l'incapacité de la communauté juive américaine à sauver les Juifs d'Europe pendant l'époque nazie est révélatrice de l'ambiguïté des attitudes de la communauté. Une « commission d'études sur l'Holocauste » a été créée en 1981 pour répondre à la question angoissante que se posent encore de nombreux juifs américains : la communauté a-t-elle fait tout ce qu'elle pouvait pour sauver les juifs européens ?

Présidée par un ancien juge à la Cour suprême, M. Arthur Goldberg, la commission vient de rendre publiques ses premières conclusions : la carence de la communauté américaine est venue d'un manque d'appréciation du danger nazi, qui a été trop facilement assimilé à un nouvel avatar de l'antisémitisme traditionnel en Europe. Mais, souligne la commission, à l'époque, la communauté américaine n'avait ni la puissance du nombre ni celle de l'argent qu'elle possède aujourd'hui. La commission n'a pas retenu la suggestion de l'un de ses membres, M. Samuel Merlin, qui a démissionné depuis, selon laquelle les organisations juives étaient alors plus préoccupées de la future création d'un Etat juif que du sort de leurs coreligionnaires européens.

Pour M. Jacques Torczyner, de l'Organisation sioniste mondiale, les juifs américains, qui « *avaient choisi Roosevelt comme héros* » et qui se voulaient patriotes, n'ont pas osé s'élever contre la politique fédérale de limitation draconienne de l'immigration, alors qu'une grave crise économique sévissait aux Etats-Unis.

Les relations entre la communauté juive et l'administration fédérale risquent de se compliquer à nouveau autour de l' « affaire Barbie ». L'expulsion de l'ancien chef de la Gestapo de Lyon a fait l'objet de gros titres dans la presse écrite, et, plusieurs jours de suite, l'ouverture des journaux télévisés du soir y a été consacrée. L'attitude ferme du gouvernement français a provoqué des commentaires flatteurs, et parfois étonnés, d'hommes et de femmes qui avaient pris l'habitude d'accuser Paris de « *mollesse* » dans la répression des crimes de l'Holocauste.

Mais l'utilisation probable de Barbie par les services de renseignements américains après la guerre a troublé ce sentiment de soulagement. M. Julius Berman n'hésite pas à parler du « *jour noir dans l'histoire américaine* ».

La réaction du rabbin Schindler a été plus directe : il a écrit au président Reagan pour lui demander l'ouverture d'une enquête sur la protection que les services de renseignements américains ont accordée, et accordent peut-être encore, à des criminels de guerre ou à des personnes liées à ces crimes. Pour lui, cette « *protection* » date des débuts de la guerre froide, quand les Américains ont commencé à redouter l'influence politique et technologique soviétique. Von Braun n'avait-il pas été, la guerre à peine finie, pompeusement « *engagé* » par les Américains pour construire des fusées ? Et le rabbin qui, devant nous, rappelle au téléphone la Maison Blanche pour insister sur l'urgence de sa requête, nous signale au passage : « *Aucun juif n'aurait osé, il y a quarante ans, appeler quelqu'un de l'entourage direct du président...* »

NICOLE BERNHEIM.

L'Irak a toujours honoré ses engagements envers la France

déclare M. Cheysson avant son départ pour le Proche-Orient

La visite de M. Cheysson en Irak est destinée « *à régler les problèmes financiers de sorte que les contrats déjà conclus soient exécutés* », indique-t-on au Quai d'Orsay avant le départ, ce vendredi 11 février, du ministre des relations extérieures pour Amman, Bagdad et Damas. C'est d'ailleurs la même formule que M. Cheysson a employée jeudi devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

Bien qu'annoncé au dernier moment, le voyage, indique-t-on encore, n'a pas été décidé dans la « *précipitation* » (et n'a, en tout cas, aucun rapport avec l'offensive iranienne). Le principe en avait été arrêté lors de la visite à Paris, au début de janvier, du vice-président du conseil irakien, M. Tarek Aziz, et une mission d'experts français se trouve à Bagdad depuis plusieurs jours. La date de la visite de M. Cheysson n'était fonction, semble-t-il, que de l'avancement de ses travaux.

Devant la commission des affaires étrangères, le ministre a souligné que l'Irak avait « *toujours* » honoré ses engagements financiers envers la France, et il a estimé que la situation militaire, dans le conflit Irak-Iran, n'avait pas évolué récemment. Ce qui est nouveau, a-t-il ajouté, « *c'est le caractère de symbole que représente de plus en plus la révolution khomeiniste, ce symbole se manifestant dans le monde arabe et même au-delà* » et provoquant « *interrogation ou inquiétude dans un grand nombre de pays* ».

Le ministre est également très préoccupé par la situation au Liban. Il a déclaré : « *Après l'espoir suscité par la remarquable unanimité qui s'était faite à l'occasion de l'élection du président Gemayel, le rétablissement de l'autorité du gouvernement libanais sur l'ensemble du pays est menacé aujourd'hui par la prolongation des conversations sur l'évacuation des troupes israéliennes d'occupation* » qui devrait être « *un objectif prioritaire (...). L'absence de résultat risque d'entraîner une détérioration de la situation sur le terrain, détérioration qui commence déjà à se manifester (...). La situation actuelle au Liban n'est pas de nature à faciliter une solution d'ensemble* » au Proche-Orient.

Enfin, pour M. Cheysson, la publication du rapport sur les massacres de Sabra et de Chatila, si « *elle témoigne du caractère remarquable de la démocratie israélienne, constitue, néanmoins, un élément de politique intérieure susceptible de peser sur les conversations actuelles au Liban* ». – M. D.

DIPLOMATIE

DEVANT LE COMITÉ DU DÉSARMEMENT DE L'ONU

Les États-Unis déposent un projet d'interdiction des armes chimiques

De notre correspondante

Genève. – M. George Bush, vice-président des États-Unis, avait annoncé, dès le 4 février, dans son intervention devant le comité de désarmement des Nations unies qui siège à Genève, que son gouvernement ne pouvait rester inactif devant les dangers présentés par les armes chimiques – dont l'emploi par les Soviétiques ou leurs alliés lui paraissait indiscutable tant en Afghanistan que dans le Sud-Est asiatique. Des propositions tendant à l'interdiction de ces armes ont été déposées le jeudi 10 février devant le comité par l'ambassadeur américain, M. Fields, qui a précisé que le projet présenté n'était pas « rigide » mais destiné à servir de plate-forme pour de nouvelles négociations.

Les États-Unis préconisent la destruction de tous les stocks existants, l'interdiction de la production et de la mise en place d'armes chimiques durant les dix années à venir. Les États possédant des stocks d'armes chimiques seraient tenus de les déclarer et de faire connaître leur emplacement.

Tous les Etats devraient en outre se mettre d'accord sur un système satisfaisant de contrôle réellement acceptable par tous. Pour les États-Unis, a insisté M. Fields, il est évident que la valeur d'une convention sur les armes chimiques dépend essentiellement de l'efficacité de ce contrôle. « *L'inspection internationale systématique sur place*, a cependant précisé l'ambassadeur américain, n'est nécessaire que si elle vise une série d'installations limitées et clairement définies qui devraient naturellement être déclarées. »

I. V.

LES ÉTATS-UNIS POURRONT TESTER LEURS MISSILES DE CROISIÈRE AU CANADA

(De notre correspondant.)

Montréal. – Il semble désormais acquis que les Etats-Unis pourront tester leurs missiles de croisière (Cruise) au Canada, avant de les installer en Europe, conformément à la décision prise par l'OTAN en 1979. A la suite de la signature, jeudi 10 février, à Washington, d'un accord-cadre sur les essais d'armements américains au Canada, il reste maintenant à négocier les modalités particulières pour l'essai des missiles Cruise.

Le manque d'enthousiasme du gouvernement canadien, qui craignait d'alimenter la campagne déclenchée par les mouvements pacifistes, avait retardé la signature de l'accord-cadre mis au point avec Washington en novembre dernier.

L'accord signé jeudi par l'ambassadeur du Canada aux Etats-Unis, M. Alan Gottlieb, et le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Kenneth Dam, autorise les Américains à essayer au Canada plusieurs types de matériel, y compris les missiles.

Pour ceux-ci, les essais porteraient sur le guidage, fabriqué au Canada par une filiale de la société américaine Litton, dont le siège a été l'objet d'un attentat, le 14 octobre, à Toronto. Les missiles seraient testés sans charge nucléaire à la base de Cold-Lake, en Alberta, où les conditions météorologiques et le relief rappellent l'Union soviétique. – B.-L. G.

● *La Grèce a fait savoir à l'OTAN qu'elle ne participerait pas aux manœuvres militaires « Wintex 83 » qui doivent débuter le 24 février prochain, a-t-on annoncé* jeudi 10 février de source diplomatique à Bruxelles. – *(Reuter.)*

● *M. Mikhail Sytenko*, soixante-cinq ans, a été désigné comme représentant permanent de l'Union soviétique auprès des Nations unies à Genève. M. Sytenko remplace Mme Mironova, soixante et onze ans, qui a été admise à faire valoir ses droits à la retraite, indique Tass. M. Sytenko fut auparavant chef de la section du Proche-Orient au ministère soviétique des affaires étrangères, puis sous-secrétaire général pour les questions politiques et pour le Conseil de sécurité à l'ONU.

Le Maroc relance sa revendication sur les presides espagnols de Ceuta et de Melilla

Deux ministres espagnols, celui de la pêche et de l'agriculture, M. Carlos Romero, et celui des transports et des communications, M. Enrique Baron, ont annulé un voyage qu'ils devaient faire ce vendredi 11 février au Maroc à la suite d'un nouvel appel de Rabat en faveur de la « récupération » des presides espagnols de Ceuta et de Melilla.

A Rabat, en effet, le bureau politique de l'Union parlementaire arabe, qui réunit quatorze pays, a approuvé un projet de résolution demandant au gouvernement espagnol d'engager d'urgence des négociations avec celui de Rabat « *afin que le Maroc puisse rétablir sa souveraineté sur les villes de Ceuta et de Melilla, les îles Chafarines et autres îlots côtiers* ».

D'autre part, M. Ahmed Alaoui, ministre d'Etat marocain, proche conseiller de Hassan II, a écrit mercredi dans le journal *le Matin du Sahara*, qu'il dirige, un article invitant le gouvernement de M. Felipe Gonzalez à mettre fin à l'occupation des enclaves. « *Le Maroc et l'Espagne ne peuvent pas traîner indéfiniment avec eux des problèmes anachroniques jusqu'en l'an 2000* », affirme le ministre.

Le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Fernando Moran, a déclaré mercredi dans une conférence de presse que l'appartenance de Ceuta et de Melilla à l'Espagne ne pouvait pas être mise en question. « *L'Espagne a une position juridique solide*, a-t-il dit, *une volonté politique claire (...) et elle ne permettra jamais que l'esprit de coopération (entre Madrid et Rabat) soit troublé par des actes qui pourraient avoir des répercussions négatives sur nos relations.* »

● *L'ambassadeur de France en R.F.A. M. Froment-Meurice, a reçu jeudi 10 février, à Berlin, l'ambassadeur d'U.R.S.S. en R.D.A., M. Abrassimov*, indique un communiqué du gouvernement militaire français de Berlin. Les ambassadeurs ont évoqué « *des sujets d'intérêt commun* » au cours de cette entrevue qui a eu lieu dans une atmosphère « *constructive et ouverte* » à la résidence de l'ambassadeur de France, dans le secteur français de Berlin, précise le communiqué.

La Compagnie des Voyages

QUI FAIT MIEUX?

PRIX GARANTIS Pour l'été 83 nous garantissons les prix confirmés à la commande si vous réglez votre voyage à l'inscription.

MEXICO	3.990F
LIMA*	4.000F
RIO	5.100F
BAMAKO	3.200F
TANANARIVE	4.400F
NEW-YORK	2.500F
LOS ANGELES	4.500F
TOKYO	5.500F
BANGKOK	3.400F
COLOMBO	3.750F

Prix au 1er Février 83
Vols réguliers A/R au départ de Paris
* au départ de Luxembourg
15 rue Pierre Lescot
75001 Paris - Tél. : 508.44.88
LIC A 1381

TÉHÉRAN ANNONCE QUE SES TROUPES ONT PRIS LE CONTROLE DE 300 KM2 DE TERRITOIRES DEPUIS LE DÉBUT DE L'OFFENSIVE « AURORE »

Le haut commandement irakien a annoncé jeudi 10 février que l'« *élément principal* » des forces participant à l'attaque iranienne, comprenait « *une brigade blindée et plusieurs brigades d'infanterie* », s'était « *rendu en totalité* » dans la matinée, après avoir été encerclé.

Les informations sur la reddition de troupes iraniennes n'ont pas été commentées à Téhéran. Toutefois, l'imam Khomeiny a tourné en dérision jeudi matin les déclarations d'un général irakien, selon lequel quinze mille Iraniens auraient été tués depuis dimanche. « *Nous n'avons envoyé que quatre mille combattants sur ce front, nos autres forces n'ont pas été engagées* », a répliqué le « guide de la révolution » dans un discours radio-télévisé.

Cette indication de l'imam Khomeiny semble confirmer le caractère préliminaire des opérations actuelles, déjà souligné par d'autres informations officielles iraniennes.

On affirme à Téhéran que les troupes iraniennes ont pris depuis dimanche le contrôle de 300 kilomètres carrés de territoires situés aussi bien en Iran qu'en Irak.

Les Iraniens ont fêté jeudi l'anniversaire de la révolution islamique en montant sur les toits pour crier « *Allah hou Akbar !* » (Dieu est le plus grand), leur cri de ralliement durant la révolution.

L'imam Khomeiny a signé des amnisties et des remises de peine pour 1 136 prisonniers, dont 143 de droit commun, les autres ayant été condamnés par les tribunaux de la révolution islamique (mais aucun d'entre eux n'est membre des « groupuscules », nom donné aux opposants armés de l'extrême gauche). – *(A.F.P.)*

Séminaire

CHOIX D'UN MICRO-ORDINATEUR

2 JOURS
14 et 15 FEVRIER 1983

• Le choix d'un matériel
• Le choix d'un logiciel
• La démarche à suivre

Renseignements et Inscriptions :
F.D.S. 10, rue Henri Pape - 75013 Paris
588.76.53

EUROPE

Chypre

Le soutien des communistes devrait permettre la réélection du président Kyprianou

De notre correspondant

Nicosie. — Les Chypriotes grecs se rendent dimanche aux urnes pour élire le président de Chypre pour un nouveau quinquennat. Trois candidats sont en présence, le président actuel, M. Spyros Kyprianou, cinquante ans, appuyé par le très puissant parti communiste AKEL (33 % des voix aux élections législatives de 1981) et par son propre parti, le parti démocratique (19,5 % aux élections de 1981). M. Glafkos Clérides, soixante-quatre ans, appuyé par le Rassemblement démocratique de droite (32 % aux législatives de 1981) et, enfin, le docteur Vassos Lyssarides, soixante-trois ans, soutenu par le parti socialiste EDEK (8 % en 1981). Ce dernier est également appuyé par le tout petit parti BAME (Front panchypriote pour le renouveau, 3,5 % des voix en 1981).

Il s'agit de la seconde élection présidentielle qui aura lieu à Chypre depuis la mort du président Makarios en 1977, et de la troisième depuis l'accession de Chypre à l'indépendance en 1960. La première élection s'était déroulée en 1960 et la dernière en 1968. Le président Kyprianou, premier successeur de Mgr Makarios, avait été élu en 1978, étant alors seul candidat.

La campagne électorale prend fin ce vendredi avec d'importants meetings organisés par les trois candidats à Nicosie. Elle a été centrée sur le problème de Chypre, sur le dialogue avec la communauté turque de l'île pour trouver un règlement, sur les rapports entre les gouvernements de Nicosie et d'Athènes, sur la nouvelle politique du premier ministre grec, M. Papandréou, qui considère que le problème de fond ne concerne que l'invasion et l'occupation d'une partie de l'île par la Turquie. Enfin, la politique économique du gouvernement sortant est mise en discussion, après le scandale de l'autoroute Nicosie-Limassol et celui de la faillite des coopératives renflouées à coups de millions de livres. Le coût de l'autoroute Nicosie-Limassol, longue de 80 kilomètres, est passé de 12 millions de livres, il y a quatre ans, à 24 millions fin 1982, soit exactement le double.

La campagne électorale de M. Kyprianou était fondée sur le « programme minimum » de coopération établi en avril 1982 entre son propre parti, le parti démocratique et le parti communiste AKEL. Si ce programme minimum est dénoncé par les deux autres partis, parce que « *certains de ses choix sont opposés à la politique de M. Papandréou sur le problème de Chypre* » ou comme « *un danger communiste* », M. Kyprianou s'en défend : « *Chypre traverse aujourd'hui la période la plus critique de son histoire,* souligne-t-il, *et nous ne pouvons nous permettre le luxe de nous occuper de gestions secondaires.* »

Au sujet de ses rapports difficiles avec le premier ministre grec, M. Papandréou, le président sortant, soutient qu'il s'agit d'un malentendu et accuse ses adversaires d'exploiter la situation à des fins partisanes.

M. Clérides, principal adversaire de M. Kyprianou et qui fut longtemps président de la Chambre chypriote des représentants, promet « *un changement véritable* », s'il est élu, et accuse M. Kyprianou d'être devenu « *un tremplin pour l'accession des communistes au pouvoir* ». Il souligne la nécessité d'une coopération étroite et harmonieuse avec le gouvernement grec et accuse M. Kyprianou d'opportunisme partisan pour avoir sacrifié l'appui de la Grèce à celui du parti communiste.

Le docteur Lyssarides, candidat socialiste, considère sa participation aux élections comme « *une nécessité nationale, vu l'échec des gouvernants* ».

Si l'on en juge par la force des deux partis qui appuient M. Kyprianou, il est presque certain que ce dernier sera élu dès le premier tour des élections. Il lui faut pour cela 50 % des voix plus une.

Quels que soient le résultat de l'élection et le pourcentage d'une victoire du président sortant, il dépendra, sinon totalement du moins dans une large mesure, du parti communiste dans l'élaboration de sa politique, estiment les observateurs. Le résultat de la violente campagne électorale et de la polarisation entre les deux grands partis, le parti communiste AKEL et le Rassemblement démocratique de droite, sera d'accroître la force de la droite qui dépassera, de toute façon, les 35 %.

M. Kyprianou, s'il est élu, aura de nombreux problèmes à résoudre. Il lui faudra d'abord restaurer ses relations avec la Grèce et son premier ministre, M. Papandréou, ce qui pourrait ébranler ses rapports avec le parti AKEL, son allié. Par ailleurs, il devra faire avancer le dialogue avec la communauté turque de l'île, dialogue qui se trouve dans l'impasse totale et, enfin, faire face à la difficile situation économique du pays.

DIMITRI ANDRÉOU.

Allemagne fédérale

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les sociaux-démocrates esquivent les offres de coopération des Verts

De notre correspondant

Bonn. — Les « verts » veulent forcer les sociaux-démocrates à se prononcer dès maintenant pour la coopération avec eux au prochain Bundestag. Le S.P.D. se soustrait à cet appel parce qu'il pense que les « verts » ont peu de chances d'entrer au Bundestag et qu'il n'a rien à gagner de toute façon à « s'afficher » avec eux avant les échéances électorales. Les sociaux-démocrates auront en effet besoin de toutes leurs voix le 6 mars et doivent donc tenter d'arracher aux écologistes le maximum de sympathisants.

Il n'est plus question pour le moment, en tout cas, de cette « *majorité à gauche de la C.D.U.* », dont M. Willy Brandt avait fait l'apologie au soir des élections de Hesse du 26 septembre... Si, entre-temps, le S.P.D. minoritaire et les écologistes ont conclu un accord à Wiesbaden pour faire adopter dans le Land de Hesse un budget partiel de 240 millions de mark comportant principalement des mesures de relance économique, la collaboration socielo-verte est des plus précaires.

Les « verts » sont à fond contre le déploiement en R.F.A. des Pershing-2 et des missiles de croisière. Ils sont tout aussi farmement opposés à l'énergie atomique sous toutes ses formes. Au nom de la protection de la nature, ils rejettent tous les grands projets d'infrastructura dont la symbole était la construction de la nouvelle piste de l'aérodrome de Francfort, qui a donné lieu à des batailles rangées antre policiers et écologistes « musclés ». Autant de sujets de discorde evec le S.P.D., qui ne disparaîtraient pas avae l'antrée des « verte » au Bundestag. Au contraire, les écologistes seraient tentés d'y voir la consécration de leur intransigeance.

Les sociaux-démocrates ont pris la mesure de l'obstacle et ont cessé las appels du pied aux écolo-pacifistes. Dans leurs propres rengs, ces tantetives de rapprochement n'étaient pas toujours appréciées : « *Vous voulez une croissance zéro ? Nous l'avons. Que faites-vous des deux millions et demi de chômeurs ?* » Tels sont les propos que l'on peut entendre dans la Ruhr par exemple, où la préservation de l'emploi a la priorité absolue aur d'autres considérations.

Manque de moyens manque d'expérience

En fait, les « verts » ont du mal à émerger dans le campagne électorala sur le plan national. « *Leur force est sur le terrain, au niveau municipal et local,* nous disait un homme politique qui a rompu avec eux. *Là, ils ont bien étudié les situations et ont des propositions concrètes à faire qui tranchent sur la routine habituelle. Mais qu'on aborde le grande politique, et ce sont des enfants de choeur, ils n'ont rien à offrir que des principes rigides et inapplicables.* »

De fait, dans le concert d'aménités qui constitue la campagne électorale habituelle, la voix dea « verts » est à peine audible, leur discrétion leur nuit certainement. Elle compromet leur crédibilité et les place sur la défensive. On se demanda s'ils ont un « message » valable.

A Hambourg, par axemple, ils ont déclaré la guerre au banquet de la Saint-Mathieu, un des points culminants de la saison, où la ville invite les soixante-quinze consuls ayant pignon sur rue dans la cité hanséatique et plusieurs hôtes d'honneur. Les frais s'élèvent à 90 000 marks environ que les « verts » verraient mieux employés par les organisations de jeunesse. Pour commencer, ils ont donc exprimé le vœu que cette année le « *niveau culinaire soit ramené à celui d'un menu dans un restaurant moyen* », — ce qui doit donner la chair de poule aux gourmets, qui ne manquent pas à Hambourg. On peut discuter de l'opportunité d'un dîner de gala en ces temps d'austérité, bien que la tradition soit vieille de six cent dix-sept ans, mais prôner à cette occasion una gastronomie purement germenique, c'est dégrader tout le sens de cette festivité...

Peut-être les « verts » se sentent-ils la vocation de contredire tout ce qui est « établi », mais ce sera une ruda tâche dans un pays aussi attaché à des traditions.

ALAIN CLÉMENT.

Pologne

Longuement interrogé la veille

M. WALESA A ÉTÉ DE NOUVEAU CONVOQUÉ VENDREDI AU PARQUET MILITAIRE

Après avoir subi, jeudi 10 février, un interrogatoire de six heures et demie d'affilée, M. Walesa était à nouveau convoqué ce vendredi matin au parquet militaire général de Varsovie. Interrogé en qualité de « témoin » dans le cadre de l'instruction ouverte contre les principaux animateurs du comité d'autodéfense sociale (KOR), le président du syndicat dissous s'était borné à déclarer à son arrivée au parquet qu'il « *ne témoignerait jamais contre ses amis* ». Ni lui ni son avocat, Me Sila-Nowicki, ancien conseiller juridique de Solidarité, n'ont fourni à leur sortie la moindre indication sur les questions posées par le procureur.

Dès les premières heures de la matinée de jeudi, de petits groupes de Varsoviens, qui allaient bientôt former un rassemblement d'un millier de personnes, s'étaient rendus devant le parquet dans l'espoir d'apercevoir M. Walesa. On le cherche, on s'interpelle, on découvre vite sa voiture, une Fiat polonaise beige, dans laquelle attend son chauffeur, Mietek. « *Comment va-t-il ? Que pense-t-il ? Que va-t-il faire ? Vous croyez que c'est grave ?* », demande-t-on au chauffeur, qui répond, souriant : « *Lech va bien. Il n'a rien perdu de sa combativité. Il ne faut pas s'inquiéter. Il faut lui faire confiance.* »

Devant les caméras des télévisions étrangères les mains se tendent dans le « V » de la victoire et l'on crie, piétinant dans la neige : « *Vive Solidarité !* ». « *J'ai froid,* dit une dame, *mais le feu de Solidarité me réchauffe.* » Une autre enchaîne : « *Nous finirons par gagner. Nous sommes les plus nombreux, alors patience...* ». Une jeune mère s'approche de cette Fiat, objet de tous les regards, et la fait toucher de la main à l'enfant qu'elle tient dans ses bras.

Sur le pare-brise une inscription a été glissée : « *Que tu vives éternellement, Lech. Les hooligans de Varsovie.* » Le capot lui, est couvert de bouquets aux couleurs, rouge et blanche, de la Pologne et du syndicat : on s'est cotisé pour les acheter. Vers 15 heures, alors que la foule chante sans discontinuer hymnes patriotiques et couplets hostiles au régime, une trentaine de miliciens, Kalachnikov en bandoulière, intiment l'ordre d'ôter fleurs et inscriptions et de se disperser. Les policiers interpellent quelques personnes, vérifient des identités mais on range calmement les bouquets dans le coffre avant de s'éloigner, tandis que M. Walesa sort par une porte dérobée pour se rendre au secrétariat de l'épiscopat.

Entre-temps, un autre procureur — militaire toujours — avait requis des peines de deux à huit ans de prison contre les responsables de Radio-Solidarité arrêtés l'été dernier. Le verdict devrait être prononcé au début de la semaine prochaine.

Pays-Bas

L'ATTENTAT CONTRE LE CONSULAT DE FRANCE A ÉTÉ REVENDIQUÉ

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — Le Front militant autonome (MAF) a revendiqué, jeudi 10 février, la responsabilité de l'attentat à la bombe qui, sans faire de victimes, avait causé des dégâts importants au consulat de France à Amsterdam, dans la nuit. Dans des appels à la police d'Amsterdam et à l'Agence de presse néerlandaise (ANP), des interlocuteurs anonymes, se réclamant du MAF, ont affirmé : « *Le gouvernement soi-disant de gauche en France participe lui aussi à la course aux armements* ».

Le MAF, dont l'existence est mise en doute par la police, avait affirmé avoir incendié un compartiment du métro d'Amsterdam le mois dernier en guise de protestation contre la hausse des tarifs dans les transports publics. En juillet dernier, il avait revendiqué un attentat à la bombe, qui avait légèrement endommagé le secrétariat général du parti socialiste (PvdA), en partie responsable, selon l'organisation, de la crise du logement dans la capitale néerlandaise. Jusqu'ici la police n'a encore mis la main sur aucun des membres de ce groupe mystérieux, si groupe il y a. — R.T.S.

Grande-Bretagne

L'Église d'Angleterre se prononce contre le désarmement unilatéral

De notre correspondant

Londres. — Le synode général de l'Église d'Angleterre a finalement rejeté, le jeudi 10 février, le désarmement nucléaire unilatéral mais il a appelé l'alliance atlantique a renoncer solennellement à l'usage en premier de l'arme nucléaire. Il est ainsi resté fidèle à ce que le *Guardian* (libéral) appelle le « *radicalisme bien tempéré* ».

La discussion qui a duré plus de cinq heures et a été pour la première fois retransmise en direct par la télévision, a été plus politique que théologique. Les cinq cent-cinquante évêques, prêtres et laïcs réunis près de l'abbaye de Westminster, ont repoussé à une très large majorité le rapport sur « l'Église et la bombe » préparé par un groupe de travail présidé par le révérend John Austin Baker, évêque de Salisbury. Ce texte, auquel même ses adversaires ont reconnu le mérite du « *courage intellectuel* », appelait la Grande-Bretagne à renoncer à l'arme nucléaire pour encourager les autres puissances à désarmer. Il se prononçait contre le maintien des fusées Polaris, leur remplacement par des Trident et contre le déploiement des missiles de croisière. Il recommandait cependant le maintien dans l'OTAN.

Le révérend Leonard, évêque de Londres, a déclaré qu'il était impossible de préserver la justice, la liberté et la paix si « *la renonciation était la seule voie moralement acceptable et si la dissuasion était exclue* ». Mais l'intervention décisive a été celle du Dr Runcie, archevêque de Canterbury : « *Ne nous y trompons pas,* a-t-il dit, *l'annonce par le Royaume-Uni d'un désengagement progressif de toute forme d'armement nucléaire aurait un effet dramatique sur l'alliance atlantique. Dans la mesure où je pense que l'approche unilatérale minerait les négociations sur le désarmement actuellement en cours, sans avoir valeur d'exemple, je ne peux pas accepter l'unilatéralisme comme la meilleure expression d'un devoir primordial des chrétiens : être des pacificateurs.* »

Par deux cent-soixante-quinze voix contre deux cent-vingt-deux, le synode a accepté l'amendement proposé par le Dr Montefiore. La motion finalement adoptée affirme que « *le devoir du gouvernement de sa majesté et de ses alliés est de maintenir les forces nécessaires pour se prémunir contre le chantage atomique et dissuader les agresseurs nucléaires et non-nucléaires* ». Mais elle juge que l'« *usage en premier des armes nucléaires, même à une petite échelle, ne saurait jamais être moralement justifié car il risquerait de conduire à une guerre nucléaire à grande échelle* ». Elle appelle donc le gouvernement à « *prendre des mesures immédiates pour réduire sa dépendance par rapport aux armes nucléaires et diminuer les arsenaux nucléaires à travers le monde* ».

D.V.

ASIE

Chine

AU COURS DE SA PREMIÈRE CONFÉRENCE DE PRESSE

Le ministre des affaires étrangères déclare « apprécier » la position américaine au sujet des ventes d'armes à Taïwan

De notre correspondant

Pékin. — Les amateurs de « petites phrases » seront restés sur leur faim. Pour sa première conférence de presse, jeudi 10 février, depuis sa nomination en décembre dernier, M. Wu Xueqian, nouveau ministre des affaires étrangères, qui renouait avec un exercice délaissé par ses prédécesseurs — il faut remonter à 1965 et au maréchal Chen Yi pour trouver trace d'une apparition devant les journalistes d'un chef de la diplomatie chinoise, — s'est montré d'une prudence de renard.

Sagement appliqué, ne relevant la tête qu'à de rares reprises vers son auditoire, M. Wu semble porter sur ses épaules, qu'il a légèrement voûtées, tout le poids de sa charge. Visiblement, l'homme d'appareil — M. Wu vient de la section internationale du comité central — éprouve encore quelque difficulté à se défaire de ses vieux habits. Son initiative n'en mérite que davantage d'être saluée, tout en souhaitant qu'elle annonce une ouverture plus grande de son ministre à l'égard de la presse étrangère.

L'aspect le plus intéressant des propos de M. Wu réside dans la correction sensible de la présentation excessivement négative que l'agence Xinhua avait donnée, dimanche, des résultats de la visite de M. Shultz. Le ministre a indiqué que les entretiens du sécrétaire d'Etat avec les dirigeants chinois avaient été « *amicaux, mais aussi francs* », qu'ils avaient « *aidé à augmenter la compréhension mutuelle* » et que, par conséquent, ils avaient été « *utiles* ».

Il n'en reste pas moins que la question de Taïwan, M. Wu l'a répété, demeure. A ce sujet, toutefois, le ministre a tenu à souligner l'engagement pris par M. Shultz, au nom du président Reagan, de respecter les principes du communiqué d'août 1982 concernant la diminution des ventes d'armes américaines à Taïwan. « *J'apprécie cette position* », a-t-il déclaré.

Le secrétaire d'Etat est-il allé plus loin, comme certains le pensent, en formulant des promesses plus précises ? A-t-il indiqué à ses interlocuteurs chinois, comme le rapporte une source diplomatique, que ceux-ci pourront constater, dès la fin de cette année, une diminution des livraisons d'armes à Taïwan par les Etats-Unis ? La partie chinoise, toujours selon la même source, aurait pris note de cette résolution américaine et s'en serait finalement accommodée. M. Wu Xueqian a évité, en tout cas, de faire allusion à la crise de confiance que cette affaire a provoquée, ces derniers mois, dans les rapports avec Washington.

L'absence de réaction de Pékin, pour le moment, à l'annonce, mercredi, par le département d'Etat, de la vente au régime de Taïwan de soixante-six vieux F-104, ayant déjà servi une vingtaine d'années en Allemagne fédérale, paraît indiquer aussi que le gouvernement chinois ne souhaite peut-être pas, dans la période présente, multiplier les frictions avec l'administration Reagan. Les dirigeants de Pékin pourraient être arrivés à la conclusion que les deux pays partagent encore suffisamment d'intérêts communs pour que cela justifie qu'ils continuent à se ménager. La brève mention par Xinhua de « *positions proches* » dans le domaine du contrôle des armements — en soi une innovation de la part de Pékin — montre bien, en particulier, où se situent, pour les Chinois, les menaces pesant sur leur sécurité. A cet égard, la réaction de Pékin n'est guère éloignée de celle de Tokyo, où la perspective de voir, éventuellement, des fusées soviétiques SS-20 se déplacer d'Europe vers l'Asie, à la faveur d'un accord russo-américain, a déjà provoqué des réactions.

Il n'est pas question, en tout cas, que la Chine aborde ce type de problème au cours de ses consultations avec l'U.R.S.S., dont la prochaine phase se tiendra, début mars, à Moscou. Interrogé à ce sujet, M. Wu a déclaré que ces deux questions n'avaient « *rien à voir l'une avec l'autre* ». Il s'est dit, cependant, convaincu, que les prochaines conversations se dérouleraient dans le même atmosphère « *calme et raisonnable* » qui, selon lui, a prévalu lors des derniers entretiens, à Pékin, au mois d'octobre. La Chine, a-t-il indiqué, est « *sincèrement désireuse d'améliorer et de normaliser les relations sino-soviétiques* ». Mais, a-t-il ajouté, « *Il ne serait pas réaliste de penser qu'une telle normalisation peut survenir après, seulement, une ou deux séries de discussions* ».

MANUEL LUCBERT.

AMÉRIQUES

El Salvador

Contradictions à Washington sur la possibilité de négocier avec la guérilla

La politique américaine au Salvador reste « inchangée », a indiqué, le jeudi 10 février, le porte-parole de la Maison Blanche. Cette mise au point fait suite à la publication par le *Washington Post* d'un document de travail de M. Thomas Enders, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, préconisant une nouvelle approche à l'égard de la guérilla.

Selon ce document, M. Enders recommande l'ouverture de négociations entre le gouvernement du Salvador et les insurgés, par le biais d'un pays tiers qui pourrait être l'Espagne, le Venezuela ou le Mexique. Les Etats-Unis maintiendraient en même temps leur assistance aux autorités salvadoriennes.

Le porte-parole de la Maison Blanche a déclaré qu'il ignorait l'existence d'un tel document. Il a ajouté que le gouvernement américain était toujours opposé à ce que celui du Salvador négocie sous la menace des armes « *le partage d'un pouvoir gagné lors d'élections* ».

La même position a été réaffirmée par l'ambassadeur des Etats-Unis à San-Salvador, M. Dean Hinton, à la suite d'un entretien avec le général Garcia, ministre salvadorien de la défense, et Mme Kirkpatrick, ambassadeur de Washington à l'ONU. Il n'est pas question de négocier, a-t-il expliqué en substance, tant que la guérilla n'aura pas déposé les armes. Washington continuera d'apporter un « *soutien total* » au gouvernement salvadorien contre les « *subversifs armés* ». — (*A.F.P.*)

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

- FIN DE LA GRÈVE DES CAMIONNEURS. — Le Syndicat des camionneurs indépendants a décidé, jeudi 10 février, d'interrompre son mouvement de grève

Laos

- UNE DÉLÉGATION AMÉRICAINE enquêtant sur le sort des soldats américains disparus en Indochine se rendra prochainement au Laos, a annoncé le ministère laotien des affaires étrangères dans un communiqué diffusé le jeudi 10 février par l'agence officielle d'information K.P.L. — (*A.F.P.*)

U.R.S.S.

- RÉUNION DU COMECON A MOSCOU. — Les secrétaires des comités centraux des partis communistes et ouvriers des Etats membres du Comecon et les représentants permanents de cet organisme se sont réunis à Moscou les 8 et 9 février. Ils ont discuté du « *perfectionnement et de l'approfondissement de la coopération économique, scientifique et technique* » des Etats membres, indique Tass.

Zimbabwe

REFUS D'UN ECHANGE DE PRISONNIERS AVEC PRETORIA. — Harare a rejeté une offre sud-africaine d'échanger un espion soviétique, dont l'identité n'a pas été révélée, ainsi que cent quinze prisonniers angolais contre deux Zimbabwéens blancs accusés, en janvier 1982, de détention d'armes et d'espionnage au profit de Pretoria. En annonçant cette décision, jeudi 10 février devant le Parlement, M. Munangagwa, ministre d'Etat zimbabwéen chargé de la sécurité, a précisé que l'offre sud-africaine avait été faite peu de temps après l'arrestation des deux officiers Blancs, MM. Hartlebury et Evans. — (*A.F.P.*)

Le Monde

politique

A CHARTRES

Coups bas pour une fermette

M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, a assigné en citation directe pour diffamation deux journaux, *Minute* et *le Quotidien de Paris*, après la parution, ces dernières semaines, de plusieurs articles l'accusant de « concussion » dans des affaires immobilières à Chartres (Eure-et-Loir), ville dont il est le maire (*le Monde* du 11 février). Les plaintes de M. Lemoine seront examinées le 1er mars par la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris.

***Minute*, en fait, accuse le secrétaire d'Etat à la défense d'avoir favorisé l'entreprise Bouygues pour l'obtention du marché d'Etat du futur hôpital de Chartres en échange de travaux gracieux effectués par cette entreprise dans une ferme que possédait M. Lemoine dans l'Orne. Après avoir dédaigné de répliquer à *Minute*, le maire de Chartres a décidé de saisir la justice d'une affaire qui fait grand bruit dans la Beauce.**

De notre envoyé spécial

Chartres. – Les coups sont portés sous la ceinture, par un boxeur qui ignore la règle élémentaire du noble art. Rude agression, sordide combat de rue, mené à la manière des voyous. Depuis trois semaines, *Minute* accuse M. Georges Lemoine de « *concussion* ». Et, s'il restait quand même quelques incrédules, si la matière du « *flagrant délit* » venait à manquer, l'hebdomadaire, sous la plume de son directeur, M. Jean-Claude Goudeau, affirme à ses lecteurs que « *cette accusation crève les yeux, même s'il se révélait impossible de la prouver* ».

Une telle charge, on s'en doute, a brutalement sorti Chartres de sa douce torpeur électorale. Dès le matin du 22 janvier, date du premier article visant le secrétaire d'Etat à la défense, des affichettes ont fleuri dans les kiosques. « *Le maire de Chartres touche des pots-de-vin.* » Comme le scandale fait toujours recette, en Beauce comme ailleurs, il s'est vendu en ville un millier d'exemplaires en quelques jours au lieu de deux cent cinquante, en moyenne, les bonnes semaines. Et, depuis cette brutale attaque, relancée à chaque nouvelle parution, relayée par *le Quotidien de Paris*, Chartres attend un événement fort qui réponde au choc causé : une inculpation. Ou l'éclat d'une innocence.

Quelque chose qui tienne de la sanction pour malhonnêteté ou au contraire de la défense d'un ministre vertueux, mais qui vide cette affaire de sa gravité apparente. *Minute* n'affirme-t-il pas aux Chartrains que « *M. Lemoine s'est fait acheter* » ? Qu'il s'est « *vendu à une entreprise étrangère à sa ville* » ? M. Goudeau martèle Chartres, à la limite du K.-O. debout, à coups de certitudes trempées : « *Lemoine vient de démontrer qu'il était vénal, et par conséquent, vulnérable.* » Chaque semaine, revient désormais l'agressive rengaine, sur le ton de la haine et avec la force de la chose écrite au vitriol. Dans le numéro du 28 janvier au 4 février, par exemple, et toujours sous la plume du directeur de l'hebdomadaire : « *Un ministre de Mitterrand, Georges Lemoine, maire de Chartres, s'est rendu manifestement coupable de concussion et nous présentons le dossier. Accablant.* »

L'ennui, c'est que *Minute* semble avoir accusé sans la moindre preuve tangible. L'hebdomadaire, pour mettre à terre le secrétaire d'Etat à la défense, ne s'est pas donné la peine d'une enquête, même rapide, même incomplète. Et il se retrouve aujourd'hui dans la position du menteur malveillant, nourri seulement de ragots de campagne électorale, faute d'avoir ébauché quelques documents faciles à se procurer.

« Le moins disant »

Reprenons l'implacable réquisitoire. Le maire de Chartres aurait favorisé l'entreprise de bâtiment Francis Bouygues dans l'adjudication du marché de l'hôpital, en échange de travaux effectués gracieusement dans une ferme que M. Lemoine « *possède* » à Ceton, dans l'Orne. C'est oublier que la *construction* de cet hôpital entre dans le cadre strict d'un marché d'Etat, placé en l'occurence sous le double contrôle de la commission nationale des marchés de bâtiments et de la direction des hôpitaux, au ministère de la santé.

L'entreprise Bouygues, à travers sa filiale Dalla-Vera, paraît avoir obtenu ce marché parce qu'elle offrait pour ses services « *le prix le moins disant* », c'est-à-dire le moins élevé, après une consultation par appel d'offres dont, naturellement, en sa qualité de maire, M. Lemoine s'est trouvé exclu.

Minute croit savoir que le secrétaire d'Etat a délibérément dédaigné les candidatures des entreprises d'Eure-et-Loir. Or, pour ce marché de l'hôpital, ouvert en 1976, les entrepreneurs locaux, incapables de concourir seuls, ou même par le biais d'un simple groupement, s'étaient associés à une autre entreprise de taille nationale, la S.G.C., qui n'est arrivée qu'en deuxième position à l'issue de la compétition, devancée par Bouygues-Dalla-Vera, moins chère de près de 6 millions de francs (92 870 000 F contre 98 582 000 F). Et c'est conformément au code des marchés que la commission centrale a octroyé au vainqueur, par avis favorable notifié le 17 septembre 1982, le contrat de construction du groupe 1 (gros œuvre et maçonnerie).

Apparemment, dès ce premier volet de l'accusation, *Minute* s'empêtre dans les contradictions. M. Lemoine aurait favorisé Bouygues, mais il passe, de l'avis même de l'hebdomadaire et selon de nombreux entrepreneurs chartrains, pour un adversaire de cette société du bâtiment aux méthodes jugées parfois cavalières. Il aurait d'ailleurs – et *Minute* en convient – exclu ce groupe d'un marché, cette fois municipal, pour un parking. Dans un autre article, pourtant, l'hebdomadaire accuse le maire de Chartres d'être intervenu, en qualité de secrétaire d'Etat, en faveur de cette entreprise pour le marché des magasins de santé de la base aérienne 122. Manque de chance : ce marché a été alloué à Dalla-Vera, le 19 décembre 1980, alors que M. Lemoine n'était qu'un simple député de l'opposition, en principe sans influence au ministère de la défense.

Une ferme revendue

Minute, en réalité, s'insiste pas sur les informations concernant la construction de l'hôpital. Ses lecteurs n'ont pas eu connaissance des preuves d'une intervention, mais d'un raisonnement simple : Dalla-Vera gagne un marché d'Etat à l'époque où cette même société effectue des travaux dans une propriété privée de M. Lemoine. Curieuse coïncidence, conclut l'hebdomadaire.

Passons vite sur les erreurs les plus grossières. Celle de M. Goudeau, qui croit savoir que l'entreprise « *construit dans les environs de Chartres une superbe maison pour M. Lemoine* », alors que cette fermette de l'Orne, à moitié en ruine, n'était plus occupée depuis 1945. Oublions cette autre méprise qui veut faire croire obstinément que l'auteur des devis de rénovation de la ferme, M. Marc Philippon, un ami architecte de M. Lemoine, établi à Alençon (Orne), est aussi l'architecte de la mairie de Chartres. L'information est fausse, affirment les Chartrains. « *Le ministre utilise pour des travaux personnels les services de l'architecte de sa mairie* », écrit pourtant *Minute*.

Le 22 janvier, lors de sa première attaque, l'hebdomadaire ignorait en fait que M. Lemoine n'était plus le propriétaire de cette fermette, achetée le 19 novembre 1981 pour la somme de 150 000 F et revendue, cet automne, à deux particuliers pour la même somme. « *Je m'en étais porté acquéreur dans l'espoir de m'y retirer un jour*, nous explique le secrétaire d'Etat à la défense, *dans une région où je passe mes vacances depuis huit ans.* »

Mis en contact à Chartres par des responsables de la société STIM, autre filiale de Bouygues, M. Lemoine charge, durant l'hiver 1981-1982, son architecte de demander à l'entreprise Dalla-Vera un devis de rénovation. Celui-ci est proposé à 1 million de francs, puis, après réforme du plan des travaux, à 900 000 F.

M. Lemoine explique que cette dépense lui sembla, durant l'été dernier, trop importante, la ferme ayant entre-temps perdu une autre partie de son toit. Il avait alors décidé, dit-il, de se défaire de cette propriété. Il trouve très vite des acquéreurs, MM. Gabriel Herbin, paysagiste à Toussus-le-Noble (Yvelines), et Patrick Girard, comptable, domicilié dans le Val-de-Marne, désireux tous deux de s'associer pour créer une pépinière. L'engagement de vente est signé le 10 septembre 1982, devant Me Roquain, notaire à Thin-sur-Huisne (Orne). En attendant d'interroger la Safer de Basse-Normandie, qui garde un droit de préemption sur les bâtiments d'origine agricole, les deux acquéreurs obtiennent, par une lettre de M. Lemoine, le droit de faire débuter les travaux sans attendre l'hiver et l'acte définitif de vente, qui sera signé le 15 janvier 1983.

Comme l'architecte du secrétaire d'Etat, ils s'adressent à Dalla-Vera, qui leur propose un devis nettement moins élevé (550 000 F), il est vrai pour des travaux plus sommaires.

C'est donc bien un chantier Bouygues que les reporters de *Minute* iront photographier dans une ferme de l'Orne, mais commandé, depuis octobre, par d'autres que M. Lemoine.

L'hebdomadaire s'étonne aussi que, entre l'engagement et l'acte de vente, les deux acquéreurs aient constitué une société civile immobilière (S.C.I.), Le coteau. Il soupçonne cette S.C.I. de cacher en fait M. Lemoine ou certains de ses amis. « *Je ne sais pas qui est M. Lemoine*, nous a affirmé jeudi M. Gabriel Herbin, *et nous n'avons bénéficié d'aucune ristourne de la part de l'entreprise. Je connais bien les prix du marché du bâtiment, et je puis dire que le devis proposé auparavant au secrétaire d'Etat à la défense correspondait à un prix tout à fait normal.* » M. Herbin ajoute que M. Girard et lui-même sont les seuls membres de cette S.C.I., dûment enregistrée, contrairement à ce qu'affirme *Minute*, à Versailles, le 17 décembre dernier.

Que reste-t-il, dès lors, des accusations portées contre Georges Lemoine ? Dans les faits, apparemment rien, en tout cas tant que des charges plus sérieuses ne seront pas avancées. Sans les soupçons de l'hebdomadaire parisien, cette « concussion » n'aurait jamais dépassé le niveau de la rumeur chartraine. Certains entrepreneurs locaux espéraient se voir confier des marchés de sous-traitance de la part de Bouygues, pour la construction de l'hôpital. M. Lemoine avait promis son aide. Les professionnels de l'Eure-et-Loir n'ont, bélas ! obtenu que 40 % des sous-traitances secondaires (menuiserie, peinture, etc.). Sans doute une amertume est-elle à l'origine des « ragots » dont *Minute* fait aujourd'hui son combat.

PHILIPPE BOGGIO.

M. Paul Quilès présente les 517 candidats des listes Majorité pour Paris

M. Paul Quilès, député socialiste du treizième arrondissement, a présenté à la presse, jeudi 10 février, les 517 candidats qui figurent sur les listes Majorité pour Paris, titre adopté par l'union de la gauche pour les élections municipales dans la capitale. Six formations politiques ont signé cet accord électoral : le P.S., le P.C., le M.R.G., le P.S.U., le Mouvement gaulliste populaire et l'Alliance écologiste. En revanche, aucun accord n'a pu être trouvé avec le Mouvement des démocrates de M. Michel Jobert.

Un appel aux Parisiens a été également approuvé, dans lequel on lit notamment : « Les forces de droite, et, au premier rang, M. Jacques Chirac, ont choisi de mener une violente campagne contre ce qui a été fait par le gouvernement depuis vingt mois. Aujourd'hui, ils veulent prendre leur revanche. L'union de la gauche ne le permettra pas. La gauche est porteuse d'une vie municipale nouvelle plus humaine et plus démocratique. »

M. Paul Quilès a ensuite exposé les thèmes de sa campagne en disant au préalable : « Nous n'avons pas de leçon de compétence à recevoir de M. Chirac. L'incompétence de M. Chirac s'est affirmée. » *Il a ajouté :* « Nous insisterons sur le logement et les équipements collectifs, sur le nouveau statut de Paris, dont nous sommes fiers et qui apporte plus de démocratie, sur les relations plus confiantes qui doivent s'établir entre la Ville et l'Etat, alors que l'attitude de M. Chirac envers le gouvernement n'est pas correcte. Enfin, nous agirons pour qu'il y ait moins de ségrégation dans Paris. » *Le candidat a conclu :* « Les Parisiens savent que nous avons une volonté politique et de l'imagination. Nous sommes optimistes, car rien n'est joué. »

M. Quilès, sans vouloir se livrer à « des comptes d'apothicaire », *a précisé que les listes Majorité pour Paris comptaient 60 % de socialistes, 26,4 % de communistes, 3,3 % de P.S.U., 2,8 % de M.R.G., 2,8 % d'Alliance écologiste, 1 % de M.G.P. et 3,7 % de divers. Celles comprennent au total 38 % de femmes, dont cinq sont tête de liste. Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U. est figure en septième position sur la liste du dix-neuvième arrondissement. La moyenne d'âge des candidats est de quarante et un ans.*

M. Quilès n'a pas parlé de l'attitude de sa liste à l'égard de M. Henri Fiszbin, candidat de Rencontres communistes *dans le dix-neuvième arrondissement. Celui-ci devrait confirmer vendredi 11 février son intention de former sa propre liste et d'offrir à celle de l'union de la gauche sa participation au second tour (s'il obtient plus de 5 % au premier). De même, aucune précision officielle n'a été apportée sur la façon dont les radicaux de gauche se sont finalement déterminés. La fédération de Paris avait, en effet, émis mercredi 9 février un vote sans décision (92 voix contre 92), certains membres du M.R.G. jugeant la part qui leur était offerte par les socialistes trop réduite. Il est vrai que, à l'origine des négociations, M. Schwartzenberg, président du M.R.G., avait demandé que son parti ait la tête de liste d'un des arrondissements « gagnables » par la gauche, puis, à défaut, de figurer lui-même en deuxième position derrière M. Quilès. Au total le M.R.G. a aujourd'hui 14 candidats sur 517 sièges à pourvoir. 514 candidats ont été désignés jeudi : 314 P.S., 136 P.C., 16 P.S.U., 14 M.R.G., 4 M.G.P., 9 écologistes et 21 personnalités du mouvement associatif.*

Toutes les têtes de liste dans les arrondissements sont socialistes à deux exceptions près : Mme Goenvic dans le deuxième et M. Paul Laurent dans le dix-neuvième arrondissement, tous deux communistes.

M. Quilès, qui publie la liste complète (à trois moins près) de tous les candidats au Conseil de Paris et aux conseils d'arrondissements, présente les noms des personnalités retenues sans les faire suivre de leur appartenance politique, ni de leur fonction élective. Il estime inutile de donner ces précisions, afin de mieux marquer le caractère d'union de ses listes. On peut cependant se demander si, dans leur campagne, les candidats mettront, comme on dit, « leur drapeau dans leur poche » *et si, une fois élus, ils renonceront à leur appartenance politique originelle.*

Nous publions ci-dessous – comme nous l'avons fait pour les listes Union pour Paris (le Monde du 10 février) – les noms des seuls 163 candidats au Conseil de Paris (et non aux conseils d'arrondissements) suivis de la répartition par tendances pour l'ensemble de chaque liste, telle qu'elle a été établie pour les services de M. Quilès. Nous ajoutons les mentions d'appartenance politique des conseillers sortants et des parlementaires.

ANDRÉ PASSERON.

1er arrondissement : M. Jean Leclerc, P.S. ; Mme Françoise Fito ; M. René Boyer.

(13 sièges : 9 P.S., 3 P.C.F., 1 P.S.U.)

2e arrondissement : Mme Simone Goenvic, P.C. ; MM. Pierre Schapira, P.S. ; Daniel Bernay.

(13 sièges : 7 P.S., 3 P.C.F., 1 P.S.U., 2 mouvement associatif.)

3e arrondissement : MM. Jack Lang, P.S., c. s., min. culture ; Pierre Le Morvan, P.S., c. s. ; Pierre Aidenbaum.

(13 sièges : 8 P.S., 4 P.C.F., 1 M.R.G.)

4e arrondissement : MM. Maurice Benassayag, P.S. ; Albert Sermisi ; Mme Micheline Leroy.

(13 sièges : 8 P.S., 3 P.C.F., 1 mouvement associatif, 1 M.R.G.)

5e arrondissement : Mme Elisabeth Gateau, P.S. ; M. François de Lavergne ; Mme Patricia Marc ; Anna Fontes.

(13 sièges : 9 P.S., 3 P.C.F., 1 P.S.U.)

6e arrondissement : MM. Gilles Lacan, P.S. ; Guillaume de Chanlaire ; Mme Colette Sainville.

(13 sièges : 9 P.S., 2 P.C.F., 1 M.R.G., 1 écologiste.)

7e arrondissement : M. Patrice Bachy, P.S. ; Mme Catherine Johnstone ; M. Jean Gaudefroy ; Mme Janine Tillard ; M. Louis Jouve.

(15 sièges : 10 P.S., 3 P.C., 1 P.S.U., 1 All. écol.)

8e arrondissement : Mme Eve Baume, P.S. ; MM. Marcel Morinière ; Frédéric Saint-Geours.

(13 sièges : 10 P.S., 2 P.C.F., 1 M.R.G.)

9e arrondissement : M. Jacques Bravo, P.S. ; Mme Brigitte Dalesky, MM. Jean Vuillermoz, Maurice Klein.

(14 sièges : 8 P.S., 3 P.C.F., 1 personnalité, 1 P.S.U., 1 Alliance écologique.)

10e arrondissement : MM. Gérard Lutier, P.S., Alain Lhostis, Michel Ottaway ; Mme Geneviève Comes, M. Francis Escaut, Mme Jacqueline Guichard.

(18 sièges : 11 P.S., 5 P.C., 1 P.S.U., 1 Mouv. associatif.)

11e arrondissement : M. Georges Sarre, P.S., dép., c.s. ; Mme Christiane Schwarzbard, P.C., c.s. ; M. Jean-Yves Autexier ; Mme Ghislaine Toutain, P.S., dép., Liliane Brozille, P.S. ; MM. Roger Fichtenberg, Jean Becam, Etienne Hustache, Olivier Marec, André Hamart, Dominique Barthélemy.

(33 sièges : 19 P.S., 10 P.C., 1 M.R.G., 3 mouv. associatif.)

12e arrondissement : MM. Philippe Farine, P.S. ; Roland Wlos ; Marcel Richard ; Mme Eliane Dreuil ; MM. Jean-Claude Pathé ; Gérard Chaldoreilles ; Mme Irène Henry ; MM. François Pellegri ; Louis Zerdoun, Joseph Ben-Kemoun.

(30 sièges : 20 P.S., 8 P.C., 1 P.S.U., 1 mouv. associatif.)

13e arrondissement : M. Paul Quilès, P.S., dép., c.s. ; Mme Gisèle Moreau, P.C., anc. dép. ; M. Daniel Benassaya, P.S., c.s. ; Mme Gisèle Stievenard ; MM. Daniel Vaxbeillon ; Jean-Marie Le Guen ; Yves Aguiton ; Mme Jacqueline Boulet ; M. Jean-Pierre Welterlin, P.S., c.s. ; Mme Janine Couturon ; MM. Alexis Macaraocho ; Sergo Blisko ; Mme Danièle Rovire.

(39 sièges : 21 P.S., 13 P.C., 1 M.R.G., 1 P.S.U., 1 M.G.P., 1 mouv. associatif, 1 écol.)

14e arrondissement : Mme Edwige Avice, P.S., min. jeunesse et sports ; M. Pierre Castagnou, P.S. ; Mme Rolande Perlican, P.C., sén. ; MM. Roger Rouquette, P.S., dép. ; Christian Duroc, M.R.G. ; Maurice Lassalle ; Richard Yung ; Mme Micheline Boichut ; M. Jean-Pierre Lalbat ; Mme Anna Golberg.

(30 sièges : 19 P.S., 8 P.C., 1 M.R.G., 2 mouv. associatif.)

15e arrondissement : MM. Alain Hubert, P.S. ; Roger Gauvrit ; Yves Lebas ; Mme Carmen Carmona ; MM. Bernard Charbonnel ; Léo Richard ; Claude Philippe ; Henri Derrien ; Mme Marie-Françoise Pirot ; M. Bernard Pretet ; Mme Evelyne Borgarello ; MM. Alain Sausse ; Luc Varenne ; Mme Hélène Sauvegrain ; Véronique Sandoval ; Davisse ; M. Patrick Thomas.

(51 sièges : 31 P.S., 10 P.C., 2 P.S.U., 2 M.R.G., 1 M.G.P., 1 Alliance écol., 4 mouv. associatif.)

16e arrondissement : Mme Monique Hérold, P.S. ; MM. Jean-Pierre Thomas ; Pierre Bernheim ; Henri Le Meo ; Pierre Bezbak ; Mme Odette Gayou ; M. Guillaume Devin ; Mme Elisabeth Cazaux ; MM. Jean-Louis Husson ; Claude Cros ; Mme Marie-Aimée Bureau ; M. Jacques Godeau ; Mme Francine Bachelier.

(39 sièges : 29 P.S., 6 P.C., 1 M.R.G., 1 M.G.P., 1 Alliance écol.)

17e arrondissement : MM. Jean-Luc Gouneau, P.S. ; Christian Norge ; Claude Pigement ; Jean-Louis Faure ; Mme Simone Bonnafous ; M. Clément-Noël Douady ; Mmes Danielle Finidori ; Jacqueline Lapoumeroulie ; M. Joseph Papiernik ; Mmes Anne Boutonte ; Colette Léger ; Jocelyne Brielle ; M. Claude Grimault.

(39 sièges : 24 P.S., 10 P.C., 1 P.S.U., 1 M.G.P., 2 M.R.G., 1 Alliance écol.)

18e arrondissement : MM. Lionel Jospin, P.S., dép., c. s. ; Claude Estier, P.S., dép., c. s. ; Louis Baillot, P.C., anc. dép., c. s. ; Bertrand Delanoë, P.S., dép., c. s. ; Daniel Vaillant, P.S., c. s. ; Mme Monique Brown, P.C., c. s. ; M. Alain Davezac ; Mme Yvette Davant ; M. Jean Wlon ; Mme Céline Szwebel-Chickli ; MM. Jean-Louis Delecourt, M.G.P. ; Michel Leray ; André Cappoco ; Mme Andrée Lefrère, P.C., c. s.

(42 sièges : 23 P.S., 13 P.C., 1 M.R.G., 1 P.S.U., 1 M.G.T., 3 mouv. associatif.)

19e arrondissement : MM. Paul Laurent, P.C., anc. dép. ; Manoel Escutia, P.S., dép. ; Roger Madec ; Jean Diard ; Alain Billon, P.C., dép. ; Yves Forestier ; Mme Huguette Bonehardeau, P.S.U. ; M. Michel Camous ; Mme Nicole Bricq, P.S. ; MM. Philippe Curaudeau ; Jacques Fersteobert ; Mme Martine Durlach.

(36 sièges : 18 P.S., 14 P.C., 2 P.S.U., 1 M.R.G., 1 Alliance écologique.)

20e arrondissement : MM. Michel Charzat, P.S., dép., anc. c ; Henri Malberg, P.C. ; Jean Brocas, P.S. ; Mme Noëlle Mariller, P.S., c. s. ; MM. Henri Meillat, P.C., c. s. ; André Llanes, P.S., c. s. ; Claude Beuzelin, P.S., c. s. ; Mmes Lydia Monbet ; Thérèse Auriel ; MM. Jean-Claude Charter ; Jean-Paul Planchou, P.S., dép. ; Alain Vermersh ; Félix Lacambre.

(39 sièges : 21 P.S., 13 P.C., 2 P.S.U., 2 mouvement associatif, 1 Alliance écologique.)

La nomination du secrétaire général de l'Assemblée nationale à la Cour des comptes

Le bureau de l'Assemblée nationale, réuni jeudi 10 février, a considéré « qu'il n'y avait pas lieu à délibérer sur les affaires inscrites à son ordre du jour », c'est-à-dire la « mise à la retraite, sur sa demande », du secrétaire général de l'Assemblée nationale et de la présidence de l'Assemblée, M. Paul Borgniet. Le bureau a pris cette décision – à l'unanimité – après que M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée, lui eut fait part de « diverses correspondances ». M. Mermaz a aussi apporté au bureau des « éléments d'information ».

Il n'y a jamais eu d'« affaire Borgniet »...

C'est la seule conclusion logique : l'« affaire Borgniet » relève d'un quiproquo. M. Mermaz a cru que le secrétaire général de l'Assemblée nationale souhaitait quitter ses fonctions, alors que – qui l'eût cru, – l'intéressé n'en avait pas du tout l'intention ! Les deux hommes se sont vus – souvent, – ils se sont écrit – régulièrement, – mais ils ne se sont pas compris. Question de vocabulaire, probablement. Et de contresens. En réalité, ce n'est pas si simple : M. Mermaz a le sentiment que au gré de ses relations épistolaires avec M. Borgniet, celui-ci a changé d'avis. M. Borgniet ne partage pas ce sentiment...

Sans remonter trop loin dans le passé (voir *le Monde* des 3 juillet 1982 et 28 janvier 1983), il faut, pour tenter de comprendre, se souvenir de quelques dates. M. Mermaz, jeudi 10 février, a donné sa version des faits : Lors de « *conversations* », la mise à la retraite de M. Borgniet est évoquée (M. Mermaz s'est refusé à dire si c'est lui ou le secrétaire général qui, le premier, a pris l'initiative de parler de ce sujet de « conversation »). Le 30 juillet dernier, M. Borgniet écrit au président de l'Assemblée pour préciser « *les conditions dans lesquelles pourrait s'effectuer* [sa] *mise à la retraite anticipée* ». Il lui confirme qu'il préférerait être nommé au Conseil d'Etat qu'à la Cour des comptes. Le 26 janvier, le conseil des ministres nomme M. Borgniet conseiller-maître à la Cour des comptes. Cette nomination, a expliqué, jeudi, M. Mermaz, ne devenait effective qu'après un décret signé du président de la République. Ce décret ne pouvait être signé que si M. Borgniet n'était plus secrétaire général. D'où la réunion du bureau du 10 février.

Le conseil des ministres, a assuré M. Mermaz, n'aurait pas procédé à cette nomination si M. Borgniet n'était pas d'accord. Divers articles paraissent dans la presse. Tous laissent – plus ou moins – entendre que le président de l'Assemblée nationale veut se séparer du secrétaire général. Celui-ci écrit alors une lettre au *Monde* (publiée dans nos éditions du 3 février), pour réaffirmer qu'il n'est pas démissionnaire. M. Mermaz estime que, prenant une telle initiative, M. Borgniet est sorti du « *devoir de réserve* ». Le 7 février, celui-ci écrit à nouveau à M. Mermaz. En substance : « *Je n'ai pas personnellement demandé de mise à la retraite, mais je m'en remets à la décision du bureau.* »

Le 10 février, nouvelle lettre : M. Borgniet rappelle toute cette correspondance et insiste sur le fait qu'il a précisé les conditions de son départ (lettre du 30 janvier) qu'à la suite du « *désir* » formulé par M. Mermaz. Bref, qu'il y a été « *contraint* ».

M. Borgniet n'étant « *plus* » démissionnaire, a indiqué M. Mermaz, la réunion du bureau du jeudi 10 février n'avait plus d'objet. Le bureau, a-t-il ajouté, « *ne mettra pas M. Borgniet à la retraite ; il n'y a aucune raison de l'évincer* ». Le départ du secrétaire général ne peut se faire que par « *tacite consentement* ». Il n'y a, évidemment, « *aucune contrainte morale* » exercée contre M. Borgniet qui, aujourd'hui, est « *placé devant ses responsabilités* ». M. Mermaz pense que le secrétaire général est aujourd'hui « *dans le sentiment de se retirer* ». S'il le fait, le bureau envisage de le nommer secrétaire général « *honoraire* » de l'Assemblée nationale...

M. Séguin (R.P.R., Vosges), qui, dans divers articles de presse (*le Monde* du 9 février), a stigmatisé la procédure dont, selon lui, était victime M. Borgniet (et qui, à ce titre, a été taxé d'« *étourderie* » et d'« *imprudence* » par M. Mermaz), « *se félicite de cet épilogue* », et de la confirmation de son interprétation juridique du règlement de l'Assemblée nationale, à savoir que le secrétaire général, « *jusqu'à sa retraite, est inamovible* » (sauf mesure disciplinaire). C'était aussi le principe de la séparation des pouvoirs qui était en cause : on a pas avoir le sentiment qu'il y avait connivence entre l'exécutif (le conseil des ministres) et le législatif (le président de l'Assemblée nationale) pour évincer un haut fonctionnaire. Fort heureusement, M. Mermaz a rectifié à temps cette « erreur d'interprétation » !

C'est donc tout à fait clair : il n'y a jamais eu d'« affaire Borgniet »...

LAURENT ZECCHINI.

هكذا من الأصل

Les conditions d'un débat de fond au prochain congrès du P.S. sont créées

La contre-attaque des « mitterrandistes » du parti socialiste en direction de la « deuxième gauche », celle de Michel Rocard, Edmond Maire et leurs amis, s'organise. Elle ne devrait prendre toute son ampleur qu'au lendemain des élections municipales, dans la perspective de la préparation du congrès du P.S., à l'automne. L'article publié par *l'Unité*, hebdomadaire du P.S., contre la « gauche maso » c'est-à-dire la gauche « masochiste », caractérisée par « *une forte proportion à l'autoflagellation, la fascination du vide, les conduites d'échec* », laisse prévoir que cette contre-attaque sera d'une extrême violence.

Les « mitterrandistes », M. Lionel Jospin en tête, paraissaient chercher, depuis plusieurs semaines, un terrain propice à l'élimination des « rocardiens » de la direction du parti, lors du prochain congrès. Il s'agit de les entraîner dans un débat qui permette un affrontement clair, le poids des contraintes extérieures sur un gouvernement de gauche, par exemple.

Les proches de M. Mitterrand considèrent aujourd'hui que leur recherche est désormais inutile, dans la mesure où MM. Michel Rocard et Jean-Pierre Cot (ce dernier dans *le Monde* du 8 février) ont avancé eux-mêmes d'excellents arguments de conflit. Le premier l'a fait en appelant au dépérissement des « *grands appareils verticaux* » qui, selon lui, ne sont plus adaptés aux problèmes du monde moderne. Le second aussi, en reprochant à la direction du P.S. d'esquiver ou de mutiler le débat et en suggérant d'ouvrir une discussion plus large sur le protectionnisme et la protection sociale notamment.

Dans le même temps, *l'Unité* consacre à M. Pierre Mauroy, à l'occasion de la sortie de son cinq centième numéro, une place qu'il ne lui avait jamais, jusqu'alors, accordée : six pages d'interview émaillées de seize photographies ; portrait en couleur sur la couverture. *L'Unité* publie aussi, sur six pages, un tableau des « *cent dix propositions* » présentées par M. Mitterrand pendant la campagne présidentielle, et des réalisations du gouvernement de M. Mauroy. Il en ressort que soixante et onze de ces « *propositions* » ont *été réalisées ou engagées*.

Cette manière d'opposer la « *gauche maso* » à l'action concrète jugée positive du gouvernement de la gauche toute entière ne doit pas éclipser une convergence d'analyse entre M. Jean-Pierre Cot et le premier ministre. L'un et l'autre considèrent que le parti socialiste doit « *ouvrir des perspectives, orienter la société de demain* », comme dit M. Cot, « *mettre en œuvre une prospective pour aller au-delà du septennat* », comme dit M. Mauroy. Le débat est effectivement là : quelles perspectives, quelle prospective ?

JEAN-YVES LHOMEAU.

LA COMPÉTENCE ÉCONOMIQUE DE LA GAUCHE

M. Mauroy : la droite fait jouer un réflexe élitiste

Dans une interview accordée à *l'Unité*, hebdomadaire du parti socialiste, daté du 11 février, M. Pierre Mauroy parle une nouvelle fois, du débat sur la rigueur. Le premier ministre rappelle ce qu'il avait précisé, lors du blocage des prix et des salaires : « *Nous nous engagions dans un effort de dix-huit mois, c'est-à-dire jusqu'à la fin de 1983. La politique annoncée a été développée et précisée le 4 novembre au moment de la sortie du blocage. C'est cette politique qui est appliquée et continuera de l'être, et pas une autre (...). Cette politique exige un équilibre soigneux. Trop de rigueur provoquerait une nouvelle flambée du chômage et pas assez entraînerait une remontée de notre rythme d'inflation.* » M. Mauroy ajoute que « *changer la vie* », selon le slogan adopté par le parti socialiste avant sa victoire électorale, « *cela suppose, par exemple aujourd'hui, de maintenir le pouvoir d'achat* ».

Interrogé sur le rôle du parti socialiste, le premier ministre déclare : « *Maintenant que la plupart des engagements pris par M. François Mitterrand sont entrés dans les faits, je souhaite que le parti socialiste puisse réfléchir sur la suite.* » Il estime que le P.S. devrait notamment pouvoir s'exprimer sur le neuvième Plan et qu'il est même nécessaire qu' « *il mette en œuvre une prospective pour aller au-delà du septennat* ». « *Il a la responsabilité de préparer les nouvelles étapes* », dit-il.

A propos de l'endettement de la France, M. Mauroy note que, compte tenu des créances que la France détient sur les pays étrangers, cet endettement est inférieur à un mois d'exportation. Il souligne que le recours à l'endettement extérieur pour financer le déficit de la balance des paiements a été, en France, « *constamment utilisé depuis 1974* ». Il affirme que « *la qualité de la signature française sur les marchés internationaux demeure excellente* ». Mais il remarque : « *Il nous faut toutefois conserver une certaine mesure dans l'appel aux marchés étrangers pour éviter toute dégradation de notre signature. C'est la raison pour laquelle le gouvernement accorde aujourd'hui la priorité au retour à l'équilibre de nos paiements extérieurs.* »

Interrogé sur les élections municipales, le premier ministre déclare : « *On ne va quand même pas remettre en cause, à chaque fois, la politique du gouvernement. Si on agissait ainsi, on retomberait dans une instabilité encore plus grande que celle de la IVe République et on ne respecterait pas les institutions. Je m'étonne d'ailleurs que ceux qui, pendant vingt-trois ans, se sont présentés en gardiens vigilants des institutions de la Ve République, soient prêts aujourd'hui à les adapter à leur impatience, à leur soif de pouvoir !* »

A propos des campagnes engagées par l'opposition sur le thème de l' « *incohérence* » et de l' « *incompétence* » du gouvernement, M. Mauroy ajoute : « *Si la droite met aussi systématiquement en cause la compétence des cadres gouvernementaux, c'est parce qu'elle redoute que la gauche obtienne, au niveau de l'Etat, la réputation de bon gestionnaire qu'elle a su imposer au niveau des villes, des départements et des régions. Et pour atteindre cet objectif, la droite cherche à faire jouer le réflexe élitiste si profondément ancré dans le corps social français (...).*

» *De telles démarches, sous une allure innocente, illustrent, même inconsciemment, l'idée suivante : les gens du château qui gouvernaient hier n'avaient pas besoin de faire leurs preuves. Leur présence au pouvoir était présentée comme naturelle. Nous autres, hommes de gauche, parce que nous sommes d'origine populaire, il nous est demandé chaque jour de nous justifier. Comme si le suffrage universel ne s'était pas prononcé. Comme si la gauche n'avait pas le droit de gouverner !* »

« L'UNITÉ » à la « gauche maso » : nous ne jouons plus, camarades !

L'Unité, hebdomadaire du parti socialiste, consacre dans son numéro du 11 février plus d'une page à la « *gauche maso* », caractérisée par « *une forte propension à l'autoflagellation* ». MM. Rocard, Maire et leurs amis ne sont pas cités, mais il s'agit bien d'eux.

Pour cet article, Guy Perrimond, rédacteur en chef de l'hebdomadaire du P.S., écrit : « *Derrière les « sensibilités » se cachent des attitudes profondément ancrées, fruit de l'histoire et quelquefois des... ambitions personnelles. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'une partie de la gauche, qualifiée parfois de « gauche maso », tente de se tailler sa place en jouant les Cassandre. La fascination du vide, de l'échec, le goût de l'autoflagellation, cela existe. Et n'e rien à voir avec la nécessaire critique, la mise en cause des idées reçues, les difficultés conjoncturelles ou structurelles.* »

Parlant, sans le nommer, de M. Jean-Pierre Cot et des propos qu'il a tenus sur le programme socialiste, Guy Perrimond ajoute : « *Confondre projet et programme, annoncer que la pratique gouvernementale — à propos des cent dix propositions de M. François Mitterrand — rend « dépassé » le projet socialiste adopté en 1979, c'est soit ne pas avoir ouvert le moindre dictionnaire pour comprendre la différence entre un projet de société et le programme précis, conjoncturel, d'un candidat à la présidence de la République ; soit faire porter la responsabilité de la passivité — plus apparente que réelle — du peuple de gauche sur le parti, uniquement sur le parti. Ce qui, qu'on le veuille ou non, revient à de l'autoflagellation.* »

« *Sans éviter les vrais débats,* souligne Guy Perrimond, *il convient de se défaire des vieux habits de jadis. Les responsabilités de la gauche ont changé d'échelle. Nous ne jouons plus, camarades !* »

PROPOS DE CAMPAGNE

Mlle Laguillier, M. Krivine : tout le monde est mécontent

Mlle Arlette Laguillier, porte-parole de Lutte ouvrière, et M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire. Les deux organisations trotskistes — avaient organisé une réunion publique en commun, jeudi 10 février, à Lille. « *Quels que soient les résultats des élections municipales, ils seront contre les travailleurs* », a déclaré Mlle Laguillier. « *Tout le monde est mécontent*, a expliqué M. Krivine. *La droite parce qu'elle a perdu le pouvoir, les travailleurs de gauche parce qu'ils ont l'impression de ne pas être au pouvoir. (...) La politique du gouvernement tourne radicalement le dos à ce pourquoi nous l'avons élu : promesses non tenues, blocage des salaires, licenciements, cadeaux au patronat. C'est une véritable opération de détournement des bulletins de vote.* » — (*Corresp.*)

M. Chirac : M. Maire a raison

M. Jacques Chirac a réaffirmé, jeudi 10 février, à Lille, que la mise en œuvre d'un plan de rigueur accrue, dont l'éventualité avait *été évoquée par M. Edmond Maire, lui paraît « inévitable ». « Plus nous attendrons, plus ce plan sera rigoureux »*, a-t-il affirmé.

Le président du R.P.R. a ajouté : « *Nous sommes dans un système où l'idéologie ar l'incompétence des hommes du gouvernement font en sorte que la liberté at la sécurité des Français sont en jeu.* »

Parlant devant quelque cinq mille personnes, M. Chirac a estimé qu'il est grand temps de « *remettre de l'ordre dans la maison française* ». « *Les Français*, a-t-il dit, *donneront un solennel avertissement, les 6 et 13 mars, au président de la République et à ceux qui nous gouvernent. Nous sommes respectueux de nos institutions et de la légalité républicaine. En aucun cas, nous ne mettrons en cause la légimité du chef de l'Etat, mais il ne pourra ignorer la situation où on l'aura mis.* »

M. Jospin : la droite joue sur la caricature et la peur

M. Lionel Jospin a dénoncé, jeudi 10 février, à Cambrai, l'attitude de « *la droite nationale qui ne s'intéresse à aucun moment aux problèmes concrets et locaux. Elle préfère une campagne d'où les propositions sont absentes, une campagne perpétuellement basée sur la caricature et la peur* ». Le premier secrétaire du P.S. a ajouté : « *La désindustrialisation du Nord est due à l'action néfaste de la droite. Mais venir dans le Nord, c'est puiser aux sources du socialisme. Toutes les villes de cette région doivent revenir au parti qui les avait libérées du joug du patronat.* » — (*Corresp.*)

UN MINISTRE SUR LE TERRAIN

M. Le Garrec à Cambrai : Arthur, tu m'expliques...

De notre envoyé spécial

Cambrai. — Ramener Cambrai à gauche, voilà cinq ans que M. Le Garrec y travaille. Il était arrivé ici en 1977, envoyé en service commandé par M. Pierre Mauroy. Le maire de Lille voyait avec inquiétude le parti socialiste s'effacer dans le Cambraisis et laisser place à un duel entre le P.C.F. et le R.P.R. Cette évolution pouvait, au surplus, déplaire personnellement à M. Mauroy qui, originaire du Cambrésis y avait mené ses premières batailles électorale.

Dans une partie du Nord où l'hégémonie du parti communiste allait s'affirmer aux élections législatives de 1978, le défection du maire de Cambrai M. Raymond Germez en qui le courant socialiste s'incarnait depuis 1936 rendait la situation des plus difficiles pour le P.S. M. Germez, irréductiblement hostile à l'union de la gauche, avait décidé de passer le relais aux élections municipales de 1977 à son adversaire de la veille, M. Jacquae Legendre (R.P.R.), député depuis 1973, conseiller général depuis 1976. M. Le Garrec avait tout à faire ou presque en arrivant à Cambrai pour reconstituer un P.S. sur la ligne du congrès d'Épinay.

Proche de M. Michel Rocard au P.S.U., M. Le Garrec avait travaillé avec M. Mauroy à la préparation des assises du socialisme en 1974 et rejoint alors le P.S. Il s'était séparé de M. Rocard, explique-t-il, lorsque celui-ci avait décidé de mener une bataille de courant au sein de son nouveau parti. Nanti de la confiance du premier ministre, M. Le Garrec avait été chargé du dossier des nationalisations au gouvernement en juin 1981, après avoir été élu député de la circonscription de Cambrai en battant M. Legendre au second tour.

Cette victoire ne saurait faire présumer la résultat de mars prochain. D'abord la circonscription est plus à gauche que la ville et M. Legendre n'avait conservé la première que par une courte avance en 1978 face à un communiste. Enfin le reflux de la « vague rose » s'était fait sentir dès l'an dernier à Cambrai lors des élections cantonales de mars. Aussi bien M. Le Garrec ne dissimule-t-il pas que sa troisième campagne cambréeienne est « difficile ».

La permanence de M. Le Garrec est installé avenue de la Victoire qui mène tout droit au superbe hôtel de ville. Ce clin d'œil de la toponymie ne fait plus rire les militants qui s'affairent dans l'appartement où le ministre de l'emploi revient chaque fin de semaine animer sa campagne. Sa suppléante à l'Assemblée nationale, Mme Denise Cacheux siège dans la cuisine entre l'évier et des piles de tracts et d'affiches. Le directeur de la campagne, M. Pierre-Alain douay chargé de mission à l'hôtel Matignon tient l'agenda du candidat.

Aujourd'hui rendez-vous à *la Culbute*, café-tabac-marchand de journaux avant de visiter une cité d'H.L.M. Quelques militants attendent autour d'une table. Le ministre serre des mains, explique que — « *si, si* » — *il est originaire* du Quercy par sa mère, breton par son père. Disons-le : les campagnes de bistrote ce n'est manifestement pas là que M. Le Garrec est le plus à son affaire. Il préfère sûrement discuter, comme il vient de le faire à sa permanence, avec des ingénieurs informaticiens — pas seulement parce qu'il a lui-même fait carrière chez I.B.M. — ou bien bavarder familièrement avec des locataires mal logés.

« *Tu paies un verre au comptoir* » lance-t-il au secrétaire de la section socialiste M. Jean-Marie Guisnet. « *Non répond celui-ci, fais-le en personne.* » Le ministre s'exécuta. On se poussa du coude, les conversations cessent, l'un des buveurs tourne le dos. Il n'a pas le manière.

Dans la voiture, le ministre interroge un vieux militant : « *Arthur, tu m'expliques* ». *La cité* d'Esnes est un ensemble de pavillons H.L.M. bâtis à la place de baraquements qui datent de la guerre. Beaucoup de cas sociaux, plusieurs familles dont le père est momentanément retenu entre quatre *murs*. La nuit est tombée. Il fait froid. Une dame qui rentre chez elle s'entend demander par les militants si elle connaît M. Le Garrec. C'est oui. La conversation s'engage. De l'extérieur, les pavillons paraissent *confortables, certains sont même* surmontés de capteurs solaires, *mais à l'intérieur c'est autre* chose : toits perméables, humidité. « *Montrez-moi* », demande le ministre. Plus loin une conversation s'engage avec un couple jeune. M. Le Garrec s'étonna du montant du loyer et des charges de chauffage.

« *Il a sûrement raison de s'étonner* », commente M. Legendre dans son bureau de l'Hôtel de Ville. « *Vous savez à qui appartiennent ces pavillons ?*, demande-t-il. *Aux H.L.M. du Nord. Président M. Albert Denvers.* » Il s'agit d'une grande figure socialiste du Nord. Depuis qu'il est député, M. Le Garrec n'a pas fait venir une entreprise importante dans le Cambrésis, observe la maire. « *Tour ce qu'il a su faire* ajoute-t-il, c'est *transformer Rowntree-Mackintosh, fabrique de chocolat — cent vingt emplois fixes plus quatre cents saisonniers — en une SCOP de vingt employés.* »

M. Le Garrec a créé des organismes de développement économique du Cambrésis et des zones limitrophes : l'Avesnois, la Tiérache et l'Est saint-quentinois. Il pense qu'il faut maintenir les structures existantes, notamment dans le textile et développer les secteurs nouveaux comme l'agro-alimentaire. Projet difficile et lent à mettre en place. Quant à M. Legendre, souligne-t-il, n'a-t-il pas connu deux échecs avec Bidermann et Buitoni, deux implantations qui ne se sont pas faites ? Le maire n'avait-il pas songé à émigrer à Lille où il avait voulu se présenter aux élections cantonales ?

M. Legendre, professeur d'histoire, avait été nommé à Lille à la rentrée de 1981. Dans la perspective d'une organisation de l'opposition départementale et régionale il avait envisagé de s'y faire élire conseiller général, mais son projet ayant été mal accueilli par les responsables locaux il avait renoncé. D'ailleurs depuis l'automne dernier il a été muté au lycée de Cambrai. Décidément, affirme-t-il, tout cela n'est pas sérieux.

Si M. Le Garrec échoue il siégera de toute façon au conseil municipal. Un ministre en face du maire : les choses deviendront peut-être sérieuses alors.

PATRICK JARREAU.

MOQUETTES - REVÊTEMENTS MURAUX

Soyez avares sur les prix,

Et soyez satisfaits... sur toute la longueur !

Artirec, le meilleur rapport qualité/prix :

Groupés, les distributeurs ARTIREC achètent mieux et moins cher la marchandise. Les clients en profitent.

Artirec, des stocks gigantesques :

Groupés, les distributeurs ARTIREC peuvent exposer en permanence 500.000 m² de stock! Ce qua vous cherchez s'y trouve.

Artirec, le choix grandeur nature :

Groupés, les distributeurs ARTIREC disposent de vastes surfaces de vente, sans décorum inutile, mais où les revêtements sont déroulés devant vous par des vendeurs conseils. Choisissez en grandeur nature.

Pose et livraison assurées.

EXEMPLES PRIX TTC :

Moquettes synthétiques grandes marques	20 F à 49 F/M²
Moq. laine mélangée et pure laine "label Woolmark"	58 F à 119 F/M²
Revêt. plastique, dalles, coco, etc.	
Toile de jute, toile de lin toile de coton en 2,60 m	19 F à 49 F/ML
Tissu mural larg 2,70 m avec molleton contrecollé	69 F/ML (25 F/M²)
Textiles muraux	6 F à 16 F/M²
Doim, paille japonaise	14 F à 18 F/M²
Doupion, piqué, soie, etc.	

— 5 % sur présentation de cette annonce

Conditions spéciales aux professionnels

très larges sur la qualité !

ARTIREC 4, bd de la Bastille 75012 Paris - Tél. : 340.72.72

ARTIREC 8/10, Imp. St-Sébastien (niveau 32 rue St-Sébastien) 75011 Paris - Tél. : 355.66.50

ARTIREC 11, villa du Soleil (attention, vérifiez que vous êtes bien au 120, bd Gal Giraud) 94100 Saint-Maur - Tél. : 883.19.97

ARTIREC

Payez moins cher la qualité

RÉCUPARIS - 5/8, rue R. Salengro (Pte d'Italie) 94270 Le Kremlin Bicêtre Tél. : 658.81.12

BINEAU MOKET'S 3 bd Bineau (100 m Pte Champerret) 92300 Levallois - Tél. : 757.19.19

BINEAU MURAL'S 12 bd Bineau (100 m Pte Champerret) 92300 Levallois - Tél. : 757.16.00

MOQUETTE DE LA REINE* 109 bis, route de la Reine 92100 Boulogne - Tél. : 603.02.30

* moquettes uniquement.

MO.1. R.I.P

POLITIQUE

La cure de jouvence de l'opposition

Les dispositions de la nouvelle loi municipale contribueront en fait à ce renouvellement des hommes que les partis politiques ou leurs instances locales n'ont pas toujours su, ou voulu, imposer.

En augmentant le nombre des conseillers municipaux, elle offre aux équipes sortantes la possibilité de faire appel à quelques nouveaux, qu'il s'agisse de militants ou de personnalités extérieures. En introduisant une dose de proportionnelle dans les villes de plus de 3.500 habitants, elle permet à des listes n'ayant pas obtenu la majorité absolue mais au moins 5 % des suffrages exprimés de se voir attribuer des sièges.

Dans l'opposition, ce renouvellement nécessaire sera d'autant plus important au R.P.R. que ce parti compte très peu de maires sortants — dix-huit — dans les villes de plus de 30.000 habitants. Il signifiera aussi rajeunissement : la génération d'hommes politiques arrivés en 1958 parvient à la « limite d'usure » ; le R.P.R., fondé le 5 décembre 1976, a depuis largement renouvelé ses cadres et peut compter sur l'apport d'un grand nombre de jeunes adhérents.

L'U.D.F. compte 37 maires sortants dans les villes de plus de 30.000 habitants, ce qui, par rapport au R.P.R., réduit — de manière toute relative — ses possibilités de renouvellement. Dans ces villes, elle a peu recours aux battus de 1977. Même si, parfois, elle a préféré miser sur des « locomotives » un peu essoufflées, les nouveaux visages sont assez nombreux.

Le renouvellement ne saurait se limiter aux têtes de liste, ne serait-ce que parce que les partis d'opposition ont besoin, dès maintenant, de préparer les prochaines échéances, régionales et législatives. De ce point de vue, l'exercice d'un mandat local représente un investissement. Cet investissement, la gauche l'avait réalisé en 1977. Il s'agit d'autant moins pour elle de renouveller ses équipes qu'elle croit fortement à l'existence d'une « prime au maire sortant ». Or P.C., P.S. et M.R.G. détiennent 155 des 220 villes qui, en 1977, et en dehors de Paris, se rangeaient dans la catégorie des plus de 30.000 habitants.

Dans deux des principales communes de France, les maires ont choisi de se retirer après avoir exercé l'un pendant douze ans, l'autre pendant vingt-quatre ans, leur mandat. Les exemples de Toulouse et de Strasbourg montrent qu'il n'est pas facile, tant s'en faut, de renouveler les méthodes et les hommes.

STRASBOURG : pourquoi faire tomber des têtes ?

De notre envoyée spéciale

Strasbourg. — Six mois avant les élections municipales, M. Pierre Pflimlin, maire sortant (U.D.F.-C.D.S.), qui vient de fêter son soixante-seizième anniversaire, annonce, à la surprise générale, qu'au terme de vingt-cinq années de mandat, de « règne » disent certains, il choisit de ne pas se représenter. Cette décision, prise après « mûres réflexions », devrait, selon lui, permettre « aux jeunes d'assurer la relève ».

Très vite, la grande majorité du conseil municipal se range derrière M. Marcel Rudloff, adjoint au maire. Sénateur centriste, conseiller général et président du conseil régional, cet avocat de cinquante-neuf ans conduira la liste d'apposition U.D.F.-R.P.R. Il reçoit l'appui de M. Daniel Hœffel, sénateur centriste du Bas-Rhin, ancien ministre, qui aurait pu prétendre à la succession de M. Pflimlin.

De son côté, le parti socialiste, en progression constante dans ces terres alsaciennes que se partagent traditionnellement les centristes et les gaullistes, réalise l'union avec le parti communiste, derrière M. Jean Oehler, quarante-cinq ans, député (P.S.) de la deuxième circonscription, conseiller général et membre de l'Assemblée des Communautés européennes.

La campagne démarre lentement. Seules les affiches placardées depuis peu dans les rues de la ville semblent rappeler l'imminence des prochaines échéances. M. Rudloff se présente comme l'« homme de la situation » pour « continuer Strasbourg ». M. Oehler se propose d'être « un maire solide et fraternel » qui « donne la parole aux Strasbourgeois ». Un sondage Ipsos-*le Point* (1) réalisé dans les premiers jours de janvier accorde 42 % des intentions de vote au candidat centriste et 33 % au candidat socialiste tandis que 25 % des personnes interrogées choisiraient l'abstention.

Ce dernier pourcentage et « l'immobilisme » de l'équipe sortante incitent, selon ses propres dires, un troisième homme à se présenter. Le « renouveau », ce sera lui. S'agit-il d'un jeune loup de la politique, qui, tel un Michel Noir à Lyon, manifesterait son impatience d'un découdre avec ses aînés ? Pas vraiment. Ce jeune loup-là, s'il est lui aussi R.P.R., n'en est pas, à soixante ans, à ses premières batailles.

M. André Bord, puisque c'est de lui qu'il s'agit, a derrière lui des « états de service » qu'il ne manque pas de rappeler. Élu député en 1958, il est, dès 1959, conseiller municipal et à ce titre fait partie de la première équipe qui, derrière M. Pflimlin, entre à la mairie de Strasbourg. Conseiller général en 1961, président de cette assemblée six ans plus tard, puis, en 1970, président du conseil régional, il est pendant plus de vingt ans le leader incontesté des gaullistes alsaciens. Mieux encore, il incarne l'Alsace à Paris pendant les douze années — de 1966 à 1978 — qu'il passe au gouvernement, que ce soit comme secrétaire d'État aux collectivités locales, à l'intérieur, à la défense ou aux anciens combattants dont il devient même le ministre.

Seulement voilà, quelques erreurs tactiques, une trop grande ambition peut-être, de mauvais conseils sûrement, lui attirent de solides inimitiés et provoquent sa chute. Le premier « accroc » date de 1971, quand il manifeste l'intention de se présenter contre M. Pflimlin à la mairie. Si un coup de téléphone de M. Chaban-Delmas le persuade vivement de renoncer à cette initiative, il n'évite pas la naissance de divisions au sein de la « fraction » R.P.R. du conseil municipal. En 1979, il perd son siège de conseiller général au profit de M. Hoeffel et la présidence du conseil général, en 1981, il doit abandonner sa circonscription à un socialiste... M. Oehler. Entre-temps, M. Bord, qui est aussi président du Racing-Club de Strasbourg, limoge l'entraîneur de l'équipe et ne peut plus pénétrer sur le stade sans être accueilli par les cris de « Bord démission ».

Cependant, c'est cet homme qui, à Strasbourg, du moins sur les affiches électorales, veut symboliser le « renouveau » et choisit pour slogan « Changeons les hommes pour le bien de Strasbourg ».

Un quarteron d'autocrates

« Je ne suis peut-être pas le renouveau, reconnaît-il, mais les autres non plus ! » Logique imparable... De fait, si M. Bord ne prétend pas incarner à lui seul le renouveau, il veut être celui qui le favorise en présentant sur sa liste un éventail de jeunes. Notamment ceux qui se sont regroupés, à point nommé, semble-t-il, au sein d'un Centre d'études et de réflexion sur l'avenir de Strasbourg (CERAS).

Mais le « suspense » reste entier dans la mesure où ces noms, dont on nous promet qu'ils vont créer la surprise, ne sont pas encore connus. Si ce n'est celui de M. Philippe Claudel, trente-trois ans, jeune dirigeant d'entreprise, qui préside le CERAS. Son rêve : que Strasbourg devienne une véritable place financière comme Bruxelles peut l'être. Cet ancien membre de l'Union des jeunes pour la progrès (U.J.P.) souligne volontiers le « bilan positif de l'action » de M. Bord en faveur de la ville et dénonce l' « affairisme » de certains conseillers municipaux qui « tiennent en main tous les marchés de la ville ». Il estime que M. Bord bénéficie toujours d'un « fort électorat populaire » et reste « la seule personnalité nationale de Strasbourg ». Une personnalité qui, toutefois, a été écartée des négociations pour la constitution de la liste d'opposition et ne le supporte pas. « Je n'aime pas être mis à la porte comme un malpropre », affirme M. Bord, qui clame haut et fort la nécessité de remplacer, au moins partiellement, l'équipe sortante — dont il fait encore partie, — ne serait-ce que pour éliminer ce « quarteron d'autocrates du R.P.R. » qui ne lui vouent pas une sympathie particulière, et cela d'autant plus qu'ils ont été formés à sa propre école.

Qu'il s'agisse pour M. Bord d'œuvrer pour le renouveau ou de régler quelques comptes, celui-ci joue son va-tout. Exclu de fait du R.P.R., il pourrait bien perdre définitivement la partie et se retrouver seul.

Quelques places

Reste que ses critiques à l'égard de la composition de la liste menée par M. Rudloff peuvent faire mouche. La moyenne d'âge est élevée, l'éventail social — des avocats aux médecins en passant par les assureurs et les promoteurs immobiliers — n'est pas des plus larges. De tels arguments provoquent un léger agacement chez M. Rudloff : « C'est ce qu'on entend à chaque renouvellement et pourtant je ne pense pas avoir vu quoi que ce soit qui puisse porter atteinte aux finances municipales », se contente-t-il de répondre avant d'ajouter : « Quand les sondages font apparaître que les Strasbourgeois sont à une large majorité contents de la gestion de leur ville, pourquoi voulez-vous faire tomber des têtes ? Tout le monde sait que si M. Pflimlin s'était représenté, il aurait été réélu avec son équipe. Cela tempère la volonté de faire table rase du passé. » Cela tempère... Le renouvellement ne sera pas imposé par M. Rudloff, il ne le sera pas beaucoup plus par l'U.D.F. ou par le R.P.R.

Si bien que les doyens de l'équipe, solidement accrochés à leur siège depuis dix-huit ou vingt-quatre ans n'ont pas d'inquiétude à avoir. A l'U.D.F. notamment chez les centristes, la chasse aux notables n'a jamais été la tradition et le R.P.R., à Strasbourg, manque d'un véritable chef de file pour imposer certains départs.

Il restera certes quelques places pour des nouveaux. Le C.D.S., sur son contingent d'éligibles, en propose quatre, notamment Mme Jeanne Jacob, président de l'union départementale de la C.F.T.C. dont il n'est pas peu fier de s'être assuré la participation. Le R.P.R., de son côté, affirme qu'il présentera un peu plus d'un tiers de personnalités nouvelles. Mais les discussions sont âpres, notamment entre M. Robert Bailliard, soixante-sept ans, premier adjoint qui avait un bref moment envisagé de céder la place et M. Robert Grossmann, ancien dirigeant de l'U.J.P. qui sera deuxième de liste. A quarante-deux ans, après avoir retrouvé un siège de conseiller général en 1981, il ne désespère pas d'être celui qui redonnera un second souffle au R.P.R. alsacien.

A gauche, M. Jean Oehler a choisi d'ouvrir sa liste aux « courants représentatifs de l'ensemble du monde du travail, des quartiers de la ville et des mouvements associatifs ». Pour ménager quelques places à des personnalités extérieures ou pour d'autres raisons, il a sacrifié quelques militants de la première heure et relégué les représentants du courant rocardien, dans le meilleur des cas, à la treizième place. Une jeune femme de trente-sept ans, chargée de la formation d'adultes au centre Retravailler, et responsable départementale des scouts de France, Mme Marie-Hélène Gillig a été choisie pour occuper la deuxième place : « Je tiens à expliquer, dit-elle, qu'il est intéressant de participer, même si l'on n'a pas d'étiquette politique et sans être tenue à des thèmes, à des discours partisans. » Avec elle, seize autres femmes figurent sur la liste dont deux en position d'être élues.

Le serrurier du président

Le parti socialiste occupe quarante-quatre places, le P.C. sept, les gaullistes de gauche, une et les personnalités extérieures neuf. Parmi elles, M. Claude Marx, directeur de la clinique Adassa et membre du conseil économique et social.

Personnalité extérieure, M. Oehler l'était aussi quand il s'est présenté aux élections municipales de 1971 sur une liste socialiste. Son engagement est venu quelques mois plus tard au congrès d'Epinay. Sa présence au côté de M. François Mitterrand sur une des grandes affiches de la dernière campagne présidentielle lui a valu une certaine célébrité. Ancien ouvrier-serrurier, il avait alors été consacré comme « le serrurier du président ». Célébrité confirmée un mois plus tard quand il devient le premier député socialiste élu dans le département du Bas-Rhin depuis vingt-cinq ans. De ses origines modestes, il garde un solide accent et des maladresses de langage qui font naître encore chez ses compatriotes quelques sourires. Son acharnement au travail, son obstination à convaincre, compensent ce léger handicap. Il se veut l'ardent défenseur des quartiers périphérique, trop délaissés selon lui par la municipalité, davantage tournée vers les réalisations de prestige susceptibles de confirmer la capacité de la ville à être la capitale de l'Europe. « Ce rôle de symbole que joue Strasbourg ne doit pas l'être au détriment des habitants », affirme M. Oehler. « Donnons un cœur à Strasbourg. Donnons un nouvel élan à Strasbourg. Donnons la parole aux Strasbourgeois », tels sont ses thèmes de campagne. Dans une ville qui compte vingt mille demandeurs d'emploi sur les quarante-neuf mille de toute l'Alsace, les thèmes de la solidarité, de la formation des jeunes occupent une place importante dans les débats.

Tous azimuts

Si, faute de moyens, d'autres candidats n'ont pas d'affiches dans la ville, ils n'en espèrent pas moins déposer leur liste. Ils ont en commun la remise en cause des choix de la majorité alsacienne actuelle, tant en matière économique que d'urbanisation ou de culture. Mais pour eux, le renouvellement... dans le langage ne saurait venir de la liste conduite par M. Oehler.

Même si certains s'apprêtent à lui apporter leur soutien au deuxième tour. En dépit de ces points communs dans la remise en cause, tous azimuts, trois listes devraient se soumettre aux suffrages des électeurs : « Strasbourg-villages » regroupe les écologistes et le mouvement culturel alsacien et avait obtenu, en 1977, 10,47 % des suffrages exprimés. Les Alternatifs, représentants de quartiers, pacifistes, féministes et syndicalistes ont fait alliance avec le P.S.U. et se présentent sur une liste Strasbourg alternatives et autogestions tandis que la Ligue communiste révolutionnaire et Lutte ouvrière (trotskistes) se proposent de défendre « la voix des travailleurs contre l'austérité ».

Ainsi face à elle, l'équipe sortante aura cinq listes qui, chacune à sa manière, proposent un renouvellement que ses propres pesanteurs ne lui ont pas permis de concrétiser.

Ch. FAUVET-MYCIA.

(1) Le sondage Ipsos-*le Point* publié dans le numéro daté du 17 janvier a été réalisé du 3 au 5 janvier auprès d'un échantillon de trois cent cinquante électeurs et électrices inscrits sur les listes électorales de la ville.

Conseil municipal sortant (P. Pflimlin U.D.F.-C.D.S.) : 19 U.D.F.-C.D.S., 20 R.P.R., 5 P.R., 3 rad. Le futur conseil comprendra 61 élus.

● *MM. Jean Oehler, Marcel Rudloff et André Bord*, se sont prononcés contre l'ouverture d'un bureau de l'O.L.P. dans cette ville et se sont déclarés hostiles à la venue de M. Yasser Arafat. Ils ont donné leur accord pour le jumelage de Strasbourg avec une ville d'Israël. La communauté juive de Strasbourg est considérée comme l'une des mieux structurées et des plus puissantes de France.

TOULOUSE : hommes neufs et idées anciennes

De notre correspondant

Toulouse. — Jeunes et ambitieux, politiques et modernes, deux hommes ont le Capitole dans leur ligne de mire. Deux hommes pour la conquête de la mairie de Toulouse : à droite, M. Dominique Baudis, trente-six ans, journaliste, ancien présentateur de la télévision ; à gauche, M. Gérard Bapt, trente-sept ans, cardiologue, député socialiste.

Jusqu'alors, Toulouse attendait paisiblement les échéances. Son maire, M. Pierre Baudis, tenait fermement sa majorité, imposant à un conseil municipal parfois médusé et une gauche impuissante au Capitole ses conceptions ornementales ou urbanistiques. A soixante-neuf ans, M. Pierre Baudis, entouré de fidèles, et soutenu, non sans quelques hésitations parfois, par les partis de droite, et notamment par le R.P.R. gérait sa ville en monarque à foucades.

Toulouse attendait sans passion, capitale régionale gouvernée par la droite depuis 1969 dans une région traditionnellement radicale puis socialiste.

La poussée à gauche au cours des élections municipales de 1977 était restée sans effet à Toulouse où M. Alain Savary, président du conseil régional à l'époque, et aujourd'hui ministre de l'Éducation nationale, échoua de 877 vois au second tour de scrutin face à M. Pierre Baudis. La victoire de M. François Mitterrand en mai 1981, puis le rappel des énergies et des compétences militantes provoque en Midi-Pyrénées, comme ailleurs, un effet d'aspiration vers Paris, ce qui laisse subitement le champ libre à des ambitions locales.

Les socialistes se sont lancés très tôt dans la course au Capitole. C'est le 29 avril 1982 que fut connu le candidat socialiste à la mairie de Toulouse. Le nom de M. Gérard Bapt circulait depuis déjà fort longtemps, mais les rivalités de tendance au sein du parti socialiste local interdisaient tout pronostic sérieux et c'est au terme d'une véritable course d'obstacles au sein de son propre parti que le jeune député de la 2e circonscription parvint à s'imposer.

Trente-sept ans, député, conseiller général depuis dix ans et cardiologue, M. Gérard Bapt ne s'est pas fait tout seul. Il est un pur produit de l'appareil socialiste toulousain. Mais son ambition, servie par son appartenance au courant majoritaire, en faisant d'emblée un successeur possible de M. Michel Bazergue, le dernier maire socialiste que connut Toulouse, et dont M. Pierre Baudis fut le premier adjoint. Il est vrai qu'après l'échec de M. Alain Savary, la gauche comprit qu'il était nécessaire de renouveler son personnel politique sur la ville et surtout de forger pour le futur maire une image d'homme jeune et neuf, débarrassé des enluminures du notable midi-pyrénéen.

Du côté de la majorité municipale, les choix furent plus longs, les hésitations et les luttes intestines tout aussi âpres. M. Pierre Baudis pensait depuis longtemps, — il n'en faisait pas mystère — à sa succession. On donnait favori son premier adjoint, M. Michel Valdiguié, président local du C.D.S. et de l'U.D.F. Lorsque le 12 octobre 1982, les Toulousains apprirent la candidature de M. Dominique Baudis, proposé publiquement par son père, la surprise fut totale. La gauche, unie dans l'invective, dénonça tout aussitôt « un processus monarchique et l'hérédité de la fonction ».

Vieux routier de la politique, M. Pierre Baudis avait discrètement commandé, au cours de l'été 82, un sondage sur le profil du futur maire de Toulouse. M. Dominique Baudis arrivait en tête des voeux de la population. Produit du mariage de la télévision et du sondage d'opinions, M. Dominique Baudis, trente-six ans, journaliste à FR 3 chargé des relations avec le Sénat, refuse tout étiquetage : « Je n'ai aucune affiliation et je refuse de me situer de quelque façon que ce soit sur l'échiquier national ». Il cherche à renouveler l'image de l'élu municipal en s'appuyant sur un des vieux réflexes des notables : l'apolitisme déclaré. Sa liste « Toulouse pour tous », n'est volontairement composée que de 50 % de militants politiques, tous membres du R.P.R. et de l'U.D.F.

Affiches du peintre Moretti, campagne électorale épousant les thèmes d'actualité — lorsque le Toulouse Football Club faisait encore illusion dans le championnat de première division M. Dominique Baudi savait proposé l'agrandissement du stadium, — le journaliste e pris un meilleur départ que le cardiologue.

Jeune vierge ?

Préférant à ce qu'il appelle les « coups journalistiques » le débat dans les quartiers sur des thèmes précis, M. Gérard Bapt, devenu chef de file de la liste Majorité présidentielle, au sein de laquelle socialistes, radicaux de gauche et communistes se partagent les places, mène une campagne opiniâtre autour de ses cent dix propositions pour Toulouse. Au baromètre des sondages, le candidat de gauche, qui revendique hautement son appartenance, surmonte peu à peu son handicap. Outre les propositions pour « mieux vivre à Toulouse », ainsi que le proclamait, au début de la campagne, une des affiches du candidat, visiblement influencée par les placards de M. François Mitterrand en mai 81, M. Gérard Bapt tente aujourd'hui de lutter contre l' « effet Baudis » là où il est la plus vulnérable : sur le terrain politique. « Vous n'êtes pas une jeune vierge politique comme vous voulez le faire croire », a déclaré au cours d'un récent débat M. Gérard Bapt, qui a produit à cette occasion la liste de M. Georges Gorse, maire de Boulogne-Billancourt sur laquelle figurait, en 1971, M. Dominique Baudis. « Un hypocrite », clame encore un tract socialiste très largement diffusé dans la ville et qui s'attache à refaire son *curriculum vitae* pour affirmer qu'a vingt ans déjà, « il était membre du comité directeur du C.D.S. »...

Le parcours de chacun est désormais fléché et le terrain d'affrontement connu : le logement, la sécurité, les transports... comme ailleurs. M. Dominique Baudis, qui assume totalement la gestion de son père, avance la carte du professionnel. M. Gérard Bapt annonce la couleur : « Pour que plus rose soit la Ville rose », selon le mot de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste.

GÉRARD VALLÈS.

PARIS : LA SÉCURITÉ DANS LA CAMPAGNE

Une tournée de M. Franceschi

Jo Goldenberg se dit volontiers « un peu fataliste ». En tout cas philosophe : « On ne peut pas vivre avec la peur. Nous, nous vivons dans l'espoir. » « Kippa » noire sur le tête, il n'a pas oublié. Ni le sang, ni les tueurs du mois d'août dernier, ni la haine. Mais il sait aussi résister et vivre. Le voici donc, rue des Rosiers à Paris, faisant les honneurs de son épicerie-restaurant, dans la joie, la lumière et les rires. Son invité exceptionnel est ministre, ou tout comme, chef de la police, maître ès sécurité, grand ordonnateur de l'ordre public socialiste...

M. Joseph Franceschi ne reniera pas l'image de marque, tant il le revendique. Jeudi 10 février, le secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique est en visite auprès de ses amis socialistes parisiens des quatrième et vingtième arrondissements, MM. Maurice Bennassayag et Michel Charzat, têtes de liste aux élections municipales. La semaine précédente, il avait salué ceux du dix-huitième. Autant d'occasions de faire parler les chiffres et les faits, pour répondre aux prophètes de malheur, d'insécurité et de laxisme.

Ainsi, dans le dix-huitième, avait-il plaidé un « bilan nuancé » de la délinquance parisienne, signalant notamment qu'« il s'est produit 9,2 % de moins de cambriolages au cours des quatre derniers mois de 1982 qu'à la même époque en 1981 ».

Erreur de perspective

Dans le vingtième arrondissement, rue Ramponeau et boulevard de Belleville, il fut évidemment question de drogue, bien que, selon un commissaire, la géographie des transactions ait tendance à évoluer. Nouvelle occasion pour dire la vérité des chiffres. N'a-t-on pas prétendu que le trafic de drogue à Paris avait doublé en 1982 ? Erreur de perspective, répond M. Franceschi, la doublement des infractions cachant en fait un doublement de l'activité policière : aux 504 affaires de trafic de drogue contre 252 en 1981 correspondent 597 personnes mises en cause contre 350 en 1981... Le plaideur n'est pas pour autant satisfait. Ce secrétaire d'Etat qui n'oublie jamais ses devoirs d'élu municipal est inquiet : « Si je voyais à Alforville ce que j'ai vu ici, je ne pourrais pas rester maire trois jours. »

Rassurer, tel est le mot d'ordre pour la dernière étape, le quatrième arrondissement. « On n'est jamais protégé à 100 % », confie M. Franceschi. Mais pour Paurim, la proche « fête des Sorts », gaie, carnavalesque, joie des enfants juifs, qui se déguisent à cette occasion, l'impossible sera fait : les préfets sont invités à rencontrer les représentants de la communauté, les surveillances policières seront renforcées comme lors de Yom Kippour, et les nombreux petits oratoires ne seront pas oubliés.

« Joseph » l'assure aux journalistes au rez-de-chaussée de « Chez Goldenberg » quand descend du premier étage « Roger », opportunément présent. Le secrétaire d'Etat et le beau-frère du président — c'est lui, en effet, Roger Hanin — s'embrassent ; ils sont amis et se tutoient, s'appellent par leur prénom. Jo Goldenberg offre les merguez et l'anisette. On blague : « Tu m'étonnes, tu trinques avec un Oranais [M. Bennesseyag] et tu bois une anisette tunisienne !... »

Le tout va très vite. La foule de journalistes, d'amis, d'élus, quitte le restaurant aussi brusquement qu'elle l'avait envahi et s'en retourne vers les voitures officielles qui encombrent l'étroite rue, ensanglantée en août. Il faut partir. Sans avoir vraiment le temps de faire du sentiment sur le passé. Sans en avoir même assez pour sembler remarquer l'hospitalité naturelle de Jo Goldenberg. — E. P.

EXPRESSION ORALE & MAÎTRISE DE SOI
*
documentation sans engagement
COURS LE FÉAL
☎ 387 25 00
✉ 30, rue des Dames Paris 17ème

Le Monde

société

JUSTICE

L'inculpation du médecin-chef de la prison des Baumettes à Marseille

Un dossier gigogne

Le docteur Alain Colombani, trente-six ans, médecin-chef à la prison-hôpital des Baumettes à Marseille, a été interpellé jeudi 10 février sur les lieux mêmes de son travail et placé sous mandat de dépôt à la prison d'Avignon par M. Christian Rayssegier, juge d'instruction au tribunal de Marseille, qui l'a inculpé de « connivence à évasion, corruption, trafic d'influence, fabrication et usage de faux certificats et complicité ».

M. Rayssegier est chargé du dossier de la libération pour « *raisons médicales* » de Robert Kechichian, un « gros bonnet » de la drogue impliqué dans l'affaire du laboratoire de drogue du Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire) et accessoirement dans la découverte de trois autres officines en Italie. Robert Kechichian avait été remis en liberté le 16 juillet 1981 sur décision du juge Pierre Michel, assassiné le 21 octobre de la même année, en raison d'un dossier médical dans lequel le docteur Alain Colombani affirmait que Robert Kechichian était atteint d'un sarcome de Darier et Ferrand, une maladie de la peau caractérisée par une plaque fibromateuse s'apparentant par certains aspects à un cancer.

Une contre-expertise demandée aux docteurs Bernard Mariotti et René Mazaud devait confirmer le diagnostic et le juge Michel avait été contraint de signer la mise en liberté, d'autant que le docteur Solange Troisier, à l'époque médecin-inspecteur de l'administration pénitentiaire, écrivait, dans une lettre datée du 4 juillet : « *Robert Kechichian est atteint d'une affection si grave que ses jours sont en danger. Nous serions obligés de l'hospitaliser dans un service spécialisé dans le traitement du cancer. Je m'oppose donc à ce transfert entre les Baumettes et l'hôpital central de Fresnes.* »

Le juge Michel voulait, en effet, que Robert Kechichian soit transféré à Paris et soumis à une expertise confiée aux docteurs Bailly et Deponge. Or, la maladie de Darrier et Ferrand est à évolution très lente et n'engage jamais le pronostic vital car elle ne provoque pas de métastases.

Depuis, Robert Kechichian a disparu et ne s'est pas présenté au procès des inculpés du Chambon-sur-Lignon et a été condamné par défaut le 5 janvier 1982 à vingt ans de réclusion criminelle.

Cette libération suspecte, ainsi que plusieurs autres, devait être à l'origine de ce qu'on a appelé un trafic de « grâces médicales », un dossier gigogne, dont les imbrications et implications risquent de réserver des surprises. Une information a d'ailleurs été ouverte le 1er avril dernier et confiée à M. François Ardiet à la suite de la plainte pour escroquerie d'un détenu, Mohand Bonnaoura, qui accusait deux autres prisonniers, Hamou Sadji et Abdelkrim Kada, d'avoir empoché 180 000 F se faisant fort d'obtenir, pour Mohand Bonnaoura — grâce avaient-ils dit au docteur Colombani — un placement à la prison-hôpital des Baumettes.

Cinq perquisitions

Le 7 avril, le docteur Colombani avait été interpellé par les policiers et gardé à vue pendant trente-six heures. Cinq perquisitions ont été opérées à son domicile.

Dès le 28 avril le magistrat instructeur a placé son téléphone sur écoutes ainsi qu'un peu plus tard celui de son conseil, Me André Fraticelli, et cela jusqu'au 19 mai 1982. Celles-ci ont cependant été retirées du dossier d'instruction sur décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence par deux arrêts rendus le 16 juin 1982 et le 2 février dernier. Pourtant l'une des sept conversations entre le docteur Colombani et Me Fraticelli permet d'attester que deux dossiers médicaux litigieux ont disparu.

Au total le cas d'une quinzaine de détenus de la prison des Baumettes, dont la libération pour « raisons médicales » est jugée suspecte, a été soumis à des experts.

M. François Ardiet dispose d'un certain nombre de témoignages de détenus, notamment ceux d'Arlette Vidal et de Daniel Laurent, mettant en cause le docteur Colombani. Mais les éléments recueillis n'ont pas encore pour l'instant, permis d'étayer la culpabilité du docteur Colombani pour ces autres dossiers.

En revanche, M. Rayssegier, qui avait confié le dossier médical de Robert Kechichian à deux experts grenoblois, a constaté que certaines irrégularités avaient été commises. Il a donc inculpé le docteur Colombani. S'agit-il du premier aboutissement d'un dossier explosif dont les prolongements remonteraient à des niveaux élevés de la hiérarchie judiciaire ? L'établissement de preuves irréfutables ne sera pas aisé. Le docteur Colombani n'a cessé de protester de son innocence, affirmant notamment à propos de la plainte de Mohand Bonnaoura, qu'il s'agit d'escroquerie entre détenus. Il n'empêche que ce trafic de « grâces médicales » a vivement ému la chancellerie. Le poste de Mme Solange Troisier a été supprimé au mois de décembre 1982 et confié à l'inspection générale des affaires sociales.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Les constitutions de parties civiles se multiplient contre Klaus Barbie

Une enquête du Sénat américain

Une nouvelle plainte déposée jeudi 10 février par un Lyonnais, M. Elie Nahmias qui affirme avoir été arrêté parce qu'il était juif le 1er juillet 1944, porte à dix le nombre des constitutions de parties civiles contre Klaus Barbie annoncées ou effectivement enregistrées depuis le début de la semaine.

Cependant on ne sait toujours pas quand l'ancien chef du S.D. de Lyon pourra subir son premier interrogatoire sur le fond, et pour lequel il est vraisemblable que les magistrats qui le conduiront se rendront à la prison où sera alors incarcéré le prisonnier. On parle d'un possible transfert de la prison du fort Montluc à la maison d'arrêt Saint-Joseph, derrière la gare de Perrache. Une cellule y a été aménagée, celles qui la jouxtent ont été évacuées.

Pour ceux qui ont la charge de l'instruction, deux difficultés majeures sont à surmonter. D'une part, il s'agit d'être en mesure de répondre aux contestations qui se font jour, et pour commencer en Bolivie, de la légalité des moyens employés pour amener Barbie en France, alors qu'il s'agissait à l'origine d'une mesure d'expulsion.

D'autre part, il convient de définir juridiquement parmi les actes innombrables susceptibles d'être encore retenus contre lui ceux qui peuvent être qualifiés de crimes contre l'humanité, les seuls qui soient imprescriptibles.

Il s'agit aussi, en conséquence, de se préparer à une autre bataille juridique. La France a entériné la notion d'imprescriptibilité qu'en 1964. Tous les crimes en cause sont antérieurs de vingt ans à cette date. Il est sûr que la défense invoquera le principe de la non-rétroactivité des lois, en dépit d'arrêts déjà rendus par la Cour de cassation, que ce soit dans le cas de Paul Tournier ou dans celui de Jean Leguay.

En attendant, deux aspects de l'affaire Barbie semblent, davantage polariser l'attention dans l'opinion. Ce sont, d'une part, l'arrestation à Caluire de Jean Moulin et de ses compagnons, et, d'autre part, les activités qu'a pu avoir Klaus Barbie après qu'il se soit rendu aux troupes américaines en 1945. Sur ce dernier chapitre, le vice-président de la commission des services de renseignement du Sénat américain, a annoncé, jeudi 10 février, que cette commission avait décidé de mener une enquête. Ce ne sera pas la première du genre.

FAITS ET JUGEMENTS

L'avocate de Claude Sigala inculpée de violation du secret de l'instruction

Me Elisabeth Auerbacher, défenseur de Claude Sigala, le directeur du Coral, a été inculpée, jeudi 10 février, de violation du secret de l'instruction par M. Jean Gourlet, juge d'instruction à Paris. M. Jean Lapeyrie, animateur du Comité action-prisons-justice (C.A.P.J.) a été inculpé des mêmes faits et d'outrages à magistrats. Ils ont été laissés en liberté et ont choisi comme avocat Me Jacques Vergès.

La justice reproche à M. Lapeyrie et à Me Auerbacher la publication de certaines pièces du dossier du Coral dans le bulletin, *le Feuilleton du Coral ou mort du secret*, dont M. Lapeyrie est le directeur de la publication.

M. Salzmann, le juge d'instruction chargé du dossier du Coral, a également reçu par la poste à son domicile parisien une lettre de M. Lapeyrie, dans laquelle celui-ci écrit notamment : « *Le juge Michel et le juge Renaud ont été assassinés. Pour vous ce sera pire : vous vivrez votre propre assassinat.* »

En guise de défense, M. Lapeyrie nous a déclaré que, lui-même et Me Auerbacher n'admettaient pas l'accusation de violation du secret de l'instruction. Dans cette affaire, ils considèrent avoir agi « *au nom des inculpés* », qui ne sont pas tenus à ce secret.

M. Muntean est assigné à résidence à Grenoble

En attendant que puisse être exécuté l'arrêté d'expulsion du 4 février pris contre lui par le ministre de l'intérieur (*le Monde* du 11 février), M. Traian Muntean, qui se trouvait retenu depuis mercredi 9 février dans les locaux de la police de l'air et des frontières d'Orly, a été reconduit jeudi 10 février à Grenoble où il demeurait.

Il y est assigné à résidence en application d'une décision du tribunal de grande instance de Créteil.

Cette assignation à résidence est limitée à six jours pendant lesquels il conviendra d'obtenir de M. Muntean le choix d'un pays d'accueil. M. Muntean, ressortissant roumain, venu en France avec une bourse d'études, chercheur informaticien à l'Ecole supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées (ENSIMA) de Grenoble, avait été arrêté en 1979 et inculpé d'intelligence avec des agents d'une puissance étrangère.

SPORTS

VOILE

Le Français Jacques de Roux en difficulté dans la course autour du monde en solitaire

Le capitaine de frégate Jacques de Roux, qui participe à la course autour du monde en solitaire à bord de *Skoeirn-III*, serait en difficulté au sud du cap Horn. Le Centre national d'études spatiales à Toulouse a reçu, le 9 février, un signal de détresse émis par la balise Argos. La Royal Air Force, l'U.S. Navy et les marines française et chilienne ont été aussitôt alertées.

Le Français Philippe Jeantot, déjà vainqueur des deux premières étapes et qui se trouve en tête de la troisième, Sydney-Rio-de-Janeiro, avec 400 milles d'avance sur son compatriote, a aussitôt proposé de faire demi-tour, mais en a été dissuadé. L'aviso-escorteur *Enseigne-de-Vaisseau-Henry*, qui croisait à cinq jours de mer de Jacques de Roux, a été dérouté pour lui porter secours. Jeantot tentait également de joindre l'Australien Neville Gosson, qui devait se trouver à 150 milles de de Roux. Les opérations de recherche et de sauvetage devraient s'avérer difficiles, car une dépression engendre une grosse tempête dans le Pacifique sud avec des vents de force 12 (plus de 120 kilomètres/heure).

Philippe Jeantot, dont l'avance a été ralentie par une avarie de safran, a indiqué que le pont de son monocoque était recouvert par deux centimètres de glace. Après être resté trente-six heures à la barre, il s'était évanoui, à bout de forces. Or la route qu'il a choisie est à 2 degrés des icebergs. L'Australien Neville Gosson a eu le visage ébouillanté par de l'eau chaude lors d'un retournement de son voilier.

BOXE. — *Le Marseillais Richard Caramanolis, âgé de vingt-quatre ans, est devenu champion de France des poids mi-lourds, le 10 février à Marseille, en battant le Grenoblois Hocine Tafer, tenant du titre, par K.-O. à la sixième reprise.*

POLICE

LA LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE

La police judiciaire parisienne est réorganisée

Le débat électoral parisien, centré pour une part sur l'insécurité — l'opposition dénonçant la carence supposée des pouvoirs publics en ce domaine, — masque l'importance de la réforme de structures entamée récemment par le préfet de police, M. Jean Périer, afin d'améliorer la lutte contre la petite et la moyenne délinquance dans la capitale et les trois départements de la petite couronne, qui sont également du ressort de la préfecture de police parisienne.

Engagée sur un mode expérimental en décembre 1982, cette réorganisation des services de police judiciaire sur le terrain devrait aboutir cet été. Elle sera marquée symboliquement par la disparition des douze brigades territoriales — six à Paris, six en banlieue, — transformées en six divisions de police judiciaire dans la capitale et en trois services départementaux de police judiciaire dans les départements périphériques.

La préfecture de police de Paris bouge. Cette police dans la police, cet État dans l'État, dont on aime dire les pesanteurs et les solidarités, la réticence aux tutelles ministérielles et le souci jaloux d'autonomie, évolue discrètement : sous l'impulsion de M. Jean Périer et de M. Pierre Touraine, directeur de la police judiciaire depuis mars 1982, elle devrait réaliser en 1983 une importante réforme de structure, la première en trente-quatre ans.

Bien qu'intégrée à la police nationale, avec la loi du 9 juillet 1966 qui unifia formellement lesservices de police, la « P.P. », ainsi que la nomment familièrement les policiers parisiens, a en effet conservé l'essentiel de ses particularités. Ainsi notamment l'organisation de la police judiciaire. En province, le partage se fait entre des services régionaux de police judiciaire (S.R.P.J.), qui correspondent aux ressorts des cours d'appel et dependent directement de la direction centrale de la police judiciaire au ministère de l'intérieur, et des commissariats polyvalents qui, outre les services de sécurité publique (corps urbains en tenue), regroupent les services de « sûreté urbaine », chargés du travail quotidien de police judiciaire, du lot courant de plaintes et de flagrants délits, ainsi que de certaines tâches de police administrative (étrangers, mineurs).

En revanche, à Paris et dans les trois départements périphériques, les commissariats, ces « vitrines » de la police, par excellence proches du « terrain » et du public, sont quelque peu dessaisis. Sorte de super-S.R.P.J., la direction de la police judiciaire y coiffe les prestigieuse brigades centrales du 36, quai des Orfèvres (les brigades criminelle, de recherche et d'intervention, des stupéfiants et du proxénétisme, de protection des mineurs, de répression du banditisme), ainsi que des rouages intermédiaires spécifiques : les brigades territoriales (B.T.).

Un filet trop lâche

Au nombre de douze — six à Paris, couvrant trois à cinq arrondissements, deux dans chacun des trois départements périphériques, — les brigades territoriales ont été créées le 20 octobre 1949. C'est à elles qu'incombent de maîtriser, de prévenir et de réprimer la délinquance locale. Or, depuis 1949, aucun changement. Bien que la délinquance ait évolué et bien que les personnels de police eux-mêmes aient changé...

L'époque du gang des tractions avant est évidemment révolue. La petite délinquance, éclatée et morcelée, diverse et multiforme, a pris le pas sur les truands ebavronnés. L'essor de la drogue brouille les cartes, entraînant un cortège de délits annexes, vol à la tire, « braquage » ou prostitution, pour survivre. Les délits économiques ont changé de nature et d'ampleur. Le traditionnel proxénétisme hôtelier est parfois supplanté par la prostitution en studio ou les nouvelles filières de travestis...

En face, les motivations policières se sont modifiées. « *Travailler et vivre au pays* » est ici aussi un slogan populaire, alors qu'hier un poste à Paris semblait un privilège. Aussi le personnel policier parisien est-il désormais plus jeune, débutant ou moins expérimenté. A la police judiciaire, qui compte quelque 3000 inspecteurs et enquêteurs et 140 commissaires, plus de 200 jeunes fonctionnaires sont arrivés en 1982, tandis qu'une centaine de demandes de mutation pour le sud de la Loire sont en attente. De plus, la moitié des commissaires des 51 commissariats et 3 maisons de police de Paris ne sont pas en place depuis plus de deux ans.

Au regard de cette double évolution, le système des brigades territoriales paraît aujourd'hui inadapté, explique-t-on en substance à la préfecture de police. Jeté sur les quartiers parisiens, entre les commissariats de quartier, qui reçoivent le tout, venant des plaintes, et les brigades centrales, qui prennent en main les affaires les plus importantes ou les plus difficiles, ce filet intermédiaire a en effet des mailles trop grosses, trop lâches. Il laisse échapper la petite délinquance mouvante, dont l'appréhension suppose une grande connaissance de la vie des quartiers.

Ce fonctionnement ne responsabilise pas les commissariats, qui ne peuvent traiter eux-mêmes certaines « affaires » : d'où le lot des plaintes, l'encombrement et l'engorgement qui déçoivent les plaignants. Ainsi la P. J. est-elle absente des rues parisiennes la nuit : quand des gardiens en tenue démarrent une « affaire » lors d'une ronde, il faut attendre 9 heures l'arrivée des inspecteurs en civil, pour entamer la procédure.

Enfin, les effectifs des B. T., sont par trop dispersés, une B.T. couvrant une dizaine de commissariats et y détachant un à deux fonctionnaires. « *Placés sous un double commandement, le commissaire de quartier, le commissaire de B.T.*, commente un responsable, en forçant le trait, *les fonctionnaires en profitaient : on ne savait jamais où les trouver.* » Dans les trois départements de banlieue s'ajoute à ces inconvénients un bicéphalisme illogique : par département, pour un préfet, un directeur central des R. G., etc., on trouve deux commissaires « patrons » de deux B. T. De plus, des moyens essentiels, tels que l'identité judiciaire, ou des spécialistes, notamment en matière de délits financiers et économiques, restent concentrés au « 36 », donc fort éloignés.

Feu les B.T.

Des critiques découle logiquement la réforme en cours. En banlieue, il s'agit de « *déconcentrer de manière à alléger le système, de remotiver les personnels localement* » et de développer par une formation continue les spécialisations. Les deux B.T. de chacun des trois départements seront regroupées pour former un seul service départemental de police judiciaire. L'expérience a commencé dans les Hauts-de-Seine, fin 1982, avec à sa tête le commissaire Olivier Foll. Elle a été étendue au Val-de-Marne en janvier, avec le commissaire Roger Chetard. La Seine-Saint-Denis devrait suivre dans les deux prochains mois.

A Paris même, l'objectif est plus ambitieux, tant il voudrait bousculer des habitudes. Il s'agit, explique-t-on, de « *développer l'action des commissariats de quartier face à la petite délinquance, de responsabiliser les gens qui sont sur le terrain, et, au bout du compte, de simplifier la vie des citoyens* ». Ainsi créerait-on six divisions de police judiciaire, services plus importants que les anciennes B.T. et ayant compétence sur les commissariats de quartier. Une première division vient d'être instituée à la place de la 2e B.T., qui couvre les neuvième, dix-huitième et dix-neuvième arrondissements. Sous la responsabilité du commissaire Raymond Mertz, elle regroupe deux cent cinquante fonctionnaires.

L'ambition est de souplesse, de meilleur encadrement, de plus grande présence sur le terrain et de meilleure insertion dans les commissariats. Cette division comporte une brigade de nuit, qui fait des interpellations et commence immédiatement les procédures, sans attendre le matin. Premiers résultats tangibles : une dizaine d'affaires par nuit sur ce secteur. Si le bilan de cette première tentative est jugé positif — ce qui paraît déjà acquis, — une deuxième division serait créée à Pâques, puis les B.T. laisseraient la place après l'été.

EDWY PLENEL.

FAITS DIVERS

En Grande-Bretagne

UN HOMME AVOUE AVOIR TUÉ ET DÉCOUPÉ EN MORCEAUX SEIZE PERSONNES

Londres (*A.F.P., Reuter*). — L'affaire avait débuté le mardi 8 février par la macabre découverte faite par un plombier londonien : des morceaux de corps humain dans les égouts bouchés d'une maison du nord-est de Londres. La police alertée devait retrouver deux têtes en état de décomposition avancée, puis d'autres morceaux, trois corps au total.

Deux jours plus tard, cette affaire se révélait une des plus meurtrières de l'histoire du crime en Grande-Bretagne. Le suspect, un ancien policier travaillant depuis 1973 dans une compagnie de sécurité, avouait avoir étranglé puis découpé en morceaux treize autres victimes et indiquait à la police où les corps étaient enterrés : à Muswell-Hill, au nord-est de Londres, et à Kilburn, un quartier habité en majorité par des Irlandais et des Jamaïquains.

Les crimes auraient commencé il y a cinq ans et les victimes seraient des jeunes gens sans domicile : l'assassin proposait de les aider.

UN RACCOURCI POUR L'IRLANDE

Et comme les amoureux de "l'île verte" sont de plus en plus nombreux à vouloir emprunter le raccourci Roscoff/Cork, Brittany Ferries augmente encore le confort de ses bateaux: 770 couchettes en cabine rien que sur le Quiberon, fleuron de la flotte. En fait, ce voyage avec Brittany Ferries s'apparente plus à une petite croisière qu'à une simple traversée. C'est donc l'occasion de s'offrir, en prélude à des vacances irlandaises, des vacances en mer.

brittany ferries

Toutes agences de voyages.

CORK

ROSCOFF

FAITES TRAVERSER VOTRE VOITURE POUR MOITIÉ PRIX. OU MÊME POUR RIEN.

En 1983, les automobilistes peuvent bénéficier de deux promotions spéciales pour leur voiture. Pour savoir comment, demandez la brochure Brittany Ferries. Elle est gratuite.

Retournez ce bon à Brittany Ferries, BP 72, 29211 Roscoff. Tél. (98) 69.07.20

Nom

Adresse

06.18 A

HAUTEFEUILLE S.A.

هكذا من الأصل

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

TOUS EN VOYAGE

Jour après jour, pages après pages, année après année, ils font partir. Editeurs, journaux, agents de voyages, voyagistes, hôteliers, compagnies aériennes, chemins de fer, autocaristes, offices de tourisme, associations de voyages font la chaîne pour communiquer aux consommateurs le désir de voyager et les moyens d'y prendre du plaisir. Il existe un temps fort pour ce monde du « temps libre » : le Salon mondial du tourisme et des voyages qui, chaque année au mois de février, s'affirme comme le forum irremplaçable où les professionnels et les amateurs de la récréation échangent des idées et des prix, des critiques et du rêve, des catalogues et des informations. Dans les colonnes qui suivent nous apportons, à cette occasion, une contribution au débat toujours recommencé entre les partisans d'une démocratisation du voyage et les « conservateurs » qui ne voient de véritable rencontre qu'individuelle. Pas facile, la rencontre ! Alors, autant vaut la préparer pour qu'elle produise ses fruits, qui donnent à Ulysse et à vous-même, une fois rentrés à la maison, la nostalgie du départ.

Al. F.

La fin de l'élitisme

LE développement du tourisme est un fait majeur de la seconde moitié du vingtième siècle. Il est devenu impossible de réduire, de freiner, le désir de plus en plus grand de voyager. On doit considérer comme inéluctable l'essor du tourisme international dans les sociétés modernes. Le cinéma, la télévision, ont élargi notre champ culturel, le besoin d'aller voir ce qui se passe ailleurs, de dialoguer, de rencontrer les gens des autres pays sont des motivations essentielles de notre temps et le choix d'une certaine forme de loisirs. Ce phénomène se retrouve dans tous les pays qui ont atteint un certain seuil industriel ; on peut même dire que le développement industriel porte en germe la croissance des flux touristiques vers l'étranger et d'importants échanges internationaux. Partout les modes de vie modernes (urbains et médiatisés) poussent les nationaux hors de leurs frontières ; les voyages deviennent un produit de consommation ordinaire.

La France, qui occupe le quatrième rang au monde pour les dépenses touristiques internationales, n'échappe pas à cette évolution. L'instauration de la cinquième semaine de congés payés, la réduction du temps de travail, la retraite à soixante ans, vont accentuer et favoriser le tourisme, mais également rendre plus urgentes les solutions à trouver pour répondre à cette demande, car la conquête des loisirs, des vacances, des voyages, est encore un rêve pour certaines catégories sociales. Tout le monde s'accorde à dire que les principales raisons des non-partants en vacances sont, d'une part, financières, et, d'autre part, une sous-information sur la possibilité de voyager.

Il est tout de même étonnant de constater qu'à prestations égales sur place, nos concitoyens ont intérêt à se rendre à l'étranger — Espagne, Tunisie, etc. — plutôt que dans des centres de vacances de l'Hexagone, pour pouvoir bénéficier d'un meilleur rapport qualité/prix. Mais la démocratisation du voyage doit aussi s'appliquer à ceux qui désirent se rendre à l'étranger, car on ne voit pas comment on pourrait raisonner seulement sur le plan national quand il s'agit de voyages et même de vacances. Sur cet aspect du problème, un effort particulier est à faire, dans trois directions principalement.

Résister à toutes les dérives

En premier lieu, il faut se battre et résister à toutes les dérives protectionnistes, voire nationalistes. En période de crise il est tentant pour le gouvernement de freiner et de dissuader les nationaux de quitter leur pays, afin d'équilibrer et de dégager un solde positif de la balance des paiements, ce qui est le cas dans notre pays, grâce à l'apport des touristes des pays industrialisés. Cette tentation existe en France. L'interdiction pour les consommateurs se rendant à l'étranger d'utiliser le chèque-vacances à l'étranger nous paraît inquiétant et discriminatoire. Nous sommes convaincus que les volontés de blocage du développement des voyages ne pourront pas résister longtemps au besoin de rencontre et de connaissance entre les hommes.

En second lieu, il faut démocratiser le transport aérien, car il est trop cher et même prohibitif pour beaucoup, ce qui explique que 90 % de Français n'ont jamais pris l'avion et que 6 % seulement l'ont utilisé à l'occasion de leurs vacances.

Un nouveau voyageur

L'abaissement du prix du billet d'avion n'est pas un but en soi, mais un moyen pour donner accès au voyage, qu'il soit proche ou lointain, au plus grand nombre possible. La politique qui consiste à « permettre » l'avion aux hommes d'affaires qui peuvent payer les tarifs les plus élevés et à en priver tous les autres est antisociale et antidémocratique. Aujourd'hui, les pouvoirs publics, qui ont découvert avec étonnement, des années après tout le monde, que les compagnies d'aviation françaises ne représentaient que moins de 40 % du trafic charter au départ de France, semblent avoir revisé leur politique et défendent un plan présenté par Air France et Air Charter International, afin de reconquérir le marché national et de réorganiser l'offre du vol à la demande par la constitution d'un pool des compagnies de charters françaises. Il faut attendre le résultat de telles mesures, mais nous craignons fort qu'en cherchant à éliminer la concurrence, celles-ci se traduisent par une augmentation des prix, et donc au détriment des usagers.

En troisième lieu, il faut que les voyagistes s'adaptent à un nouveau type de voyageur qui se profile. Par tempérament, le voyageur français est un individualiste, mais les structures tarifaires aériennes et les centres d'accueil hôteliers ne sont pas conçus dans cet esprit. Nous devons donc proposer un éventail de formules de voyages le plus large possible, mais également développer l'information et la préparation au voyage : fournir des guides, des fiches techniques, des bibliothèques, organiser des réunions, développer les moyens audiovisuels et l'informatique. Il faut aller jusqu'à la divulgation des risques auxquels le voyageur peut s'exposer, car le voyage est un risque, une aventure personnelle, un acte de disponibilité, de curiosité, dont la réussite dépend de chacun.

La prise en compte de voyages individuels par nos organisations est la meilleure réponse possible au besoin de demain, mais également à ceux qui prétendent que le tourisme de masse dégrade le voyage, parce qu'ils ne le conçoivent que comme unique et élitiste. Le voyage ne peut pas être réservé à des privilégiés, qu'ils le soient par l'argent et la culture, et qui sont persuadés que leurs concitoyens qui voyagent passent leur temps à manger des steaks-frites. Pour ce qui nous concerne, nous continuerons à faire notre « cuisine » pour le plus grand nombre possible, persuadés que tout est à découvrir dans le monde, car tout bouge et évolue, et qu'il reste beaucoup à faire dans la participation et l'organisation des relations entre hommes.

JACQUES MAILLOT,
Président de l'agence Nouvelles Frontières.

La voie d'un solitaire

JUSQU'A la seconde guerre mondiale, la quasi-totalité des populations n'avaient qu'un seul droit : rester sur place. Voyager — pour le plaisir s'entend — était le fait d'une minorité de gens fortunés, d'oisifs et de quelques fous, c'est-à-dire de navigateurs solitaires. Pendant ce temps, le reste du monde s'échinait à peiner et à mourir au même endroit. A la fin de la guerre, tout se mit à changer, du moins en Europe. L'Afrique, le Proche-Orient et l'Asie libérés s'offrirent aux rêves et aux loisirs de l'Occident. Et l'on put alors célébrer la naissance du principal nouveau-né de l'après-guerre : le touriste. Qu'y avait-il autour de son berceau ? Des fées qui se nommaient Etranger, Evasion, Exotisme. Et des faits qui se nomment toujours Circuits, Charters et Casinos. A tous ces rêves et ces besoins nouveaux, il fallait en effet des infrastructures. Alors se multiplièrent des agences de tourisme qui s'empressèrent de quadriller de par le monde les cadastres du paradis.

Rappelons d'abord une simple étymologie. Etre en vacances, cela veut dire être vacant, être disponible, être vide aussi. Et ce vide, des centaines d'affairistes ne tardèrent pas à en profiter, c'est-à-dire à le combler avec profits. Dans un monde où notre vie quotidienne est de plus en plus organisée et programmée par d'autres — notre lieu de travail, nos horaires, nos moyens de transport, nos habitudes alimentaires et même nos *chaînes* (quel mot symbolique !) de télévision, — on pourrait croire que nos loisirs et nos désirs échapperaient à ces contraintes. Eh bien, pas du tout ! Là encore, la plupart préfèrent s'en remettre à d'autres, à des agences spécialisées, du soin de programmer leur liberté. Alors, transporté par le transporteur, accompagné par l'accompagnateur, animé par l'animateur, vaincu surveillé par le surveillant, le touriste doit avoir l'impression de redevenir un enfant, de revivre le temps chéri de la prise en charge. Mais aussi, cessant d'être responsable, abdiquant toute initiative, transporté, accompagné, animé et ré-animé, il cesse d'être un voyageur pour devenir un voyagé.

Jamais comme aujourd'hui les occasions d'échanges, de rencontres entre humains planétaires n'ont été aussi grandes. Mais plus les communications — au sens géographique du terme — augmentent et s'accélèrent, plus la communication — au sens social du terme — se rétrécit, se ralentit. Bien entendu, chacun est libre de voyager à sa guise, seul, à pied, en roulotte, en deltaplane ou par milliers dans des charters. Mais à quoi bon transporter son corps à l'autre bout du monde si c'est pour conserver en soi, immobiles et indécrottables, ses manies et ses préjugés ? Au contraire du voyageur qui, lui, choisit librement son voyage et sait prendre ses risques, le voyagé ne choisit rien, expérimente peu. On ne lui en laisse d'ailleurs pas le loisir, si l'on peut dire. Ce qu'il veut, en réalité, c'est le plus possible de soleil, le moins possible d'indigènes. Il recherche un monde climatisé, aseptisé, une reproduction « *mais en chromo* », de sa vie terne.

Quand je vois les milliers de touristes installés dans les camps de Grèce et de Tunisie — pays que je connais et que je parcours depuis trente ans, — quand je vois ces véritables colonies vivre en pleine autarcie, sans le moindre contact avec les réalités quotidiennes et sociales du lieu d'implantation, je me dis que de colonie de vacances à colonie tout court, la distance n'est pas très grande. En fait, sans d'ailleurs toujours s'en rendre compte, les agences et les voyagés continuent de coloniser les rives sud de la Méditerranée sous une forme moins violente. Non plus les terres mais les rivages, non plus par le sang mais par le soleil. En pays étranger, tout voyageur est un ami, tout voyagé est un client. Le client du soleil puisque, pour la première fois depuis des millénaires, le soleil lui aussi est aujourd'hui à vendre.

JACQUES LACARRIÈRE,
écrivain.

UNE BROCHURE « Le Monde » vers les cinq continents

Nous avons demandé à M. Raymond Chabaud, libraire spécialisé dans le voyage, les réflexions que lui inspirait la lecture de la nouvelle brochure du *Monde* : « Voyages vers les cinq continents ».

LE MONDE - *Voyages vers les cinq continents*, de prime abord, peut être regardé comme une anthologie, c'est-à-dire une sorte d'assiette anglaise, composée du rôti froid d'articles déjà publiés dans « le Monde du tourisme et des loisirs », de quelques tranches fraîches d'articles écrits pour la circonstance, assaisonnée des « pickles » des renseignements pratiques, le tout disposé sur vingt-trois assiettes correspondant aux destinations touristiques traitées.

A dire vrai, jamais les motivations des voyageurs n'ont été théorisées, même si on les a souvent étudiées, et qu'il s'agisse d'édition touristique ou de fabrication de voyages, les impératifs de commercialisation ont toujours occulté cet axiome fondamental : le voyage est un plaisir et chacun prend son plaisir différemment. Le corollaire de cette affirmation est évident : il est plus important de donner au voyageur les clefs qui lui permettront de trouver du plaisir dans son voyage que de définir à sa place ce qui lui fera plaisir.

Or, qu'il s'agisse de guides où un auteur omniscient trace votre programme, ou de voyages composés en fonction des possibilités du réceptif local, jamais l'envie profonde n'est prise en compte.

(Lire la suite page 12.)

JET EVASION
MARRAKECH ..... 1250 F*
AGADIR ..... 1300 F*
TÉNÉRIFE ..... 1500 F*
* Vols Aller-Retour
205, rue Saint-Honoré
75001 Paris. Tél. (1) 260.30.85

...VENEZ... COMPAREZ...
...DÉCIDEZ...
CHOISISSEZ VOS VACANCES AU
8e SALON MONDIAL DU TOURISME ET DES VOYAGES
12-20 FÉVRIER 1983
PALAIS DES CONGRÈS - PORTE MAILLOT
PARIS • 10h à 19h
480 exposants : offices de tourisme - agences de voyages - compagnies aériennes, maritimes, ferroviaires - hôteliers, en provenance des 4 coins du monde, vous attendent sur leurs stands pour vous informer et vous proposent :
• une animation permanente
• des films touristiques
• des groupes folkloriques
• des concours dotés de nombreux prix
garp

TOUS EN VOYAGE

« Le Monde » vers les cinq continents

(Suite de la page 11.)

On s'évertue plutôt à suscitar chez *le voyageur une autre vie, celle qui* permattra à l'euteur de guides ou au voyagiste de faire passer son produit. Dene le premier cas, cele s'exprime par le trop fameux *« mérite un détour »*, dans le second, cele peut eller jusqu'eu mensonge par amission.

En simplifiant à l'axtrêma, on peut dire que nous voyageons pour satisfaire deux besoins qui ne sont pas nécessairement apposés : un besoin de connaissance at un besoin d'ection. Et puisque nos vacances ne *sont pas extensibles et nos budgets* illimités, nous demandons à l'information tauristique de nous guider pour prendre la plus de plaisir possible, dens la temps le plus juste et eu *prix le plus juste.*

Evident ? Voire. Du désir à sa réalisation, le parcours est semé d'embûches. Oue celui qui n'est jamais parti pour une gentille randonnée au Népal et s'est retrouvé, suent, soufflant, à 5.000 mètres d'altitude, avec un groupe maugréant contre sa *nullité et un accompagnateur indifférent*, que ce voyegeur exténué dont le guide promettait des panoramaa magnifiques at oublieit la dénivellation invraisembleble vienne dire que *son voyaga était une partie de plaisir.* Egaré par un guide, trompé per un catalogue, que peut-il faire, sinon battra sa coulpe ?

Avez-vous déjà essayé de vivre avec un hobby un peu curieux, par exemple l'amour des tortues ? Pas un guide, pae un agent de voyages *ne pourra vous aider à faire coïncider* votre passion et votre voyage. Vous êtes hors normes, comme d'ailleurs ei voue eimez les cerfs-volents, les scarabées, les trains *à voie étroite*, ou les ratans laveure.

Le candidet eu voyage qui cherche *de l'information est comblé et frustré* : guides et catelogues sont nombreux et attirants. A la lectura, ils se révèlent désespérément identiques dans leur esprit at tout aussi parfaite*ment éloignés des préoccupations de* chacun. Cela e'explique assez bien par leur désir commun de toucher le plus de voyageurs possible et donc de faire abstraction du pleisir de chacun *au profit d'un goût moyen.* En termes clairs, on vous donne de l'information pour toua au lieu de vous donner les clefs de l'information pour vous.

Cette tendence est exaspérée par le plupert des professionnais de l'information qui ont à cœur de décider *de ce qui vous conviant : forcément*, eux, ile savent et ils sont persuadés qua vous désirez achetar leur savoir alars qu'en réalité vous n'avez besoin que de leur savoir-faira. Lisez les guides, compulsez les catalogues, partaut on décide pour vous.

Le Monde - Vayages vers les cinq continents e pris résolument le parti inverse et a choisi de retracer le parcours qui ve du désir non formulé à sa réalisation, à charge pour le lecteur de prendre lui-même les décisions qui lui conviennent.

Vingt-trois destinations

Cette prise en charge du voyageur par lui-même sera sans nul doute le changement le plus important euquel nous essisterons dans les ennées qui viennent. Parce que le candidat eu voyaga *pose parfois des questions* candides, tout le monde an a déduit qu'il fallait le prendre en charge : *signez-là et nous ferons le reste. En* fait, eucun éditeur, aucun voyagiste n'est vraiment capeble de décrypter le sens profond de ces questions, qui ne lui parviennent d'ailleurs pas toujours, car, entre le voyegeur at l'éditeur ou le voyagiete il y a le barrage du libraire *au* de l'agent de comptoir.

Pour le *journalista*, ce *problème* n'axiste pas. Il a un effet de ratour immédiet forsqu'il publia un article. Il connaît ses lecteurs et il est à même de percevoir les tendences avant qu'elles n'aient éclaté eu grand jour.

Si *le Monde - Vayages vers les cinq continents* a choisi vingt-trois destinations, c'est évidemment parce qu'il n'était pas question de tout traiter : les vingt-trois destinations choisies sont tout naturellement celles qui *drainent la presque totalité des* voyageurs français à l'étranger, exceptian feita de l'Itelie et de la Grende-Bretagne, dont l'ebsence peut paraître curieuse. Mais, en fait, *ce n'est qu'une question secondaira.* L'esprit du travail compta beaucoup plus que les objets auxquels il e'ettache.

Chaque chapitre e'ouvre sur un long article accompagné d'une carte, présentation du pays bien écrite, bien léchée, avec ce qu'il faut de sous-entendus et de références. S'il exista un désir non formulà, il peut, à cette lecture, e'affirmer *et se conforter.* Le désir ne naissant pas *ex nihilo*, on peut penser que le lecteur e déjà dene sa tête quelquae connaissances, quelques idées-forces ; on peut donc, et c'est *ce qui est fait*, éviter le didactisma et le pédanterie. Bien entendu, chaque erticle s'ordonne eutour d'un thème particulier choisi pour permettre de glisser vers des généralités, qu'il s'agisse de l'élevage des taureaux de combat en Espagne ou de l'architecture romaine en Tunisie.

En encadré, on trouvera un court articla sur un point très particulier : récit d'une randonnée en Irlande, d'un séjour de ski en Grèce, d'une visite au musée du Caire. Règne de l'anecdote, de la complicité, de l'envie de vivre différemment ses vacances.

Mais surtout glissement insensible du désir de connaître au désir de faire, metérialisation de l'envie qui devient possibla, avec en contrepoint l'incitetion à faire ce que peu font.

On entre ensuite dans le domaine de le réalisation du désir avec ce qui est l'un des points forts de l'ensembla : la rubrique « Catalogues au crible » de Colette Maravel, le Reiph Neder du catalogue. Crible, c'est bien peu dire : fin tamis, moulinatte, table de dissection, *iraient bien mieux.* Pour chaque destination, les catalogues des voyagistes sont étudiés à la loupe, et tel organisateur se voit reprocher le choix de ses hôtels, tel autre se fait houspiller pour avoir commencé un voyage par una ville plutôt qu'une eutre, les prix sont décortiqués, les mensonges par omission (les plus nombreux) dénoncés. Point fort parce que la plupart des voyageurs réalisent leur désir par le truchement d'un egent de voyages et que les catalogues étant la part la plus importanta de l'information touristique, bien au-delà de la presse et de l'édition, il est fondamental d'apprendra à les décrypter.

Restons dans la domaine de la réalisation du désir avec la petite rubrique pratique : formalités, adresses utiles, bibliographie, cuisine même, composent un trousseau de clefs : on est libre de s'en servir au pas. Mais là encore, si l'on veut s'en servir, il faut le faira soi-même.

Ça y est, on est parti. Il reste une dernière rubrique : une présentation politiqua et économique du pays par le correspondant local du *Monde*, un peu comme si ce dernier venait ettendre le voyageur au pied de la passerelle de l'avion pour lui brosser un tableau de ce qui l'ettend. C'est désormais eu voyageur de jouer.

Nous sommes bien loin de l'anthologie supposée en ouvrant ce numéro spécial. On croyait partir vers les cinq continents alors qu'on était en train d'en découvrir un sixième, presque inexploré : celui de l'information touristique. Si ce travail e la succès qu'il *mérite*, l'*édition touristique* devra procéder à da déchirantes révisions et les voyagistes pourront repenser leurs catalogues du tout au tout. Et nous, voyageurs, en seront les vrais bénéficiaires.

RAYMOND CHABAUD.

★ LE MONDE - VOYAGES VERS LES CINQ CONTINENTS, 29 F, chez tous les marchands de journaux.

ENTRE LE RÊVE ET LE CAUCHEMAR

L'imaginaire des voyagistes

« L'*IMAGINAIRE du voyage porte la signature du type de société dant il émerge. Le* « voyage *ea* bulle « *qui caractérise la publicité contemporaine du voyage se présente comme l'un des symptômes marquants d'une société qui dysfonctionne.* » Marc Michel, professeur à l'université des sciences humaines de Strasbourg et chercheur à l'Institut de psychologie sociale des communications d'Abraham Moles, effectue des travaux sur l'imaginaire *da* voyage. Dans cette recherche originale par son objet et ses méthodes, l'étude de dix années de catalogue et d'affiches de voyage tient une place prépondérante. Objet privilégié : les voyages à l'étranger. Même si 17 % seulemea*t* des Français voyagent loin pour leurs loisirs, ce type de déplacement de vacances demeure le summum de tout voyage.

Le professeur Marc Michel arrive à des conclusions *a priori* paradoxales : « *Plus on va loin, moins on vo loin et plus an part à la recherche de soi-même.* » D'où sa définition du « voyage en bulle » et le recours systématique au verbe « se voyager ».

La publicité du voyage propose volontiers des « *vacances qui vous ressemblent* » et des eldorados de rêve où « *vous vous sentirez comme chez vous* ». Parce qu'elle vise le « contact », la publicité tend à retourner le candidat *aa* voyage sur lui-même. Ce phénomène est d'autant plus efficace que les moyens de communication rapides réduisent désormais la perception de la distance physique d'un lieu à l'autre. Le voyage, loin d'apparaître comme rupture, est, en quelque sorte, l'exension du « monde à soi ».

● **Que devient alors le lieu du voyage, la destination elle-même ?**

— *Nous sommes loin de la perception de l'inconnu et de l'étrange, voire de l'hostile, que décrivent tant de récits de voyages des siècles précédents. Textes et images publicitaires nous parlent au contraire de facilité et de proximité. Du reste, l'équipement de taute nature (espaces de jeux, hôtels, sites « à photographier ») efface les disparités locales au point que les illustrations sont quasiment interchangeables d'un lieu à l'autre. Mais il y a plus : l'espace du voyage ainsi proposé apparaît en fait comme le « monda inverse « du quotidien.*

● **C'est ce « monde inverse » que décrivent les clichés et les slogans des tours opérateurs et des compagnies aériennes...**

— *Absolument. Et c'est en cela que la publicité intéresse directement la connaissance de la société qui l'élabore. Par « monde inverse », j'entends précisément cet espace imaginaire, sorte de paradis horizontal, où m'est promise, au moindre coût, la réalisation de mes rêves tout autant que la fin de mes frustrations quotidiennes. Le monde inverse est un monde projeté.*

Dans une société de la troisième personne et de l'anonyme, on me promet d'être à nouveau — ou enfin — un « je » et, qui sait, peut-être de m'entendre m'appeler par mon prénom. Aux limites multiples de mon espace-temps quotidien, voici qu'un espace-temps sans limites m'est proposé : « Ua jardin d'Edea dressé ea un bouquet raffiné aa milieu de l'Océan, aa rêve d'eafeat eux images irréelles d'un éternel été où le temps s'est arrêté, le pays du sourire où le visiteur est traité comme ua ami, e'est le plus proche des pays lointains ou tout simplement « le monde ea français. « On pourrait poursuivre et composer ainsi un tableau très complet uniquement d partir de textes publicitaires. Au travers de cet espace imaginaire, on peut lire en filigrane toutes les frustrations de notre société.

● **Que deviennent les autres, ceux qui vivent là où conduisent ces voyages ?**

— *Le type de voyage dont nous parlons est foncièrement prédateur. Je pense que le mot n'est pas trop fort. L'autre, je veux dire l'autochtone, n'existe que pour autant qu'il est « consommé » de mille manières. Sa misère même peut devenir spectacle et certains circuits — « d'où vous ramènerez des photos inoubliables « — touchent au voyeurisme. Je pense à la Cité des morts au Caire, ou encore au port d'Aberdeen à Hong-Kong. Du reste, les pays visités, — soucieux d'encourager le tourisme et de faire rentrer des devises — savent organiser le « spectacle inoubliable ». Je pense, en particulier, à Thai Village, près de Bangkok : sur une superficie peu importante et dans un temps minuté, on vous offre un véritable « comprimé culturel », échantillon de danse, de théâtre, de musique, de faune, bref, juste ce qu'il faut pour « faire la Thaïlande « entre deux avions.*

● **Cette pratique du voyage n'est pas sans conséquences...**

— *La relation avec le pays d'accueil est à sens unique. L'autre est nié ; il est simplement utilisé. Dans la mesure où la publicité induit des comportements, le touriste « se voyage « avec ses fantasmes, dans une ignorance quasi totale du pays où il séjourne.*

Il faut établir ici un parallèle entre la déprédation économique du tiers-monde et cette déprédation culturelle dont nous parlons. La première a, par exemple, entraîné la culture des produits dont les pays riches avaient besoin au détriment des cultures vivrières, la seconde risque de provoquer des phénomènes analogues au plan culturel.

Si, au plan économique, on a parlé de phénomènes de clochardisation des pays du tiers-monde, cette déprédation par le « tourisme spectaculaire », loin de créer les conditions d'une véritable communication entre les cultures, ne fait au contraire qu'engendrer des rapports de domination culturelle.

La clochardisation culturelle, ça existe chaque fois qu'une activité se trouve prélevée ou détournée par la prédation touristique. Je me souviens de Benedict, un pêcheur de la côte ouest de Ceylan. Il ne va plus à la pêche, il passe ses journées à quémander près d'un grand hôtel. Pour lui, quelque chose s'est brisé, irrémédiablement. La juxtapositioa brutale de deux niveaux de vie provoque l'effondrement et le découragement des plus pauvres. Le rêve des uns fait le cauchemar des autres.

● **A votre avis, est-il possible dans ce contexte de faire évoluer les pratiques touristiques et la manière de voyager ?**

— *Les idées généreuses sont, en ce domaine comme en d'autres, complètement inopérantes. A la réflexion, il me paraît indispensable d'associer les autres dont nous parlions à l'instant. Ce changement dans les pratiques exige donc un changement d'attitude qui implique, à mon sens, la reconnaissance de l'autre comme « sujet « et non plus comme « objet » offert à la consommation culturelle.*

● **La tentation existe de dire : l'école ou la télévision doivent prendre en charge ce changement d'attitude qui serait en fait une nouvelle éducation...**

— *Je crains qu'une éducation au voyage dans le cadre de l'école ne change pas grand-chose. Le problème est plus fondamental : une société qui fonctianne mal ne prédispose pas à un changement d'attitude. Car c'est bien de la société d'ici et de maintenant qu'il est question. C'est elle qui forge nos fantasmes. Sur ce point, la publicité n'invente rien. Des structures économiques malades, l'insécurité croissante, l'entassement humain, conduisent davantage au renfermement qu'à l'ouverture. Le tourisme devient alors une sorte de compensation sauvage, obtenue à prix d'argent mais à quel prix humain ? Et cela porte un nom : la prostitution.*

Si nous ne savons pas ménager un espace pour l'autre dans notre propre société — c'est cela la convivialité, — il me paraît illusoire de penser que nous pourrions, ailleurs, le rencontrer. Or, en nous décrivant l'inverse de notre monde, la publicité du voyage nous alerte sur ce que nous sommes. Ou plus exactement sur ce que nous ne sommes précisément pas.

Propos recueillis par
JEAN-JACQUES SCHAETTEL.

(Publicité)

TOURISME S.N.C.F.
vous propose en exclusivité
UNE CROISIÈRE VERS L'ESPAGNE ET LE MAROC
du 27 mai au 4 juin 1983

VENDREDI 27 MAI 1983
— Départ de Paris gare de Lyon par train couchettes de 2e classe (possib. de wagon-lits).
SAMEDI 28 MAI 1983
— Arrivée à Toulon tôt le matin, petit-déjeuner et transfert en autocar au port de Toulon.
— Embarquement à bord du Massalia de la Compagnie PAQUET. Appareillage à 10 heures.
DIMANCHE 29 MAI - LUNDI 30 MAI - MARDI 31 MAI - VENDREDI 3 JUIN.
— En croisière en pension complète à bord (vin aux repas).
— Escales à Alicante, Malaga et Ceuta (Espagne), Casablanca (Maroc). Possibilités d'excursions.
VENDREDI 3 JUIN 1983
— Arrivée à Toulon à 16 heures. Débarquement, transfert en autocar à la gare. Dîner et départ par train couchettes de 2e classe (possibilité de wagon-lits).
SAMEDI 4 JUIN 1983
— Arrivée à Paris gare de Lyon tôt le matin.
PRIX PAR PERSONNE
— 3 490 francs à 8 830 francs, selon la catégorie de cabine choisie au départ de Paris. Possibilité de départ de toutes les gares S.N.C.F. de France.
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Dans les agences tourisme S.N.C.F. - LAV 17 A - 16, boulevard des Capucines - 127, avenue des Champs-Élysées et par téléphone (1) 321-49-44.

Côte d'Azur
Grands mobil-homes de luxe pour 6 personnes ; grands emplacements en terrasse dans belle forêt de pins, à proximité de plages ensoleillées. A votre disposition piscine gratuite et patataooire. Egalement, tennis, magasin, restaurant et bar. Nous nous occupons depuis 25 ans de formules de vacances en famille dans des mobil-homes. Demandez notre documentation gratuite en couleur à Holimarine Europe (LM), La Pierre Verte, route de Bagnols, 83600 Fréjus, France. Tél. (94) 53-68-79.

Les Caraïbes à la voile
Croisière et séjour 1 ou 2 semaines
SUR NEW LIFE (Gib Sea 126)
Renseignements et documents
AIRCOM (S.E.T.I.)
25, rue La Boétie, 8e
Tél. : 268.15.70

Visitez L'AMERIQUE en version française ou en V.O.

Vous comprenez un film parlé américain sans sous-titres ?
Ce sont les formules Camino de tourisme individuel qu'il vous faut.
Il vous faut sous-titres ou doublages ?
Les circuits accompagnés Camino sont faits pour vous.
Que votre choix se porte sur l'une ou l'autre de ces formules, Camino vous en donne plus :
CAMINO : la spécialisation
depuis 21 ans, Camino ne « fait » qua l'Amérique. C'est à dire que Camino le connaît sur le bout du doigt !
CAMINO : la sécurité
reconnu en Amérique per plus de 4.000 hôtels, des centaines de restaurants, d'organisateurs d'excursions, d'ettractions, de transporteurs que Camino sélectionne soigneusement.
CAMINO : le choix en circuits
en 1983, 84 départs vous sont offerts, sur 7 itinéraires raffinés d'année en année.
CAMINO : les accompagnateurs
éléments majeurs du succès d'un voyage, il ne « fant » que l'Amérique da Camino, garantie de super-compétance

Camino est présent à la Semaine Mondiale du Tourisme du 12 au 20 février 83 Pavillon Américain Niveau 5 - Foyer

CAMINO : le dollar
c'est aussi là que performances et spécialisation font la différence...Camino n'achète qu'en Amérique et vous rend le dollar ebordable.
CAMINO : Prix garantis
si le jour de votre inscription vous réglez 70 % de votre voyage, son prix sera ferme et définitif. Vous pourrez aussi ne verser que 25% et subir les hausses éventuelles (solde un mois avant le départ)

Renseignements, inscriptions dans toutes les AGENCES DE VOYAGES, LE PLUS COURT CHEMIN pour l'Amérique de Camino

coupon à découper et adresser à CAMINO, 21 rue Alexandre Charpentier 75017 Paris - Tél. (1) 572.06.11

je désire recevoir sans frais ni engagement vos programmes 1983 :
( ) séjours et circuits individuels
( ) circuits accompagnés
nom
prénom
profession
adresse
CA83 M

ILE DE PAQUES
TAHITI - AUSTRALIE
NOS TOURS DU MONDE 83
1) DU 1er AU 29 AOUT 1983 :
Paris-Rio - Santiago - Ile de Pâques
Tahiti - Moorea - Rangiroa - Sydney
Grande Barrière de Corail - Alice Springs - Darwin - Singapour - Paris
PRIX : 26.800 F
LA CROIX DU SUD
5, rue d'Amboise - 75002 PARIS
Tél. 261-82-70. Lic. A 691

GEOTOURS AMERICA
Le Spécialiste des U.S.A.
Sera heureux de vous accueillir et de vous présenter sa brochure U.S.A. 83/84
56 pages en couleurs. Une large gamme de produits circuits, Freedrives, location de Motorhome, séjours libres, etc.
8e SALON MONDIAL DU TOURISME ET DES VOYAGES
Du 12 au 20 fév. de 10 h à 19 h - Palais des Congrès - Porte Maillot
« MAIN STREET U.S.A. »
5e étage - Stand n° 22
ou demandez notre brochure dans toutes les agences de voyages ou à GEOTOURS : 233, rue de la Convention, 75015 PARIS. Tél. 533.71.76 - Télex 203528

MADERE 2900F
Offre spéciale : 8 jours au soleil de Madère.
Départ de Paris tous les dimanches du 13 Février au 20 Mars inclus.
Renseignements et réservation auprès de votre Agent de voyages ou à Jet Tours, 19 Avenue de Tourville, 75007 PARIS, tél. 705.01.95.
Jet tours

هكذا من الأصل

DÉBAT

Les guides accompagnateurs contre les amateurs

LA' législation impose aux agences et organisateurs de voyages de présenter certaines garanties de moralité, d'honnêteté et financières, mais *en revanche ceux-ci peuvent avoir* recours à n'importe quel personnel, même le moins qualifié. Lorsqo'il s'agit d'employés administratifs sédentaires, cela ne regarde que l'agence, car c'est là une conception de gestion dans laquelle le consommateur n'a rien à voir.

S'il est une catégorie de personnel dont le manque de qualification risque de porter un grave préjudice aux *clients-consommateurs*, et qui, à ce titre, mérite une particulière et vigilante attention des autorités de tutelle, c'est bien celle des agents d'accompagnement : guides-accompagnateurs et accompagnateurs. Car c'est un emploi dans lequel le manque ou l'insuffisance de qualification, l'amateurisme, peuvent être lourds de conséquences.

Les activités et responsabilités d'un agent d'accompagnement sont remarquablement décrites dans une étude faite et publiée par le Centre d'études et de recherches sur les emplois et les qualifications (CEREQ). Il ressort de l'examen de cette étude que l'accompagnateur :

– assume la responsabilité du groupe qu'il conduit et que, à ce titre, il est tout à la fois le représentant de ce groupe et de chacun des membres qui le composent pour toutes les formalités à accomplir, et cela à l'égard de toutes les autorités françaises et étrangères et de tous les contractants : transporteurs, hôteliers, etc.

– assume la responsabilité de l'agence de voyages à l'égard du groupe et de chacun de ses membres. En effet, à l'étranger et à l'égard des clients, il est « l'agence ». A ce titre, il doit veiller que le voyage se déroule conformément aux *stipulations* contractuelles, mais il doit aussi être à même de faire face à tous les impondérables qui peuvent surgir et être vingt-quatre heures sur vingt-quatre à la disposition des clients.

Il doit avoir une culture générale étendue et, au minimum, une connaissance approfondie du pays visité pour le présenter aux clients en cas de défaillance des guides locaux, et en faire office lorsqu'il n'en existe pas.

Il est donc clair que l'accompagnateur doit atteindre un très haut niveau de compétence et que pèsent en outre sur lui des responsabilités d'autant plus considérables qu'il est seul et à des milliers de kilomètres de la métropole.

Or à quoi assistons-nous ?

Afin de réaliser ce qui, à première vue, apparaît comme une économie, certains voyagistes font appel pour accompagner leurs groupes, soit à des amateurs totalement étrangers aux professions du tourisme, dont les services sont utilisés sans rémunération en contrepartie de la gratuité d'un beau voyage (étudiants, membres titulaires de l'éducation nationale, ecclésiastiques, etc.), comme par exemple Nouvelles Frontières ou SIP Voyages. D'autres suppriment les accompagnateurs français purement et simplement, tel FRAM (les vacances à la française !), Jet Tours (sur certaines destinations) et, à partir de juin 1983, Tourope-France, sur toutes ses destinations.

De 13 à 26 F.

Il faut savoir que le prix de revient d'un accompagnateur est vraiment peu élevé en regard des services et responsabilités qu'il assume, comme des garanties qu'il apporte. En effet, lorsque les voyagistes membres du Syndicat national des agents de voyages respectent les accords de salaires signés avec les organisations syndicales (ce qui est, hélas ! peu fréquent), un guide-accompagnateur revient à 13 F., 17 F. ou 26 F. par jour et par client selon que le groupe est composé de 40, 30, ou 20 clients (1).

Il est donc permis de s'étonner, lorsque l'on considère les responsabilités et les obligations qui pèsent sur les accompagnateurs et les garanties qu'ils sont en mesure d'apporter aux clients-consommateurs, de relever l'absence totale de réglementation qui fait qu'aucune qualification professionnelle n'est exigée pour tenir cet emploi. Il est tout aussi étonnant de constater que les consommateurs et les unions de défense des consommateurs, par ailleurs perspicaces et promptes à donner des informations, analyses et critiques sur un large éventail de produits et de services, ne se soient, jusqu'à ce jour, jamais penché sur ce problème.

Ces états de fait, ce vide législatif, entraînent de fâcheuses conséquences :

– D'abord et surtout, pour les consommateurs qui, malgré les textes, n'ont aucune garantie et se trouvent livrés, à des centaines, voire des milliers de kilomètres de chez eux, à un accompagnateur ignare, incompétent ou incapable d'assumer ses responsabilités et de faire face aux événements, ou à eux-mêmes s'il n'y a pas d'accompagnateur *prévu* par l'agence organisatrice du voyage ;

– pour les 4 agents de voyages scrupuleux qui, ayant recours à des accompagnateurs présentant les qualités requises et les rémunérant légalement, se trouvent pénalisés par rapport aux organisateurs qui se servent d'amateurs, ces derniers revenant évidemment moins cher ;

– pour le tourisme français dans son ensemble, qui donne à travers ces « accompagnateurs occasionnels » une image souvent peu flatteuse de ce secteur de l'économie nationale ;

– pour les accompagnateurs professionnels et compétents, qui se voient préférer ces « amateurs » qui n'ont parfois que le mérite de « travailler » gratuitement ou presque, ce qui a pour conséquence de laisser, à la charge des ANPE et des ASSEDIC, des professionnels qui n'ont pas le recours de pouvoir aller donner des cours dans les lycées et *collèges*, ou de faire des sermons dans les églises pendant leurs périodes de chômage.

De quelque point de vue que l'on se place, une intervention du législateur paraît donc hautement souhaitable afin de voir créer un statut des accompagnateurs, la délivrance d'une carte professionnelle après contrôle des connaissances et des compétences, et voir imposer à tous les organisateurs de voyages quels qu'ils soient (agences ou associations), de quelque sensibilité politique, religieuse ou culturelle qu'ils soient, la présence du début à la fin d'un voyage d'un accompagnateur avec chaque groupe de nos concitoyens partant à l'étranger, ou pour un périple à travers la France.

Ces décisions ne feraient que suivre l'exemple de nombreuses autres nations, qui jugent indispensable de voir diriger leurs groupes à travers le monde par un accompagnateur ou un accompagnatrice attaché(e) à l'agence (Japon, R.F.A., U.R.S.S., Suisse, etc.).

En se *montrant* soucieux de défendre les consommateurs, de défendre la sécurité d'emploi de ses travailleurs, soucieux de lutter contre le chômage des jeunes, ce gouvernement auquel j'ai, comme nombre de mes confrères, permis par mon vote d'accéder à la direction des affaires du pays nous apportera-t-il la preuve du changement, ou, comme son prédécesseur, préférera-t-il se montrer plus soucieux des intérêts de quelques-uns que des intérêts des travailleurs et des consommateurs ?

RAYMOND NICOLLE.

Secrétaire général de la Chambre corporative des personnels d'encadrement des professions touristiques (C.F.E.-C.G.C.).

(1) Salaire journalier = 270 F pour un guide-accompagnateur deuxième catégorie + 10 % pour travail à l'étranger + 10 % d'indemnités de congés payés + paiement d'une journée supplémentaire dite de repos compensateur pour chaque période de travail de sept jours consécutifs + charges sociales ; il faut en outre savoir que les organisateurs de voyages obtiennent sur de nombreuses destinations une gratuité pour vingt clients : transports, hébergement, entrées dans les monuments, etc.).

Le Salon mondial du tourisme et des voyages

LE MONDE A PORTÉE DE LA MAIN

Le huitième Salon mondial du tourisme et des voyages ouvrira ses portes samedi 12 février (*) au Palais des Congrès de la porte Maillot à Paris : 420 exposants (dont 68 nations, 120 voyagistes et 38 chaînes) seront présents à ce salon réparti sur trois étages.

Le premier niveau sera occupé par la zone France, les pays de l'Est, l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Au second, le visiteur trouvera les stands des États-Unis, du Canada, de l'Amérique latine et des Caraïbes. Enfin, le troisième sera réservé au bassin méditerranéen. De nombreux exposants participent à ce salon pour la première fois. C'est notamment le cas d'Israël, de la Zambie, du Niger, de la Syrie, de l'Algérie, du Togo, du Bouthan et du Malawi.

Les régions françaises seront également présentes. Sur le thème « *dépaysez-vous, partez en France* », elles indiqueront aux visiteurs les possibilités offertes aux touristes et aux voyageurs dans chaque département à propos, notamment, de l'accueil, de la culture, des stages artisanaux et du sport.

Enfin, différentes manifestations sont prévues pour les responsables de la profession. Des « tables rondes », auxquelles participeront des dirigeants d'entreprise, des journalistes, des voyagistes et des organisateurs de séminaires, seront réunies à propos des congrès et du tourisme d'affaires.

*** Salon mondial du tourisme et des voyages, du samedi 12 février au dimanche 20 février (de 10 heures à 19 heures). Journées réservées aux professionnels : jeudi 10 et vendredi 11 février (10 heures à 20 heures). Entrée : 25 francs.**

Pan Am Pass
L'Amérique à volonté
pour 1980F à partir de New York.

Continent américain
12 villes 1980F

Continent américain et Porto Rico
1980F + 1516F* = 3496F

Continent américain et Mexico
1980F + 1263F* = 3243F

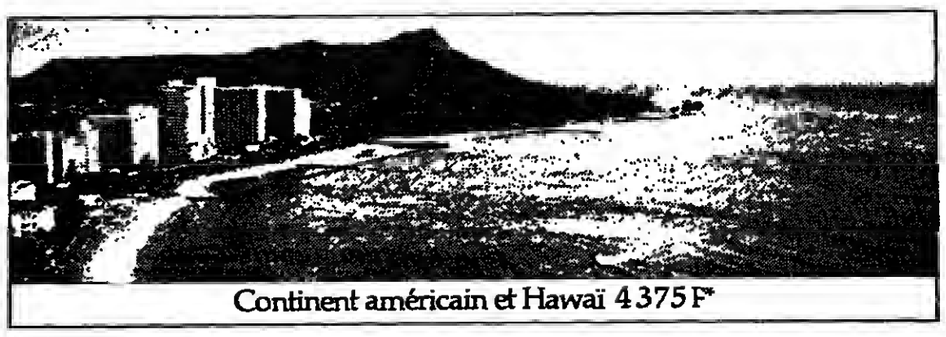
Continent américain et Hawaï 4375F*

D'une côte à l'autre, des gratte-ciel new-yorkais aux ports pittoresques de la baie de San Francisco, des folles nuits de Las Vegas aux paradis tropicaux de la Floride, en passant par Washington, Los Angeles, Seattle... tout est possible !...

Les différentes formules du Pan Am Pass vous permettent pour des *suppléments minimes*, de composer de véritables tours pan-américains sur la palette des 35 villes du réseau Pan Am USA. Vous pouvez même y inclure d'autres destinations desservies par Pan Am telles que Honolulu, San Juan de Porto Rico, Mexico. Quel périple !

Il suffit de combiner le Pan Am Pass avec des tarifs promotionnels excursions pour ces destinations.

Seule exigence pour bénéficier de cette offre exceptionnelle : acheter le billet transatlantique Pan Am entre le 10 Février et le 28 Février 1983 et partir pour les États-Unis avant le 1er Juillet. Léger supplément pour départs en Juillet/Août.

Des tarifs enfants sont également disponibles mais, pour plus de détails sur le Pan Am Pass, consultez la brochure "Vacances Fabuleuses" chez votre Agent de Voyages ou appelez Pan Am au 266.45.45.

* Tarifs au 1/2/83. Conditions particulières de vente.

Pan Am. L'Expérience Avion.

VOYAGE EN ABBAYES

Trappiste d'un week-end

LE premier sentiment est le gêne ! J'ai l'impression de porter tous les péchés du monde et, en traversant la cour intérieure de l'abbaye dans le sillage du frère hôtelier, je mesure l'impudence de ma démarche. Garée sous le porche de l'église, ma voiture est le dernier symbole du monde agité dont je viens. Ma valise métallique, conçue pour les soutes des avions de ligne, en dit long sur mon inexpérience des monastères.

Et pourtant me voici devenu un « retraitant » parmi d'autres, poussé par le désir de la solitude, l'éveil de la curiosité et les vertus du hasard. J'hérite de la chambre « Saint-Jacques », ainsi que du rond de serviette qui va avec elle ; j'aurais bêtement préféré « Saint-Dominique », le « mien », qui était libre, mais je surprends le regard amusé du frère hôtelier et je reste muet.

Au fil des heures, je vais d'ailleurs plonger dans l'embarras le plus complet : l'humilité serait-elle un sentiment contagieux ? Dans ma chambre dépouillée mais confortable – où sont les cellules d'antan ? – une feuille plastifiée explique la vie à l'abbaye de la Trappe : au recto, les horaires des nombreux offices, de 4 h 15 à 20 h 20 ; au verso, les règles fondamentales de cette communauté du silence : « *Une retraite à la Trappe, c'est essentiellement une rencontre avec le Seigneur dans le solitude et le silence, au contact d'une communauté priante.* »

En attendant la prochain office, je fais le tour des lieux autorisés, à la manière d'un chat en maraude. Je longe les tombes dépouillées en bordure du lac, à l'ombre d'un Christ géant, et gravit la colline en direction de la statue de Notre-Dame, dont j'ai oublié le nom. En arrivant au sommet, après avoir laissé sur place deux jeunes séminéristes à la démarche précautionneuse, essoufflé, les mollets en feu, je me traite d'imbécile : je n'ai, visiblement, rien compris à l'affaire ; je suis seulement en train de découvrir mon inadaptation à ce nouveau monde !

L'homme d'Eglise a un comportement en dehors du temps, un temps tellement différent du mien. Ces moines que je vais découvrir ont le même attitude, la même façon de se mouvoir avec une lenteur et une grâce imposantes. Quelle mesure dans les gestes ! Pour entrer dans ce monde fait de sérénité, de recueillement, de calme et de prières, il faut vaincre les tourments du « décalage horaire ». Ceux qui font de la voile savent également que les premiers jours de croisière mettent toujours en évidence l'activisme forcené et la fébrilité stérile des citadins, qui ont besoin de plusieurs jours pour retrouver le rythme biologique profond qui est le secret de tout équilibre.

Assis sur un banc de pierre aux pieds de Notre-Dame, je médite cette première leçon et je regarde cette grande Dame blanche immaculée qui me surplomba de plusieurs mètres. Elle est très belle et m'impressionne beaucoup, mais je ne sais pas trop quoi lui dire.

En silence

A 18 h 15, les cloches sonnent les vêpres, et je ne peux m'empêcher de consulter l'écran analogique de ma montre à quartz. Pour descendre, il y a deux chemins. L'un est une allée conventionnelle, majestueuse, sombre, entourée de vieux sapins immensee; l'autre est un sentier abrupte sentant bon le bruyère et le maquis, que je préfère et que je parcours en songeant qu'il ferait une magnifique piste de trial ! Dans l'abbaye glacée, je me retrouve au coude à coude avec une trantaine de moines vêtue de bure de toile écrue. Me veste de quart Plastimo bleu horizon et mes tennis blancs font des taches de couleur incongrues. L'office est d'une simplicité de bon aloi, et je ne peux m'empêcher de regretter que l'harmonium soit éclairé par une lampe d'architecte de style Habitat. Je chante feux des cantiques sortis de ma mémoire. A la fin de l'office, les lumières s'éteignent et les moines poursuivent, immobiles, leur méditation, certains à genoux, d'autres debout. Le silence est immense. La scène s'éternise. Je me sens devenir pierre. Mon cerveau est vide, mon corps me fait mal, et le souvenir de Pompéi me vient à l'esprit, avec tous ces hommes statufiés. En rejoignant le réfectoire, je me sens gauche et lourd; je retrouve mes frères retraitants avec soulagement.

Le repas se prend en silence. Mon voisin de table, « *Saint-Jean* » – du nom de sa chambre, – a le regard flou, la veste avachie et le doublure des poches au vent. Sa chemise éculée, jeunie par les ans, est mise en valeur par un énorme nœud papillon en velours noir totalement anachronique et désespérément de travers. A ses côtés, un jeune homme maigre, ascétique, à la barbe clairsemée et au regard fixe, tripote nerveusement une croix en métal soudée par un amateur ennemi des angles droits et suspendue par une effreuse ficelle de boucher.

Aucun mot n'est échangé. Les regarde se fuient comme les mots et, pendant que des haut-parleurs diffusent une musique religieuse, le frère hôtelier apporte un énorme plat de ravioli. La pitance fait le tour de la table en silence, accompagnée de gestes d'élévation et de consécration qui ne dépereraient pas sur un autel. A la fin, tout le monde dessert et apporte les couverts à la cuisine, sous la direction du frère hôtelier.

En montant dans me chambre, je m'arrête en compagnie de « Saint-Jean » devant les deux bibliothèques vitrées qui encadrent le couloir : à droite, la vie des saints; à gauche, les ouvrages théologiques. Ne trouvant pas mon bonheur, je poursuis mon chemin en direction de le celle de prière, une petite pièce noire et sale encombrée de coussins en skai qui ne sont, en fait, que d'anciens sièges de bureau. Puis je regagne ma chambre en même temps que l'ensemble des retraitants et je m'aperçois, au concert dans les pênes, que chacun ici ferme sa porte à clef ! C'est la deuxième surprise, après que le frère hôtelier m'eut demandé ma carte d'identité dès mon arrivée !

La nuit est brève, le petit déjeuner étant servi de 6 heures à 8 heures du matin. Après ces agapes, mon voisin, « Saint-Jean », cède à la facilité, et je l'entends ronfler à travers le cloison. Il se réveille à 11 heures pour la messe concélébrée qui, depuis maintenant sept ans, se déroule « en public ». Je ressens bizarrement cette intrusion de le foule, et pourtant je ne suis là que depuis vingt-quatre heures. Dans l'abbaye envahie, je ne perçois plus la « message » qui m'avait frappé de plein fouet le veille, et je sors avant la fin de l'office.

Je me retrouve assis à le table du téfectoire, avec une confortable avance. Les retraitants arrivent tour à tour et m'encadrent, en restant debout, maine sur le dossier de la chaise. La scène se prolonge une dizaine de minutes, ce qui me semble une éternité, et je me demande si je n'ai pas commis un impair. Une voix feutrée sort des haut-parleurs, qui récite le « Notre Père ». Silence, signe de croix et bruits de chaise. La voix anonyme poursuit la lecture d'un évangile rempli de difficultés de compréhension.

De retour dans ma chambre, je jette un coup d'œil dans la cour intérieure de l'abbaye. Un moine penché en avant, mais pas voûté, la capuche rejetée sur le tête et les mains croisées, avance doucement en faisant crisser le gravier sous les semelles de ses sandales de cuir. Il s'arrête devant le porte du jardin et, d'un geste de semeur, écarte les bras pour dégager les mains des manches de sa robe, en répétant plusieurs fois ce mouvement qui ressemble au battement d'un oiseau cherchant son vol.

En quittant le monastère, c'est à ce geste que je penserai.

En fermant le porte de l'hôtellerie, d'où s'échappe la mélodie des vêpres, j'éprouve l'impression d'avoir été indiscret. En bas de l'escalier m'attend un tronc pour le paiement de mon passage, les « frais de séjour » étant réglés selon les « possibilités de chacun » et dans le plus grand secret de l'urne.

Je le remplis sans savoir si je suis honnête, et je fonce vers ma voiture. Au volant, je suis envahi par des sentiments contradictoires : j'ai conscience que ma visite a été trop courte. J'ai l'impression d'être passé à côté d'une œuvre d'art et de n'en avoir admiré que le cadre.

DOMINIQUE GAUTRON.

Abbaye de la Trappe, Soligny-la-Trappe, 61380 Moulins-la-Marche. Tél. (33) 34-50-44. Cadre fantastique. Proche de Paris (150 km). Trappistes.

Abbaye des Dombes, Martien, 01240 Saint-Paul-de-Varax. Cistercienes.

Abbaye des Sept-Fonds, 03290 Dompierre. Cistercienes.

Notre-Deme-du-Laus, Saint-Etienne-du-Laus, 05130 Tallart. Femmes et enfants acceptés.

Abbaye de Bee-Hellouin, 27800 Brionne. Très beau. Bénédictins.

Abbaye de Fleury, 45110 Saint-Benoît-sur-Loire. Femmes et enfants aceptés. Bénédictins.

★ *Pour tous renseignements, se procurer le Petit Guide des haltes de prière*, 18 F + port. Centre national de pastorale liturgique (C.N.P.L.), 4, avenue Vavin, 75006 Paris. Tél. : (1) 325-40-00.

SENTIERS DANS L'EURE

Pistes rouges et blanches

AVEC plus de 1 000 kilomètres de sentiers balisés, l'Eure apparaît comme le paradis des randonneurs qui le sillonnent, chaque fin de semaine, en long et en large. Le phénomène, né au début des années 70, fut tout d'abord l'œuvre de quelques résidents secondaires rapidement relayés par les autochtones pour tracer les marques rouges et blanches dans les sentiers permettant de découvrir les plus jolis sites. Et la proximité avec les grandes agglomérations parisienne, rouennaise et havraise a ensuite fait du département une zone d'évasion idéale pour des milliers de citadins.

Et ils sont toujours très enthousiastes ceux qui, sac en dos, découvrent les nombreuses vallées (Eure, Iton, Avre, Andelle, Epte, Risle, Charentonne, etc.) qui modèlent le relief et dissipent les parcours attractifs, soit le long des cours d'eau (850 kilomètres), soit sur la crête des collines ou des falaises qui dominent la Seine. D'autant plus que la présence des grandes forêts est favorable à la recherche du contact avec la nature, la flore et la faune. Il n'est pas rare d'apercevoir, ici, en détour d'un chemin forestier, le cerf et la biche. Les multiples richesses du patrimoine architectural et historique sont autant de buts qui jalonnent les itinéraires.

En 1979, l'Eure a été l'un des premiers départements en France à se doter d'un comité de tourisme pédestre de façon à éviter la prolifération anarchique des sentiers et permettre une signalisation uniformisée. Ce comité regroupe maintenant huit associations, dont Les randonneurs de l'Eure, très actifs pour la recherche de nouveaux parcours et l'entretien des anciens.

Pour la grande randonnée, l'Eure offre plus de 400 kilomètres de sentiers balisés selon la répartition suivante :

– 85 kilomètres de traversée du département pour le GR 2 (entre Giverny et Alizay), qui est un itinéraire empruntant la vallée de la Seine.

– 140 kilomètres pour le GR 222, qui relie Verneuil-sur-Avre à Pont-de-l'Arche en faisant la liaison entre le GR 2 et le GR 22. Ce sentier comporte deux variantes de part et d'autre de la forêt de Bord.

– 145 kilomètres pour le GR 26, qui traverse l'Eure entre Vernon et Broglie et relie Paris à Deauville.

– 45 kilomètres pour le GR 23, qui est une variante du GR 2 empruntant la rive gauche de la Seine.

Par ailleurs, un autre GR (224) est actuellement en cours de balisage entre Verneuil et Pont-Audemer par la vallée de la Risle. Ce sentier aura un parcours d'environ 120 kilomètres et pourra conduire soit vers Tancarville soit vers Honfleur.

Parallèlement à ces sentiers de grande randonnée ouverts à l'intention des marcheurs chevronnés, les sentiers de petite randonnée, adaptés aux promenades de week-end, permettent la découverte d'une région.

Cinquante de ces circuits balisés sont recensés actuellement, soit une distance totale de 600 kilomètres.

Ces circuits font l'objet d'une présentation sur des topo-guides regroupés dans une pochette-brochure éditée à 4 000 exemplaires par le comité départemental de tourisme pédestre.

On se préoccupe également des itinéraires équestres. En 1972, l'Association régionale de tourisme équestre a élaboré un plan, mais le balisage n'a pas encore été réalisé. Ces itinéraires représentent environ 400 kilomètres rayonnant autour du Bec-Hellouin et tendent à être reliés avec ceux existant en Seine-Maritime.

La pérennité des 1 000 kilomètres de sentiers semble dorénavant assurée avec un plan départemental de randonnée, destiné à protéger les itinéraires en évitant l'aliénation des chemins ruraux toujours menaçante.

Ce plan est actuellement en cours d'élaboration grâce à une subvention de 100 000 F obtenue du service d'études et d'aménagement touristique de l'espace rural par la direction régionale du tourisme de Normandie.

La randonnée, plaisir simple pratiqué par des millions de Français à la recherche d'un bol d'air et d'une saine activité physique, a trouvé, dans l'Eure, sa terre d'élection.

LÉONCE MOUTARDIER.

Club Aventure
EXPÉDITIONS-RANDONNÉES
LAPONIE · ISLANDE · MAROC
CRETE · YEMEN · GUYANE
USA · PEROU · MEXIQUE
AFRIQUE · SAHARA
Club Aventure
27, bd de Latour-Maubourg
75007 Paris - Tél. 555.02.31
Licence T.M.V. n° 1284
Nom
Adresse

PIA depuis 15 ans...
LE CAIRE
PIA dessert également : Dubai, Karachi, Bangkok, Manille, Pékin, Tokyo, Colombo, Singapour
Renseignements chez votre agent de voyage ou à PIA : 152, avenue des Champs Elysées 75008 Paris · Tél : 359.31.82
Agence de Lyon : (7) 860.69.48
PIA
Great people to fly with

Le Monde DES PHILATÉLISTES
L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE
NUMÉRO DE FÉVRIER
LES TIMBRES DE FRANCE SURCHARGÉS « ALGÉRIE »
« SABINE », LES ÉTATS DE PHOSPHORESCENCE
AUTOMATION ET CODE POSTAL
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX : 10 F

CANADA OUEST
Meilleurs prix sur le marché A/R depuis Amsterdam, vers :
WINNIPEG FF 3900
EDMONTON / CALGARY FF 4160
VANCOUVER FF 4370
Excellentes correspondances de Paris
C.P. AIR Tél. : 261-72-34.

SKI
Réservez dès maintenant dans les meilleures stations la formule de votre choix (hôtels, locations, clubs) grâce à notre sélection
« BUDGET HIVER 83 »
Tarifs et documentations
AIRCOM (S.E.T.I.)
25, rue La Boétie, 75008 PARIS
Tél. : 268-15-70
LIC. A 962

CHANGEZ DE VACANCES !
Vacances Pour Tous : c'est depuis 16 ans, le secteur vacances de la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente.
Parmi nos destinations soleil, nous vous proposons des séjours EN FRANCE, Mer, Nature, Neige, en Maisons Familiales, Villages de Vacances etc. A L'ÉTRANGER, séjours et circuits vous permettront de découvrir les soleils des 4 coins du monde.
Nos programmes s'adressent aux enfants, aux adolescents, aux adultes et aux familles.
OFFRE SPÉCIALE TURQUIE : 15 JOURS GRÈCE : 15 JOURS TUNISIE : 15 JOURS
Des idées et des formules différentes !
VACANCES POUR TOUS
Agrément OLTC n° 67008
L.F.E.E.P., 7 Bd St-Denis 75141 Paris cedex 03
Je desire recevoir votre brochure ÈTE/AUTOMNE 83.
Je joins 3 timbres à 1.80 F, comme participation aux frais d'envoi. M.O. 02.83
M
adresse

NOTRE SEULE DESTINATION EST LA
TUNISIE
VOUS LA DECOUVRIREZ COMME NOUS SAVONS L'AIMER
Vacances et liberté compte parmi ses partenaires la Société Hôtelière et Touristique Tunisienne SHTT propriétaire de 15 hôtels, du club au 4 étoiles, et TOURAFRIC la plus grande société d'accueil touristique en Tunisie, gages de notre puissance et de notre compétence.
SERVICE. FIABILITE. PRIX
14, AVENUE DE L'OPERA 75001 PARIS
Tél : 296 31 62 · TELEX VEL 670385 F
Veuillez me faire parvenir votre catalogue 32 pages en couleurs, TUNISIE 83 :
Nom :
Adresse :
Code postal
M83

« POLLUTIONS »

La planche à voile contre l'eau

DEUX planches à voile remontent au vent, éclaboussées de lumière, vers la petite plage. Sur la rive opposée, où le ruisseau à truites se jette dans l'étang, une douzaine de pêcheurs surveillent l'antenne des flotteurs, figée dans l'attente. Pas d'autre bruit que le frémissement des arbres dans la brise ; le claquement sporadique des voiles. On est loin, bien loin de la ville et de ses clameurs. Loin des nuisances, apparemment ? Impression trompeuse : cet innocent petit lac artificiel pouvant se révéler pour l'environnement aussi dangereux qu'une usine.

Paradoxalement, c'est la vogue du retour à la nature ou de sa redécouverte qui est à l'origine de la multiplication des plans d'eau artificiels, privés ou publics. Le phénomène a pris récemment une telle ampleur que nombre de fédérations départementales d'A.A.P.P. (1) et le conseil supérieur de la pêche (2) l'ont classé parmi les priorités. Par ailleurs, le service d'aménagement des eaux de Lorraine a publié une synthèse des nuisances occasionnées à l'échelon national (3), sous l'égide du ministère de l'agriculture.

La plus grande partie des étangs nouvellement créés occupe une surface relativement faible. Plus de 50 % des étangs n'excèdent pas un hectare. La Creuse, les Deux-Sèvres, la Charente-Maritime, la Vienne comptent parmi les département particulièrement concernés. En Corrèze, par exemple, environ deux cents étangs ont été créés depuis quatre ans ; la moitié sans demande d'autorisation *a fortiori* sans étude préalable. Il est ainsi très difficile d'avancer une évaluation à l'échelon national, bien que l'on puisse tabler sur un minimum de deux mille créations par an.

Sans entrer dans le détail de mécanismes écologiques complexes, nous pouvons énumérer les principales nuisances de ces nouvelles eaux dormantes :

La conséquence la plus visible se traduit souvent par un enlaidissement du paysage : implantation plus ou moins anarchique de sites de camping, de caravanes à demeure ; construction d'abris « provisoires », de maisonnettes préfabriquées ; voire spéculation immobilière...

Mais c'est le patrimoine halieutique qui souffre le plus. Un plan d'eau, alimenté par un ruisseau et fermé par une chaussée artificielle, empêche tout d'abord le libre passage du poisson. Si un saumon parvient à franchir une chute de 2,50 mètres, une grosse truite ne peut sauter à plus de 1 mètre, et la plupart de nos espèces courantes sont arrêtées par un obstacle de quelques dizaines de centimètres de hauteur. Or les salmonidés (truites, ombres, saumons) ne sont pas les seuls poissons à migrer pour se reproduire. Même quand la reproduction est possible, le patrimoine génétique s'appauvrit très rapidement si la libre circulation est entravée. Exemple le plus connu : le nanisme de la perche en eaux closes ou entre deux barrages.

Salmonidés avides d'oxygène

Dans toutes les retenues, l'eau qui cesse de courir se réchauffe, et on sait que l'oxygène se dissout en moindre quantité dans l'eau chaude. Un peuplement originel en salmonidés avides d'oxygène va donc disparaître au profit d'espèces moins nobles (brochets, perches, gardons, tanches, etc.) ; voire considérées comme nuisibles (poissons-chats, perches arc-en-ciel, ou même sandres dans certaines eaux.)

Cette eau calme et relativement profonde va aussi recevoir et concentrer les matières en suspension qui, jointes au processus accéléré de décomposition de la végétation, se traduit par l'accumulation de vases. Entre autres, grandes consommatrices d'oxygène. Une partie de ces vases se répandent vers l'aval lors des vidanges et recouvrent les lits de graviers des frayères. Des observations précises ont montré que les œufs avorteut à 85 % en aval des plans d'eau (4). Outre la truite, cela concerne presque tous les poissons, en particulier les vairons, goujons, barbeaux, vandoises, lotes.

Ces sédiments constituent également un piège idéal pour les matières polluantes telles que les métaux lourds. Dernière conséquence, plus insolite : en réduisant la visibilité des poissons, les matières en suspension handicapent d'autant leur croissance.

Enfin, on observe depuis quelques années un assèchement plus ou moins important de certains ruisseaux ou rivières ; l'eau détournée manquant aux moments critiques.

Que dit la loi, face à ce bilan ? En fait, elle existe et traite précisément, presque point par point, des éléments cités. En réalité, elle se heurte à l'usage, aux intérêts locaux et à la diversité des services concernés. Le code rural (Livre premier, titre III, art. 97 à 122) prend pourtant en compte tous les aspects des cours d'eau non domaniaux. Les plans d'eau relèvent directement de la police de la pêche, de la police des cours d'eau non domaniaux, et éventuellement de la réglementation de l'urbanisme. Pour ne citer qu'elle, la police des eaux non domaniales dispose d'une réglementation précise pour la création de plans d'eau ne présentant qu'un moindre danger sur l'environnement. Mais elle n'est pas assortie de sanctions. Dans les cas extrêmes, on fait appel à un « article-balai », le R-26-15 du code pénal, qui prévoit des amendes effarantes : 20 à 150 F !

Les textes sont formels ; aucun plan d'eau artificiel ne peut être créé sans avoir été autorisé au terme d'une enquête publique. Ce décret de 1905, quasiment tombé en désuétude, reste parfait sur le fond, alors que sa forme prête à sourire, puisqu'il prévoit « *l'ouverture de l'enquête à son de trompe* ».

Même les bonnes lois s'usent, quand on ne s'en sert pas.

MICHEL DROULHIOLE.

(1) Association agréées de pêche et de pisciculture.

(2) 10, rue Péclet, 75015 Paris.

(3) *Influence des plans d'eau sur les eaux courantes superficielles* (service de l'aménagement des eaux, centralisateur du bassin Rhin-Meuse ; S.R.A.E.L.-Q.E.-1982-194).

(4) Travaux de Shelton & Pollock, 1966.

Le ski contre la forêt

PRÉOCCUPÉ depuis de nombreuses années par le développement des stations de ski en montagne, les forestiers s'interrogent aujourd'hui sur les agressions commises à la forêt par les skieurs.

Forêts décapitées lors de l'implantation entre 1 500 et 2 000 mètres d'altitude de stations de sports d'hiver ; forêts tronçonnées pour permettre l'aménagement de pistes et de remontées mécaniques, les domaines forestiers des Alpes, comme ceux des Pyrénées, ont été au cours des deux dernières décennies agressés et souvent largement amputés. Les trouées effectuées dans la forêt nuisent naturellement à la vie sauvage et au paysage montagnard, mais également elles rendent souvent la forêt difficile à gérer et fragile.

Le développement récent du ski hors piste compromet à son tour gravement la survie des lambeaux forestiers qui subsistent encore entre les pistes.

Un rapport récent de la division nivologique du Centre national du machinisme agricole, du Génie rural, des Eaux et Forêts (CEMAGREF) met en évidence les ravages provoqués par les skieurs sur le « capital forêt » des stations. En effet, pendant l'hiver, les jeunes arbres se trouvent exposés aux carres des skieurs ; ceux-ci en virant ou en dérapant sectionnent les jeunes pousses. Des blessures profondes sont ainsi portées aux arbres qui auront du mal à cicatriser.

« *Comme la hauteur de neige varie pendant toute la saison, on constate que les plants peuvent être endommagés de 10 centimètres à 2,50 mètres, ou 3 mètres de hauteur. Or, selon l'altitude, il faut vingt à cinquante ans pour qu'un conifère atteigne les 3,50 mètres qui le placeront à l'abri des carres des skieurs* », souligne le rapport. « *Plus un arbrisseau est endommagé, plus il aura de peine à grandir ; s'il est mutilé chaque année, il aura tendance à buissonner et ne formera jamais un arbre adulte.* »

Naturellement une station ne peut pas proscrire totalement le ski hors piste ou forêt, car la neige y dure en moyenne deux à trois semaines de plus qu'en terrain nu. D'autre part, la forêt est en cas de mauvais temps un refuge privilégié pour les skieurs qui désirent se protéger contre le vent, le brouillard, et les avalanches. Curieusement, ce ne sont pas les troncs des arbres qui jouent un rôle déterminant dans la protection contre les avalanches, mais les branches elles-mêmes. Le houppier chargé de neige, les arbres voient leur « manteau » se transformer plus vite que la neige parvenue au sol.

Protéger les jeunes plants

Enfin les variations de température, le rayonnement thermique, la pluie et une multitude de facteurs météorologiques agissent directement sur les paquets de neige restés accrochés aux branches. « *Ceux-ci se déchargent rapidement (généralement au bout de quelques jours, parfois quelques heures), et restituent au manteau neigeux une neige souvent humide et dense. Leur chute provoque un poinçonnage de la couverture nivale transformant notablement la neige. Cette action se traduit par une forte hétérogénéité du manteau neigeux et par une stabilisation importante* », notent les ingénieurs de la division nivologique du CEMAGREF.

Ceux-ci suggèrent, pour conserver et même étendre les surfaces boisées des domaines skiables des stations de sports d'hiver, d'informer largement les skieurs en bas des remontées mécaniques, comme c'est le cas depuis de nombreuses années aux Etats-Unis et au Canada, sur les risques du ski en forêt, et de les dissuader de se rendre dans certains secteurs qui pourraient alors être balisés. Des interdictions temporaires seraient également édictées tant que la neige n'aurait pas atteint une hauteur suffisante pour protéger efficacement les jeunes plants. Enfin certaines zones pourraient être totalement interdites aux skieurs, des clôtures fixes protégeant la « nature naissante ».

« *Veut-on prendre la responsabilité devant les générations futures de voir les arbres, les forêts, disparaître des domaines skiables d'ici cinquante ou cent ans ? Le risque est aujourd'hui certain* », répètent les ingénieurs forestiers, conscients de l'urgence de sensibiliser les adeptes de la montagne à son esthétique hivernale et estivale.

CLAUDE FRANCILLON.

OFFRE SPECIALE
TOURNOI DES 5 NATIONS
IRLANDE-FRANCE
A DUBLIN
du 18 au 20 février 1983
2 890 F
Comprenant : Vol aller-retour ; hôtel luxe ; entrée stade ; assurance et votre place pour le match Galles/France le 19 mars à Paris (offre limitée).
AIRCOM — (S.E.T.I.)
25, rue La Boétie
75008 PARIS
Tél. : 268.15.70 (Lic. A 962)

pour un autre tourisme
2, place Wagram - 75017 - PARIS
Le nouveau magazine du voyageur (68 F pour 6 Numéros)
avec Pierre BOULLE, SHANGHAI, Claude SAUVAGEOT, BANGUI, Alain FAUJAS, le TIBET, J.-Ph. RAPP, le MAROC, etc...

EGYPTE
UNE CROISIÈRE SUR LE NIL
6685 F
Demandez notre catalogue chez votre agent de voyage ou téléphonez au :
(1) 742 68 48
66 rue d'Amsterdam 75009 PARIS
107 avenue de Clichy 75017 PARIS
(88) 22 33 34
14 rue de la Fonderie 67000 STRASBOURG
le point azur
LIC. A 786

LA FRANCE VERTE

...EN BATEAU BLEU
Pour tout renseignement sur nos bateaux de tout confort que nous offrons à la location, veuillez vous adresser à :
BLUE LINE, B.P. 21, 11400 CASTELNAUDARY
Téléphone : (68) 23-17-51
ou à Paris : BLUE LINE PARIS, c/o Holt Travel, 12, rue du Helder, 75009 Paris. Téléphone : (1) 523-16-82
NOM .....
ADRESSE .....

PARIS NEW-YORK
à partir de 2290 F aller-retour
nouvelles frontières
le voyage moins cher, pour tout le monde
37, rue Violet 75015 Paris 578 65 40
7, place Clément 67000 Strasbourg 22 17 12

Larguez les amarres.
C'est en créant une vraie rupture que vous réussirez vos vacances. Vous vivez toute l'année à 200 à l'heure ? Flânez à 8 km/h. La routine vous lasse ? Partez à l'aventure. Vous connaissez la mer ? La montagne ? Découvrez le canal du Midi.
Beaver Fleet vous offre le confort total pour 2 à 10 personnes sur des house-boats sans permis qui pourront vous mener de la Camargue à la Garonne dans mille endroits différents et secrets.
En 3 jours ou plusieurs semaines ensoleillés, un choix de formules pour tous les budgets.
Renseignements, réservations chez Beaver Fleet : 16 (67) 90.91.70 et 90.93.44, ou dans les agences de voyages.
Beaver Fleet - SEDIP : 51, av. Georges Clémenceau, 34000 Montpellier.
Veuillez m'envoyer votre brochure gratuite.
Nom
Adresse
D-1
BEAVER FLEET

L'AFRIQUE DU SUD
Le monde en un seul pays
Attendez-vous à l'inattendu. Une très large variété de faune, de flore et de peuples. Une terre riche, vierge, belle et généreuse.
Pour des vacances inoubliables, consultez votre agent de voyages ou demandez notre Recueil des Voyages et une documentation en couleur sur l'Afrique du Sud.
Office du Tourisme Sud-Africain
9, Bld. de la Madeleine
75001 Paris
Tél: 261-8230 Télex: 230090
Nom:
Adresse:
Le pays des quatre étés.
satour
LM 12/02

SUR LA COSTA BRAVA

Séjours, plus articles ménagers

« MESDAMES et messieurs, une société d'articles de marque va nous présenter des nouveautés exclusives que vous aurez la possibilité d'acquérir à des prix intéressants... »

La scène se répète toutes les semaines à Lloret-de-Mar, sur la Costa Brava espagnole. Plusieurs démonstrateurs d'une société strasbourgeoise proposent aux touristes français rassemblés dans leur hôtel des articles ménagers d'une entreprise allemande : des couvertures de laine, des appareils de chauffage bon marché et, pour 2 000 francs, une presse à repasser le linge.

C'est *« sans obligation d'achat »*, mais, l'ambiance aidant, la moitié ou les trois quarts des voyageurs commandent bientôt l'un des produits. La plupart sont des personnes âgées attirées par le prix alléchant demandé pour une semaine en Catalogne : 948 francs depuis la Lorraine, 888 francs depuis la Franche-Comté. Rares sont ceux qui utiliseront, dans les huit jours, la possibilité légale de se rétracter.

La *formule de ces « voyages publicitaires »* connaît un succès considérable. La société allemande qui organise cet hiver les excursions espagnoles et, ces dernières années, mené des semblables opérations en Belgique, en Forêt noire, à Fribourg-en-Brisgau et au bord du lac Léman, toujours en recrutant les voyageurs par l'intermédiaire d'autocaristes de l'est de la France et en recourant à sa filiale alsacienne pour l'acheminement des commandes.

En fait, l'agence Jacobs Reisen, de Mindelheim (R.F.A.), qui s'annonce comme seule responsable de l'organisation de ces voyages, a ses bureaux au sein de l'entreprise de produits ménagers qu'elle commercialise. Une société de Bâle, Versand S.A., prospecte à son tour en ce mois de février pour vendre ces nouveautés dans les Alpes suisses de Zermatt.

Rien de répréhensible au regard de la loi française. Pas de publicité mensongère. Pas de vente forcée. Pas de vente avec primes. Et c'est à l'étranger. C'est pourquoi M. Antoine Gissinger et ses amis, députés R.P.R. et U.D.F. d'Alsace, ont déposé une proposition de loi visant à prohiber ces voyages.

Le Syndicat des agences de voyages de l'Est et l'Union des organisations de consommateurs de Lorraine ont soutenu ce projet d'interdiction, samedi 5 février, à Pont-à-Mousson, lors d'un colloque sur les voyages à l'étranger. *« Inutile*, ont répondu les représentants des ministères de l'économie et de la consommation, *car l'interdiction de la vente au déballage amènerait les organisateurs de ces voyages à ouvrir des magasins permanents. »*

Une double mise en garde a donc été décidée. D'abord, en direction *des personnes âgées sur les dangers* de la vente en circuit fermé (on ne connaît pas à l'avance le type de produits, il n'y a pas de comparaison possible sur place). Ensuite, auprès des autocaristes français qui, s'ils continuent à rouler pour des commerçants étrangers, se verront menacés, par le secrétariat d'État aux tourisme, du retrait de leur licence.

ANDRÉ MOISSÉ.

OFFRE SPÉCIALE TOURNOI DES 5 NATIONS
Irlande-France à Dublin du 18 au 20-2-83
2.890 F comprenant vol A.R., hôtel luxe, entrée stade, assurance.
et votre place pour France/Galles, le 19/3 à Paris (offre limitée).
AIRCOM-SETI, 25, rue La Boétie,
75008 Paris — Tél. : 268-15-70. Lic. A962.

HIPPISME

Les cousins réconciliés

LES embrassades du Jour de l'an ont ressoudé la famille désunie...

Au début du mois de janvier, le secrétaire d'État à l'agriculture, André Cellard, avait organisé des réunions de dirigeants de courses de galop et de courses de trot pour essayer de vider le contentieux existant entre les deux disciplines. Ses efforts — et ceux des participants — ont abouti. Les deux camps sont sur le point de signer un protocole réglant, sur une durée de six ans, leur principal différend : ce que le « trot » appelle le « rattrapage » et le « galop » le « rééquilibrage » (à noter déjà, à travers la différence de termes, une différence d'approche).

« Rattrapage » ou « rééquilibrage », il s'agit, bien entendu, de gros sous.

Quelques chiffres. En 1981, il y avait à l'entraînement en France 10 632 galopeurs (plat et obstacle réunis) et 10 848 trotteurs. Les prix et allocations disponibles — prix provenant, pour l'essentiel, d'une part d'environ 4,5 % (après déduction des charges du P.M.U.) sur les sommes jouées au tiercé — étaient alors de 283 113 811 F pour le trot ; de 423 067 394 F pour le galop. Il faut immédiatement noter — c'est essentiel — que ces recettes ne dépendent pas des dirigeants : le nombre et le calendrier des tiercés attribués à chaque discipline sont fixés par le secrétaire d'État à l'agriculture.

Des chiffres ci-dessus, il ressort que, en 1981, l'espérance statistique de gain était de 26 098 F pour un trotteur ; de 39 791 F, soit 50 % de plus, pour un galopeur.

A partir de cette distorsion, on imagine le dialogue (parfois en vocabulaire d'écurie et même pire).

Les « trotteurs » : « Le trot est devenu beaucoup plus populaire que le galop. La preuve : c'est Vincennes, chaque hiver, qui bat les records du tiercé et du quarté. Une autre preuve : dans les réunions mixtes, comme à Enghien, à Cagnes, à Lyon, à Marseille et sur la plupart des hippodromes de province, il est joué beaucoup plus d'argent sur nos courses que sur les autres. C'est nous, alors, qui faisons la recette et le gain qui l'empoche. Pourquoi nous enserrer dans un calendrier de tiercés qui date de vingt ans et n'a plus de sens ? Qu'on donne à chaque discipline le nombre de tiercés correspondant aux inclinations du public et aux possibilités des chevaux. Les galopeurs ont trop de tiercés ; certains de ceux-ci ne réunissent même pas quinze partants.

» Nos chevaux mangent autant que les pur-sang, vivent dans des boxes identiques, réclament les mêmes soins, la même main-d'œuvre. Rien — sauf l'héritage d'un temps où nos trotteurs étaient quatre fois moins nombreux et n'avaient pas encore conquis le public — ne justifie que chacun d'eux gagne, en moyenne, 50 % de moins qu'un gainpeur. »

Les « galopeurs » : « Il ne suffit pas de développer sans fin les effectifs pour prétendre ensuite que les recettes doivent suivre. Vos chevaux peuvent courir beaucoup plus souvent que les nôtres. Diminuez leur nombre et l'espoir de gain moyen remontera.

» Vos chevaux n'ont pas besoin d'installations d'entraînement aussi coûteuses que les nôtres. Ils ne réclament pas un personnel aussi spécialisé. La preuve : le tarif d'entraînement et de pension est de l'ordre de 160 F par jour pour un gainpeur à Chantilly et de 110 F par jour pour un trotteur. »

Les « trotteurs » : « Parce que vos entraîneurs roulent en Mercedes et que les nôtres conduisent eux-mêmes leurs vans. Parce que vos jockeys se trouvent démunis quand ils n'ont pas une villa en Californie, un chalet à Gstaad et parfois un ranch en Australie, alors que les nôtres se contentent d'un cabanon au bord de la Mayenne ou de la Dives... »

Les « galopeurs » : « Surtout, nos courses, sauf quelques grandes épreuves, sont fermées à la concurrence étrangère. Nous, nous sommes en compétition permanente avec les écuries américaines et anglaises, déjà plus riches que nous et mieux traitées au point de vue fiscal. Si nos espérances de recettes diminuent, il y aura encore moins de propriétaires français qui ne renouvelleront leurs effectifs qu'en sujets de plus médiocre qualité... »

Les « trotteurs » : « Eh bien, alors, faites comme nous : fermez vos courses. Pour le bénéfice que vous avez tiré de la concurrence ! Pendant longtemps, en gros de 1955 à 1970, vos écuries ont été les seules au monde à se trouver devant des espérances statistiques de gains dépassant les charges d'entretien et d'entraînement. Faire courir des galopeurs était alors, globalement, une activité rentable. Or, vous n'avez pas su garder un grand étalon et la qualité des galopeurs français a probablement diminué pendant cette période... »

Les « galopeurs » : « Mais nous sommes à nouveau — et les résultats internationaux le prouvent — sur une pente ascendante. Justement : ne cassons pas cet élan... »

Le parcours [oral] était sans fin. Achevons-le ici, sans prétendre l'avoir emprunté même jusqu'au premier tournant.

Trois jalons

La ligne droite tracée dans les réunions présidées par André Cellard comporte trois jalons :

1) On réaliserait, en six ans, l'égalité des espérances de gains, mais pour des effectifs plafonnés, dans chaque discipline, à dix mille cinq cents sujets (à peu près les effectifs actuels). C'est-à-dire que si les « trotteurs » s'avéraient incapables de réaliser un certain malthusianisme (ce que, en réalité, ils ont commencé à pratiquer en n'ouvrant les épreuves publiques qu'à des sujets ayant été crédités de « chronos » minimums dans des essais) ils en supporteraient seuls les conséquences.

A ce stade, une difficulté et une remarque.

La difficulté va être de moduler légèrement l'espérance de gains en tenant compte de différences de charges qui, objectivement et tout appétit financier des professionnels mis à part, sont un petit peu plus élevées au galop. Dans la mesure où l'on n'envisage qu'un faible correctif — ce qui est dans l'esprit du rapprochement — l'obstacle n'est cependant pas insurmontable.

La remarque : si le « trot » semble parier contre ses intérêts en jouant la stabilisation des effectifs, le « galop » soutient les siens : pour de nombreuses raisons, intérieures (situation économique, fiscalité) et extérieures (baisse du franc) les effectifs des écuries françaises, et des écuries internationales installées en France vont probablement avoir tendance à diminuer. La garantie d'une « enveloppe » globale assurée pendant au moins six ans oppose un frein à cette récession ; et, si celle-ci cependant se réalisait, l'« enveloppe » permettrait de mieux rémunérer ceux qui persévéreraient.

Les bons accords...

2) Le « rééquilibrage » (ou le « rattrapage », au choix...) se fera par octroi de tiercés ou quartés supplémentaires au « trot ». A cet égard, l'élan est donné : pour le seul premier trimestre 1983, le « trot » va bénéficier de quatre tiercés supplémentaires. Pour l'ensemble de l'année, il est prévu une augmentation de 14 % des recettes du « trot » et de 8 % de celles du « galop ». Six années de cette distorsion des croissances réaliseraient le « rééquilibrage », sinon tout à fait le « rattrapage ».

Ici encore, une remarque : le plan suppose que le public suive. Car les recettes, en fin de compte, dépendent exclusivement de lui. Mais le succès commercial (sinon moral) du tiercé quotidien, qui draine 10 millions de francs d'enjeux par jour, indique qu'il n'y a pas de lassitude profonde des joueurs.

3) Le « trot » s'engagerait à utiliser une partie des recettes du « rééquilibrage » à remettre ses « chronos » à l'heure en matière sociale. A cet égard, il a en effet, souvent, pris un retard qu'il n'avait pas les moyens de combler.

Les bons accords sont ceux où chacune des parties trouve son compte. C'est le cas ici. C'est pourquoi l'issue des négociations paraît assurée, même si des difficultés de dernière heure doivent surgir.

Sur les pistes, une confirmation : le déclin d' *Idéal du Gazeau*, quatrième sans « perçant », dimanche, du Prix de France. Le jeune (cinq ans) *Mun Tourbillon*, vainqueur de l'épreuve, s'insère comme dauphin. Il a la qualité de son ambition. Il n'a pas les grâces de feu follet, les déchaînements, et cette espèce d'apparente et émouvante fragilité que réunissait l'inoubliable petit cheval noir aux jambes bleues (1).

LOUIS DÉNIEL.

(1) La couleur des bandes qui entourent toujours les canons d' *Idéal*, en course.

MUNICH
13 vols par semaine

Air France vous facilite l'Europe.

A partir du 21 Février, vous pourrez rejoindre Munich 7 fois par semaine en Boeing 737 au départ de Paris-Charles de Gaulle, Aérogare 2, l'Aérogare Express, qui vous fait gagner du temps au sol. Si vous voyagez en Classe Economique, le repas vous sera désormais servi par le personnel de bord.

Munich avec Air France, le moyen le plus efficace de se rendre en Allemagne.

AIR FRANCE

HAAG CONSEIL

GARDEN BUFFET
AU PRINCE DE GALLES

C'est la dernière mode lancée par le PRINCE DE GALLES.
Ni trop guindé, ni trop relax, c'est un nouveau style de déjeuner qui allie les qualités de la grande cuisine française à la décontraction d'un buffet où l'on peut se servir et se resservir à volonté.
Garden Buffet ?
Un prochain déjeuner à inscrire sur votre agenda !

170 F
(taxes et service compris)
En semaine ou le dimanche à l'heure du Brunch (de 12 h à 15 h).

Hôtel PRINCE DE GALLES
MEMBRE DU GROUPE INTERCONTINENTAL HOTELS
33 avenue George-V PARIS 8e Tél. 723 55.11

dièse

PLAISIRS DE LA TABLE

Petit pas de quatre...

A LIRE le menu, le même depuis plusieurs lustres, un passant se pourrait tromper : « C'est ici maison de routine ! » Eh non ! Mais c'est maison d'habitués, d'amis, et la carte « parlée », l'ardoise du marché de Marinette, ajoutent, à ces plats classiques (et savoureux, au demeurant) le plaisir de l'imprévu. Aussi bien, encore qu'ignorée du Michelin et méprisée du Gault-Millau, cette jolie salle toujours merveilleusement fleurie, cette gentillesse du service, ce chariot de hors-d'œuvre extrêmement frais, charcutailles comprises et devenu, de nos jours, extrêmement rare (à moins qu'il ne s'agisse d'aller se servir soi-même en des usines à bouffe à la mode !) font la joie des familiers. La petite tour a'a pas à prendre garde et, du chicken curry indien aux filets de sole Marco-Polo et aux œufs à la neige (ça, c'est la carte), en passant par l'andouillette, le foie de veau à l'auvergnate (ah ! cette idée de compléter les pommes sautées de minces rouelles de carottes qui sucrent, caramélisent et parfument !), le homard grillé et toutes les autres occasions « hors carte », on se régale.

La Petite Tour, 11, rue de la Tour, tél. : 520-09-31 ; parking : 19, rue de Passy.

∴

Comme chez soi ! Une enseigne qui fit naître des plaisanteries : « Vraiment, patron, on mange ici comme chez soi ? » — « Mais oui, monsieur. » — « Bon, alors je vais ailleurs, chez moi on mange trop mal ! »... Seulement aujourd'hui, chez soi, on ne mange pas mal : on ne mange pas ! Du moins pas de cuisine mitonnée qui prend trop de temps. Et, tenez, je gage que dans peu de foyers parisiens on puisse trouver le pot-au-feu que j'ai mangé au *Comme chez soi*, avec d'abord le toast grillé à la moelle, puis à la marmite au bouillon sapide, avec tous les légumes et les viandes.

C'était le plat du jour de cette petite maison aux prix doux, au cadre gentil de restaurant de quartier, au service aimable de la patronne. Quelques entrées (la terrine de canard au poivre vert est à 16 francs), les salades variées à 15 francs, la sole grillée au beurre d'anchois à 58 francs, et des viandes, du cœur de filet tout simple, mais surtout un confit de canard « maison » pommes forestières, une côte de veau à l'estragon, et la spécialité du chef patron Jean-Claude Meunier : un mélimélo de rognons et ris de veau avec crêtes de coq, qu'il vous faudra attendre vingt-cinq minutes.

J'ai arrosé mon pot-au-feu d'un cahors Haute-Serre et je fus heureux.

Comme chez soi, 20, rue Lamartine, tél. : 878-00-02.

∴

Un jardin à Levallois ? Inattendus, ce décor de fleurs (artificielles) et de bancs de pierre, cette carte visant un peu la clientèle qui croit être à la mode (filet de bœuf au poivre vert et à l'orange, vacherin chaud sur pain Poilâne, petits légumes par-ci, feuilletés par-là). Mais il y a aussi un civet de jeune poulet, un confit d'oie aux champignons des bois, une blanquette de lotte et des desserts souriants. Et l'accueil d'Anny Lesage, la patronne. Et, je le répète, ce dépaysement.

A noter une carte des vins indiquant la qualité des millésimes.

Une maison à découvrir : Le Jardin, 9, place Jean-Zay, tél. : 739-54-02.

∴

Nouvelle carte pleine de tentations à *La Gauloise*, qui s'éloigne de sa vocation basque. La fricassée de petit gris et le foie gras voisinent les saint-jacques crues, le manchon de canard confit, la raie pochée vinaigrette, le ragoût de langue d'agneau aux pleurotes, l'aiguillette de canard au cassis. Mais la maison est toujours aussi personnalisée, agréable, familière. Et bonne, la cuisine avec une carte des vins de Bordeaux honorable, et quelques armagnacs exceptionnels.

La Gauloise, 59, avenue La Motte-Picquet, tél. : 734-11-64.

LA REYNIÈRE.

LA BOUTEILLE DU MOIS

Un listrac ressuscité

Il y a un quart de siècle, le professeur J.-R. Roger, dans son excellent ouvrage sur les vins de Bordeaux, citait, dans les crus bourgeois supérieurs de la commune de Listrac, appellation haut-médoc, le château Clarke. *Un vignoble qui existait depuis qu'un certain Luc-Tobie Clarke, familier d'Alienor d'Aquitaine, fit construire ici un château.*

Mais l'édition 1969 du Cocks et Féret ne parle plus de ce cru médocain. C'est que depuis 1950 un nouveau propriétaire avait laissé le domaine à l'abandon. Et il fallut attendre 1973 pour que M. Edmond de Rothschild rachète Clarke.

Mais l'argent ne fait pas tout, ni le nom (célèbre en Bordelais sous les prénoms de Philippe, Elie et Edmond même, puisqu'il est propriétaire d'un sixième de lafite). Il fallait l'amour de la vigne et peut-être un peu d'inconscience. Il fallait savoir attendre. Il fallait surtout les conseils d'un homme de l'art : Emile Peynaud.

Cela a donné, enfin ! trois millésimes : 1978, 1979 et 1980.

D'aucuns vous diront que le 79 est étoffé et plein de promesses, et que le 80 est « flatteur » en diable. Pour moi, et malgré que l'on vinifie aujourd'hui pour vendre et boire les bordeaux jeunes, j'en resterais au 1978, tout de finesse et d'élégance. 1978, grande année pour les rouges du bordelais !

Sur les 130 hectares d'autrefois, 76 seulement ont été replantés jusqu'ici. Mais on continue. Pour l'instant, le château clarke *n'est pas très connu, très figurant sur les cartes des restaurants parisiens. Vous le pourrez découvrir* Chez Edgar *(rue Marbeuf).*

Et, surtout, le noter sur votre carnet de bord : un cru à surveiller, en quelque sorte ! — L. R.

Maxim's réduit au minimum

On aura beau faire, en tout art les copies ne sont que des copies et M. Pierre Cardin peut multiplier ses Maxim's (Bruxelles, New-York et la Chine), ce ne sont là que des ersatz.

Mais voilà que, prit tout à la fois de modestie, d'activité dévorante et de commercialisme à outrance, il songe à vulgariser en ouvrant des... Minim's.

Gide, en son journal, moquait Barrès se « repliant sur ses minima ». Ne nous moquons pas à notre tour et l'idée, après tout, était amusante, d'un bar-restaurant-grignotière bon chic bon genre, tel celui du faubourg Saint-Honoré (dans l'ancienne Galerie Charpentier). Seulement, si les plats du jour (35 F) sont eux aussi minimement servis, il est de surcroît déplaisant d'être reçu comme un gêneur si vous demandez d'où sort la seul bordeaux (5 F le verre) de la maison, et de vous entendre répondre qu'il sort d'une bonbonne. Seulement, il est déplaisant de ne trouver qu'une charpie de volaille baptisée coq au vin qu'« en soulevant les pommes de terre bouillies ». Seulement il est inadmissible que, outre ces deux plats du jour, il n'y ait pas de fromages dans la maison. Seulement...

Bref, même réduit au minimum (de service, de dégustation, d'amabilité) Maxim's se démonétise. A deux pas de la rue Royale, il fallait le faire.

En quelque sorte, le Minim's c'est... le drame de chez Maxim's !

L. R.

Philatélie

N° 1 778

FRANCE : Journée du timbre.

La Journée nationale du timbre 1983 se déroulera dans quatre-vingt-douze villes. Le sujet du timbre, toujours dans la lignée des années précédentes, a un rapport avec la poste, *Homme dictant une lettre*, d'après un dessin de Rembrandt (Harmeuszoon Van Rijn, dit), peintre et graveur, né à Leyde (1606-1669). Vente générale le 28 février (15F/83).

1,80 + 0,40 F, brun foncé, beige noir.

Format, 48 × 27 mm. Gravé par Pierre Gandon, d'après Rembrandt. Tirage : 4 500 000 exemplaires. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 26 et 27 février, aux heures habituelles, pour les bureaux de poste temporaire concédés aux sociétés philatéliques locales. — Oblitération sans la mention « P.J. »

— Le 26 février, dans la matinée, aux bureaux de poste principal des villes. — Boîtes aux lettres spéciales pour l'oblitération sans la mention « P.J. ».

● PRÉCISIONS — des P.T.T. — au sujet de la Journée du Timbre 83. — En l'absence d'un bureau « 1er Jour » à Paris, les 26 et 27 février, l'oblitération générale retenue pour les différentes demandes par correspondance sera celle de Lille, la mieux adaptée pour le sujet du timbre. Ainsi tous les objets adressés, dans les conditions habituelles (enveloppes ou cartes postales), au receveur des bureaux temporaires à Paris pour oblitération de cette journée recevront le cachet à date « Journée du Timbre-Lille », même le document officiel du Musée de la Poste.

● SUISSE : Série spéciale « anniversaire », 20 c., centenaire de la Fédération suisse de pêche et de pisciculture ; 40 c., 150e anniversaire de l'université de Zürich ; 70 c., centenaire de la Fédération suisse des journalistes suisses ; 80 c., centenaire de Société suisse des constructeurs de machines.

MONACO : Cinquantenaire du Jardin exotique.

Le cinquantième anniversaire du Jardin exotique de la principauté vient d'être souligné par l'émission d'une série de cinq timbres, le 11 février.

1,80 F, tourisme.
2,00 F, collections botaniques.

2,30 F, floralies internationales.
2,60 F, grotte de l'observatoire.

3,30 F, musée d'anthropologie préhistorique.

Formats 26 × 36 mm pour les trois premières valeurs, maquettes de Pierrette Lambert et 36 × 26 mm pour les deux autres. *Hélio, Périgueux.*

Les abonnés aux émissions seront servis avec celles prévues pour le 27 avril prochain.

◆ A Riquewihr, le Musée d'histoire des P.T.T. rouvre ses portes, le 19 mars, en inaugurant une nouvelle exposition les « Vieilles voitures de poste ». Près de deux siècles d'histoire postale où se mêlent aussi l'affaire du Courrier de Lyon (Lesurque ou Duboscq ?), *le courrier Excoffon* et le postillon Audebert, victimes à Lieusaint, en 1796, de cinq malandrins. C'est une rétrospective, de 1792 à 1960, des transports postaux et de leurs péripéties. Le Musée est ouvert jusqu'au 13 novembre. Pour tous renseignements : Musée d'histoire des P.T.T., 68340 Riquewihr (tél. 16 (89) 47-93-80).

En bref...

● ALDERNEY (Bailiwick of Guernsey) : Une série de douze timbres d'usage courant est actuellement en préparation pour le 14 juin prochain. Les valeurs annoncées : 1, 4, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 pence. Formats 39,23 × 28,56 mm. Hélio, Courvoisier, Suisse, par feuilles de deux panneaux de vingt timbres.

● ALGÉRIE : « Protection de la nature », 0,50, 0,80, 2,00, 2,40 DA.

● CAMEROUN : grands peintres, P. A., 150e anniversaire de la naissance d'Edouard Manet, 500 F, « Olympia » et 100e de celui de Georges Braque, 500 F, « Nature morte ». Offset, S. N. Cartor.

● CENTRAFRIQUE : anniversaire du programme des Nations unies pour l'environnement, 120 F, 150 F, 300 F, sujet unique. Offset, Edila. — Grenier ancestral, Gogoro, 60, 80, 120, 200 F, sujet unique. Offset, S. N. Cartor, d'après J. M. Doute.

● SÉNÉGAL : Coupe du monde de football, timbres de 30, 50, 75, 80 F, et blocs de 75, 100, 150, 200 F. C'est beaucoup trop pour un événement ancien. Offset. S. N. Cartor. — « Oiseaux du Sénégal », 45, 75, 80, 500 F.

● TANZANIA : Centenaire de la découverte du bacille de Koch, 50 c., 1, 5, 10 shillings.

● TRISTAN DA CUNHA : « Première participation aux Jeux du Commonwealth 1982 », par surcharge en noir sur 5 et 25 p. de la série d'usage courant.

● TUNISIE : « Barrage Bourguiba Sidi Saad », 80 millièmes. Ouverture de l'« Ecole sur l'environnement — Formation de l'emploi », 80 millièmes.

ADALBERT VITALYOS.

EXCLUSIF
DOSSIER DES PREMIÈRES CHAINES FRANÇAISES DE RESTAURATION COMMERCIALE
C.A., DÉVELOPPEMENT, ETC...
dans le n° de Février de la Revue Technique Equip'Hôtel
Uniquement sur abonnement 1 an : 120 F (12 numéros)
Groupe Equip'Hôtel / Collectivité international
13, rue de Liège - 75009 Paris - Tél. (1) 280.64.00 - Télex 640572 F

Le Monde des PHILATÉLISTES
Dans le numéro de février (82 pages)
AUTOMATION ET CODE POSTAL
« SABINE » les états de phosphorescence
En vente dans les kiosques : 10 F
11 bis, bd Haussmann, 75009 Paris
Tél. (1) 246-72-23

RÉSIDENCES
Campagne · Mer · Montagne
NICE
place Grimaldi, très bien situé
5 pièces 180 m² habitables.
Immeuble très bon standing.
Appartement refait neuf.
Prix : 1 200 000 F - Tél. : (93) 20-45-99.
Construisez dans les LANDES.
Doc. gratuite : AIRIAL,
23, bis, rue A.-Lorrajne,
40000 MONT-DE-MARSAN.
Tél. : (58) 75-73-72.

Rive gauche
le bar à huîtres
le seul bar à Paris où vous pouvez déguster même une huître
Spécialités de poissons et coquillages
112, bd du Montparnasse 14e - 320.71.01
Tous les jours on sert jusqu'à 2h du matin
possibilité de parking
Les 3 moutons
le b'ŒUF
LES 3 LIMOUSINS
L'Alsace à Paris
9, place St-André-des-Arts. 6e - 325-89-36 F mercredi
DEJEUNERS, DINERS, SOUPERS
Grillades Choucroutes
POISSONS
Huîtres - Coquillages
Salons 15, 20, 30, 60 pers
Le restaurant
PRUNIER MADELEINE
9, rue Duphot (1er)
111e ANNIVERSAIRE 1872-1983
informe sa clientèle que, pendant tout le mois de FÉVRIER 1983 celle-ci pourra bénéficier de son
TARIF COUPLE
Les dames accompagnées auront droit à une réduction de 50 % sur tous les plats
Rés. 260-36-04 - Ouv. ts les jrs
Taverne Kronenbourg
Son foie gras
Ses fruits de mer
Ses choucroutes
Avec orchestre tous les soirs.
24 Bd des Italiens Paris 9e
Tél : 770.16.64 (entre Opéra et Richelieu-Drouot)
AMBASSADE D'AUVERGNE
Entre le Centre Beaubourg et le Marais
Parking face restaurant
Grande Cuisine Régionale et Traditionnelle
Vins de Pays, Grands Crus
22 r. de Grenier St Lazare 75003 Paris
Tél. 272.31.22
Réouverture
ANAHI
Restaurant Sud-Américain
49, rue Volta 75003 Paris
Tél. 887.88.24
Fermé le Dimanche
Plage Clichy, les belles huîtres ne décollent plus de La Champagne.
LA CHAMPAGNE
Huîtres, homards, fruits de mer, choucroutes.
10 bis, place Clichy à Paris 9e.
Tél. : 874.44.78.
Ouvert tous les jours jusqu'à 3 h du matin.
Les Maîtres-écaillers de la Porte-Maillot vous reçoivent jusqu'à 2 h du matin
A L'AUBERGE Dab
Choucroute, rôtisserie, desserts maison.
161 av. de Malakoff - 75116 Paris - tél. 500.32.22
AU RESTAURANT Le Congrès
Viandes grillées à l'os au feu de bois.
80 av. de la Grande Armée 75017 Paris - tél. 574.17.24
Plateaux de fruits de mer, langoustes, poissons grillés.

Rive droite
LE TURBOT QUE VOUS CHERCHEZ HABITE CHEZ CHARLOT
CHARLOT ROI DES COQUILLAGES
12, place de Clichy. 874.49.64 et 65
CHARLOT 1er MERVEILLES DES MERS
128 bis, bd de Clichy. 522.47.08

HÔTELS

Côte-d'Azur
06500 MENTON
HOTEL DU PARC ***NN. Près mer et casino, plein centre. Park. Gr. parc.

Montagne
05490 ST-VERAN (Hautes-Alpes)
LE VILLARD - Tél. : (92) 45-82-08.
Chambres et duplex avec cuisinettes. 2 à 6 pers. Piste - fond. Randonnée.

Provence
ROUSSILLON - 84220 GORDES
MAS DE GARRIGON***
Le petit hôtel de charme du Luberon vous offre des vacances ou week-ends d'hiver à des conditions spéciales. Calme - Confort - Cuisine de marché. Accueil : Christiane RECH. Tél. (90) 75-63-22

Italie
VENISE
HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES
(près du Théâtre la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc
Atmosphère intime, tout confort.
Prix modérés
Réservation : 41-32-333 VENISE
Télex : 411150 FENICE I
Directeur : Dante Apollonio.

Suisse
CH-1938 CHAMPEX-LAC (Valais)
SKIEZ AVEC VOS ENFANTS SANS SOUCIS
7 JOURS : pension complète : 1 100 FF à 1 520 FF. Réduction enfant sur pension et 50 % sur remontées mécaniques. MINI-CLUB GRATUIT de 12 mois à 9 ans. ANIMATION soirée dansante - vidéo sur écran 10 m² - vedette de la chanson - jeux, etc...
SUNWAYS***NN HOTEL-CLUB FRANÇAIS
Tél : 1941/26/4 11 22.
Soyez les bienvenus dans l'hôtel*** dirigé par les propriétaires. Chambres avec tout le confort. Notre service est une tradition. Arrangements spéciaux pour familles. Demandez notre nouvelle brochure. Pour Pâques quelques chambres libres.
La Suisse n'est pas chère
Hôtel Alpes & Lac***
K. Zimmermann, propriétaire
Tél. 1941/26/41151 TX 38451
TULFES
A 10 minutes seulement en voiture d'INNSBRUCK, nous offrons à nos hôtes un cadre idéal en hiver et en été dans une région de ski olympique (téléphérique direct de l'hôtel). Chambre avec douche, W.C., demi-pension FF 104, pension complète FF118. Réduction sur voyage en bus et transports en commun.
Hôtel Tyrol, A-6060, TULFES
Tél. : 1943/5223/83 23.

Jeux

échecs N° 1008

LA RECHERCHE DE L'INITIATIVE

(Tournoi de Rostochi, 1982)

Blancs : T. PETZ.
Noirs : T. ZOLTEK

Défense Alekhine

1. é4	Cf6	19. bxç3	Cd5
2. é5	Cd5	20. Cd4!	Cxé3 (k)
3. Cf3	d6	21. Dxé3	ç6 (l)
4. d4	g6(a)	22. Td2! (m)	é5 (n)
5. Fç4 (b)	Cb6 (c)	23. Rd2! (o)	Dé7
6. Fh3	Fg7 (d)	24. Cxf5	gxf5
7. Cç3 (é)	Cç6	25. Rç1!	f4 (p)
8. é6! (f)	fxé6	26. Dh3! (q)	Td8
9. h4 !	Ca5	27. g3!	fxg3
10. h5	Cxb3	28. Tbd1(r)	Dg5+
11. axb3	é5(g)	29. f4!	Df6 (s)
12. dxé5	Fg4	30. Tb2!	Dxf4+
13. hxg6	hxg6	31. Rb2	Df7
14. Txh8+	Fxh8	32. Tb8+	Rf7
15. Dd3	FF5	33. Db4+ (t)	Df6
16. Dé2	Dd7 (b)	34. Tb7+	Rf6
17. éxd6!	cxd6 (i)	35. Dg4+	Rd5
18. Fé3(j)	Fxç3+	36. Dç4 mat.	

NOTES

a) Le grand maître danois, Larsen, a fait de nombreuses expériences pour *sortir la « Défense Alekhine »* de sentiers trop connus : par exemple, 4..., dx5 ; 5. Cxé5, Cd7 ou 5..., é6 ou 5..., g6, suites plus aventureuses que le fianchetto — R ou que le clouage 4..., Fg4.

b) Une autre idée est 5. Cg5 : si 5..., b6 ? : 6. Cxf7!, Rxf7 ; 7. Df3+, Ré6 ; 8. ç4. Après 5. Cg5, f6 (ou 5..., dxé5 ; 6. dxé5, Fg7 ; 7. Fç4, ç6 : 8. é6 ou 8. Dé2) ; 6. ç4, Cb6 ; 7. é6, fxg5 ; 8. d5, Fg7 ; 9. a4, a5 ; 10. h4, gxh4 ; 11. Txh4. Les Noirs ont de grandes difficultés (O'Kelly — Golombek, Amsterdam, 1950).

c) Ou 5..., ç6 ; 6. 0-0, Fg7 ; 7. éxd6!.

d) Après 6..., d5 les Blancs ont un jeu agréable, soit par 7. a4, a5 ; 8. Cb-d2 suivi de Cf1 et de Cé3, soit par 8. Cç3 suivi de 0-0 et de Té1.

é) Keres recommandait 7. Cg5 comme l'idée la plus active : si 7..., 0-0 ; 8. é6 et si 7..., é6 ou 7..., d5 ; 8. f4. D'autres possibilités sont 7. a4 ; 7. 0-0 ; 7. Dé2 et 7. Cb-d2.

f) Un sacrifice de pion bien connu dans cette formation, qui doit gêner le développement des Noirs mais dont l'effet n'est que provisoire. 8. Dé2 est aussi à considérer.

g) Dégagement nécessaire.

h) Préparant le grand roque mais le R noir ne pourra s'abriter sur l'aile — D qu'après avoir protégé le pion a7.

i) Si 17..., Dxd6 ; 18. Cb5.

j) Menace 19. Fxb6.

k) Sacrifiant un nouveau pion pour prendre l'initiative après 20..., Cxç3 ; 21. Dç4, Dç8 ; 22. Dg8+, Rd7 ; 23. Df7, Df8 ; 24. Dxf8, Txf8 ; 25. Txa7.

l) Les noirs ont inlassablement profité de la moindre possibilité d'un échange de pièces et pensent ainsi s'approcher de la nullité. En deux coups, ils auront effectué le grand roque et n'auront plus rien à craindre.

m) Les Blancs, qui ont, à deux reprises, tenté d'animer le jeu par des sacrifices de pion (8. é6 et 20. Cd4), font la même analyse. Il faut absolument empêcher l'ennemi de faire le grand roque, la forcer à laisser son R au centre, après quoi les voies de passage ouvertes sur l'aile — R pourront être utilisées. La clef du problème posé est dans ce beau mouvement de T.

n) En effet, après 22..., 0-0-0 ; 23. Tç4+, Rb8 ; 24. Cç6+!, bxç6 ; 25. Db6+, Ra8 ; 26. Ta4 les Blancs gagnent. D'autre part, 22..., b5 *n'améliore* rien (23. Ta5).

o) Un pied de nez. Le R blanc peut lui chercher asile du côté — D.

p) 25..., 0-0-0 ne va toujours pas : 26. Da7!, Dg5+ ; 27. f4!, Dxg2 (défendant le pion b7) ; 28. fxé5, dxé5 ; 29. Tç4+, Rd7 ; 30. Dé3 et le combat s'engage comme le voulaient les Blancs ; le R noir, exposé en plein centre.

q) Objectif atteint. Il n'est plus question du grand roque des Noirs.

r) Dans ce passage au stade tactique ultime, la puissance du vingt deuxième coup (22. Ta4) est pleinement confirmée. L'entrée de la T sur l'aile — R pose aux Noirs d'énormes difficultés.

s) Si 29..., éxf4 ; 30. Dé6+, Rf8 ; 31. Th6! avec gain.

t) Il y a mieux que le gain de la D par 33. Th7.

ÉTUDE

André CHERON

(1970)

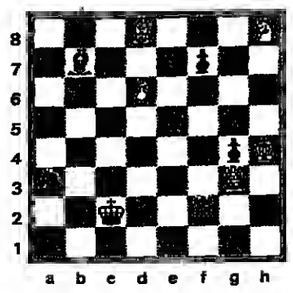

BLANCS (5) : Rh4, Tg3, Fd8, Ch8, Pd6.

NOIRS (6) : Rç2, Tf2, Fb7, Ca3, Pf7, g4

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ÉTUDE
N° 1006
H. MATTISON
(1922)

(Blancs : Rç7, Fa5, Cd5 et b1. Noirs : Ra8, Cç4, Pa2. Nulle.)

La situation des Blancs est désespérée.

1. Ca3!!, Cxa3 (si 1..., a1=D ; 2. Cxç4, nulle) ; 2. Rç8!! (et non 2. Fç3?, Cb5+), a1=D (si 2..., Cb5 ; 3. Cç7+, Cxç7 ; 4. Fç3 et si 2..., Cb1 ; 3. Fb6 et 4. Cç7 mat) ; 3. Fç3!, Dd1 ou Dg1 (si 3..., Db1 ? ; 4. Cç7+, Ra7 ; 5. Fdé mat) ; 4. Cç7+, Ra7 ; 5. Fd4+, Dxd4 ; 6. Cb5+, Cxb5. Pat. Une combinaison géniale de pat.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 1005

ASCENSION AUX ANTILLES

Ce chelem sur la corde raide a été réussi par l'ambassadeur de Panama au Japon au cours d'un match entre Panama et la Guadeloupe à l'occasion d'un championnat des Caraïbes.

♠ A V 8 7
♡ D 9 8 7
◊ A 8
♣ V 9 6

♠ R 10 6
♡ 10 6 4 3 2
◊ D V
♣ 10 3 2

N / O E / S

♠ 5
♡ V
◊ R 9 7 6 5 4 2
♣ D 7 5 4

♠ D 9 4 3 2
♡ A R 5
◊ 10 3
♣ A R 8

Ann : N. don.

Ouest Picard	Nord Abadi	Est Rimband	Sud Calvo
—	1 ◊	passe	1 ♠
passe	2 ♣	passe	5 ♠
passe	6 ♣	passe	passe

Ouest ayant entamé un petit Cœur, Sud prit le Valet de Cœur avec l'As, puis il joua le 2 de Pique pour le 6 et le Valet, et il tira ensuite l'As de Pique sur lequel le Roi refusa de tomber. *Comment Calvo a-t-il ensuite joué* pour gagner ce PETIT CHELEM A PIQUE contre *toute défense* ?

Réponse :

Il joua le Roi de Cœur, puis, après avoir fait l'impasse au 10 de Cœur sur Ouest, il défausa son Carreau perdant sur la Dame de Cœur ; ensuite il réalisa l'As de Carreau, coupa le 8 de Carreau et *rendit la main à Ouest à Pique* pour l'obliger à jouer Carreau (dans coupe et défausse) ou Trèfle. Ouest comprit la situation et, après avoir fait le Roi de Pique, il eut le contre-attaqua le 3 de Trèfle dans l'espoir que le déclarant fournirait le Valet de Trèfle (pour la Dame et l'As) et qu'il ferait ensuite l'impasse au 10 de Trèfle sur Est. Mais Calvo mit le 9 de Trèfle du mort et il abattit son jeu.

Remarque. — Pour que le Chelem soit plus difficile à réussir quand on regarde les mains adverses, j'ai interverti le 5 de Carreau et le 2 de Trèfle. En effet, avec le 10 de Trèfle second en Ouest, il suffit (pour ne perdre aucun Trèfle à cartes ouvertes) de jouer le Valet de Trèfle du mort (couvert par la Dame et pris par le Roi), puis de tirer l'As de Trèfle sur lequel le 10 tombe.

On notera également que le déclarant aurait pu ne perdre aucun atout en jouant la Dame de Pique d'abord (pour le Roi et l'As) et en faisant ensuite l'impasse au 10.

DÉSASTRE ÉVITABLE

Au bridge il est rare qu'une catastrophe soit inévitable et l'exemple suivant est caractéristique. Le déclarant a chuté de 1 000 points. Or, s'il avait bien raisonné, il aurait réussi ce petit Chelem surcontré joué en partie libre dans un club.

♠ 9 7 2
♡ R 8 7 2
◊ A 6
♣ R 7 5 2

♠ D 10 6 5
♡ D V 9 5
◊ V
♣ V 10 9 6

N / O E / S

♠ 8 4 3
♡ 4 3
◊ 10 9 8 7 5 2
♣ 8 4

♠ A R V
♡ A 10 6
◊ R D 4 3
♣ A D 3

Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
—	—	passe	2 ♣
passe	3 ◊	contre	3 SA
passe	4 ♣	passe	6 SA
contre	surc.	passe	passe...

Ouest ayant entamé le Valet de Carreau pour le 10 d'Est, *comment Sud aurait-il pu réussir ce* PETIT CHELEM A SANS ATOUT *contre* toute défense ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 2 Trèfles », qui n'a que 23 points, est correcte car la main est trop belle pour ouvrir de « 2 SA » et, en partie libre, on ne dispose pas d'ouverture conventionnelle pour les mains de 22 à 23 points régulièrement distribuées. La réponse de « 3 Carreaux », qui promet l'As, est automatique. En revanche, le contre de « 3 Carreaux » ne rime à rien, il n'indique ni une bonne entame, ni une couleur assez belle pour jouer éventuellement un contrat en défense vulnérable. Sur « 3 SA » Nord aurait pu dire « 6 SA », mais il préféra tâter le terrain en déclarant « 4 Trèfles », au cas où un grand Chelem aurait été possible avec un fit 4-4 à Trèfle ou à Cœur. Sur « 4 Trèfles », Nord aurait pu dire « 4 Carreaux », mais il décida de s'envoler à « 6 SA » sans craindre de faire croire qu'il avait 25 ou 26 points. Quand Ouest eut l'imprudence de contrer, Nord, qui avait sagement renoncé au grand Chelem, s'empressa de surcontrer.

PHILIPPE BRUGNON.

Dames N° 191

SLALOM GÉANT A ABIDJAN

Demi-finales du championnat du monde zone africaine (Abidjan, juin 1982)

Blancs : E. M. Diallo (Sénégal).
Noirs : M. N'Diaye (Mali).

Ouverture : Raphaël

1. 32-28	17-22	16. 35-30	20-25
2. 28×17	11×22	17. 40-35 (k)	22-28! (l)
3. 37-32 (a)	12-17	18. 33×22	17×28
4. 41-37 (b)	6-11	19. 31-27	1-6 (m)
5. 46-41	8-12 (c)	20. 44-40 (n)	11-17
6. 34-29	19-23	21. 27-22 (o)	18×27
7. 40-34 (d)	14-19	22. 29×18	13×22 (p)
8. 45-40	10-14	23. 32×21	8-13
9. 32-28	23×32	24. 49-43! (q)	10-14 (r)
10. 37×28	5-10 (e)	25. 37-32! (s)	28×37
11. 41-37	16-21	26. 42×31	26×37
12. 38-32 (f)	21-26 (g)	27. 38-28! (t)	17×26
13. 43-38 (h)	3-8 (i)	28. 24-20	15×24
14. 50-45	19-23! (j)	29. 33-30	25×34
15. 28×19	14×23	30. 39×28!! (u)	Ab. (v)

NOTES

a) 3. 31-26 (7-12) ; 4. 26×17 (12×21) ; 5. 37-32 (1-7) ; 6. 41-37 (7-12) ; 7. 46-41 (21-26) ; 8. 33-28 (19-23) ; 9. 28-19 (14×23) ; 10. 39-33 (10-14) ; 11. 44-39 (14-19) ; 12. 32-28 (23-32) ; 13. 37-28 (18-22) ; 14. 28-17 (11-22) ; 15. 41-37 (5-10), etc. [Marek-Sysel, *le Monde* du 21 novembre 1981.]

b) 4. 32-27 (8-12) ; 5. 38-32 (2-8) ; 6. 43-38 (19-23) ; 7. 49×43 (6-11) ; 8. 31-26 (22×31) ; 9. 26-37 (14-19) ; 10. 32-27 (10-14) ; 11. 37-32 (20-24) ; 12. 33-28 (1-6), etc. [Biscons-Melinon, championnat de France, 1968.]

c) 5. ... (18-23) ; 6. 35-30 (20-24) ; 7. 33-29, etc., B+ (pour tout nouveaux damistes).

d) Sur 7. 39-34, gain très élémentaire par (22-27), etc.

e) 10. ... (20-25) ; 11. 35-30 (16-21) ; 12. 31-26 (14-20) ; 13. 40-35 (1-6) ; 14. 44-40 (4-10) ; 15. 50-45 (21-27), B+1 en 7 temps comme suit : 16. 36-31! (27×36) ; 17. 26-21 (17×26) ; 18. 28×8 (3×12) [chasse l'occupant de la case 3 pour damer à 3] ; 19. 29-24 (20×29) ; 20. 34×3 (25×34) ; 21. 3×17m (11×22) ; 22. 40×29!, B+1.

f) Meilleur que 12. 37-32 qui affaiblirait l'aile gauche.

g) Début classique sans aucune faiblesse dans l'un des deux camps.

h) Chaque combattant peut, encore, parfaire sans trop de danger la construction d'une structure équilibrée.

i) Avec la sortie du pion pivot (pion dont le rayonnement est le plus vaste), nous nous écartons, dans ce type de partie, des théories classiques.

j) Très offensif et très opportun ce coup de boutoir au centre, les Blancs se trouvant désarmés (pas de formation de contre-attaque) pour déloger ce pion à 23. *Dans une telle situation, la plupart* des experts actuels estiment que les Blancs ne doivent pas chercher à reprendre le contrôle du centre, mais pratiquer un jeu de flanc sur leur droite.

k) Avec l'intention, probablement, de remédier à cette situation par 33-28 (22×24) 30×28.

l) Contre ce projet en imprimant, par ce nouveau mouvement de pénétration, une vive tension au centre du dispositif ennemi.

m) La défense de l'avant-poste-poste à 28.

n) 20. 30-24 (25-30) faute fatale 21. 34×25 (23×43) ; 22. 32×23, a1 (43×41) ; 23. 36-31!! [les finesses du damier] (18×20) ; 24. 25×31, n2 (26×37) ; 25. 47×36!, B+.

n1) Et non 22. 48×39 (9-14) ; 23. 32×23 (18×20), N+1.

n2) Et non 24. 25×5 (26×37) ; 25. 47×36 (11-17) [un crochet] ; 26. 42×31 (13-19) ; 27. 5×11 (6×17), égalité numérique.

o) Pour briser l'avancée des Noirs et reprendre haleine.

p) 22. ... (12×23), coup de dame à 1.

q) Tentant de placer une combinaison décisive.

r) La faute tactique.

s) Le premier temps d'une combinaison meurtrière.

t) Temps de repos.

u) Slalom géant de ce pion à 39, qui rafle cinq pièces.

v) Si 30. ... (37-41) ; 31. 36-31 (26×37) ; 32. 47×36, +.

PROBLÈME

P. GARLOPEAU
(TONNAY-CHARENTE)
1974

Diagramme

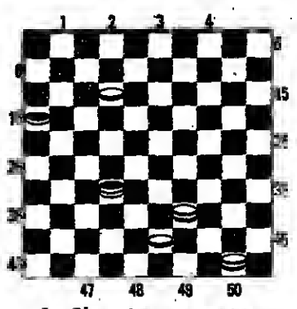

Les Blancs jouent et gagnent

SOLUTION : 12-7!! (32×49) 7-1! (49-35, a, b, c) 1-7!! [fin de partie difficile et brillante par ses multiples finesses dans les placements de cette dame après les deux premiers temps inattendus] (16-21, d, e) 7-2!! (35-49, f) 2-35! (49-27) 39-43, etc.,+.

a) (16-21) 39-43 (49×38...) 50-17 (21×12) 1×...,+.

b) (49-38...) 39-11, etc.,+.

c) (49-44) 1-6,+.

d) (35-49) 7-2!! (49-40, d1, d2) 50-45 ou encore 2-7 suivi de 50-45 gagnent.

d1) (16-21) 2-35, etc.,+ comme dans la marche principale.

d2) (49-38) 39-11 (16×7) 2×...,+.

e) (35-24...) 7-29 (24×44) 50×...,+.

f) (35-40) 2-7! (40×1) 50-45, etc.,+.

Un maître problémiste diabolique.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 236

HORIZONTALEMENT

I. De Louis XIV à la Commune ou à la commune. — II. Aigre-douce. Refus. — III. Sur le petit, c'est la famine. C'est un bleu. — IV. Quartes. Faire obstacle. — V. Fait obstacle. Tire sur le foncé. — VI. Du vin, du plin... Pour ouvrir un meeting inverti. — VII. Poisson plat. Elle coupe. — VIII. Ont souffert. Son cas est désespéré. — IX. Au début. Plat. — X. Il a pris du Bogomoletz. Avertisseur. — XI. Pour leur résister, il faut bien du courage.

VERTICALEMENT

1. Est loin d'être enfant de Bohême. — 2. Le précédent ne s'en permet pas. A souffert. — 3. Filles des rus. Nouvelle dans nos rues. — 4. Fait obligation. Si elle l'était, elle allaiterait. — 5. Sans souci. Avant souci. — 6. Cresson, en quelque sorte. Ici n'est pas supérieur. — 7. Démontre. Permet de ne pas s'en faire. — 8. Achèvent les tranchantes et débutent les indécises. C'est plus que marquer le pas. — 9. ... aurait dit Grock s'il avait parlé. Voyelles. — 10. Souvent invoquée quand on faute. — 11. Protège le pied. Se fend. — 12. Parsemées.

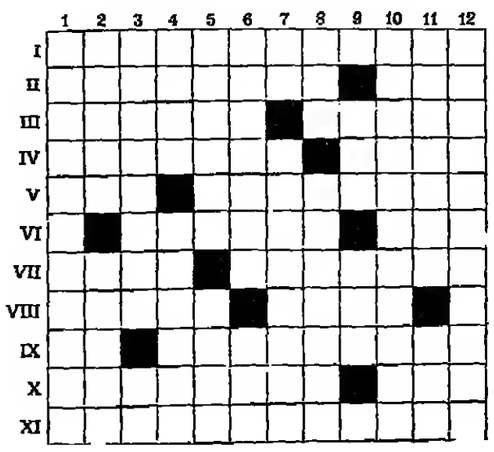

Solution du n° 235

HORIZONTALEMENT

I. Kremlinologue. — II. Laboure. Avent. — III. Emet. Rosserie. — IV. Pénitence. Otr. — V. Trèves. Oral. — VI. Semoir. Este. — VII. Me. Spleen. Tel. — VIII. Ark. Eut. Vieil. — IX. Négateur. Dîne. — X. Embrassements.

VERTICALEMENT

1. Kleptomane. — 2. Ramer. Erem. — 3. Ebènes. K.G.B. — 4. Motivés. Ar. — 5. Lu. Tempêta. — 6. Irrésolues. — 7. Néon. Tetus. — 8. Score. Ré. — 9. Laser. Nv. — 10. Ore. Ae. Ide. — 11. Gerolstein. — 12. Unit. Teint. — 13. Eternelles.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ®

N° 236

Horizontalement

1. AEILQTU (+1). — 2. BDEIMOR. — 3. EEINTU. — 4. — ACEMNSU. — 5. AEIILMSS (+1). — 6. INOQRUU. — 7. AQSTTUU. — 8. aceeirtu. — 9. AEGILRUX (+1). — 10. AAILLS (+2). — 11. CEIMOSSTU (+1). — 12. AEFRSTTU. — 13. EEBSSTY. — 14. AEEIIMNOSX. — 15. ACEFINN.

Verticalement

16. EEIMMORT. — 17. ACMOST. — 18. ACCINOS. — 19. AOQRTUU. — 20. AORSTX. — 21. ACINRSTU. — 22. AEFIIRTT. — 23. AEEGNSUU. — 24. ADIMQSU. — 25. ADEEILLO. — 26. AEFILTUU. — 27. BEELOS (+1). — 28. CDEIINS (+1). — 29. AAHIRSS. — 30. ADEEISST (+2). — 31. ABCEEESS.

Horizontalement

1. EPILOBE, plante à fleurs pourpres. — 2. PANIQUE. — 3. MINICARS (MINCIRAS). — 4. ALGIQUE. — 5. ONUSIEN. — 6. ESSIEUX. — 7. PRAKRIT, langue issue du sanskrit. — 8. CAUDALE. — 9. CINETIRS (CITRINES INSCRITE). — 10. EBAUCHER. — 11. FENDRAIT. — 12. GOITREUX. — 13. ISARDS.

Verticalement

14. EMBRUNS (pas de singulier). — 15. OCCUPAL. — 16. PIEUTE. — 17. PRAIRIES (PERIRAIS PRIERAIS PRISERAI REPRISAI RESPIRAI RIPERAIS). — 18. PERIODE. — 19. OCARINAS. — 20. KAOLIANGS, sorgho. — 21. ERGOTER. — 22. SINUSITE (INUSITES NUISITES). — 23. QUESTION (ONTIQUES QUETIONS TONIQUES). — 24. CNIDAIRE (ACRIDIEN CEINDRAI). — 25. EIDERS (DESIRE DIESER REDIES REDISE RESIDE RIDEES SIDERE). — 26. DOUTES. — 27. INEXPERT (EXPIRENT). — 28. UNIEMES (MENUISE). — 29. ENCENSE. — 30. — STARISA, transforma en star (TISSERA).

MICHEL CHARLEMAGNE
et MICHEL DUGUET.

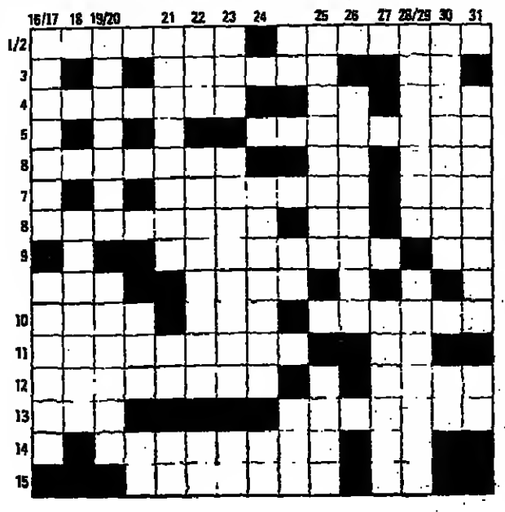

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

● Ana-chronique. N° 229, 17, ECLUSAI. « Eculer » est sorti du P.L.I. 1981. Donc l'anagramme suggérée par M. Vilgrain (Querqueville) n'est pas bonne.

Le Monde

culture

CINÉMA

« PETITES GUERRES », de Maroun Bagdadi

La génération perdue

Le titre ne peut pas prêter à confusion. Ce n'est pas la guerre du Liban, tragiquement relancée l'été dernier par l'invasion israélienne ni les événements qui agitant aujourd'hui l'opinion publique, que raconte Maroun Bagdadi, jeune cinéaste libanais. Non, il s'agit des « petites guerres » personnelles, individuelles, de trois personnages de sa génération, à Beyrouth, en 1975, au début de la guerre civile. On l'avait bien compris lors de la découverte, au dernier Festival de Cannes, de ce film, présenté dans la section « Un certain regard » (*le Monde* du 22 mai 1982).

Petites Guerres, c'était, c'est Beyrouth vu de l'intérieur, par un témoin de la rupture qui a conduit une génération à se sentir perdue, livrée à la confusion. On chercherait en vain, ici, des « informations » sur les affrontements idéologiques, la morcellement du Liban et le problème palestinien. Ce qui s'est passé, depuis la réalisation du film, ne doit pas influer sur la façon de le voir, sur cette réalité d'une expérience vécue au milieu des ruines et des soldats en armes, sur la représentation d'une société bouleversée, de Beyrouth-Ouest, lieu chaotique de l'écroulement des illusions. Le film *Petites Guerres* pourrait être aussi bien un « roman de formation », par le danger permanent, la recherche douloureuse d'une identité.

Ils sont trois, trois camarades à l'heure du doute, des frustations, d'un choix impossible : Talal, fils d'un féodal, qui a quitté sa famille pour militer mais qui rejoint son clan après l'enlèvement de son père ; Soraya, la jeune bourgeoise étudiante, amoureuse de Talal ; et Nabil, amoureux de Soraya, mêlé à un trafic de drogue, essayant de se réaliser dans une mythomanie galopante et autodestructrice. Beyrouth dévastée, la guerre, les sentiments. Les idéalistes, les rêveurs un peu fous, doivent regarder leur vérité en face. Quelle place ont-ils dans ce monde de fanatisme et d'intolérance, dans ce pays que certains sont en train de fuir ?

Sous le regard de Maroun Bagdadi, l'absurdité règne partout et sa mise en scène décape cette absurdité, traverse des paysages de ruines ou une propriété féodale pour faire éclater les faux-semblants. Talal tue symboliquement son père en refusant de croire à sa survie. Les combines frimeuses de Nabil brouillent les cartes rassemblées par Soraya. On meurt pour rien, par erreur. Un otage sert à une manipulation. Un vieil homme aveugle regrette la présence française et ignore que le général de Gaulle est mort.

Trois acteurs débutants s'investissent dans leurs modèles sociaux, cherchent, jusqu'à en mourir (sauf la jeune fille, provisoirement, peut-être), le rôle qu'ils pourraient tenir, sans masques, sans alibis, dans ce Liban qui existera, peut-être un jour. Telle est la démarche de Maroun Bagdadi et de ses interprètes : un espoir malgré tout.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Dans les salles de Beyrouth

Petites guerres, sorti au Liban il y a dix jours, y reçoit un accueil chaleureux de la part d'un public très varié. Il est projeté simultanément dans quatres salles, dans les deux secteurs de Beyrouth et sa banlieue, ce qui, ici, est réservé aux grands films et n'a jamais été le cas pour les œuvres libanaises. *Petites guerres* attire, en effet, aussi bien la bonne bourgeoisie que la classe ouvrière, les cinéphiles avertis, les anciens combattants et combattants tout court, car des miliciens rentrés du front tout proche de la montagne — où continue précisément une « petite guerre » franco-chrétienne — vivent dans la capitale.

Confrontés pour la première fois à un film de qualité mis en scène par un compatriote, Maroun Bagdadi, les Libanais, sont les principaux intéressés. Ils ont vécu dans leur vie quotidienne, dans leur environnement socio-familial l'éclatement de leur société, et ce mouvement centrifuge qui a renvoyé chacun à son clan — sa famille, sa communauté, son quartier ou son véritable clan d'essence féodale. Mieux que tous les autres spectateurs, ils peuvent saisir les significations de l'œuvre.

On aurait pu craindre un mouvement de rejet ou d'incompréhension, mais l'adhésion s'exprime par des salles combles, des discussions en profondeur sur la portée et les objectifs du film. Un débat s'est institué dans la presse, surtout entre intellectuels de gauche et ceux qui reprochent au film l'absence d'un « héros positif », — porteur des idéaux de la guerre, — et ceux qui saluent le courage du cinéaste pour avoir démythifié cette guerre et lui avoir donné des dimensions humaines.

LUCIEN GEORGES.

■ Sous le titre « Soleil noir, rêve d'acier, vingt ans de cinéma de lutte pour la Wallonie », le Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 45, rue Quincampoix, présente en alternance du 15 février au 15 mars, à 18 h 30, un choix de cinq films de la communauté francophone belge.

■ Le jury du cinquième Festival national du film du court métrage, composé notamment du chef opérateur Henri Alekan, de la réalisatrice Sophie Tatischef (fille de Jacques Tati et de la comédienne Florence Giorgetti), a couronné ex aequo « Au fin percelet », de Roy Lekus, et « la Dragonne », de François Dupeyron. Le prix du jury est revenu à « Lettre d'Alain Cavalier », de vétéran du même nom. Le public a attribué son prix, ex aequo, à « Perroquet des îles », de Jean-Luc Gaget, et « Je reviens de suite », d'Henri Graziani.

MUSIQUE

ROSTROPOVITCH ET L'ORCHESTRE DE PARIS

Un génie épique

A deux jours d'intervalle, il est étrange de passer d'un ennui, qui vous ferait croire que vous n'aimez plus la musique, à un tel sentiment de bonheur. Lundi, au Châtelet, l'Orchestre fort honorable de la Tonhalle de Zürich paraissait pourtant banal sous les deux bras aux gestes désespérément symétriques de Christoph Eschenbach dont les mains jadis, ou piano, savaient trouver des accents si beaux : une 5e Symphonie de Beethoven raide et sans âme ; les Trois Pièces *op. 6 de Berg, dont la formidable consistance humaine, l'architecture de fer avaient disparu, et le* Concerto pour flûte en ré majeur *de Mozart, heureusement éclairé par le jeu frais et espiègle d'Aurèle Nicolet.*

Mercredi, salle Pleyel, la musique retrouvait sa plus grande dimension grâce à l'Orchestre de Paris, dont la sonorité d'ensemble, ouctueuse et transparente, et les timbres des solistes nous ont rarement semblé aussi admirables, parfaitement modelés par un Rostropovitch qui sait aujourd'hui faire chanter un orchestre comme son violoncelle. L'Ouverture du roi d'Ys *de Lalo, si souvent bâclée, prenait une grandeur insoupçonnée, soulevée par cet étonnant « homme de théâtre » qui, du fond de la contemplation, voit surgir le drame à la vitesse d'une tempête, passe dans l'instant d'une mélodie amoureuse à une phrase pathétique ou guerrière en donnant à chacune sa plénitude, si bien que cette ouverture « pot-pourri » avait déjà la stature d'un opéra complet.*

Emporté par son tempérament, Rostropovitch accusait peut-être à l'excès les mouvements dans la Symphonie italienne *de Mendelssohn ; les cordes, trop serrées par un tempo acrobatique dans l'*allegro, *paraissaient moins transparentes, et lo saltarelle finale s'essoufflait quelques peu. Mais quel équilibre et quelle paix dans cet* andante *dont la procession se déployait sur des lignes et des sonorités d'une pureté angélique.*

Enfin, dans Alexandre Nevski, *la cantate que son ami Prokofiev écrivit pour le film d'Eisenstein, Rostropovitch donnait toute la mesure de son génie épique : vision morne et pesante de la Russie sous le joug mongol, chants débordants d'espoir en Nevski, le libérateur, cantiques sinistres des chevaliers teutoniques avec le hurlement des gongs, opposés au généreux lyrisme du peuple russe levé contre l'envahisseur ; et puis lo bataille sur le lac glacé, d'un réalisme « cinématographique » absolu; le paysage frissonnant, les armées qui s'ébranlent, le piétinement furieux des chevaux, les glapissements des trompettes, les armes entrechoquées, le corps-à-corps atroce, et jusqu'à ce silence qui tombe peu à peu sur le champ couvert de cadavres.*

Rostropovitch, comme un général galvanisant ses troupes au milieu de toutes les mêlées, tendait à l'extrême les rythmes, menait des crescendos irrésistibles, faisait jaillir toutes les forces vives de cette partition, soulevait avec une puissance sans pareille cette pâte d'une somptuosité terrifiante.

A l'Orchestre de Paris survolté se superposaient l'impressionnante cohorte des chœurs (préparé par Arthur Oldham), qui n'avaient rien à envier, en accent et en qualité sonore, aux plus beaux chœurs russes, et, dans le Chant des morts, *le timbre grave très enveloppé de Nadine Denize qui convenait fort bien à cette déploration ; on attendait cependant plus d'intensité émue en cette plainte, désolée, désespérée et pas seulement mélancolique.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Programme redonné ce vendredi 11, salle Pleyel, à 20 h 30.

■ RECTIFICATIF : une erreur concernant le prénom du compositeur de l'opéra *Louise* s'est glissée, en première édition, dans l'article de Mathilde La Bardonnie consacré à Zimmermann (*le Monde* du 9 février). Il s'agissait bien de Gustave Charpentier.

DANSE

NOUREEV ET LE BALLET-THÉATRE DE NANCY

Le meilleur lancement

On pouvait craindre que l'arbre ne cache la forêt, que le public n'ait d'yeux que pour Noureev. Mais celui-ci n'est pas venu danser en star invitée, il s'est au contraire intégré au Ballet-Théâtre de Nancy dont il a choisi plusieurs éléments comme partenaires pendant leur récente tournée. A voir l'état de fièvre et d'émulation que sa présence provoque parmi les danseurs, on peut augurer de l'effet bénéfique qu'elle pourra avoir sur le Ballet de l'Opéra de Paris dont il doit prendre la direction la saison prochaine. Jean-Albert Cartier, lui, ne pouvait souhaiter meilleur lancement pour sa compagnie nancéienne.

Elle ouvre la soirée du Théâtre des-Champs-Elysées avec *Chansons sans paroles* sur des musiques de Mendelssohn, une suite d'entrées de Hans Van Maneo vigoureuse et alerte, plus équilibrée que subtile, mettant en valeur la cohésion des interprètes. La *Symphonie en D* de Haydn fera un triomphe. Le chorégraphe Jiry Kylian l'a conçue comme une compétition entre les filles et les garçons. Sur le thème « ôte-toi de là... », chaque groupe s'efforce d'accaparer l'attention, de surprendre et de desservir l'autre dans une succession de gags avec des feintes, des rebondissements, de fausses sorties, qui requièrent une maîtrise des enchaînements, de la virtuosité dans les pas classiques et une adhésion totale des danseurs menés par l'adorable modèle réduit — mais de grand talent — Jessica Funt.

Très attendu, Noureev se présente en scène dans *le Chant du compagnon errant* que Béjart a composé pour lui en 1971 sur une version de Mahler chantée par Fischer-Dieskau. Ici il a choisi comme partenaire Patriek Armand, dix-huit ans, et le ballet y prend un tout autre sens. Ce n'est plus le dun de l'homme et de son ange gardien — deux artistes de même force — c'est l'initiation par l'aîné encore superbe (et Noureev ressemble plus que jamais à un grand fauve), d'un adolescent appliqué mais fort de son futur talent. L'allusion est claire et le ballet bouleversant. Aujourd'hui le public attend autre chose de Noureev qu'une fuite éperdue en avant dans des tours de force nù il ne fait que s'épuiser, et il le sait.

Il a réservé pour la fin de programmme *Mademoiselle Julie*, un ballet dramatique inspiré de la pièce de Strindberg. A l'époque de sa création (1950), la chorégraphie de la Suédoise Birgit Cullberg parut audacieuse ; elle utilisait la technique académique et les pointes pour traiter le personnage aristocratique de Julie et l'expressionnisme à la Kurt Jooss ainsi que les danses folkloriques pour typer le personnel du château dont fait partie Jean, un domestique dont sa hautaine patronne va s'amouracher. Toute la trame du ballet tient dans ce renversement de situation. D'abord conquérante, la jeune fille est soumise par son valet ; consciente de sa déchéance, elle s'échappera par le suicide.

Rudolf Noureev est à l'aise dans le rôle du domestique et Françoise Dubue — sa fiancée — lui donne bien la réplique. Mais Eva Evdokimova interprète de Julie a l'air d'une pièce rapportée. Belle, grande, dotée de jambes superbes, elle est inexpressive et tellement dépourvue de sensualité qu'elle rend non crédibles les rapports de force entre les deux amants. Aujourd'hui tout cela date et paraît exotique.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, jusqu'au 15 février ; 13 février : 14 h 30.

EXPOSITIONS

TAPIO WIRKKALA, aux Arts décoratifs

Le design au couteau

Tapio Wirkkala vit loin de tout, au milieu d'un plat paysage forestier de Finlande, dans une cabane de rondins. Il l'a faite de ses mains. A l'intérieur, tout, des meubles aux objets quotidiens, a été taillé par lui au couteau, le puukko, poignard à lame épaisse et courte que chaque Finlandais des campagnes porte sur lui, comme en France le paysan a son Opinel dans sa poche. Il fait tout avec. C'est la prolongement tranchant de sa main. Par lui passe le savoir-faire artisanal qui, dans une civilisation rurale, permet de réaliser soi-même ses objets d'usage quotidien.

Restée vivace en Finlande, la tradition artisanala est passée directement dans le design, sans être altérée par les exigences de la grande production industrielle. Grâce à elle, les pays scandinaves et particulièrement la Finlande, occupent un créneau défini dans la production d'objets de petites séries, bien conçus et bien dessinés. En quelque sorte comme des objets d'art, où, au-delà de l'utile et du durable, la qualité esthétique est un appel secret.

La seule conception abstraite par le dessin ne convient pas à Tapio Wirkkala. Il lui faut faire de sa main le modèle qui, ensuite, sera donné à l'usine. Il a besoin de sentir le matériau pour en jauger la texture. Qu'il passe du bois à l'acier, du verre au plastique, de la porcelaine à la pierre, il lui faut tenir son petit monde au creux de la main, il le « voit » en le touchant. « Mes yeux, dit-il, sont au bout de mes doigts. »

Tapio Wirkkala intègre son expérience d'homme des bois et des neiges dans son travail d'artiste-artisan. Un oiseau pris dans la main, des rennes aperçus dans la forêt qui mêlent leurs bois, un cours d'eau qui traverse la plaine couverte de neige et en sculpte les contours, les bords d'une petite île ourlés de végétation... Tout cela ressort dans le design de ses objets. Un design du vécu et du ressenti dont la saveur est celle de la « mère-nature », hostile mais accueillante : on a appris à vivre avec elle.

Ces lacs de cristal qu'imitent les vases, ces verres qui ont la rondeur de mamelons de neige, formés par l'érosion du vent, ces feuilles de bouleaux et ces coquillages qui sont des compotiers, ces oursins débarrassés de leurs épines, qui prêtent leurs grains aux tasses à café, ces couverts dont les formes retrouvent l'économie organique de la nature, sont faits avec une perfection qui devient une originalité. Si bien que le passage de l'objet utile à la sculpture est naturel chez Tapio Wirkkala. C'est son délassement créatif. Il tire d'étonnants effets de surfaces gauches des feuilles de contreplaqué superposées.

A part les vases, difficiles à fabriquer, la quasi-totalité des objets de Tapio Wirkkala ont été copiés, galvaudés par une production de masse qui escamote la recherche des textures et la perfection du détail. Pour sa gloire, le design rustique et contemporain de Tapio Wirkkala est devenu une source classique où il semble naturel de puiser comme dans un trésor artistique commun.

JACQUES MICHEL.

★ Le design de Tapio Wirkkala, Musée des arts décoratifs, 106, rue de Rivoli. Jusqu'au 11 avril.

■ Double élection blanche mercredi à l'Académie des Beaux-arts, qui avait à désigner le 9 février les successeurs d'André Planchon dans la section de peinture et de Paul Belmondo dans la section de sculpture. Aucun candidat n'a obtenu la majorité. En revanche, la compagnie a élu au titre d'associé étranger I.M. Pei, architecte américain.

IRCAM
du 9 au 18 février 20 h 30
le concept de recherche en musique
colloque international
conférences
le 9 : Célestin Deliège
le 10 : Clytus Gottwald
le 11 : Alan Kay
le 12 : Luciano Berio
le 14 : Pierre Boulez
CENTRE G. POMPIDOU
Petite Salle - entrée libre
15-16-17-18 février
concerts/3 créations
ensemble intercontemporain
groupe vocal de france
direction : Peter Eötvös
18 h 30 :
Manoury/Zeitlauf
21 h :
Murail/Œuvre
Reynolds/Archipelago
ESPACE DE PROJECTION
loc. 278.79.95
13 février de 13 h à 21 h 30
journée porte ouverte
panorama des activités de l'IRCAM
ESPACE DE PROJECTION
entrée libre

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES
LE CAMION DE LA MORT
PRIX SPÉCIAL DU JURY
(AVORIAZ 1983)

U.G.C. BIARRITZ — U.G.C. BOULEVARD — U.G.C. DANTON
CINÉ BEAUBOURG — U.G.C. ROTONDE — U.G.C. GOBELINS

MARIGNAN PATHE • FRANÇAIS PATHE • GEORGE V • RICHELIEU • QUINTETTE PATHE
SAINT-LAZARE PASQUIER • CLICHY PATHE • GAUMONT LES HALLES • GAUMONT SUD
VICTOR HUGO • GAMBETTA • MONTPARNASSE PATHE • FAUVETTE • ATHENA
et dans les meilleures salles de la périphérie

FANNY COTTENÇON / FRANCIS PERRIN / BERNARD LE COQ
TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER
JEAN COUTURIER

RENE CHATEAU VIDEO
"LA VIDEO DES STARS"
EN VHS UNIQUEMENT

13 Février 1983 · 11 h
THEATRE DU ROND POINT
ERATO
DEVOYON

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES
NORBERT SAADA présente
GÉRARD LANVIN MICHEL PICCOLI
MARIE-FRANCE PISIER BRUNO CREMER
LE PRIX DU DANGER
UN FILM DE YVES BOISSET
A partir d'un postulat plus réaliste que celui de MAD MAX, YVES BOISSET a montré par sa réalisation forcenée jusqu'où le cinéma, lui aussi, peut aller.
Jacques SICLIER/LE MONDE
La satire de BOISSET est diablement efficace... GÉRARD LANVIN s'affirme comme "une vraie bête de cinéma"
Robert CHAZAL/FRANCE-SOIR
...On y trouve toute la tension, toutes les émotions fortes, toute la fureur, tout le suspense, toute la violence que peut attendre l'amateur de thriller J.M. BESCOS/PARISCOPE
INTERDIT AUX MOINS DE 13 ANS
Eurocine - ugc
CES TEXTES NE FONT PAS NOVATION AUX OBLIGATIONS PUBLICITAIRES.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ARGENT MON BEL AMOUR – Daunou (261-69-14), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

SALLE FAVART (296-06-11) : 19 h 30 : l'Amour des trois oranges.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : 20 h 30 : *Intermezzo*.
CHAILLOT (727-81-15) Grand Théâtre, 18 h 30 (version intégrale) : Hamlet. – Théâtre Gémier 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
PETIT ODÉON (325-70-32) : 18 h 30 : *Jocaste*.
TEP (797-96-06) : 20 h 30 : l'Oiseau vert (dernière).
BEAUBOURG (277-12-35) : Cinéma-vidéo : à 19 h : Le chant des fous ; 19 h : The Country Doctor. Bobby, the Coward ; *Hans/J. Arp*, le Temps des papiers déchirés; 18 h : Hans Richter filme J. Arp; à 20 h 30, concert de recherche en musique. Théâtre : « Des écritures scéniques contemporaines » : 16 h : Hammer (Groupe Perspekt).
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77). 20 h 30 ; Tanztheater de Wuppertal.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 22 h 30, Rose ou les Épines de la passion.
ANTOINE (208-77-71) 20 h 30, Coup de soleil.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) 21 h, Moi.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24) 21 h : L'amour tue.
ATHÉNÉE (742-67-27), 20 h 30 : le Désert, 21 h : Ida.
BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 h : Elea.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) 20 h 30 : En sourdine, les sardines.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08) 18 h 30 : la Nuit des rois ; Théâtre de la Tempête (328-36-36) 20 h 30 : le Roi des Aulnes.
CASINO DE PARIS (874-26-22) 20 h 30 : *Superdupont ze show*.
CINQ DIAMANTS (580-18-62) 21 h : la Mort d'Elsa.
C.I.S.P. TH. PARIS 12 (343-19-01), 20 h 45 : Haute fidélité.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie 20 h 30 : l'Étranger dans la maison.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) 20 h 45 : Comédie passion.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMEDIE DE PARIS (281-00-11) 20 h 30 : la Nuit des alligators.
DEUX-PORTES (361-49-92) 20 h 30 : les Fourmidiables.
EDOUARD-VII (742-57-49) 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ESCALIER D'OR (523-15-10) 20 h 30 : 1981.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Valardy 83 ; 22 h : Kadoch.
FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (258-67-55) 20 h 30 : Tambours de la nuit.
FONTAINE (874-74-40) 20 h 15 : Vive les femmes ; II. 20 h 30 : S. Joly.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) 20 h 30 : la Chienne dactylographe.
GALERIE 55 (326-63-51) 21 h : A Separate Peace – After Magritte.
GYMNASE (246-79-79) 21 h : G. Bedos.
HUCHETTE (326-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque.
LIERRE-THEATRE (586-55-83). 20 h 30 : Armaguedon.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : les Enfants du silence ; 21 h : Six heures au plus tard ; II. 18 h 15 : Eden cinéma : 22 h 15 : Troubadours de Pendule.
MADELEINE (265-07-09) 20 h 45 : la Dixième de Beethoven.
MATHURINS (265-90-00) 21 h : l'Avantage d'être constant.
MARIGNY, Salle Gabriel, (225-20-74) 21 h : l'Education de Rita.
MICHEL (265-35-02) 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22) 20 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-28-80) 20 h 30 : Un grand avocat.
MONTPARNASSE (320-89-90) 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse 21 h : Trois fois rien.
ŒUVRE (874-42-52) 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) 20 h 30 : Mariage blanc.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) 20 h 45 : la *Fille sur la banquette arrière*.
PENICHE-THEATRE (245-18-20) 21 h : Rêves d'écluse.
POCHE (548-92-97) 21 h : le Butin.
POTINIERE (261-44-16) 20 h 45 : Sol : je m'égalomane à moi-même.
SAINT-GEORGES (878-63-47) 20 h 45 : le Charimari.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. 20 h 30 : *Freud* ; 22 h : l'Ecume des jours ; II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02) 18 h 30 : Portraits d'amis ; 20 h 30 : Yes, peut-être ; 22 h : Hamlet.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) 20 h 15 : *les Babas cadres* ; 22 h ; *Pas de fantaisie dans l'orangeade*.
THEATRE DE L'EPICERIE (272-23-41) 18 h 30 : *Guide des convenances 1919* ; 20 h 30 : Conte cruel.
THÉATRE DU LYS (327-88-61) 20 h 30 : l'Antichambre.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30) 20 h 30 : Bread and Puppet Theater.
THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) 20 h 30 : Mille et une nuits.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) 20 h 30 : Fragments.
THEATRE 13 (588-16-30) 20 h 30 : Scaramouche.
THEATRE 14 (545-49-77) 21 h : Une minute encore.
THEATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 20 h 30 : Dylan ; *Petite salle*, 20 h 30 : l'Ambassade.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Le Mal court ; 22 h 30 : Donnez-moi signe de vie.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) 21 h ; *Point H.*
VARIÉTÉS (233-09-92) 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51). 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 ; Des bulles dans l'encrier. – II : 20 h 15 : Philippe Ogouz tout a changé ; 21 h 30 ; Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I ; 18 h 30 :Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est *comme un* bateau blanc. – II : 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 15 : M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h : *Tragédie au radar*.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : la Musica ; 21 h 15 : Étoiles rouges.
LA GAGEURE (367-62-45), 22 h : la Garçonne.
LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h 30 : S. Deschaumes.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : X. Lacouture ; 22 h 30 : Douby ; 23 h 30 : Lâche mon tabouret.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTO SHOW (508-00-81), 20 h 30 : *Le chemin des dames* ; 21 h 45 : *Et si c'était vrai*.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Autant en emporte le banc.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : *Le monde est petit, les Pygmées aussi* ; 22 h : Albert.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Le joueur de saxo ; 20 h 30 : *Sautons français* ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45) 21 h : A la Courte-Paye.
THÉATRE DES DEUX ANES (606-10-26) 21 h : *A vos Rouds... Fisc.*

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30, J. Gandi.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Ballet du XXe siècle.
TEMPLIERS (272-94-56), 20 h 30 : Ballet Iberia.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) 20 h 45 : Bernard Haller.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 ; N. Khemir.
ESPACE CARDIN (266-17-30), 20 h 30 : Pierre Barouh.
LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h 30 : J. Humenry, J. Ada.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : Charlelie Couture.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 21 h : Michel Sardou.
THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Annie Cordy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, Josefina.

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75), 20 h 30 : le Vagabond tzigane.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : R. Grandjean-Nakaoki (Beethoven, Mozart, Bach, Liszt) : 21 h : Abelone, D. Guiot, S. Joly.
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, chœur de l'orchestre (Lalo, Mendelssohn, Prokofiev).
RADIO-FRANCE – Auditorium 106, 18 h 30 : B. Van Asperen (Bull).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h 30 : J. Bream (Bach, Weiss, Mozart...).
FIAP I, 20 h 30 : Atelier lyrique de Paris (Monteverdi, Glück, Mozart...) : II, 20 h 30 : G. et Ch. Andranian, L. Blay, Ch. Roca (Beethoven, Rachmaninov, Fauré).

CHAILLOT THEATRE NATIONAL
MUSIQUE VIVANTE
Quintette Nielsen
Alsina • Berio • Ligeti • Mozart • Sciarrino
Théâtre Gémier
Mardi 15 février à 20h45 727 81 15

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures,
sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 11 février

EGLISE ALLEMANDE, 20 h 30 : A. Schoof (Bach).
HOTEL DE GALLIFFET, 20 h 30 : Ensemble la Filarmonica Marchigiana (Pergolèse, Zafred, Vivaldi).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Collier's London Allstars.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Agbavia.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 23 h : Los Salseros.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30 : Jimmy Bock and Blue Train.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : E. Guijelri, G. Villard, J. Meren, Ch. Rollet.
FORUM (297-53-39), 20 h 30 : A. Pinsolle, M. Graillier/A. Cullaz, D. Levallet/G. Marais/D. Pifarely.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : J. Raney Quartet.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Dixie Francis.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Ph. Petit, A. Jean-Marie, R. Del Fra, O. Johnson.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter.
SUNSET (261-46-60), 23 h : Panam fusion.

En région parisienne

ANTONY, Th. F.-Gémier (666-02-74), 20 h 30 h : L'Opéra de Smyrne.
ARGENTEUIL, C.C.M. (961-25-29), 20 h 45 : Juanito court toujours.
AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16), 20 h 30 : Diderot à Petersbourg.
CHATILLON, C.C.C. (657-22-11), 21 h : Marat-Sade.
CRETEIL, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50), 20 h 30 : les Trois Mousquetaires ; Comédie de Créteil (339-21-87), 20 h 30 : Chattelise, ma Chattelise.
VINCENNES, Th. D. Sorano (374-73-74), 21 h : le Cormoran de Bougainvillé.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Hommage à *René Clair* : Tout l'or du monde ; 19 h, Hommage à L. Comencini : Casanova, un adolescent à Venise ; 21 h, l'Argent de la vieille.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, les Nouveaux Messieurs, de J. Feyder ; 17 h, The *Line-Up*, de Don Siegel ; 19 h, Hommage à D. W. Griffith : The Country Doctor Bobby the Coward, le Roman de la vallée heureuse.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE LA PANTHÈRE ROSE (A.) V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
AMITYVILLE II (LE POSSEDE) (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
ANTONIETA (Fr.-Mex., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap.) : *Richelieu*, 2e (233-56-70). – V.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – (V.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LE BATTANT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Pathé, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
BLADE RUNNER (A.) (*) (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA BOUM 2 (Fr.) : *Gaumont Halles*, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LE BRACONNIER DE DIEU (Fr.) : Gloria, 18e (627-60-20).
BRISBY, *LE SECRET DE NIMH* (A.) : Berlitz (Hsp.), 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
CLEMENTINE TANGO (Fr.) : *Movies*, 1er (260-43-99) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
DANTON (Franco-polonais) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Pagode, 7e (705-12-15).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A.) (V. Ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (V.f.) : *Maxéville*, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *Montparnos*, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Images, 18e (522-47-94).
DIVA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'ÉTÉ DE NOS QUINZE ANS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).
FIREFOX, L'ARME ABSOLUE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).
LA FUITE EN AVANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HECATE (Fr.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
HITLER UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE JAPON DE FRANÇOIS REICHENBACH (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
LE JOURNAL DE CAMPAGNE (Franco-israélien) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) (H. sp.).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES MISÉRABLES (Fr.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LA MORT AUX ENCHÈRES (A., v.o.) (**) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; *Marbeuf*, 8e (225-18-45).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Murat, 16e (651-99-75)) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A. v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
PINK *FLOYD* THE WALL (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).
LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE RETOUR DES BIDASSES EN FOLIE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LA REVANCHE DES *HUMANOIDES* (Fr.) : *Paramount-Opéra*, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA RIVIERE DE BOUE (Jap., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).
LE RUFFIAN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; *Richelieu*, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; *Montparnasse* Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; *Clichy-Pathé*, 18e (522-46-01).
SUBWAY RIDERS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
LA TEMPÊTE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LE TERRITOIRE (A.-Port., V. Ang.) : République-Cinéma, 11e (805-51-33).
TIR GROUPE (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
TRON (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Napoléon, 17e (380-41-48).
UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ;
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : *Biarritz*, 8e (723-69-23).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
YOL (Turc), VF : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; VO : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CAMION DE LA MORT, film américain de Harley Cockliss, V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
ÇA VA PAS ETRE TRISTE, film français de Pierre Sisser. Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ENFANT SECRET, film français de Philippe Garrel. Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE MYSTÈRE DE L'ILE AUX MONSTRES, film espagnol de J. Piquer Simon : Concordia, 10e (208-32-05) ; Saint-Antoine, 12e (307-55-22) ; Cigale, 18e (606-11-75).
LES PETITES GUERRES, film libanais de Maroun Baghdadi. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).
TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER, film français de Jean Couturier. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

AGENT X 27 (A. v.o.), Action-Christine bis, 6e (325-47-46) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
L'AVVENTURA (It., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Marylin, 14e (542-67-42).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. *Marbeuf*, 8e (225-18-45).
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-44-39).
DEEP END (Angl., v.f.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*). Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 4e (272-94-56).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
FAMILY LIFE (Angl. v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Acacias, 17e (764-97-83).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
GEORGIA (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
GILDA (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-56) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Action-Rive Gauche, 5e (354-47-62).
L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).
KEY LARGO (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-25).
LILI MARLÈNE (All., v.o.) :Rialto, 19e (606-87-61).
MAD MAX I (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Templiers, 4e (272-94-56).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LA MOUCHE NOIRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Calypso, 17e (380-30-11).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
PAPILLON (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
PASSE TON BAC D'ABORD : Rialto, 19e (606-87-61).
LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).
PROVIDENCE (Fr.-Ang.) - V.a. : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
REPORTERS (Fr.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LA STRADA (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
TOM JONES (Ang., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES VIKINGS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
WANDA (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 5e (326-80-25).
WOMEN (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) : Fiancées en folie.
MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.
TEX AVERY (v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), 17 h 45.
VOTEZ REDFORD (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Votez Mc Kay. Deuxième salle, 21 h : les Feux du théâtre.
FILMS NOIRS EN SÉRIE : Studio 43, 9e (770-63-40), 18 h : Touchez pas aux blondes ; 22 h : le Silencieux.
SPIELBERG (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) : Rencontres du IIIe type ; 1941.
CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : la Péniche des Arts, 16e (527-77-55).
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : Julia.

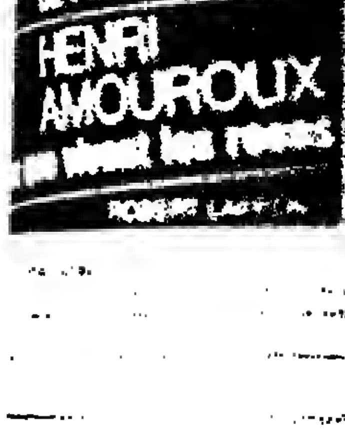

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 11 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

Changez de pot en 30 minutes
60 centres en France
POT. 32.32
MIDAS

A "APOSTROPHES" PIERRE JUQUIN PRODUIRE FRANÇAIS
LE GRAND DEFI
En librairie 55 F
éditions sociales

20 h 35 Variétés : Coco-boy.
Émission de S. Collaro et M.-F. Brière.
Stéphane Collaro, entouré de quatre « girls », recevra Philippe Bruneau, Pit et Rik, Marie-France Cazey... Rire gras ou gros ?

21 h 40 Série : Merci Sylvestre.
Réal. Serge Korber, avec A. Adair, P. Brizard, R. Carel...
Petite annonce : cherche domestique homme, quarante ans. Sylvestre encore une fois se présente, se faisant passer pour le mari de la fille d'un quincaillier de Pont-l'Évêque. Dernier épisode, enfin !

22 h 45 Histoires naturelles : la pêche au brochet.
Émission d'R. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Pêche à la cuillère et au vif dans la région de Saumur.

23 h 20 Journal et Cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Capitaine X.
Réal. B. Gantillon, avec P. Malet.
Un feuilleton avec tous les mythes de l'espionnage, de l'aventure et de la vie mondaine dans les années 20.

vingt mois
de pouvoir socialiste,
plus que de la politique,
de l'histoire déjà...
HENRI AMOUROUX
ce que vivent les roses
ROBERT LAFFONT

21 h 35 Apostrophes.
Débat politique avec P. Juquin *(le Grand Défi)*, A. Peyrefitte *(Quand la rose se fanera)* J.-F. Kahn *(la Guerre civile)* et D. Jamet.
La parole est aux faits et lettre ouverte à la droite la plus mal à droite du monde).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle Jean Rouch).
Courts métrages de Jean Rouch : *Bataille sur le grand fleuve* (1951), *Cimetière dans la falaise* (1952), *les Hommes qui font la pluie* (1951), *les Tambours d'avant* (1971).
Chasse à l'hippopotame, au harpon, sur le Niger. Funérailles dans un cimetière sur une falaise, en pays dogon. Cérémonie rituelle des Sougbay à la saison des pluies. danse de possession pour la protection des récoltes. Mœurs, coutumes et rites des peuplades nigériennes filmées par un ethnologue respectueux de la culture d'Afrique noire et considéré comme le grand représentant français du « cinéma-vérité ».

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Le nouveau vendredi : Le choc de l'information.
Magazine d'A. Campana.
Un vieux Libanais s'adresse à la caméra de Jocelyne Saab, cinéaste libanaise, et de Roger Assaf pendant le siège de Beyrouth-Ouest (Beyrouth ma ville) ; Grégoire Grimaldi, poète corse, est retourné au village, accompagné de Dominique Colona, pour interroger un « ancien » (Corse, le mauvais œil). Ce magazine ont propose une vision volontairement subjective de l'information est une réflexion sur les magazines du genre et sur le travail des journalistes.

21 h 35 Magazine de la photo : Flash 3.

22 h 30 Journal.

22 h 45 Une minute pour une image.
D'Agnès Varda.

22 h 50 Prélude à la nuit.
Festival de Prades : « Troisième suite de Bach pour violoncelle seul » de J.-S. Bach par L. Rose.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : le milieu interstellaire, par C. Cesarsky.
20 h, Relecture : Paul Éluard, par H. Juin
21 h 30, Black and Blue : Bob Brookmeyer.
22 h 30, Nuits magnétiques : les conteurs ; à 23 h, En cas d'absence.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert (émis de Sarrebruck) : « Quatro pezzi di Gerolamo Frescobaldi » de Ghedini ; « Symphonie n° 90 » de Haydn ; « Chorale pour violon, cordes et deux cors », « Folk-Songs » de Berio ; par l'orchestre radio-symphonique de Sarrebruck ; dir. L. Berio ; sol. C. Berberian, mezzo ; C. Chiarappa, violon.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : les mots de Françoise Xenakis ; Ecrans ; Musiques traditionnelles.

Samedi 12 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 15 Vision plus.
10 h 45 La séquence du spectateur.
11 h La maison de TF 1 (et à 13 h 35).
13 h Journal.
16 h 10 Histoire des inventions
Inventer le monde, série de D. Costelle (dif. le 2 janvier à 22 h 15.)
17 h Feuilleton : la Lumière des justes.
d'après l'œuvre de H. Troyat, réal. Y. Andrei avec Ch. Nobel, J. Deschamps, A. Abbadie... (Redif.)
Sous le premier Empire, Nicolas Oxareff, jeune officier de l'armée impériale russe, tombe amoureux d'une jeune veuve gagnée aux idées républicaines. Mais l'armée russe est obligée de quitter Paris... Qu'adviendra-t-il ?
18 h Trente millions d'amis.
Émission de J.-P. Hutin — Au sommaire : Les nouveaux fêlins du Colisée ; Christine de Rivoyre : La belle alliance ; Les chiens guides d'aveugles.
18 h 30 Magazine auto-moto.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Dallas
Paix entre Jocks et Ellie. Une réconciliation qui déplaît fortement au ténébreux J.R... bien sûr !
21 h 25 Droit de réponse.
Émission de Michel Polac.
« A nous deux » : le couple.
22 h 50 Etoiles et toiles : le Japon.
Magazine de cinéma de Frédéric Mitterrand.
A l'occasion de la sortie des films de Chris Marker, de F. Reichenbach, et de la reprise de Hiroshima mon amour, *d'Alain Resnais, différentes images du Japon. L'imagerie du Japonais en France à travers le cinéma, la bande dessinée.*
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 55 Ski : slalom spécial messieurs.
11 h 10 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 La vérité est au fond de la marmite.
12 h A nous deux.
Magazine de M. Thoulouze, présenté par P. Poivre d'Arvor.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Drôles de dames.
14 h 25 Série : Ah ! quelle famille.
14 h 50 Les jeux du stade.
Boxe : au Cirque d'hiver, à Marseille, à Boston ; ski : en différé du Markstein ; Handball : en direct de Mulhouse.
17 h Récré A 2.
17 h 50 La course autour du monde.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Autour de Robert Charlebois, N. Baye, A. Dona, N. Peyrac, C. Dumont, etc.
21 h 50 Série : Theodor Chindler.
D'après le roman de B. von Brentano, réalisation H. W. Geissendorfer. Avec H. C. Blech, R. Fendel, K. Thalbach.
Ernst, officier d'ordonnance de l'état-major du commandant en chef, confie à son frère Theodor tous les renseignements sur la situation réelle au front. Situation désespérée, silence à garder.
22 h 45 Histoires courtes.
« Nuits blanches », de N. Dufour ; « Le Corbeau et le Renard », de P. Cornet ; « Moto perpetred », de B. Vajda.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Objectif entreprise.
Émission de l'ANVAR.
12 h 30 Les pieds sur terre.
Comment entretenir un tracteur.
13 h 30 Horizon.
Le magazine des armées.
14 h 30 Entrée libre.
Émission du C.N.D.P.
Portraits de Pierre Bellemare, Guy Delaunay ; 15 h, B.D. Connection ; Roch Dreams ; Jean-Paul Sartre, etc.
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 35 Tous ensemble : Rabelais, ou « le Propre de l'homme »
de P. Copeau, réal. P. Cavassilas. (Redif.)
Spectacle en huit tableaux sur la vie de François Rabelais, de 1494, date probable de sa naissance, à son entrée dans les ordres. Cette émission, déjà diffusée dans la série « Hexagonal » en 1977, a été enregistrée en vidéo au château de Chinon, à la Devinière, maison natale de l'auteur de « Gargantua ».
21 h 45 Série : Jackie et Sarah.
Réal. : W. MacKenzie (Thames T.V.).
Les parents de Jackie et Sarah tombent sur les pilules de contraception de l'une de leurs filles ; Jackie profite de leur absence pour inviter son petit copain. C'est du beau !
22 h 15 Journal.
22 h 30 Une minute pour une image.
22 h 35 Musi-Club.
Autour de Jean-Sébastien Bach, avec le pianiste A. Weissenberg.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : le Bangladesh ou l'infini turbulent.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; le « nouveau développement » peut-il être une issue au capitalisme en crise ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches, avec Jacques Vallet.
11 h 2, Musique : Documents Radio-France, le théâtre musical ; l'opéra nomade, la trace de tes mains (et à 16 h 20).
12 h 5, La pont des arts.
14 h, Sons : Granville, souvenirs de carnaval.
14 h 5, Les samedis de France-Culture : Georges Braque ou la passion tranquille, par P. Chavasse.
18 h, La deuxième guerre mondiale : La guerrre du Pacifique et la grande Asie japonaise 1941-1943.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio-Canada présente : la radio new-yorkaise par V. Nadeau.
20 h, Pauf, de B. Mazeas (deuxième partie). Avec R. Coggio, E. Scob et M. Epin.
22 h, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

XXe ANNIVERSAIRE

6 h 2, Vingt ans de musique légère.
8 h 2, Avis de recherche : œuvres de J.-S. Bach, Marc, Le Flem, Denisov, Mahler.
9 h 30, Philippe Caloni à France-Musique.
11 h, La tribune des critiques de disques.
13 h 5, Jazz à France-Musique.
14 h, De « Que savons-nous de... » au « Matin des musiciens ».
16 h 30, Rétrospective des concerts France-Musique : œuvres de Mozart et Mahler (concerts des 23-12-80 et 14-2-81).
18 h, De l'autre côté du miroir : « Le sottisier » de France-Musique.
20 h 30, Rétrospective des concerts de France-Musique : œuvres de A. Thomas, par l'Orchestre national de France, dir. L. Bernstein (21-11-81) ; œuvres de Schubert, par I. Stern et les solistes de l'Orch. national (28-6-80) ; « Symphonie n° 44 » de Haydn, par la Philharmonie de Berlin (20-6-80) ; « Concerto pour quatuor à cordes et orchestre » de Spohr, par l'Orch. national de France, dir. H. Soudant (4-10-80) ; « Marche des ruines d'Athènes », de Beethoven ; Duke Ellington, avec R. Pasquier et l'Orch. national (1-12-79) ; « Poèmes de Mallarmé », de Ravel, par l'Orch. contemporain, dir. P. Boulez (31-10-81) ; « Messager triste », de Boulez (31-10-81) ; œuvres de Onslow (16-2-80), de Schubert (24-3-79) et récital L. Shankar (27-7-82).

COMMUNICATION

A VOIR

Images-autopsie

Quelques millions de spermatozoïdes, un ovule, leurs cheminements respectifs dans les voies génitales. La fusion d'où jaillit la vie. On peut les voir et les revoir, les images de la fécondation ne perdent jamais leur extraordinaire dimension, leur puissant pouvoir évocateur.

Plus miraculeux encore, le « dialogue » de l'œuf avec la mère, le prodigieux ordonnancement des tissus fœtaux, cette croissance intra-utérine, où se mêlent intimement maternage et quête d'autonomie.

C'est peu dire que les nouvelles techniques de prise de vues microscopiques à l'intérieur du corps humain aident à la compréhension de la biologie. Montrant ce que l'on ne pouvait qu'imaginer, expliquant ce qui n'était que déduction, elles bouleversent le rapport du non-spécialiste avec cette discipline.

Cette incursion photographique dans l'inconnu pourrait aussi être contemplation poétique. S'il n'y avait le piège du commentaire.

Le document présenté par Antenne 2 n'évite malheureusement pas ce dernier écueil. On s'apprête à rêver et tout se brise. Solennel, hésitant entre le cours de sciences naturelles et le propos philosophique, usant de tous les clichés, le discours vient interrompre ce que les images pourraient faire naître.

A la frustration, s'ajoute une curieuse gêne : au-delà du tour de force technique, la puissance du document filmé tient à cet envahissement brutal d'un domaine presque inconnu, honteux et sacré il y a peu de temps encore. Nous pénétrons ensemble dans l'intimité de l'humain avant sa naissance. Soit. Mais que ce soit en pleine connaissance de cause, sans impunité.

En d'autres termes, on aimerait savoir comment procède M. Lennart Nilsson, auteur des documents présentés. Proviennent-ils de prises de vues réalisées in vivo ? De quelle manière ? Qu'en est-il de leur devenir et de celui des embryons, des fœtus concernés ? On nous montre ces derniers en mouvement. Trucage ou prouesse de photographe ? Les enfants à naître étaient-ils vivants au moment des prises de vues ?

Le commentaire, sur tous ces points, ne dit rien, ajoutant au malaise et transformant un prodigieux document en une série d'images-autopsie.

JEAN-YVES NAU.

★ « Le miracle de la vie », dans « Dimanche Magazine, » 13 février, 18 h 5.

● *Vingt-cinq épisodes supplémentaires de « Dallas »*, c'est le cadeau que vient de faire TF 1 aux téléspectateurs français en achetant au Festival de Monte-Carlo la suite de l'inépuisable série américaine. Au programme, la mort du patriarche de la famille Ewing et la métamorphose de l'abominable « J.R. ». Les choses ne s'arrêteront pas là : la société Lorimar continue le tournage à la cadence de deux épisodes par mois.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 11 FÉVRIER

— *M. Paul Quilès*, député P.S. de Paris, est l'invité de l'émission « Rencontres avec la presse », sur Radio-Express, à 19 h 30 (Paris, 100,85 MHz).

SAMEDI 12 FÉVRIER

— *M. Georges Fillioud*, ministre de la communication, est l'invité du journal de 13 heures, sur R.M.C.

— *M. Henri Krasucki*, secrétaire général de la C.G.T., est le rédacteur en chef du « Journal inattendu », sur R.T.L., à 13 heures.

DIMANCHE 13 FÉVRIER

— *M. Raymond Barre*, ancien premier ministre, est reçu au « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », sur R.T.L., à 18 h 15.

— *M. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F. et sénateur de Seine-Maritime, participe au « Club de la presse », sur Europe 1, à 19 heures.

RÉSIDENCES - CLUBS
3e AGE
Spécialiste Côte d'Azur
Cabinet INDEXA
52, av. Jean Médecin - 06000 NICE
Tél. : (93) 80 98.31 (F.N.A.I.M.)

Point de vue

Il y a d'autres couleurs que le rouge à « Soir 3 »

Les attaques renouvelées contre « Soir 3 », le journal national de la troisième chaîne, accusé par certains d'être placé « *entre les mains des communistes* » ont entraîné une mise au point de M. André Holleaux, P.-D.G. de FR 3. « *Tout ceci n'est que pure affabulation*, a-t-il déclaré jeudi 10 février, à Monte-Carlo. *Ces accusations ne reposent que sur des informations entièrement fausses, et l'équipe très unie à la direction de cette chaîne éprouve la plus grande confiance dans l'équipe de « Soir 3 ».* M. Henry Chapier, rédacteur en chef adjoint du journal, s'indigne aussi, ci-dessous, contre de telles accusations.

par HENRY CHAPIER (*)

A en croire, cette semaine, les hebdomadaires français et notamment la presse de gauche, « Soir 3 » est devenu brusquement la version télévisée de *l'Humanité* sous la houlette du camarade Michel Naudy...

Curieusement, l'idée fixe du « péril rouge » semble avoir changé de bord : tandis que les journalistes de l'opposition affichent « relâche », ce sont ceux de la majorité au pouvoir qui dénoncent la « soviétisation » de l'information.

Qu'il soit permis aux vingt-trois artisans qui font tous les soirs ce journal télévisé, de refuser d'être considérés comme des otages d'un quelconque parti n'intéresse personne : décider que la rédaction de « Soir 3 » est menée tambour battant par un chef d'orchestre rouge, cela se vend mieux. Dès lors, aucun argument n'infléchit le fanatisme de cette campagne : ni le fait qu'un seul rédacteur en chef adjoint ne peut imposer ses volontés à toute une équipe ni la fréquente expression d'un anticommunisme sans complexe aussi bien à l'antenne que dans les couloirs de « Soir 3 ».

La journaliste de télévision ne saurait être défini comme un être libre, responsable de ses actes et de ses choix : une légende coriace veut qu'il reste à jamais l'esclave du pouvoir ou des partis en place.

En vertu de cette admirable logique, le départ de Maurice Séveno de « Soir 3 » coïnciderait avec l'abandon voulu de l'un des trois journaux d'information télévisée au P.C.F., et à son talentueux disciple.

Que les autres courants arithmétiquement majoritaires qui traversent la rédaction soient crédités d'un certain discernement, d'un brin de conscience professionnelle, sinon d'un minimum de dignité, n'effleure même pas l'esprit de nos polémistes.

Il est non moins surprenant d'observer qu'un discours tolérant, qui tente d'insinuer que la cohabitation avec un communiste au sein d'une rédaction en chef n'est ni une infâmie ni une lutte au couteau, passe pour la profession de foi d'un collaborateur ou compagnon de route ayant obtenu la garantie d'échapper au goulag...

Geneviève Guichaney et Jean-Jacques Payraud, qui présentant depuis des années le journal, Pierre Barbey, Jean-Michel Carpentier, Gérard Pinson ou Gilles Vaubourg, qui contribuent à l'étoffer, Jean-Marie Bayle et Gérardt Dumay, qui en assurent l'édition, ne passionnent décidément pas les reporters en quête de scandale : s'ils ne sont jamais interrogés ou cités, c'est peut-être parce qu'ils ont permis que « Soir 3 » perdure contre vents et marées et moult changements au sommet, ce qui explique que l'on se moque éperdument de leurs « sensibilités » respectives, dès lors que le sériaux du projet rédectionnel l'emporte à leurs yeux sur les variations de l'impératif politique.

Cette profonde méconnaissance des réalités de notre métier, ce mépris envers ce que la convention du vocabulaire appelle des « confrères », nous conduisent à souhaiter que l'information télévisée soit enfin libérée de l'étrange sollicitude des commentateurs, qui s'acharnent à la remettre sur le bon chemin...

Qu'ils se rassurent : le jour où notre propre liberté sera menacée, nous ne leur ferons pas manquer ce « scoop ». Mais aurons-nous un sens aussi aigu de la dramaturgie ?

(*) Rédacteur en chef adjoint de « Soir 3 ».

La mission sur les industries de programmes est installée

M. Georges Fillioud, ministre de la communication, vient d'installer la mission d'évaluation et de développement des industries de programmes. Décidée par le conseil des ministres du 3 novembre 1982, qui avait également lancé la politique de câblage, cette mission doit formuler avant le mois de juin « *des propositions destinées à donner à l'industrie française de programmes les meilleures chances face à la concurrence internationale et à créer les conditions propices à l'émergence de nouveaux talents dans les domaines de la création audiovisuelle* ». Ses propositions auront donc un rôle très important dans la mise en place des nouveaux réseaux de communication : quatrième chaîne, réseaux câblés, satellite de télévision directe.

Coordonnée par le ministère de la communication, cette mission associe également les ministères de la recherche et de l'industrie, des P.T.T. et de la culture. Trois responsables se partagent les différents secteurs des industries de programmes. Mme Souné Wade, directrice d'Ioter audiovisuel, traitera plus particulièrement de la télévision. M. Michel Fansten, directeur chargé des techniques nouvelles chez Hachette, est chargé du développement des jeux vidéo et des services interactifs. Quant au cinéma, il est plus spécialement confié à M. René Bonnel, directeur de la distribution chez Gaumont, et non à M. Denis Chateau, comme nous l'avions écrit par erreur dans notre édition du 11 février.

Nouvelles autorisations de radios locales privées

Réunie en séance plénière, successivement les 25 janvier et 8 février, la Haute Autorité de la communication audiovisuelle vient d'accorder *trente-sept nouvelles autorisations* de radios locales privées, émettant en modulation de fréquence. Il s'agit de :

Radio en marche, à Guéret (Creuse) ; Radio Alizé Bassin d'Arcachon, à La Teste (Gironde) ; Carolinc, à Audenge (Gironde) ; C.L.C.-Radio Lalande de Pomerol, à Libourne (Gironde) ; Fréquence Medoc, à Margaux (Gironde) ; Radio du Pays blayais, à Cavignac (Gironde) ; Radio M.J.C. libre, à Leognan (Gironde) ; Radio Esgourde, à Saiote-Foy-la-Grande (Gironde) ; Radio Feeling, Radio Méduse, Radio Mega et Radio Machin, à Valence (Drôme) ; Radio Air, à Romans (Drôme) ; Radio M et Montélimar-Information, à Montélimar (Drôme) ; Fréquence Mistral, à Pierrelatte (Drôme) ; Spirale FM, à Clansayes (Drôme) ; Radio Royans, à Pont-en-Royans (Drôme) ; Radio Pays diois, à Die (Drôme) ; Gap Fréquence 101 et Radio 05, à Gap (Hautes-Alpes) ; Radio Briançon Vallées, à Briançon (Hautes-Alpes) ; Studio 12, à Charleville-Mézières (Ardennes) ; Radio locale de la Semoy-Thilay, à Monthermé (Ardennes) ; Fréquence Lille, Radio Bretagne Stéréo, Radio Congas, Radio Rennes, Radio Vilaine, Rennes Canal 102, Rennes-Com, Rennes FM à Rennes (Ille-et-Vilaine) ; Radio Saint-Malo et Parole de Vie à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) ; Radio Chante-Pleure à Combourg, Radio Force 7 à Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine et Radio libre Keroneze à Plélan-le-Grand (Ille-et-Vilaine).

● *Protestations des « exclus » et autres « mécontents ».* — Alors que quatre membres de Radio Solidarnösc entendent continuer « jusqu'au bout » une grève de la faim commencée lundi 7 février pour protester contre leur exclusion de la « liste des 22 », Radio Libertaire, mécontente de son « mariage » avec Canal 89, appelle à un rassemblement sur l'esplanade de Beaubourg samedi 12 février. D'autre part, une Union des amis des radios libres vient de se créer, qui entend défendre les stations correspondant aux exigences de la loi et non choisies par la Haute Autorité (Radio Paris, la Voix du Cèdre, Radio 3...). Quant à Radio-Solidarité, aussi appelée « la voix de l'opposition », elle propose aux radios du comité Riposte, qui n'auraient pas reçu l'autorisation, la possibilité d'émettre une heure par jour, en alternance, sur son antenne.

COMMUNICATION

Lu

DEUX TÉMOIGNAGES SUR LE P.C.

L'intellectuel et le «cabochard»

Roger Codou, ouvrier, et Jean Bruhat, historien, qui vient de *mourir (lire page 30)*, tous deux nés au début du siècle, adhèrent au parti communiste le même année, en 1925. Ils ont éprouvé, au soir de la vie, le besoin d'évaluer ce que fut, ce qui fit la valeur de leur engagement. Ils furent staliniens et le reconnaissent sans autoflagellation suspecte.

En 1925, la révolution d'Octobre gardait tout son prestige, même si les communistes de l'Ecole normale supérieure, tels Jean Bruhat, se comptaient sur les doigts d'une main.

Nommé professeur à Nantes, Jean Bruhat se fera vite remarquer par son militantisme. L'historien décrit, avec des mots touchants, la chaleur et la fraternité qui imprègnent le milieu ouvrier en un temps où le fascisme montre les dents. C'est à Nantes que Thorez annoncera ce qui deviendra le Front populaire.

De retour à Paris, Jean Bruhat apporte ses compétences à la direction de son parti, mais sans s'intégrer à l'appareil. Il sera ainsi le conseiller historique de Jean Renoir pour son film *la Marseillaise*. Le pacte germano-soviétique ne le bouleverse pas outre mesure au contraire d'un Nizan, d'un Julien Gracq, qui quittent le P.C. Il faudra les révélations en 1956 du rapport « attribué » à Khrouchtchev pour que se transforment *« tragiquement ses doutes en certitudes »* sur les méfaits de Staline et qu'il s'interroge sur la démocratie communiste. Dès lors, s'il ne *« rompt pas les amarres »*, il entre dans une *« phase critique »*.

Il est auprès de ses étudiants, en mai 1968, et se lance avec exaltation dans l'aventure de la faculté de Vincennes. Unitaire, il vit douloureusement la rupture de la gauche en 1977. Ecarté du débat politique par un cancer qu'il a vaincu, c'est un homme lucide, un peu amer, qui se penche sur son passé.

A côté de l'intellectuel plébéian, de l'historien dont la connaissance de la Commune et de la Révolution française ne fut pas pour rien dans son engagement, Roger Codou se révèle tout d'une pièce, en « cabochard » gouailleur aux racines profondément libertaires.

Le témoignage de cet ouvrier modeleur, livré sans fioritures de style, est passionnant. Parce que le France conduit une guerre coloniale au Maroc, il refuse de porter l'uniforme. Sa mère, à force de démarches, le sortira de l'asile, où l'armée encore moins sensible qu'aujourd'hui à l'état d'objecteur de conscience l'a expédié. Secrétaire de mairie à Saint-Tropez, il dénonce les trafics de le municipalité. Après un accident de moto, un chirurgien le bourre tellement de drogue qu'il devient morphinomane. Il s'en sort au terme d'une terrifiante cure de désintoxication. Puis, l' « objecteur de conscience » s'enrôle dans les Brigades internationales qui combattent le fascisme en Espagne : de sa compagnie, il ne restera que trois survivants. Pendant la guerre mondiale, il est mobilisé dans la caserne où on l'a connu comme insoumis. Sa compagnie, sur l'ordre de son chef, se rend aux Allemands sans tirer un coup de fusil...

Fabricant de faux papiers

Libéré par un ennemi qui ne sait quoi faire de tous ces prisonniers, il est interné par les autorités françaises, puis déporté dans le Sud-Algérien en tant que communiste. Libéré de nouveau après le débarquement allié en Afrique du Nord, il entre à l'usine d'aviation Caudron comme technicien.

Après la guerre, le voici fabricant de faux papiers pour le compte du P.C., puis employé au ministère de l'air, intermède pendant lequel il risque de se faire exclure pour avoir démasqué un collaborateur présenté comme un résistant ! Il monte ensuite, à l'instigation du P.C. et dans des conditions rocambolesques, une entreprise de transport à destination de la Pologne socialiste, qui a grand besoin de matériel occidental. Le pacte germano-soviétique ne l'avait pas davantage ébranlé que Jean Bruhat : ne s'agissait-il pas pour l'U.R.S.S. d'une *« mesure légitime de sauvegarde »* ? Il ne s'interroge vraiment qu'à l'occasion de voyages d'affaires à Varsovie ou à Budapest où il fait vite le tour de la corruption des nouvelles classes dirigeantes. Après l'insurrection hongroise de 1956, il claque la porte sur le *« socialisme réel »* et rompt avec le P.C.F.

« De nombreux camarades de ma génération, écrit l'ancien ouvrier modeleur, *partageant mes désillusions. Mais ils s'accrochent à leur passé et ils se maintiennent dans le parti contre vents et marées, avec l'espoir tenace qu'un retour aux sources reste possible. »* A cela, le communiste « critique » Jean Bruhat semble répondre : *« Que voulez-vous que fasse en dehors du parti un communiste ? »* Mais, s'adressant « fraternellement » aux dirigeants du P.C., il dit aussi : *« Il est grand temps de devenir le parti accueillant, ouvert à toutes les idées, joyeux de lutter (...), en osant vous arracher enfin définitivement à l'insupportable gangue qui nous enserre toujours. »* Sinon, en effet, il se pourrait bien que des militants fassent encore longtemps le compte des espérances trahies et grattent d'autres cicatrices.

BERNARD ALLIOT.

★ **IL N'EST JAMAIS TROP TARD**, de Jean Bruhat, Albin Michel ; 296 pages, 90 F.

★ **LE CABOCHARD**, de Roger Codou, Maspero ; 250 pages, 68 F.

MÉDECINE

L'ordre des médecins assouplit son attitude à l'égard de la stérilisation

Dans une motion adoptée lors de sa dernière session, l'ordre national des médecins vient d'assouplir considérablement son attitude à l'égard de la stérilisation. Il pourrait en résulter une profonde évolution des règles qui régissent une pratique qui s'exerce actuellement en France dans la plus grande confusion juridique.

La stérilisation est devenue dans le monde la première méthode de régulation des naissances : quelque cent millions de couples y ont déjà recouru. Dans certains pays, aussi bien dans les nations industrialisées (Grande-Bretagne, Japon, pays scandinaves, certains Etats américains) que dans le tiers-monde (Chine, Inde notamment), des lois en autorisent la pratique et, dans certains cas, l'encouragent.

En France, la situation est caractérisée par une inadéquation totale du droit au fait. Le droit repose sur des textes de portées juridiques variables – en l'absence de loi spécifique. D'une part, l'article 316 du code pénal précise : *« Toute personne coupable du crime de castration subira une peine de réclusion criminelle à perpétuité. »* Le terme de castration s'applique-t-il à la stérilisation ? Sur ce point, les interprétations varient. D'autre part, un arrêt de la cour d'appel de Bordeaux (1936) confirmé par la Cour de cassation en 1937, assimile la stérilisation aux *« coups et blessures volontaires »*.

Le code de déontologie médicale, en vigueur depuis 1979, et qui a valeur réglementaire, précise de son côté (article 22) : *« Aucune mutilation ne peut être pratiquée sans motif médical très sérieux et, sauf urgence ou impossibilité, qu'après information des intéressés et avec leur consentement. »* Enfin, la France a souscrit, en 1975, à une résolution du comité des ministres du Conseil de l'Europe, dans laquelle il est clairement déclaré : *« La stérilisation volontaire est un acte médical faisant partie des méthodes permettant aux couples et aux individus d'exercer leur droit de décider. »* Une telle résolution est, de toute évidence, en contradiction avec les textes français.

Quoi qu'il en soit de ces contradictions, la pratique s'est instaurée en France de la stérilisation tubaire pour les femmes et de la vasectomie pour les hommes, la première étant, de loin, plus fréquente que la seconde. Mais, compte tenu des incertitudes juridiques, elle expose les praticiens, comme les patients, à des poursuites variables selon les interprétations des tribunaux, et, de toute manière, à une non-reconnaissance constante par les sociétés d'assurances et de couverture sociale (sauf, bien entendu, en cas d'indications thérapeutiques manifestes).

On estime à l'heure actuelle que plusieurs centaines de milliers de stérilisations ont été réalisées en France au cours des dix dernières années. Un chiffre qu'il faut, bien évidemment, interpréter avec prudence, compte tenu de la quasi-clandestinité dans laquelle ces opérations sont pratiquées.

La responsabilité du praticien

De l'avis de nombreux spécialistes, en l'occurrence le Collège de gynécologues-obstétriciens, et des praticiens auxquels la loi confère le rôle de conseillers du gouvernement en matière de déontologie médicale (l'ordre des médecins) et de politique sanitaire (l'Académie de médecine), il ne serait pas opportun de légiférer sur un tel sujet. Il conviendrait, en revanche, d'assouplir les règles en vigueur et de les rendre cohérentes.

En ce sens, la motion adoptée par l'ordre des médecins propose le schéma suivant : la stérilisation, souligne le texte, *« est une intervention mutilante qui, dans la majorité des cas, n'est pas actuellement réversible et dont les conséquences psychologiques et morales sont imprévisibles »*. Elle ne pourrait être pratiquée *« que pour des motifs très sérieux »* – et non pour des motifs *« médicaux »* très sérieux, comme le précise le code actuel, – motifs qui *« poussent à déconseiller formellement et définitivement la grossesse »*. *« Le médecin a la responsabilité d'apprécier en conscience ces motifs. Le consentement du sujet dûment éclairé doit être recueilli ; le consentement du conjoint doit être recherché. Un délai de réflexion de deux mois doit être imposé. La technique employée doit, autant que possible, laisser des chances à la possibilité d'une intervention réparatrice. »*

Chaque terme de ce texte a été longuement pesé. On peut, à tout le moins, l'interpréter comme un net assouplissement par rapport au code de déontologie actuel. Il met néanmoins en garde les médecins, comme les candidats à la stérilisation, contre toute décision irréfléchie : cette mise en garde prend en compte le nombre croissant de demandes d'interventions réparatrices des trompes ou des canaux déférents chez ceux qui ont demandé, et obtenu, une stérilisation et ensuite, pour diverses raisons, l'ont regrettée.

En l'état actuel de la microchirurgie, les spécialistes estiment, en effet, que les chances de succès des interventions réparatrices sont de 20 % à 40 % chez les femmes, de 30 % chez les hommes.

La position de l'ordre des médecins constitue désormais la base des discussions sur laquelle pourra s'édifier la réglementation future. Elle reconnaît aux médecins un rôle déterminant dans le processus de la décision : elle présuppose, en effet, que la stérilisation représente avant tout un acte médical qui met en jeu la responsabilité du praticien.

Cette disposition inclut une notion trop souvent méconnue : un praticien n'est jamais tenu, même en présence d'une demande expresse du malade, de dispenser des actes qu'il ne souhaite pas accomplir, sauf dans les cas de danger immédiat (non-assistance à personne en danger). Le code de déontologie précise d'ailleurs clairement (article 39) : *« Hors les cas d'urgence et celui où il manquerait à ses devoirs d'humanité ou à ses obligations d'assistance, un médecin a toujours le droit de refuser ses soins pour des raisons professionnelles ou personnelles. »* Les cas de stérilisation, comme ceux d'interruption de grossesse, entrent très précisément dans cette situation.

CLAIRE BRISSET.

REPARUTION PROBABLE DE TOULOUSE-MATIN

Toulouse-Matin devrait reparaître *« dans le courant de la semaine prochaine »*. Cette reprise a été décidée, jeudi 10 février, lors d'une assemblée générale de la société de presse éditrice du quotidien. Dans un communiqué, la direction affirme que les difficultés qui l'avaient conduite à suspendre la parution, vendredi 4 février, n'étaient pas de nature économique mais *« découlaient essentiellement d'un affrontement entre un groupe minoritaire et la majorité de la rédaction et du personnel de l'entreprise »*.

Il a, d'autre part, été confirmé que huit journalistes, considérés comme des *« meneurs »*, seraient licenciés *« pour fautes graves »*, une sanction dont plusieurs syndicats dénoncent le *« caractère politique et antisyndical »*. La semaine dernière, la direction du journal avait fait savoir qu'elle allait *« recentrer »* le quotidien, et que son contenu *« serait plus proche de l'opposition »*. *Toulouse-Matin* avait fait paraître son premier numéro le 14 octobre 1982.

● *M. Max Jalade* a été réélu, mercredi 9 février, président de l'Association de la presse eurafricaine (190, boulevard Haussmann, Paris-8e). Le bureau de l'association, élu par l'assemblée générale, comprend également : Odile Leroux (*Reuter*), Philippe Decraene (*le Monde*), André Blanchet (*Afrique Industrie*), Bernard Loth (*A.F.P.*), Pierre Bonnefont (*Marchés tropicaux*), François de Sainte-Marie (*Radio-France Internationale*) et Georges Ravel (*Médias France Intercontinents*).

Vente directe
MOQUETTE
100% pure laine
-50%
de sa valeur
Grand choix de coloris
Petite et grande largeur
Devis gratuit
pose par spécialistes
334 rue de vaugirard
Paris 15e
842.42.62
250.41.85

CARNET

Mariages

– *Jeanne KERBLAT*
et Seymour HOUGHTON
ont la joie d'annoncer à leurs amis que leur mariage a eu lieu à Aix-en-Provence, le 24 janvier 1983.
Carqueiranne (Var)
et Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

Décès

– M. Jean Ariet,
Mme Diane Caille, née Ariet,
M. Gille Caille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Bessy ARIET,

leur épouse, mère et parente, survenu subitement le 9 février 1983, dans sa soixantième année.

La levée du corps aura lieu le samedi 12 février 1983, à 15 h 15, au domicile de la défunte, 9, avenue de La Bourdonnais, Paris 7e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse (porte principale, boulevard Edgard-Quinet).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Paul Dallet,
M. Jean-Dominique Dallet,
M. et Mme Gérard Sterck,
Les familles Dallet, Fourneaux, Géronimi, Hertzog, Peyverges, ont la douleur de faire part du décès de

Paul-Georges DALLET,
leur fils, frère et neveu,

survenu à Paris.
Les obsèques auront lieu le samedi 12 février, à 15 heures, en l'église de Montpon (Dordogne).
Beaupouyet,
24400 Mussidan.

– Mme Pierre Girard,
Mme le docteur Josée Marylène Vigreux,
M. le docteur Gilles Vigreux,
Mlle Véronique Vigreux,
son épouse, ses enfants et petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre GIRARD,
ancien officier de l'armée de l'air,
ingénieur en retraite,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de l'Aéronautique,
croix de guerre 1939-1945
avec étoile d'argent,
croix du Combattant,
médaille de la Résistance.
Médaille franco-britannique (officier),
médaille d'argent du Progrès,
médaille d'argent des Arts,
des Sciences et des Lettres,
survenu le 24 janvier 1983 dans sa soixante-neuvième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 27 janvier 1983.
Rue de la Cerisaie,
91160 Saulx-les-Chartreux.

– Nous avons appris avec peine le décès survenu à Neuilly, dans sa cinquante-troisième année, à la suite d'une longue maladie, de notre collaborateur

Christian GUIBON,
cycliste de liaison,
entré au journal le 27 mai 1958.
Ses obsèques auront lieu le lundi 14 février 1983, à 15 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 1, rue de l'Eglise, à Neuilly (métro Pont-de-Neuilly).
« Le Monde » présente à sa famille ses sincères condoléances.

– Limoges,
M. et Mme Gaston Estager,
M. et Mme Maurice Plainemaison,
M. et Mme François Plainemaison et leurs enfants,
Mlles Thérèse et Cécile Lévesque,
Sœur Geneviève Levesque, F.M.M.,
M. Marcel Plainemaison,
Les familles Leveque, Rivière des Borderies, Codet-Boisse, Levy-Frebault, Pimpaneau, de Villedary et Plainemaison,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Léon PLAINEMAISON,
née Jeanne Levesque,
survenu le 3 février 1983 dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le samedi 5 février, en l'église Saint-Michel des Lions, à Limoges.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Carmen Aguilar Valencia,
sa mère,
M. et Mme Roger Pujol,
Bernard, Inès et Emmanuel
ont la tristesse de faire part du décès de

Xavier PUJOL AGUILAR,

survenu à Paris le 8 février 1983 dans sa vingt-cinquième année.
La cérémonie religieuse, en l'église Saint-François-Xavier, et l'inhumation au cimetière de Neuilly-sur-Seine ont eu lieu dans l'intimité.

– Mme Janine Suissa,
Sa fille Yaëlle,
La famille,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Lazare SUISSA,
survenu le 10 février 1983, à l'âge de cinquante-sept ans, à son domicile.
La levée du corps a lieu le vendredi 11 février, à 14 heures, au 27, rue de la Chapelle, 75018 Paris, pour inhumation en Israël.
Ni fleurs ni couronnes.
Cette annonce tient lieu de faire-part.

ROBLOT S. A.
522-27-22
ORGANISATION D'OBSÈQUES

– On nous prie d'annoncer le décès, dans sa centième année, de

M. Camille VARNIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
Médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918.

De la part de :
Mme Jeanne Varnier, son épouse,
M. et Mme Léo Varnier,
M. et Mme Claude Varnier,
M. et Mme Jacques Varnier,
M. et Mme Gilbert Schmoll,
ses enfants, ses petits-enfants, arrière-petits-enfants et de toute la famille.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
52, boulevard Emile-Augier,
75016 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Daniel WALLARD,
le 18 janvier 1983 à Trouville.
L'inhumation a eu lieu le 21 janvier 1983 à Touques dans l'intimité.
De la part de :
Mme Daniel Wallard,
Isabelle, Laurent, Vincent, Emma.

– Nadia et Diane Kurys, ses filles,
Francis et les familles alliées,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa soixante-deuxième année, de
Léna WINTER,
« Magdalena »,
au milieu des siens, le 6 février 1983 à Vals-les Bains, 07600 Ardèche.
65, rue Guy-Môquet,
75017 Paris.
57, route Nationale,
07200 Labégude.

Anniversaires

– Pour le vingtième anniversaire du retour à Dieu du
contre-amiral Paul MARZIN,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-1, samedi 12 février à 9 h 30, salle L. Liard, Mlle Louise-Marie Diop-Maes : « Recherche sur la population d'Afrique noire ».

– Université Paris-1, mardi 15 février à 14 heures, salle des thèses, C 2204, centre Tolbiac, Mme Brigitte Ullmo-Bliah : « Dépendance économique et politiques de développement au Moyen-Orient, Egypte, Arabie Saoudite et Iran ».

– Université Paris-II, vendredi 18 février à 14 heures, salle des Commissions, Mlle Michèle Klein : « L'assurance-crédit et les autres garanties des risques dans le commerce international ».

SCIENCES

Contestation au Centre mondial informatique

La création du Centre mondial informatique et ressources humaines, sous forme d'une association loi 1901, a été décidée en novembre 1981. Le Centre est présidé par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, auteur d'un rapport au président de la République portant sur la possibilité de *« réunir avec les nôtres, les plus grands experts internationaux dans un centre consacré aux applications culturelles et sociales de la micro-informatique »*. Son directeur général est M. Nicholas Negroponte, savant américain d'origine grecque, spécialiste de la visualisation informatique et de la communication homme-machine par l'image.

Le centre a disposé, en 1982, d'un budget de 65 millions de francs ; 97,1 millions sont demandés pour 1983. A la fin de 1982, l'effectif du centre était de soixante-quinze personnes.

Le programme de recherches porte sur la mise au point de logiciels et de matériels évolués d'informatique personnelle : études sur l'architecture des systèmes, sur l'intelligence artificielle, sur la communication homme-machine. Un second volet du programme est l'expérimentation sociale et technique. Une telle expérimentation, pour des enfants de huit à douze ans, a débuté l'an dernier à Dakar. Une seconde, plus importante, commence à Marseille.

A l'automne dernier, le centre est passé sous la tutelle des P.T.T. et participera au plan de câblage de la France en fibres optiques, en concevant des équipements terminaux. Ce changement de tutelle et d'orientation a été mal accepté par plusieurs des chercheurs étrangers recrutés par le centre. Le professeur américain Seymour Pappert, créateur du langage d'apprentissage « Logo », l'un des plus ardents avocats de la création du centre, a cependant quitté ce dernier en novembre 1982, déplorant que M. Servan Schreiber *« exerce un contrôle continu et croissant et exploite la présence de scientifiques pour des buts politiques »* (1). M. Negroponte a fait savoir qu'il partirait en août prochain, six mois avant l'expiration de son contrat. Plusieurs autres scientifiques de renommée mondiale avaient annoncé leur venue à Paris, mais n'ont pas donné suite. Le centre est aussi contesté par plusieurs informaticiens français. – M. A.

(1) *Science*, numéro du 3 décembre 1982.

Mille micro-ordinateurs à la disposition de la population marseillaise

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, et M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du centre mondial Informatique et Ressources humaines, ont lancé, jeudi 10 février, une expérimentation sociale de micro-informatique dans le quartier marseillais de la Belle-de-Mai.

Cette expérience a pour but de créer un environnement informatique pour toute une population. D'ici à 1984, mille micro-ordinateurs devront être répartis dans la population du quartier (dix-sept mille personnes, dont trois mille cinq cents enfants d'âge scolaire). Vingt jeunes moniteurs ont été spécialement formés l'été dernier par le centre mondial, pour aider la population à se familiariser avec les micro-ordinateurs.

L'expérience a pour objectif d'observer et d'analyser comment chacun et la collectivité du quartier se saisit et utilise les appareils, dont l'achat est assuré par la ville de Marseille, au terme d'une convention passée avec le centre et signée jeudi. Le centre se donne pour tâche de démocratiser l'usage de l'informatique, d'*« informatiser l'univers de chacun pour aboutir non seulement au plein-emploi dans sa définition classique, mais aussi au plein-emploi des facultés de chacun »*, selon M. Servan-Schreiber.

هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

CIRCULATION

Le ministère des transports prévoit des difficultés importantes pour le samedi 12 février

La circulation s'annonce très *difficile, pour le samedi* 12 février, en raison des retours de *congé des automobilistes* de la région parisienne et des départs aux sports d'hiver des vacanciers de la deuxième zone de congés scolaires.

● **Dans le sens des départs** : trois axes routiers risquent de connaître des « bouchons » importants :

— Les R.N. 75 et 84 entre Bourg-en-Bresse et Bellegarde avec le bouchon de la Cluse et de Nantua ;

— Les R.N. 8 et 90 entre Chambéry et Moutiers ;

— La R.N. 96 entre Aix-en-Provence et Sisteron.

La direction de la sécurité et de la circulation routières conseille des itinéraires de déviation :

— Vers la Haute-Savoie, un itinéraire bis fléché en jaune à partir de Bourg-en-Bresse permet d'éviter les bouchons de la Cluse et de Nantua ;

— Vers la Maurienne, afin d'éviter les bouchons de la R.N. 8 après Chambéry, il est recommandé de passer plutôt par Grenoble (cet itinéraire est indiqué par des panneaux jaunes sur l'autoroute alpine 50 kilomètres après Lyon) ;

— De Marseille vers les Alpes du Sud, suivre les flèches jaunes après Aix-en-Provence.

Les automobilistes contraints de partir le samedi auront intérêt à calculer leur heure de départ de telle sorte qu'ils soient arrivés à destination après 17 heures.

● **Dans le sens des retours** :

Il est recommandé d'éviter de prendre le chemin du retour entre 8 heures et 16 heures.

Itinéraires déconseillés :

— L'axe A-40 et R.N. 8 entre Bellegarde et Cluse ;

— L'autoroute A-6 entre Lyon et Beaune.

Itinéraires recommandés :

— Au départ de la Tarentaise et de la Maurienne, passer par Grenoble plutôt que par Chambéry ;

— Au départ de la Haute-Savoie, passer par Ambérieu pour rejoindre Bourg-en-Bresse ;

— A partir de Lyon, la bonne solution consiste à *préférer* la R.N. 7 par Roanne et Nevers à l'autoroute A-6 (des mesures de temps de parcours ont révélé que cet itinéraire était très compétitif).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du vendredi 11 février :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 9 octobre 1981 fixant les attributions du service des travaux immobiliers et maritimes ;

● Portant application des dispositions de l'article 92 de la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle et relatif au médiateur du cinéma.

DES ARRÊTÉS

● *Fixant pour 1983 le taux de* revalorisation mentionné à l'*article* 30-1 de la *loi* du 15 *juillet 1970* modifiée relative à une contribution *nationale* à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés *dans un territoire antérieurement* placé sous la souveraineté, le protectorat *ou* la tutelle de la France ;

● Complétant la liste des sections de promotion supérieure du travail préparant au diplôme universitaire de technologie les candidats engagés dans l'activité professionnelle.

Les mots croisés se trouvent page 18.

LOTO

TIRAGE N° 6

DU 9 FEVRIER 1983

6	12	17	23	29	34

NUMERO COMPLEMENTAIRE **39**

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	28	696 801,40 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	104	103 415,50 F
5 BONS NUMEROS	5 339	5 106,80 F
4 BONS NUMEROS	242 430	112,40 F
3 BONS NUMEROS	3 924 905	9,80 F

PROCHAIN TIRAGE LE 16 FEVRIER 1983

VALIDATION JUSQU'AU 15 FEVRIER 1983 APRES-MIDI

Le Monde DIMANCHE

Dans son numéro du 13 février

Les mille et une combines de l'automobile

Du parfaitement légal au totalement délictueux, le marché de l'automobile offre un large éventail de circuits parallèles

Enquête de Michel Heurteaux

MÉTÉOROLOGIE

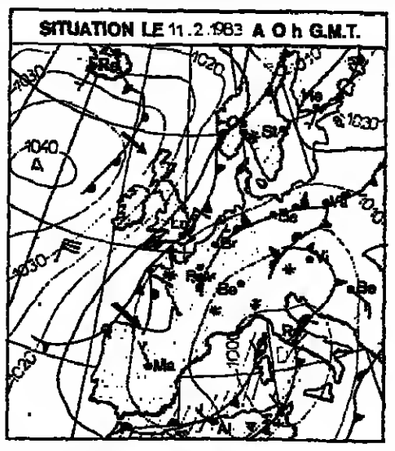

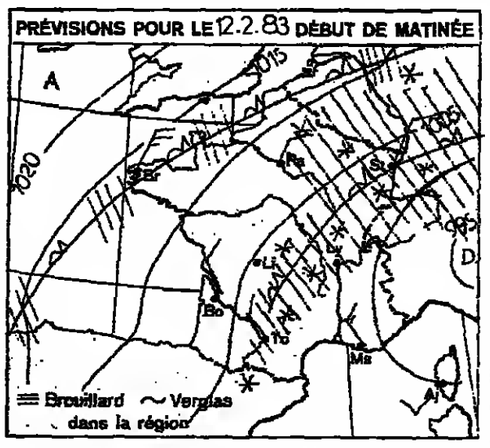

Évolution probable du temps en France entre le vendredi 11 février à 0 heure et le samedi 12 février à minuit.

L'Europe reste sous l'influence d'une vaste zone de basses pressions centrée *sur le nord de l'Italie. Plusieurs perturbations* évoluent autour de ces basses pressions, donnant par vagues successives des chutes de neige sur la France, d'abord sur le Nord-Est, puis ensuite sur la majeure partie du pays.

Samedi matin, seules les régions en bordure de la Méditerranée, d'une part, et en bordure de la Manche, d'autre part, auront quelques éclaircies. Partout ailleurs, ciel chargé et chutes de neige. *Ces chutes de neige seront plus importantes* des Vosges et du Jura aux Alpes, au Massif Central et au Berry.

Sur la Corse, encore quelques ondées.

En général, — 2 à — 4 degrés, *par* endroit — 6 degrés sur les sols bien enneigés, 0 degré sur les côtes.

Au cours de la journée, les éclaircies vont *se développer* sur la Bretagne, la Vendée, le Val-de-Loire, la Normandie, le Bassin parisien, la Picardie et les Ardennes.

Sur toutes les autres régions, c'est-à-dire au sud d'une ligne La Rochelle—Saint-Quentin, le ciel sera toujours chargé et il neigera par intermittence. Sur les régions méditerranéennes, aggravation pluvieuse et orageuse.

Il fera 2 à 4 degrés sur les côtes de la Manche, 5 à 6 degrés dans le Midi et environ 0 degré *ailleurs*.

***Prévisions* pour dimanche 13**

La présence de basses pressions sur la Méditerranée et de hautes pressions *relatives en mer* du Nord *détermine une* alimentation de nord-est à est froide sur notre territoire.

Dimanche, le temps restera froid partout. Les gelées nocturnes et matinales, assez fortes en général, n'épargneront que le littoral de Provence. On observera un temps plus sec et un ciel variable au nord de la Loire et sur le Nord-Est. Les vents d'est modérés s'opposeront toujours à une remontée des températures maximales.

PRÉVISIONS POUR LE 12 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)

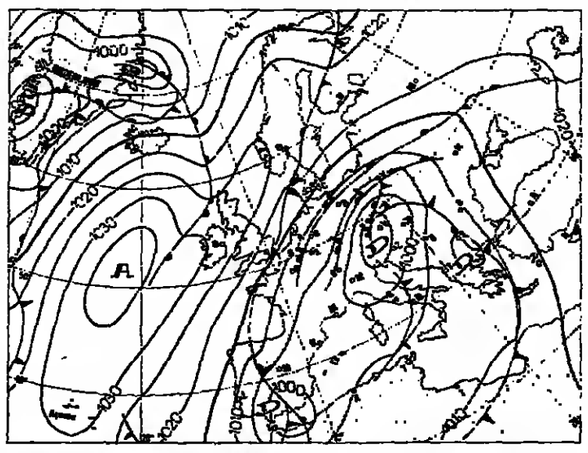

Des Alpes au bassin d'Aquitaine et à la Méditerranée, des nuages donneront quelques averses de neige. Le temps restera toujours médiocre sur le sud des Alpes, en Corse et sur le pourtour méditerranéen, avec des rafales de vent d'est et des ondées orageuses côtières. Les maximums ne dépasseront pas 6 à 8 degrés près de la Méditerranée.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le *11 février* à 7 heures, de 1 008,8 millibars, soit 756,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la *journée* du 10 *février ; le second le* minimum de la nuit du 10 au 11 février) :

Ajaccio, 10 et 1 degrés ; Biarritz, 2 et — 1 ; Bordeaux, 2 et — 2 ; Bourges, — 1 et — 2 ; Brest, 4 et 0 ; Caen, 0 et 0 ; Cherbourg, 2 et 0 ; Clermont-Ferrand, — 1 et — 3 ; Dijon, 0 et — 2 ; Grenoble, — 1 et — 2 ; Lille, 0 et — 2 ; Lyon, 0 et — 1 ; Marseille-Marignane, 5 et — 4 ; Nancy, 0 et — 2 ; Nantes, 1 et — 1 ; Nice-Côte d'Azur, 8 et 2 ; Paris-Le Bourget, 0 et — 1 ; Pau, 0 et — 4 ; Perpignan, 4 et 0 ; Rennes, 1 et — 1 ; Strasbourg, 1 et — 1 ; Tours, 0 et — 2 ; Toulouse, 0 et — 1 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 8 et 1 degré ; Amsterdam, 0 et — 5 ; Athènes, 19 et 13 ; *Berlin*, — 1 et — 2 ; Bonn, 1 et — 5 ; Bruxelles, — 1 et — 2 ; Le Caire, 19 et 9 ; Iles Canaries, 18 et 12 ; Copenhague, 0 et — 4 ; Dakar, 23 et 19 ; Djerba, 21 et 9 ; Genève, 1 et — 2 ; Jérusalem, 15 et 4 ; Lisbonne, 10 et 3 ; Londres, 2 et 0 ; Luxembourg, — 1 et — 4 ; *Madrid*, 5 et — 6 ; Moscou, — 7 et 0 ; Nairobi, 30 et 14 ; New-York, — 4 et — 9 ; Palma-de-Majorque, 8 et — 2 ; Rome, 8 et 3 ; Stockholm, — 2 et — 2 ; Tozeur, 21 et 5 ; Tunis, 14 et 6.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au *10 février* 1983, dans les principales stations françaises, telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes ; le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 230-430 ; Les Arcs : 160-260 ; Arêches Beaufort :160-380 ;Auris-en-Oisans : 70-135 ; Autrans : 70-160 ; Avoriaz : 50-280 ; Bellecombe : 120-200 ; Bonneval-sur-Arc : 120-300 ; Carroz-d'Araches : 150-370 ; Chamonix : 80-300 ; Chamrousse : 80-150 ; La *Chapelle* - d'Abondance : 70-145 ; Châtel : 50-280 ; Collet d'Allevard : 80-150 ; La Clusaz : 90-240 ; Combloux : 85-220 ; Les Contamines-Montjoie : 80-250 ; Le Corbier : 80-250 ; Courchevel : 154-240 ; Crest-Voland : 120-240 ; Les Deux-Alpes : 80-400 ; *Flaine* : 145-420 ; Flumet :160-200 ; Les Gets : 100-210 ; Le Grand-Bornand : 110-210 ; Les Houches : 40-80 ; Les Sept-Laux : 60-140 ; Megève : 100-220 ; Les Menuires : 108-180 ; Méribel : 90-240 ; Morzine-Avoriaz : 90-250 ; Peisey-Nancroix : 105-260 ; La Grande-Plagne : 75-300 ; Pralognao-La Vanoise ; 115-165 ; Praz-sur-Arly : 120-200 ; *Saint - François* - Longchamp : 130-250 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 40-200 ; Samoens : 65-370 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 50-90 ; Thollon-les-Memises : 70-100 ; Tignes : 170-210 ; Val-Cenis : 50-120 ; Val-d'Isère : 125-165 ; Valloire : 80-200 ;

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 40-100 ; Auron : 30-80 ; La Foux d'Allos : 50-180 ; Montgenèvre : 80-150 ; Les Orres : 40-150 ; Pra-Loup : 27-165 ; Puy-Saint-Vincent : 90-170 ; Risoul-1850 : 60-120 ; Le Sauze : 25-110 ; Serre-Chevalier : 25-130 ; Superdévoluy : 40-180 ; Valberg : 20-30 ; Vars : 55-130.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 70-100 ; Les Angles : 30-70 ; Ax-les-Thermes : 50-180 ; Barèges : 70-280 ; Cauterets-Lys : 190-440 ; Font-Romeu : 20-50 ; Gourette : 55-270 ; La Mongie : 120-280 ; Saint-Lary-Soulan : 80-130.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 50-80 ; Super-Besse : 50-100 ; Super-Lioran : 50-70.

JURA

Metabief : 50-130.

VOSGES

Gérardmer : 40-70 ; Saint-*Maurice-sur Moselle* : *60-100* ; *Le Bonhomme* : 40-60.

NEIGE-PLUS-ULTRA

FORFAITS SKI DE PRINTEMPS :

7 j. hôtel** + Skiposs 6 j.
Chbre petit déj. 1.135 F/pers.
1/2 pension 1.555 F à partir du 17/4

Val d'Isère

OFFICE DU TOURISME

BP 28 - 73150 Val d'Isère - Tél. (79) 06 10 83 - Télex 980 077 F

(Publicité)

Vient de paraître :

FEMMES EXPATRIÉES

de Brigitte PESKINE et Micheline ABÉRGEL

« ...Les plus pénalisées au cours de ces transhumances semblent être les femmes. Elles sacrifient un environnement naturel, une profession et quelquefois toute une vie pour un mari qui, lui, y trouve très vite son compte. »

Minou AZOULAY, *Nouvelles littéraires.*

« ... C'est la vraie vie ! » *Le Point.*

« ... Ce sentiment d'être un paquet n'a guère besoin d'exotisme : il suffit de penser aux femmes de militaires ou d'instituteurs. Exotique ou banalement hexagonal, le déracinement...»

Katia BREEN, *Marie-Claire.*

UN LIVRE POUR TOUTES LES FEMMES

FNAC Librairie — PRIX PUBLIC : 60 F

EDITIONS I.E.P. INTERNATIONAL, 116, avenue des Champs-Élysées. Tél. : 563-17-27

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 13 FÉVRIER

« La galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, angle rue des *Petits-Champs* et rue Radziwill, Mme Garnier-Ahlberg.

« La chapelle expiatoire », 10 h 30, rue Pasquier, Mme Pennec.

« Hôtel de Sully », 15 heures, rue Saint-Antoine, Mme Brossais.

« Musée Nissim de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau, Mme Garnier-Ahlberg (Caisse nationale des monuments historiques).

« Jacques Damiot », 15 heures, 12, rue du Centre à Neuilly (Approche de l'art).

« De Carthage à Kairouan », 10 heures, Petit Palais, M. Bouchard.

« Val de Grâce », 15 h 30, 1, place Alphonse-Laveran, Mme Camus.

« Mouffetard », 10 h 30, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Services secrets 1939-1945 », 15 heures, métro Invalides, M. Czarny.

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les catacombes », 10 heures, 2 bis, place Denfert-Rochereau (*Tourisme culturel*).

CONFÉRENCES

14 h 30, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Brumfeld : « La Norvège en 1982 » ; 16 h 30 : « Israël » (Rencontre des peuples).

15 h 30, 15, rue de la Bûcherie, M. A. Maumené : « Les monastères orthodoxes de la Sainte-Montagne de l'Athos » (Les artisans de l'esprit).

DOCUMENTATION

A la Société générale de presse

NOUVELLE ÉDITION DES « ÉLECTIONS MUNICIPALES »

La Société générale de presse et d'éditions fait paraître, dans sa collection « Encyclopédie périodique politique, économique et administrative », une édition entièrement revue et complétée de l'ouvrage intitulé *Élections municipales*. Cette édition tient compte des toutes dernières modifications apportées tant au code électoral qu'au code des communes.

Cet ouvrage répond, dans une première partie, à toutes les questions que l'on peut se poser sur les différentes phases d'une élection. L'étude des élections municipales proprement dites insiste, textes officiels à l'appui, sur les différences fondamentales par rapport aux élections précédentes : distinction entre les communes de moins ou de plus de trois mille cinq cents habitants, effectifs des conseils municipaux, attributions des sièges, règles de ballottage et, pour Paris, Lyon et Marseille, élections des conseillers et des maires d'arrondissement.

La Société générale de presse et d'éditions édite cet ouvrage sur feuillets mobiles avec mises à jour permanentes.

★ **13, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 260-32-00. Prix de l'abonnement aux *Élections municipales* : 524,30 F T.T.C. Prix de l'édition regroupant l'ensemble des élections : 1 610,35 F T.T.C.**

SALONS

AUTOMOBILE. — La quatorzième édition du Salon de la voiture, de la moto de course et du karting aura lieu du 12 au 20 février, dans le hall n° 6 du Parc des expositions de la porte de Versailles à Paris. Il est ouvert pour la première fois, les disciplines « tout terrain ». Il propose également une animation : trial acrobatique, vélo trial, cinéma, débats avec des pilotes, etc.

Le salon est ouvert de 10 heures à 20 heures, les samedis 12 et 19, les dimanches 13 et 20 et le mercredi 16 ; de 12 à 20 heures, le lundi 14 et le jeudi 17 ; de 12 à 23 heures, la mardi 15 et le vendredi 18.

★ **Prix de l'entrée : 28 francs pour *les adultes* ; *15 francs pour les enfants de sept à quatorze ans*, et les moins de sept ans ne paient pas.**

(Publicité)

escargots en hiver

Il fait plus froid. Réchauffez-vous autour d'une table en dégustant les meilleurs escargots du Paris, ceux de la Maison de l'Escargot. Cuits dans un délicieux court bouillon aux aromates, ils sont repris un à un, les coquilles essuyées puis nettoyées avant de réintégrer leur fort fragile. Ensuite, ils sont noyés dans un beurre de laitance fin, extra frais, malaxé avec herbes et épices dans des doses d'une précision rigoureuse. La faible proportion d'ail les rend parfaitement digestes. Toutes ces opérations sont manuelles. Pourtant ils sont souvent moins chers que les autres.

MAISON DE L'ESCARGOT, 79, rue Fondary (XVe). Métro E.-Zola ; bus : 80 ; ouvert la dimanche matin et tous les jours jusqu'à 20 h, sauf le lundi. 575.31 09.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés *qui paient* par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins *avant leur départ.*

Joindre la dernière bande d'envoi à *toute correspondance.*

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

REPRODUCTION INTERDITE

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le Groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Anjomari Paris :

- **ORGANISATION ET CONTROLE COMPTABLE** Réf. VM 6453 R
- **CHEF DE SECTION** Comptabilité Générale Siège Réf. VM 6453 P
- **ADJOINT AU DIRECTEUR EXPORT** Matériel Medico-Chirurgical Réf. VM 12508 J
- **CONCEPTEUR SYSTEME** Réf. VM 22632 C

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

egor

PARIS LYON TOULOUSE NANTES MILANO PERUGIA ROMA LONDON MADRID MONTREAL NEW YORK

SOCIETE LEADER DU VETEMENT DE SPORTS
établie à TROYES recherche

ingénieur en organisation

Nous souhaitons l'intégrer dans un premier temps comme adjoint au responsable du magasin de stockage et d'expédition.

- Expérience de l'organisation industrielle (rigueur et méthode).
- Compétences et goût pour l'animation d'équipes (effectif total 130 pers.).
- Intérêt pour les techniques relatives à la logistique.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. 60 AM à :

Hervé Le Baut-Consultants
11, rue La Boétie-75008 PARIS Tél. : 265.38.39

---

csee 5300 personnes

MARCHÉ/PDP 11-70 (RSX-11M)

JEUNE INGENIEUR 3 ANS MICRO et/ou RESEAUX

- Dans un premier temps, responsable technique d'un des marchés du projet, il encadre une petite équipe d'études et assure l'interface client.
- Il prendra ensuite la responsabilité de l'ensemble du projet dans sa phase de garantie.

Il sera détaché du Centre d'Etudes (30 mn par RER Sud) chez le client à Paris

Compagnie de SIGNAUX et d'ENTREPRISES ELECTRIQUES
Direction du Personnel Service Emploi et Développement des Cadres,
17, place Etienne Pernet 75015 Paris.

POUR NEUILLY SUR SEINE
filiale très importante multinationale
recherche

CHEF DE COMPTABILITÉ

ayant expérience compta. anglo-sax. et reporting avec bonne formation compta. et fiscale françaises pour diriger Compta. Générale et Service Paie avec assistance Informatique intégrée en temps réel sur écran.

Écrire avec C.V. et date de disponibilité ainsi que rémunération demandée à N. 2753
PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire
75011 Paris qui transmettra.

Les candidats retenus seront convoqués dès le 16/2, le poste étant à pourvoir dans un court délai.

Discrétion absolue assurée.

La Centre d'Informations Financières recherche pour PARIS ou pour son agence de VERSAILLES FUTURS CADRES COMMERCIAUX (H ou F)
- Dynamiques et ambitieux.
- Goût du contact haut niv.
- Très bonne présentation.
- Sens des responsabilités.

Pr R.-V., 500-24-03, p. 209.

• E.D.F./G.D.F. recherche

JEUNES TECHNICIENS SUPÉRIEURS

disposant d'un BTS ou DUT, option électrotechnique. Candidature à adresser à E.D.F./G.D.F. – 56, avenue Foch, 77370 NANGIS ».

VILLE DE BANLIEUE EST recrute

ANIMATEURS CULTURELS

Exp. nécessaire (cycle DEFA)
Salaire brut : 5 844 F.
Poste disponible immédiat.

Écrire avec C.V. à Monsieur le Maire, 93105 Montreuil Cedex.

emplois internationaux

L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE ouvre une inscription pour un POSTE DE PROFESSEUR ORDINAIRE (plein-temps) d'Histoire de l'art médiéval et monumental : Titre exigé :
- doctorat en lettres,
- doctorat d'Etat ou « habilitation ».

Les lettres de candidature, avec curriculum vitae et liste des publications, doivent parvenir avant le 28 février au Doyen de la faculté des lettres, bâtiment central, Dorigny, 1015 LAUSANNE. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la même adresse. (Tél. 021/46-31-25).

Pour assistance technique EN EXPATRIATION
Nous recherchons
CONDUCTEURS TRAVAUX BATIMENT et GÉNIE CIVIL
Envoyez C.V. détaillé à S.T.E.O., 44, rue Bayard, 31000 TOULOUSE.

DEMANDES D'EMPLOIS

DEUTSCHE, 25 J., Kaufm. Ausbildung, 7 Jahre Berufserfahrung, flexibel, sucht Stelle in Paris, um sich zu verändern. Tél. : ab 17^{h}, 1946/521/105834.

Dame russe, parlant yddish, mais ne parlant pas française, ayant les papiers en ordre, cherche travail femme de ménage ou soignante convalescente, ou compagne dame compagnie, loin de Paris. Ecrire Mme Clara Vainman, 8, rue Solférino, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT.

J.F. 28 ans, psychologue, étud. Toutes propos. d'emplois Tél. : 887-43-18

J.F. Pédicure O.E. excellente présent., désire trouver emploi salarié ou libéral de préférence dans centre de beauté. T. 18 (22) 81-87-28.

---

38 ANS

RÉDACTRICE JURIDIQUE

droit commercial 18 ans expér. Vente de Fonds sociétés. Étudie proposition poste

COLLABORATRICE

Ecr. s/n° 6458 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secr. assistante direction, excel. présent., et faculté d'adapt. Diplômée lettres, sociologie, angl., esp., ital. 15 ans exp. polyvalente administ. ocial., trav., rédaction, sens contacts, ts niv., responsabilités. Ch. poste stable évolutif de préf., fonction personnel ou milieu associat. ou édition. Tél. 878-43-80.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Repris pour non-paiement.

Audi 80, neuve 83 . . 1.000 km
Golf GTI 82 . . . . . . 24.000 km
BMW 32D automat. 12.000 km

Samba 82 . . . . 30.000 km
Samba Cabriolet 82

104 GL 82 . . . . . . 25.000 km
305 82 . . . . 24.000 km
505 SR 82 . . . . . . 25.000 km

R5 et GTL 82 3 et 5 portes

PRIX SOUS ARGUS ET TRÈS INTÉRESSANTS
Véhicules en PARFAIT ÉTAT, visibles SAM. 12 et 18 FÉVRIER de 15 h à 16 h :
164, av. Jean-Lolive, PANTIN.

capitaux propositions commerciales

Investment in America

An industrial concern consisting of two factories and adequate sales and exportation-organisation can be acquired.

The actual production places are situated in Florida resp. Ohio and contain approx. 57'500 square feet. The group employs about 100 people with the manufacturing and distribution of various telemechanical devices, hereunder radio transmitter – and receiver and security systems. Excellent base for other or new production inside the electronic line.

Estimated price : 4 Mio. US $.

Applicants write to Dr. Josef Bollag, Baarerstr. 101, 6300 Zug. Switzerland for further information.

Ch. 200.000 F en premier rang hypothèque sur appt 7e arrt. Tél. : 698-12-84 le matin.

RECHERCHONS ACQUISITION D'ENTREPRISES DE DISTRIB. SERVICES OU FABRICATION MOYENNE IMPORTANCE.

Ecr. s/n° 8.430 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

HOMME D'AFF. IVOIRIEN, connais. très bien le marché africain. Étudierait toutes propositions. Ecr. J.-B. BOGNINI 27, bd St-Michel, 75005 Paris.

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C16) Boîte postale 40209 PARIS.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS

dans bel imm. à vendre 5 p., entrée, cuis., 2 s. de bains, 2 W.C., poutres décorées, 150 m² + garage., prix justifié, s/pl., samedi 12 de 14 à 18 h. 14, rue St-Louis-en-l'Ile.

MARAIS-9e

M° CHATELET. Belle rénovation, séj., 2 ch., cuis., bns, s. d'eau, pout., asc., chff cent., 8, rue des Lombards, 4e ét., sam., dim., lundi 14/17 h.

7e arrdt

M° VARENNE

Bon imm., asc., chff central, liv., 1 chbre, 1 bureau, cuis., bains, 118, rue de Grenelle, sam., dim., lundi 14/17 h.

12e arrdt

MÉTRO DAUMESNIL

Immeuble récent, tt cft, calme, 3 p., entrée, cuisine, bains. Prix intéressant. Sur jardin, 22, bd de Reuilly, escalier 6. Samedi, dimanche, 14/17 h.

14e arrdt

DENFERT LIV. DBLE + CH., 5e, ASC. Px 550.000 F. T. 320-73-37.

15e arrdt

Pte de VERSAILLES, Issy, pptaire vd magnifique 5 p., 100 m², tout cft, 2e étage. 642-45-85 + 326-19-37 HB.

16e arrdt

Métro PORTE-D'AUTEUIL

immeuble récent, tt cft, 4e ét., gd liv. dble, 2 chbres, cuis., bains, cab. toil., 90 m² + balc. PRIX INTÉRESSANT. Soleil, 49, boulevard Montmorency. Dimanche de 14 à 17 heures.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT 2 p. c., s. d'eau, 280.000 F, samedi, 14 h/18 h. 20, rue Meynadier.

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE

200 mètres du métro
2 PETITS IMMEUBLES DE TRÈS GRANDE CLASSE EN PIERRE DE TAILLE
R.-de-ch. + 3 et 4 étages, du studio au 4 pièces et gds duplex de 4 et 5 pièces. Livraison prévue 1er trimestre 1983. SPDI - 350-14-80.

NANTERRE UNIVERSITÉ

Face au R.E.R., dans résidence de 4 étages, particulier vend, 1er étage, plein sud, appartement 43 m², 2 pièces, cuisine, salle de bains + W.C., cave. Tél., vide-ordures sur palier, chauffage-central collectif, antenne télé, park. de résidence. P. 350.000 F. Tél. 522-55-63.

ISSY-LES-MOULINEAUX proche Ile Saint-Germain 2 P., terrasse, vue dégagée. 415.000 F.
Sur place samedi 12 février de 11 h 30 à 15 heures. 18, rue Jean-Pierre-Timbaud. SINVIM et Cie. 501-78-67.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ près BOIS, 7 p., tt cft, imm. récent. Agence s'abstenir. 340-72-06.

Province

CANNES

Studio et 2 pièces, prix sacrifiés BEL'AUBE. Promot. 7, rue des Michels - 06110 LE CANNET.

Etranger

PRÈS DE MONTREUX

et stations de ski
Studios à part. 36.000 F
App. 3½ch. à part. 173.000 F
Chalets 5 ch. à part. 240.000 F
Villas 6 ch. à part. 388.000 F
Bien centré, ensoleillé, vue sur les montagnes, tout moderne, confort, à 5' du lac.
PC IMMOBILIER S.A.
1007 Lausanne, Tour Grise, 6
TÉL. : 21-26-26-11.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pav., toutes bani. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 pièces et plus. 281-10-20.

Journaliste « le Monde » cherche à louer pour quelques mois app. meublé, calme, 2 à 4 p., bon quartier. 254-38-32.

bureaux

Locations

66, CHAMPS-ÉLYSÉES

DOMICILIATION 600 F

BUREAUX MEUBLÉS

SECRÉTARIAT-SERVICES
S.E.B. Tél. : 562-66-00.

8e M° MIROMESNIL

BUREAUX ÉQUIPÉS

8 à 60 m², indépendants. Location courte ou longue durée av. secrétariat, tél., télex, télécopies, traitement textes, standard hôtesse trilingue. Salle de réunions équipées. DES CENTRES D'AFFAIRES égal. en province et R.F.A

ACTE 261-80-88.

villas

BAGUR

Villas 2 chambres très haut standing*, cheminée, terrasse, piscine, espaces verts aménagés. 260.000 F (sous réserve d'acceptation) * studio-villa 43 m² : 175.000 F.

Pour information, écrire à :
PROMOCONSEIL S.A. 5, place Claparède, 1205 - GENEVE / SUISSE.

LA COSTA BRAVA

locaux commerciaux

Ventes

AUBERVILLIERS Z. I.

A vdre ou à louer 3500 m², beau complexe industriel couvert + bureau, accès camions. Division possib. Accès de rue. Prix total vente 1.850.000 F. Location : 38.000 F/mois. Etude BOSQUET 705-05-75.

appartements achats

Recherche 1 à 3 pièces Paris, préfère rive gauche avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. Tél. : 873-20-67 même soir.

appartements occupés

14e PLAISANCE, bel imm. 2 PCES, cuis., w.-c. possible s. d'eau. Occ. dame seule âgée. GD 3 PCES. cuis., possib. bains. Occupé Droit de reprise Propriétaire jeudi 14 h 30-16 h 30. 44, RUE PIERRE-LAROUSSE.

immeubles

ACH. IMM. VIDE même avec gros travaux. Paris, banlieue. Tél. 690-86-06 de 7 h à 21 h.

hôtels particuliers

IXe RUE BLANCHE
Hôtel part. de caractère, grand jardin, garages, 10 pièces + dépendances. EXCLUSIVITÉ
PERDRIX 284-17-02.

pavillons

MEUDON-VAL-FLEURI

Près R.E.R. petit pavillon, bon état, 3 p., cuisine, w.-c., bains + poss. 2 autres ch. RARE 186.000 F. SUR PLACE 12-2 de 14 à 17 h. 17, ruelle des Ménagères. Tél. : 705-06-76.

propriétés

SOLOGNE
A vendre pour chasse et placements forestiers petits TERRITOIRES avec ou sans étangs et bâtiments. Ecrire à Havas. ORLÉANS N° 200766.

---

4 kilomètres de SAUMUR très beau CHATEAU FIN XVIIe S. et XVIIIe S. 15 pièces, dépendances, remarquables prestations, parc de 8.000 m², 1.700.000 F.

VALLÉE DE LA VIENNE château fin XIXe S. état exceptionnel, 14 pièces, 8 bains, grand confort, piscine chauffée, 8 ha futaies. Prix : 2.000.000 F. Téléph. : (41) 51-04-65.

---

170 KM PARIS SUD splend. Fermette 300 m² habit. tt cft s/4.000 m² av. pièce d'eau. Prix 900.000 F. THYRAULT, 89 St-Fargeau (86) 74-08-12 après 20 h. (38) 31-13-83.

LUBERON, dans les VIGNES petite RUINE très belle vue, 5 km Bonnieux. 200.000 F le soir 705-29-72.

terrains

CANCALE
terrain à bâtir 603 m², 1,5 km de la mer. Tél. (71) 59-06-21 ap. 19 h.

viagers

F. CRUZ 266-19-00
8, rue La Boétie - Paris 8e
Prix rentes indexées garanties, étude gratuite discrète.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS XIe, tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

l'agenda du Monde

Particuliers

(offres)

Chaudière murale à GA2 (neuve) pour 4-5 radiateurs, 16.000 thermies. Prix net : 8.000 F. Tél. : 372-05-87 à partir de 18 h. 372-05-87.

Cours

INTRODUCTION AU DESSIN ET A LA PEINTURE
Tous niveaux
Préparations aux concours d'admission aux Ecoles Supérieures d'Art.
Tél. : 245-06-65.

Donnerait cours de japonais TOUS NIVEAUX
Tél. : 787-79-42.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS

Avec des prix directs CAP, vous trouverez maintenant une collection suivie de papiers japonais de 1re qualité

A PARTIR DE

150 F le rouleau (7,80 m X 0,81)

Grand choix de coloris et de pailles
Magasin d'exposition :
CAP, 37, rue de Citeaux, 75012 PARIS. Tél. : 307-24-01. Vente par correspondance. Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Aménagement

DU MAÇON AU TAPISSIER

Le service agencement se charge de travaux de toute importance

Cuisine, salle de bains, rénovation partielle ou totale d'une pièce, d'un appartement, d'hôtels.

GALERIES-LAFAYETTE (1)
Téléphone : 281-22-93
40, bd Haussmann, 4e étage.

Psychanalyse

Pour une prise de conscience totale en peu d'entretiens, quel que soit votre trouble. Tél. : 380-98-83.

Enseignement

Association de séjours linguistiques recherche Enseignants comme CORRESPONDANTS LOCAUX France entière ;
Objet : distribution programme et conseil aux parents.
CLUB A3, 10, rue St-Marc, PARIS-2e.
Tél. : 508-94-59.

Détectives

DUBLY 61e année

Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Instruments de musique

A vendre guitare électrique GIBSON SG CUSTON 1968. 8.000 F. 322-02-04, le matin. Ecr. s/n° 6.440 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES
refaits et garantis par artisan, facteur
DEVIS GRATUIT
POUR RESTAURATION

PIANOS TORRENTE

Tél. : 840-89-52.

Sanitaires

Si vous n'avez pas trouvé ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie, venez voir : SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 PARIS. Ouvert le samedi. 222-44-44.

Répondeurs téléphoniques

RÉPONDEUR AVEC INTERROGATION DISTANCE
neuf, garanti et après-vente assuré, 2.100 F.
Tél. : 387-80-09.

Tapis

TAPIS D'ORIENT

DANIEL LAURENT SERA HEUREUX DE VOUS PRÉSENTER DANS SON MAGASIN SA MAGNIFIQUE COLLECTION DE TAPIS DE TOUTES PROVENANCES, SÉLECTIONNÉS PIÈCE PAR PIÈCE ET ORIGINAIRES DE PERSE, DU CAUCASE, OU CACHEMIRE, DU PAKISTAN, DE CHINE...

101, av. LA BOURDONNAIS

Paris 7e, 550-40-21, 10-18 h 30, UN MERVEILLEUX PETIT TAPIS D'ORIENT VOUS SERA OFFERT PR CHAQUE ACHAT AU-DESSUS DE 4.000 F.

SAMEDI – 20 %,

sur les tapis Pakistan.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable !
Faites nettoyer vos vêtem. de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié. GERMAINE LESECHE, 11 bis rue de Surène, 75008 PARIS. Téléphone : 265-12-28.

Troisième âge

LES CAMÉLIAS. Retraite gd confort, proche Paris. 77320 Jouy-s-Morin. (8) 404-05-75.

Vacances

Tourisme

Loisirs

BRETAGNE TONIQUE

Station climatique du VAL ANDRÉ, choisie par le Ministre du Temps Libre pour l'étalement des vacances.

DÉTENTE ET SÉCURITÉ sur les plus belles plages de la Côte d'ARMOR.
ACTIVITÉS TOURISTIQUES ET SPORTIVES pendant 4 mois.
Voile, planche à voile.
École de voile, piscine, tennis, équitation, golf mini., initiation et autres animations par Moniteurs.
Opération CAPARMOR.
Renseignements :
HOTELS et LOCATIONS :
S.I. B.P. 25.
22370 PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ.
(Prix plus avantageux en juin et sept.).

BRETAGNE - AQUITAINE LANGUEDOC
1200 belles villas à louer
Catalogue gratuit !
JACQ SÉLECTION S.A.R.L.
Centrale Européenne
16, rue du fbg de Pierre
67000 STRASBOURG
TÉL. : (88) 32-77-10.

Découvrez la mer et allez à la voile à MADÈRE 2 au 13 mars PORNIC – MADÈRE et 17 au 28 mars MADÈRE – PORNIC M. Jean-Louis LEHENASS. Nouveau Port, 44210 Pornic. T. (40) 21-54-78 ou 82-12-02.

RÉGION (PORTO-VECCHIO)

Corse du Sud
Loc. estivales, bungalows, villas, standing.
Tél. : (95) 71-46-08.

TOURRETTES (Var)
mer/montagne. Appt. 4/5 pers., quinz. ou mois, cft, calme. COULOMB, 46, av. de la République, 91430 IGNY Tél. : 941-17-51.

ARCS 1800 loue studio, Sud 4/5 personnes. du 19 au 27/3 et Pâques du 2 au 9/4. Prix très intéressant. Tél. (3) 953-51-12.

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 18 heures

au 296-15-01

Le Monde

économie

AFFAIRES

Le groupe Bidermann reçoit un concours financier de 120 millions de francs

Le groupe Bidermann a signé le *jeudi 10 février* un protocole d'accord avec des banques (dont les *chefs de file sont la B.N.P.* et le Crédit Lyonnais) et prévoyant l'octroi d'un crédit de 120 millions de francs sous la forme de prêts participatifs et de crédits à moyen et à long terme.

Ce concours financier devrait permettre à l'entreprise d'assainir sa situation financière et de mieux asseoir *son développement, qui a été* très rapide ces dernières années. Ainsi en 1982, l'augmentation des ventes du groupe n été de 37 % en chiffre d'affaires (5 % environ en volume). Cette performance est à relativiser : 52 % des affaires du groupe relèvent de ses filiales des *États-Unis et l'on sait quelles* ont été les fluctuations du dollar.

L'opération qui vient d'être confirmée paraît être un premier pas — public — pour restructurer le capital de l'entreprise dont les fonds propres sont insuffisants, compte tenu du développement de sa production. M. Bidermann s'était engagé en 1981 auprès des pouvoirs publics et des banques à donner avant 1985 une autre assise à son capital.

L'augmentation de celui-ci pourrait être la *prochaine étape* pour y parvenir. En juillet dernier en tout cas, les actionnaires du groupe ont donné l'autorisation au conseil d'administration de porter ce capital jusqu'à 200 millions de francs. L'opération qui pourrait être morcelée ne paraît pas avoir été commencée.

Le chiffre d'affaires du groupe Bidermann a été en 1982 de l'ordre de 3 milliards de francs. L'entreprise qui produit des vêtements pour hommes, des articles de sportswear, des chemises ... et aussi de la moquette a treize usines de France. Elle emploie au total dix mille salariés.

C.I.I.-HONEYWELL-BULL PREND LE CONTROLE DE TRANSAC

M. Chevènement a signé le premier contrat de plan avec M. Jacques Stern, P.D.G. de la C.I.I.-Honeywell-Bull, le jeudi 10 février. On a appris à cette occasion que, mettant un terme à plus de cinq mois d'atermoiements, la C.I.I.-Honeywell-Bull avait conclu le même jour un protocole d'accord pour la reprise de Transac. Filiale de la C.G.E., spécialisée dans l'informatique « répartie » (les terminaux), cette société (1 700 personnes, 600 millions de francs de chiffre d'affaires en 1982) devait être rattachée, en même temps qu'un département similaire de Thomson, au champion de l'informatique nationale, avait annoncé M. Chevènement en septembre.

Ce regroupement était jugé nécessaire pour atteindre une taille européenne, mais il a dû être plus ou moins imposé aux deux groupes. La C.G.E. affirmait que Transac était un des piliers de sa stratégie bureautique, tandis que, pour la C.I.I.-Honeywell-Bull, le rattachement imposait une restructuration supplémentaire dont elle se serait bien passé.

Le protocole prévoit une première prise de participation de 51 % de C.I.I.-H.B. dans Transac, pourcentage qui pourra être élevé ensuite. Rien n'est encore fixé du point de vue financier, des évaluations restant à faire. Cette signature difficile à obtenir mettra peut-être fin à l'incertitude des équipes de Transac.

C.I.I.-H.B. continue, d'autre part, de travailler sur le projet de *super*ordinateur à la demande du ministère de la défense (*le Monde* du 22 janvier). Le stade d'« études de faisabilité » est, semble-t-il, dépassé. Le coût tournerait autour de 300 millions de francs.

MOTOBÉCANE LUTTE POUR NE PAS DÉPOSER SON BILAN

Motobécane va-t-il ou non déposer son bilan ? Le numéro deux français du cycle et du cyclomoteur n'a pu honorer son échéance du 10 février (30 millions de francs environ). Nommé le 7 février dernier après la démission de M. J.-C. Noblet, P.-D.G. du groupe (*le Monde* daté 6-7 février), l'administrateur provisoire, Me Yves Chassagnon, s'efforce d'obtenir le concours financier des banques et des pouvoirs publics qui permettrait à la société, dans un premier temps, de franchir ce cap difficile, puis de se restructurer profondément dans les deux ans à venir.

Les dirigeants de Motobécane ne désespèrent pas d'obtenir ce soutien. Serait-ce un signe ? Les banques de la société lui ont demandé de retirer la demande de suspension provisoire de poursuite déposée fin janvier. En outre, l'Etat ne peut pas négliger l'aspect social que revêt cette affaire. Plusieurs centaines d'emplois sont en jeu. De plus, environ deux mille fournisseurs travaillent avec Motobécane, et une centaine d'entre eux se trouveraient dans une situation délicate si leur client fermait ses portes.

Des conversations se poursuivraient d'autre part avec Cycles Peugeot en vue de parvenir à un accord sur la fabrication en commun de moteurs, ce qui permettrait d'en abaisser le prix de revient d'environ 20 %. Mais, là encore, rien n'a été décidé, une telle solution passant nécessairement par la mise au chômage d'un grand nombre de personnes. — A. D.

LE SORT DE RICHIER A NOUVEAU SUSPENDU A UNE DÉCISION DU TRIBUNAL

Le sort de Richier, deuxième constructeur français de matériel de travaux publics, est à nouveau suspendu à une décision du tribunal de commerce de Nanterre, qui devait se réunir ce vendredi 11 février, en fin de matinée.

Le CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle) avait donné, le 28 janvier, l'accord des pouvoirs publics à l'offre de reprise de Richier (huit cent cinq salariés) par M. Gilles Poncin, P.D.G. d'Ardennes Equipement, dont le plan de sauvetage devait être affiné.

Cette solution achoppe, une fois de plus, sur le montant de l'aide financière *demandée* par M. Poncin, qui s'élève à 80 millions de francs (*30 millions de francs de subvention* et 50 millions de francs de prêts bonifiés). *Le CIRI* a estimé trop ambitieux les projets d'investissement et propose une enveloppe globale de 40 millions de francs.

Le tribunal de Nanterre pourrait cependant ne pas prononcer la liquidation de biens, et accorder un nouveau délai de grâce afin que se poursuivent les négociations.

M. ANDRÉ ROUSSELET RÉORGANISE LES STRUCTURES DE L'AGENCE HAVAS

Les structures de l'agence Havas vont être réaménagées dans le double objectif du mieux coordonner les activités des filiales du groupe (publicité, tourisme, édition) et d'adapter le réseau régional à ses nouvelles tâches (dont l'ouverture de FR 3 à la publicité). C'est ce qu'a annoncé jeudi 10 février M. André Rousselet, P.-D.G. de l'agence Havas, à son conseil d'administration.

M. Rousselet, qui traitera directement des problèmes des deux filiales dont il est également P.-D.G., Eurocom (premier groupe français de publicité) et Information et Publicité, sera assisté de deux directeurs généraux, MM. Pierre Dauzier et Marc Tessier, et d'un conseiller spécial, M. Claude Marin (qui sera appelé avant l'été à la présidence d'une importante filiale).

M. Dauzier s'occupera des filiales de régie et du réseau de onze directions régionales. Cinq lignes verticales sont créées : la régie de presse, le tourisme, le conseil en publicité (agences AVACO), la régie régionale FR 3, les produits télématiques.

M. Tessier coordonnera les activités des autres filiales, y compris l'Office d'annonces et la Compagnie européenne de publication (CEP) et sera chargé des nouvelles activités d'Havas, notamment dans l'audiovisuel.

SOCIAL

UN APPEL A LA « DÉTENTE » DANS L'AUTOMOBILE

M. Krasucki : Le temps n'est pas à l'aggravation des tensions

Le calme régnait vendredi matin dans les diverses usines d'automobiles de la région parisienne, malgré une nouvelle journée de chômage technique chez *Talbot à Poissy (Yvelines) et la poursuite de la grève* chez Chausson à Gennevilliers (Hauts-de-Seine). Chez Renault à Flins (Yvelines), la direction a entendu les trois délégués C.F.D.T. convoqués à la suite de la grève de l'atelier de tôlerie : les sanctions *éventuelles — pour entraves à la liberté du travail*, notamment — seront annoncées lundi.

De même, à l'usine Citroën d'Aulnay (Seine-Saint-Denis), les cinq élus cégétistes maghrébins impliqués dans les échauffourées du 2 février ont présenté leur version des faits. Une dizaine d'autres ouvriers devaient être convoqués vendredi, ainsi que lundi prochain. A ce sujet, à la veille de la réunion de la commission des libertés issue de la médiation *Dupeyroux au printemps* 1982, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T, avait apporté jeudi son soutien à ces salariés menacés de licenciement, tout en prônant la « détente ».

M. Henri Krasucki, qu'accompagnait M. André Sainjon, secrétaire de la fédération des travailleurs de la métallurgie C.G.T., a rejeté une fois de plus sur la C.S.L. et sur la direction de Citroën la responsabilité des échauffourées survenues au plateau des retouches, affirmant que ce sont des agents de maîtrise qui, les premiers, ont attaqué les immigrés. M. Akka Ghazi, secrétaire du syndicat C.G.T. de l'usine, a confirmé cette version.

Saluant « *l'admirable sang-froid des travailleurs de Citroën-Aulnay, immigrés et Français, de leur syndicat C.G.T. et de ses militants* », M. Krasucki a notamment déclaré : « *Le temps n'est pas à l'aggravation des tensions. Il n'est pas aux sanctions ni aux violences ni aux affrontements, mais à une détente* », pour établir « *de nouveaux rapports sociaux* » dans l'entreprise et pour trouver une solution pacifique « *aux revendications normales posées par les travailleurs dans l'usine* ».

Cependant, a affirmé M. Gutierrez, membre du bureau de la Fédération de la métallurgie, la C.G.T. réclame « *l'application des recommandations du professeur Dupeyroux dans leur intégralité, le retrait de l'entreprise des nervis qui viennent de la réintégrer, et l'arrêt des mutations massives décidées ces derniers temps* ».

A propos de l'influence de l'intégrisme musulman dans ce conflit, M. Ghazi a répondu : « *Avant*, on *nous accusait de vouloir casser l'économie française. Aujourd'hui, c'est notre religion qui est mise en cause. Demain, que dira-t-on contre nous ? A Aulnay, il y a seulement des travailleurs qui luttent pour leurs libertés, pour leur dignité, pour les conditions de travail et de salaires. Chacun a sa religion, et je ne vois pas dans quel sens la religion pourrait jouer à propos de ces problèmes.* »

Pour M. Sainjon, la révolte des O.S. « *ne pose pas un problème d'idéologie, mais un problème de mode de production* ».

Toujours à propos de l'intégrisme musulman, M. Krasucki a tenu à *préciser* : « *A la C.G.T., nous respectons toutes les religions sans exception, et aussi les gens qui n'en ont aucune. S'agissant d'un phénomène considérable parmi une grande partie des travailleurs immigrés, notamment maghrébins, nous observons la même attitude que pour les autres religions et nous faisons peut-être un peu plus encore en tant que pays d'accueil. Mais il ne doit pas y avoir interférence, et nous n'en avons pas constaté.* »

D'autre part la C.G.T. a déconseillé aux salariés qui font l'objet de plaintes de répondre à une convocation de la police judiciaire : « *Je ne l'ai jamais fait*, a déclaré M. Krasucki, *car ce n'est pas un procédé convenable dans un conflit du travail.* » La C.G.T. a demandé que toutes les plaintes déposées, aussi bien par la direction que par les parties adverses, soient jointes « *afin que toute la lumière puisse être faite sur les responsabilités* ». D'autre part, la C.G.T. entend déposer plainte « *contre le refus de la direction d'ouvrir les comptes du comité d'entreprise* ». — *J. B.*

« Voilà pourquoi votre fille est muette »

« *Il y a un ton pour bercer et un ton pour sonner l'alarme. Un ton pour inviter à un enterrement et un ton pour appeler au combat.* » C'est ce qu'écrivait, en 1980, M. Henri Krasucki dans un livre, *Syndicats et Unité*, reprenant certains de ses articles de *la Vie ouvrière*. A l'époque, il s'agissait de dénoncer le langage réformiste de la C.F.D.T. Aujourd'hui, devenu numéro un de la C.G.T., M. Krasucki ne reprend-il pas, pour l'affaire Citroën le « *langage feutré* » qu'il reprochait alors à la C.F.D.T. ? N'adopte-t-il pas une « *modération* » qui « *endort la vigilance des travailleurs* » ?

Les temps ont changé : « *Doucement les basses, donc modérato. C'est l'une des clefs du recentrage. Et voilà pourquoi votre fille est muette* », déclarait M. Krasucki en évoquant l'attitude de la C.F.D.T. Il est tentant de l'appliquer aujourd'hui à la C.G.T.

A quelques semaines des élections municipales, la C.G.T. a estimé qu'il était dans l'intérêt des travailleurs de prêcher le calme et la détente. C'est sans aucun doute un ton assez nouveau, une sorte de retour à l'« *état de grâce* » de la fin 1981. Mais ce serait une erreur de déceler dans les propos de M. Krasucki « *un ton pour inviter à un enterrement* ».

Le chef de file de la C.G.T. et ses camarades n'ont pas renoncé à la lutte. En déposant un référé contre Citroën, qui refuse d'informer sur les comptes du comité d'entreprise, en respectant le jeu de l'enquête judiciaire avec la volonté de rendre publiques les pressions de la direction et d'une partie de la maîtrise, la C.G.T. espère démontrer que dans cette affaire des « blessés d'Aulnay », il n'y pas d'un côté les victimes et de l'autre les agresseurs.

Les cégétistes ne sont certes pas des enfants du chœur et certains d'entre eux ont récemment encore au la main un peu lourde, mais la direction Citroën, certains membres de la maîtrise et de la C.S.L., comme l'admet la C.G.C. elle-même, ne sont pas des saints.

Les recommandation présentées par M. Dupeyroux, à l'issue de la médiation en 1982 ont démontré combien les relations sociales chez Citroën devaient être révisées.

Le calme, mais aussi « *une résolution et un courage exceptionnel* », comme le souhaitait le médiateur, sont plus que jamais nécessaires pour faire respecter les libertés, assurer de meilleures conditions de travail et permettre, par la formation, de promouvoir les O.S. en leur offrant enfin des possibilités de carrière, comme le médiateur l'avait suggéré chez Talbot, en pensant aussi à Citroën... Une recommandation hélas, un peu oubliée.

Les directions des entreprises automobiles auraient tort d'être à leur façon « *des filles muettes* » quand on leur demande de rénover les rapports sociaux...

JEAN-PIERRE DUMONT.

NOMINATIONS

En France

● **M. JACQUES BIOT**, trente ans, a été nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'énergie, en remplacement de M. Gilles Sellec, qui dirige désormais la DIGEC (Direction du gaz, de l'électricité et du charbon).

[Né le 6 décembre 1952 à Lyon, ingénieur au corps des mines (promotion 1971), M. Jacques Biot était, depuis août 1981, chef du service d'analyse industrielle au ministère de l'industrie.]

● **M. JEAN-PIERRE CARLIER**, âgé de trente-neuf ans, vient d'être nommé délégué général du Syndicat national des industriels de l'alimentation animale. Il était chef de mission à l'inspection générale de la caisse nationale du Crédit agricole.

● **M. JEAN-PAUL BASTIAN**, âgé de trente et un ans, agriculteur dans le Bas-Rhin, vient d'être élu président du Conseil européen des jeunes agriculteurs (CEJA).

A l'étranger

● **M. CLIFTON C. GARVIN**, président d'Exxon, vient d'être élu président du Business Council, organisation patronale qui regroupe les deux cents principales sociétés américaines.

« Une France de l'extérieur, ou les souvenirs d'un conseiller commercial »
Par Michel Dupont
160 p. 39 F. Éditions LANORE, 1, rue Palatine à Paris 75006
Un petit livre instructif, vivant, plein de franchise sur la Chine, Ceylan, la Syrie, la Finlande, l'Irlande, les Enarques, le quai d'Orsay.
Un livre qui ne laisse pas indifférent.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Les aides françaises au textile et à l'habillement.** — Dans un communiqué, l'Union des industries textiles (U.I.T.) justifie les allégements de 10 à 12 % des charges sociales, accordées par l'Etat pour deux ans au maximum, à des firmes de la profession. Ces allégements ont été condamnés par la Commission de la C.E.E. (*le Monde* daté 30-31 janvier). Grâce à ces aides, l'investissement a repris, note l'U.I.T., et le nombre d'emplois supprimés a été seulement de 1,5 % des effectifs en 1982 (— 7 % en 1981). Les charges sociales sont plus lourdes en France que chez ses partenaires, remarque l'U.I.T. (France : 43 % ; Grande-Bretagne : 14 % ; Allemagne fédérale : 18 % ; Belgique : 24,2 %).

● **Reprise d'un chantier naval de Dunkerque.** — La société dunkerquoise de réparations navales Béliard-Crighton, en état de cessation d'activité depuis le mois dernier (*le Monde* du 21 janvier), a été reprise en location-gérance par les Ateliers français du l'Ouest (A.F.O.). En échange d'un prêt du Trésor de 31 millions de francs, les A.F.O. se sont engagés à maintenir six cent quatre-vingt-quatorze des neuf cent soixante-sept emplois que comptait le chantier de Dunkerque, quarante des emplois supprimés à Béliard-Crighton étant de plus transférés aux A.C.O. En fait, selon le ministère de la mer, une trentaine de suppressions d'emplois seulement poseraient des problèmes.

Automobile

● **Le prix de vente des voitures neuves**, Peugeot, Talbot et Citroën, sera augmenté de 2 % en moyenne à partir du 11 février. Déjà Renault avait annoncé une hausse de 2 % à partir du 10 février.

Colloque

● **M. Mitterrand va demander à *trois cents intellectuels de plusieurs* pays de réfléchir sur le thème « *création et développement* ».** — Préparées par MM. Jack Lang et Jacques Attali, dans la plus grande discrétion afin d'éviter l'accusation de pratiquer la « *politique-spectacle* », des Rencontres internationales sur le thème « *création et développement* » se dérouleront en Sorbonne les samedi 12 et dimanche 13 février. Le chef de l'Etat doit en principe s'adresser aux quelque trois cents intellectuels — savants, artistes, écrivains, cinéastes, etc., — dont une centaine venus de l'étranger, et notamment des deux Amériques, attendus aux Rencontres. Il serait dans les intentions de M. Mitterrand d'inviter les créateurs à réfléchir sur la contribution spécifique qu'ils peuvent apporter à la solution de la crise économique mondiale.

Energie

● **La facture pétrolière brute de la France a diminué de 1 % en 1982,** atteignant 130,12 milliards de francs. La baisse des achats de pétrole brut (76,6 millions de tonnes en 1982) n atteint 15,1 % au total. Elle a touché surtout les pays de l'OPEP (— 22,8 %) dont la part dans les approvisionnements totaux ne s'élève plus qu'à 76 %, contre 83,4 % en 1981 et 90,7 % en 1979. La diminution des importations de pétrole brut s'explique par le déstockage important opéré par les compagnies (2,7 millions de tonnes au total en 1982) et par le recours accru aux importations de produits finis, lesquelles ont entraîné un gonflement de la facture pétrolière nette française.

Social

● **Financement des allocations familiales : la C.G.C. redoute que les cadres ne fassent les frais de la réforme.** — Cette réforme, envisagée pour le printemps 1983, consiste à fiscaliser progressivement le financement de ces allocations, actuellement à la charge des seuls employeurs. Dans *la Lettre confédérale*, bulletin de la C.G.C., M. Jean Menu admet que cette fiscalisation devrait être compensée par une augmentation des salaires, mais, souligne-t-il, « *dans cette mécanique compliquée, à moins qu'une véritable réforme fiscale ne parvienne à améliorer l'équité entre tous les citoyens, l'encadrement sera inéluctablement plus mal traité que les autres catégories sociales* ». La C.G.C. demande à être étroitement associée aux consultations que le gouvernement va engager.

● ***Deux inspectrices du travail* ont été retenues par des militants du S.N.P.M.I.,** mercredi 10 février, pendant deux heures et demie, dans une entreprise de décolletage de Cluses (Haute-Savoie), par une cinquantaine de militants du Syndicat national de la petite et moyenne entreprise (S.N.P.M.I.). Les deux inspectrices s'étaient présentées mercredi vers 15 heures, sans avoir pris rendez-vous, à l'entreprise de M. Jean-Pierre Dubosson, président départemental du S.N.P.M.I. Les manifestants du S.N.P.M.I. ont fait part aux deux fonctionnaires de leur exigence : que les chefs d'entreprise soient prévenus de la venue des inspecteurs du travail dans leurs entreprises. Les deux inspectrices ont décidé de porter plainte, et le ministère du travail a indiqué, dans un communiqué, « *qu'il leur fournirait toute l'aide judiciaire nécessaire* ».

CONJONCTURE

LE BUDGET 1983

Les 20 milliards de francs de dépenses gelées sont surtout des crédits d'équipement

Ainsi qu'il était prévu (*le Monde* du 8 janvier), les différents ministres ont reçu une lettre de M. Mauroy les informant qu'un certain montant des dépenses publiques inscrites dans le budget de 1983 allait être gelé. Ce blocage porte sur 20 milliards de francs et concerne surtout des crédits d'équipement.

C'est pour éviter que ne se renouvellent les difficultés de l'année dernière que le premier ministre a pris soin cette année d'avertir à temps — et solennellement — les membres du gouvernement de ce qui les attendait.

Les conséquences du gel de 15 milliards de francs — décision prise en octobre 1981 — n'avaient pas été perçues par les différents ministres. Il faut dire que cette décision — imposée par M. Schmidt, qui avait consenti à réévaluer le deutchemark pour arranger la France, mais demandait des gages de sérieux dans la gestion de nos finances publiques — que cette décision, donc, avait été prise du bout des lèvres par un gouvernement qui n'en voyait pas vraiment la nécessité. D'où le peu de publicité faite autour de ces mesures qui avaient pourtant marqué — on le voit rétrospectivement — le début du changement de stratégie gouvernementale. D'où le mécontentement des différents ministres — au premier rang desquels M. Hernu — découvrant fin 1982 qu'environ 8 milliards de francs étaient *définitivement annulés*.

Cette fois, les ministres sont prévenus. Sur 20 milliards de francs gelés début 1983, 17 sont des crédits d'équipement, le reste, soit 3 milliars environ, étant constitué par des crédits d'intervention. Liberté est laissée à chaque ministre de substituer des économies de fonctionnement aux amputations prévues sur les crédits d'équipement (25 % aussi bien en autorisations de programme qu'en crédits de paiement).

Trois postes échappent à peu près complètement au gel des dépenses : la recherche, le logement et la défense. Ce n'est qu'au second semestre — en fonction de la rigueur — que la décision sera prise de supprimer définitivement ces crédits gelés ou, au contraire, d'en débloquer une partie.

LE PRIX, EN DEVISES, DES MATIÈRES PREMIÈRES IMPORTÉES PAR LA FRANCE A AUGMENTÉ DE 2,7 % EN JANVIER.

Du fait de la hausse générale des matières premières dans le monde depuis le début de l'année, en liaison avec les premiers signes d'une reprise de l'économie américaine, le prix de ces matières premières pour la France, exprimé en devises, a augmenté de 2,7 % en janvier 1983 (3,7 % pour les produits industriels et 0,4 % pour les denrées alimentaires).

Exprimés en francs, ce prix n'a augmenté que de 0,7 %, en raison de la baisse du dollar et de la livre pendant ce même mois de janvier.

SOCIAL

POINT DE VUE

La retraite à soixante ans : quelle victoire ?

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

Si l'on compare le nouveau système d'assurance-vieillesse aux anciennes « garanties de ressources » pouvant être obtenues dès soixante ans dane le cadre de l'essurance-chômege, on peut être tenté de parler de grave régression : en gros, seuls les travailleurs qui, à soixante ens, euront eccompli trente-sept ene et demi d'assurance dans le régime général et dont les salaires étaient peu importants ne souffriront pee de la mutation. Celle-ci risque, en revanche, d'être douloureuse pour ceux ou celles qui aurant eccompli cette pleine carrière dans différents régimes et, e fortiori, pour ceux et surtout celles qui ne pourront invoquer que des durées d'essurence réduites !

Mais cette comparaison a-t-elle un sens ? D'abord, chacun sait que le coût des geranties de ressources à hauteur de 70 % des demiers salaires, et sous la seule condition de dix ennées saleriées ou assimilées, était devenu insupportable. Attention donc à ne pae tomber dans la contradiction bien française qui consiste à dénuncer avec le même véhémence le poids des charges sociales, cause de tous les maux, et toute tentative de remise en ordre, intolérable régression...

Meis surtout, il faut entrer dens la logique même de le réforme : avec l'ordonnance Questieux du 26 mers 1982, sur laquelle les partenaires sociaux viennent d'eligner leurs régimes cumplémentairee, l'assurence-vieillesse du régime général est invitée à refouler ces excroissences trop luxueuses de l'assurance-chômage, et à réoccuper le tarrain. Démarche que, pour diverses raisons, nous n'aurions pas fait nôtre, mais dont la cohérence n'ast pas douteuse. Dès lors, dans la mesura où il s'agit d'une réforme en profondeur, supposée durable, de l'essurance-vieilleese, n'est-il pas justa d'en peser les mérites au regard de ceux de l'enclenne assurance-vieillesse plutôt qu'au regard de ceux de tel ou tel avatar provisoire de l'assurance-chômage ? Or, si l'on compare l'ancienne assurance-vieillesse et la nouvella, il est certain que le nombre des salariés qui pourront prendre leur retraite, avec des pensions convenables, dès soixante ans a été sensiblement eccru. Possibilité, mais non obligation : continuer de travailler ou s'arrêter, chacun aura la faculté da choisir. Comment ne pas voir dens cette faculté beaucoup plus tôt offerte une importante evancée sociale ?

Oui et non. C'est vrai que, pour quentité de saleriés, une étepe positive vient d'être franchie, même si l'on peut craindre que, compte tenu des pressions qui s'exerceront sur eux, le libre choix de ceux qui atteindront l'« âge normal » de le retraite soit théorique : on les poussera dehors dans bien des cae en invoquent justement cet âge normal...

Mais il est vrai aussi que, s'agissant d'une essurance-vieillesse dont les traits se veulent définitifs, il est permis d'être beeucoup plus attentif, beeucoup plus exigeant qu'on ne peut l'être à l'endroit de solutions exceptionnelles destinées à répondre à une situation économique elle-même exceptionnelle. M. de La Palice serait formel : un système d'essurance-vieillesse doit répondre aux grands problèmes soulevés par l'essurance-vieillesse...

L'espérance de vie

Le plus grave, c'est certainement calui posé per les variatione de longévité selon les catégories eocio-professionnelles : entre l'espérance de vie du manœuvre et celle du cadre supérieur, des écarts impressionnents (1). Et dene la foulée de cette catte contestation, on e pu calculer que les travailleurs les plus défavorisés, commençant de cotiser très jeunes et bénéficiant de leur retraite moins longtemps que d'autres, versaient un montant global de cotisation très supérieur eu montant global de leurs prestations de vieillesse : donnent einsi plus qu'ils ne reçoivent, ile sont volés, eu profit de catégurlas beeucoup plus fevurisées... (2). Nutre système de sécurité sociala regorge de ca genre de mystifications !

Pour tenter de remédier à cette situation, une loi de 1975 avait justement permis eux salariée eyant exercé des travaux pénibles de prendra une retraita enticipéa, dée soixante ans, evec les mêmes droite que s'ils en avaient eu soixante-cinq : c'éteit la bunna direction. Au contraire, la systèma Questiaux consista à aligner les droits de tous les salariés sur ceux ainsi reconnus eux plus défavorisés, qui cessent de constituer une catégorie spécifiqua : la même option pour tous dès soixante ans ! L'égalité des droits ainsi rétablie et plaquée sur les inégelités da fait ne peut manquer de réaggraver les conséquences da ces dernières : les plus défavorisés risquent fort d'être contraints de contribuer beaucoup plus qu'avent au financement des pensions servies aux plus favorisés !... Sans doute est-il permis d'espérer qu'en fait ces derniers useront moins tôt que les autres des possibilités que leur offre le nouveau système, préférant exercer plus longtemps leur activité professionnelle (3) ; sans douta eussi l'institution d'un « minimum-pension » de 2 200 F par mois, eu cas de carrière complète dans le régime général, pourra contribuer à un certein rééquilibrage. Meis ces deux données suffiront-elles à corriger les eberrations liées eux inégelités des espérances de vie ? Rien n'est moine sûr ! La question, d'une extrême gravité, reste posée.

Deuxième problème fondamental, celui, bien connu, du passage de la vie pleinement active à une vie entièrement inactive. Tous les spécialistes, en France et partout ailleurs, ont amplement démontré que, indépendamment de la charge que peut représenter une armée de retraités pour la collectivité des selariés actifs, il faut éviter à tout prix les cassures radicales, et que, eu lieu de précipiter d'un coup les intéressés dans le vide et l'indignité de l'oisiveté, il importe d'associer dans toute le mesura du possible allongement et allégement de la vie active, de promouvoir donc le principe d'une retraite progressive.

A-t-on été découragé par l'échec des efforts entrepris dans cette direction dans le cadre des contrats de solidarité ? Force, en tout cas, est de constater que, dans le réaménagement de l'assurance-vieillesse, on lui a tourné le dos ; force est de prendre acte d'une impuissance des partenaires sociaux, de te classe politique et sens doute du pays tout entier à appréhender le problème du vieillissement autrement qu'en termes de rejet et d'élimination.

Alors, une victoire ? C'est selon...

(1) A trente-cinq ans, l'espérance de vie du cadre supérieur serait de quarante et un ans, celle du manœuvre de trente-trois ans. A soixante ans, l'écart se réduit : le cadre supérieur vivrait encore près de vingt ans, le manœuvre de quatorze à quinze ans. Inutile de préciser qu'il s'agit là de moyennes très approximatives. V. not. Desplanques, *la Mortalité des adultes suivant le milieu social*, coll. « INSEE », vol. D.44 - 1976.

(2) Selon le fameux modèle « Babar » établi par la Direction de la prévision, le rapport entre le montant total des pensions perçues et le montant total des cotisations versées serait de 1,40 pour les cadres supérieurs ; 1,36 pour les cadres moyens ; 1,19 pour les employés ; 1,11 pour les contremaîtres ; 0,85 pour les O.S. ; 0,66 pour les manœuvres !...

(3) Toutefois, si les nouvelles dispositions subordonnent la liquidation de la pension du régime général au départ de l'entreprise, elles n'interdisent nullement le cumul de cette pension et les gains tirés d'une nouvelle activité professionnelle. Certains cadres pourront organiser ces cumuls, difficilement envisageables pour les salariés de base ; autre source d'inégalités.

Cache-cache syndical autour de la rigueur

Autour du thème de la rigueur, la classe politique et syndicale est en train de se livrer à une singulière partie de cache-cache. A en croire ses interlocuteurs syndicaux, le président de le République n'a jamais annoncé de deuxième plan de rigueur. Le premier ministre affirme qu'il n'e dans ses tiroirs aucun nouveau dispositif de « serrage de vis » prêt à sortir au lendemain des municipales. Et pourtant les hommes politiques s'interpellent. Les syndicalistes s'agitent. La partie de cache-cache tourne ao jeu de colin-maillard, le question étant de savoir qui lèvera le premier le bandeau et mettra toutes les cartes sur le table.

Dans le monde syndical, au-delà des polémiques, de nombreux dirigeants ne sont pas loin de partager le diagnostic de M. Edmond Maire, qui, pour accréditer l'idée d'on deuxième plan de rigueur quasi inéluctable, evait mis en evant les perspectives d'une croissance faible, d'une montée du chômage, d'un déséquilibre de la Sécurité sociale, d'une poursuite de la hausse des prix, d'un déficit du commerce extérieur evec, comme corollaire, une difficulté à investir et une menace sur le pouvoir d'achat. « *1983 sera une année terriblement difficile* », vient d'écrire M. André Bergeron dans *F.O.-Hebdo* du 9 février, quelques semaines après avoir affirmé que, « *pour ce qui est de la France, rien ne permet d'espérer une amélioration rapide, quels que soient les artifices auxquels on aura recours pour masquer la dimension du chômage* ».

Ambition sociale

Tout le monde est conscient de la gravité de la situation économique – même à la C.G.T. où l'on préfère, pour l'heure, mettre en avaot les acquis positifs du changement, – mais tout se passe comme si chaque syndicat renonçait è mettre en avant les remèdes qui lui paraissent les plus adaptés. Tirez les premiers, messieurs du gouvernement... nous réagirons en conséquence. Où est la force de propositions des syndicats s'ils se bornent à dire ce qu'ils refuseot sans exprimer clairement quelle rigueur ils veulent et quelle rigueur ils ne veuleot pas ou plus ? Sont-ils devenus à ce point paralysés par les états d'âme d'une base qu'ils perçoivent mal ? Dans les positions des uns et des autres, le courage le dispute à l'ambiguïté.

Du courage, M. Maire en e eu en osant aborder le premier, sur le perron de l'Élysée, l'hypothèse d'un deuxième plan de rigueur. Il o'e pas hésité à ouvrir quelques pistes, montrant que la réduction eccélérée de la durée du travail, la revalorisation du SMIC et des bas salaires, la réduction des inégalités et la réforme de la fiscalité devaient être des priorités. Mais souligner que la rigueur doit « *mettre en avant une grande ambition sociale* » ne suffit pas noo plus à dessiner les contours d'un nouveao plan. Définir des actes prioritaires ne résout pas en soi la question des moyens à mettre en œuvre. Si la croissance est effectivement nulle, comment en répartir les maigres fruits en privilégiant les plus défavorisés ? Si la protection sociale ne quitte pas la spirale des déficits, à qui faudra-t-il arracher des économies ? Si les prix dérapent, comment contenir l'inflatioo ? Opposée, comme tous les syndicats, à une politique « imposée » des revenus, la C.F.D.T. se résignera-t-elle à un nouveau blocage des prix et... des salaires ? Les militants cédétistes seront-ils prêts à accepter de nouveaux sacrifices, au nom de la défense de l'emploi, alors qu'à une courte majorité le congrès de Metz avait opté pour une compensation salariale d'une diminutioo du temps de travail jusqu'à deux fois le SMIC revendiqué ? Faote d'eu evoir débattu, le dernier conseil national de la C.F.D.T. n'a pas apporté de réponses à ces « hypothèses ».

« Cure de vérité »

Du côté de F.O., on hésite aussi à abattre toutes ses cartes, en s'abritant derrière le principe selon lequel ce o'est pas aux gouvernés de jouer les gouvernants. M. Bergeron est effectivement dans son rôle de syndicaliste quand, récusant toute nouvelle cure d'austérité aboutissant à une baisse du niveau de vie, il met en avant les dangers sociaux : « *Si la vie sociale se paralyse, si les négociations échouent faute de grain à moudre, on connaîtra rapidement des tensions, des conflits qui mettront tout en cause. En effet, comme il faut bien trouver des solutions, on se trouve contraint d'aller au-delà de ce qui aurait pu être accepté dans le contexte économique. C'est finalement ce que l'on vit dans l'automobile et ailleurs.* ».

Mais u'est-ce pas cette quadrature du cercle, dont il faut justemeot sortir, que M. Bergeron définit ainsi ? Si la rigueur s'impose, on accumule les risques de tensions. Si on jette un voile pudiqoe sur une nouvelle « austérité », on court le risque, à l'occasiou de situations conflictuelles, de faire déraper l'écoonomie. Refuser aujourd'hui une nouvelle rigueur ne règle rien si la conjoocture écooomique demain l'impose. M. Bergeron est depuis longtemps attentif à la crise, en France et ailleurs, et il n'ignore pas que les syndicats des pays voisins ont dû accepter de discipliner leurs revendications, de conseotir parfois de rudes sacrifices, pour tenter d'eu sortir. « *Il peut arriver*, disait-il courageusement le 9 octobre, à propos des salaires, *que nous acceptions certains compromis que nous n'aurions pas acceptés hier.* » Ne faut-il pas aujourd'hui aller au-devant de ces compromis, les négocier, plutôt que de se les laisser imposer demain ?

Préoccupé par la menace d'une « *régression sociale* », désormais prompte à dénoncer les « *erreurs de conduite* » du gouvernement, la C.F.T.C. demande une « *cure de vérité* ». Mais est-elle prête, elle aussi, à en tirer les conséquences pour le mouvement syndical ? Courageusement, M. Bornard a remis au goût du jour, comme cela se fait en partie aux Charbonnages de France, la nécessité de prévoir un lien entre l'évolution du pouvoir d'achat et celle de le production nationale. Encore fant-il aller jusqu'au bout de cette logique : si la croissance devient nulle, sera-t-il encore possible de maintenir le pouvoir d'achat ? La C.G.C. ne se fait pas davantage d'illusions sur un deuxième plan de rigueur, mais elle refuse que le gouvernemeot désigoe les cadres « *comme victimes privilégiées de mesures d'austérité rendues nécessaires par ses erreurs de gestion* ». Mais o'est-ce pas M. Marchelli qui, avec courage, soulignait il y a quelques mois que la lutte contre l'inflation et l'élaboration d'une stratégie industrielle reodaient nécessaire « *une période, qui risque d'être longue, où l'ensemble des Français acceptent une baisse sensible de leur niveau de vie* » ? N'est-ce pas M. Menu qui affirmait, le 25 septembre, que l'encadrement « *est prêt à donner le meilleur de lui-même pour assurer le redressement de l'économie* » ? Si, comme vient de le proclamer, en cédant plus à la polémique politicienne qu'à l'analyse économique, M. Marchelli à Nice, « *la dégradation économique prend une allure inquiétante et transforme l'expérience socialiste en faillite de la France* », le moment n'est-il pas veno pour cette centrale de se faire, elle aussi, entendre comme force de propositions ?

Récusant toujours avec énergie l'idée d'une austérité renforcée, la C.G.T. fait, à sa manière, également preuve de courage eu vantant le bilan plutôt positif du changement – le point noir du pouvoir d'achat mis à part – à des travailleurs qui, par mécooteutement, avaient, d'après elle, lancé un avertissement au gouvernement lors des électiuns prud'homales. Ce faisant, M. Krasucki montre quelle est la voie à poursuivre et s'oppose par avance à tout supplément de rigueur au lendemaio des mnuicipales, une échéance qo'il redoute. La crainte d'une austérité « *à l'allemande* » est sans doute sous-jacente à son propos, mais il devra, lui eussi, préciser les moyens à mettre en œuvre « *pour prendre chez ceux qui ont trop, pour refaire l'industrie et améliorer la situation de ceux qui ont trop peu* ». A bieo des égards, le mouvement syndical n'a donc pas su se doter de stratégies pour « *un syndicalisme de temps de crise* ». Les préoccupations électoralistes des uns, le désarroi des autres à comprendre l'état d'esprit de leurs propres adhérents, ne peuvent cependant suffir à justifier cette réticence à s'engager plus à fund dans le débat, dans la confrontatiun de propositions sur la rigueur. Personne n'a intérêt à demeurer plus lungtemps les yeux bandés.

MICHEL NOBLECOURT.

12-20 FÉVRIER
17e BROCANTE DE PARIS
150 ANTIQUAIRES ET BROCANTEURS
PORTE DE VERSAILLES
13e SALON DU VIEUX PAPIER DE COLLECTION
120 EXPOSANTS
HALL 6 PARKING PORTE DE LA PLAINE
et lisez TROUVAILLES
T.l.jours 11 h - 19 h - Week-end 10 h - 19 h

NOUVEAU DROUOT
9, rue Drouot 75009 Paris
VENTE S/ORDONNANCE JUDICIAIRE
Le lundi 14 février à 14 H salle N° 9
nombreux TAPIS D'ORIENT
Par le Ministère de Maître Hervé CHAYETTE
10, rue Rossini 75009 Paris
Tél. : 770.38.89, 246.89.29
Exposition samedi 12 février de 11 à 18 h - salle 8

Pour votre DEMENAGEMENT
ODOUL AGENT demeco
16, rue de l'Atlas-75019 Paris 208 10-30

OCCASIONS SÉLECTIONNÉES A DES CONDITIONS SPÉCIALES
0F*
CLES EN MAIN
RIEN A L'ACHAT. CRÉDIT SUR 48 MOIS**. GARANTIE 6 MOIS.
Jusqu'au 15 Mars 83, profitez de ces conditions exceptionnelles sur toutes les voitures d'occasion de moins de 3 ans. Pas un centime d'apport initial : 48 mois de crédit, vous partez avec une superbe voiture garantie 6 mois pièces et main-d'œuvre ! Allez vite la choisir dans le réseau PEUGEOT-TALBOT.
AUTOMOBILES PEUGEOT
* Plus frais d'immatriculation.
** Offre valable jusqu'au 15.03.83 sous réserve d'acceptation du dossier par DIN ou CREDICAVIA.
Un constructeur sort ses griffes

C.E.E.

LE CONFLIT AGRICOLE ENTRE LES DIX ET LES ÉTATS-UNIS

Provocation

(Suite de la première page.)

Le cas relève encore plus de la provocation que la vente de farine : la Communauté fournit en effet traditionnellement 90 % des besoins de l'Egypte en beurre et en fromages, les États-Unis n'étant qo'un exportateur marginal.

De façon plus générale, il ressort des entretiens que les Etats-Unis, considérant que la politique communautaire de subventions à l'exportation des produits agricoles est néfaste et doit donc disparaître, sont décidés à ne plus respecter — le temps qo'il faudra pour y parvenir — les règles du GATT à se sujet.

Ces règles, telles qu'elles ont été confirmées voici deux ans lors du « Tokyo Ruund », posaient deux principes de base : une subvention ne doit pas avoir pour résultat d'évincer un pays prudocteur concurrent d'un *marché* traditionnel ; elle ne doit pas non plus provoquer une chute sensible des cours mondiaux

On sait que la Communauté a porté devant le GATT l'affaire de la vente américaine de farine à l'Égypte. *Les États-Unis* de leur côté y avaient auparavant attaqué la C.E.E. pour la politique de subventions pratiquée dans plusieurs secteurs, dont la farine et les pâtes alimentaires. Les « panels » constitués au sein du GATT (il s'agit des comités formés par cette institution pour rendre les arbitrages nécessaires) feront connaître leur position début mars. M. Villain a pu faire valoir à ses interlocuteurs que la Communauté avait toujours scrupuleusement tenu compte des avis formulés par le GATT.

La Commission en outre conteste que la C.E.E. ait manœuvré dans un passé récent pour prendre pied sur des marchés traditionnels des États-Unis. Au cours des entretiens, la délégation américaine a fait ainsi référence aux exportations de céréales communautaires vers l'Irak et vers l'U.R.S.S. La Communauté a fait valoir que, pour des raisons politiques, ces deux pays ont cherché à diversifier leurs sources d'approvisionoement et se soot tournés vers l'Europe.

En marge de la réunion des ministres de l'agriculture des Dix, Mme Cresson, évoquant le 8 février, devant la presse, le contentieux agricole *euro-américain*, avait indiqué que la Communauté ne manquait pas de moyens de riposte dans le cas où les choses viendraient à s'envenimer. Le ministre français avait fait observer que les États-Unis seraient particulièrement sensibles à un ralentissement de leurs exportations de soja et de produits de substitution de céréales dans la Communauté.

PHILIPPE LEMAITRE.

L'Assemblée européenne a adopté le budget communautaire

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Le contentieux qui opposait depuis décembre l'Assemblée européenne et les Etats membres de la C.E.E. sur l'allégement pour 1982 de la contribution du Royaume-Uni au budget communautaire est réglé. En approuvant, le 10 février, à une large majorité (par 104 voix contre 23), le compromis proposé par les Dix, l'Assemblée a aussi mis en garde le conseil des ministres de la Communauté et la Commission européenne contre toute nouvelle tentative visant à imposer des solutions provisoires pour mettre fin au problème britannique.

Le 14 décembre, l'Assemblée *rejetait le budget « rectificatif » de* 1982 présenté par la Commission et approuvé par les pays membres, qui portait sur la réduction de 850 millinus d'ECU (5,5 milliards de francs) de la contribution nette de la Grande-Bretagne aux dépenses de la Communauté. En allant sensiblement au devant des préoccupations des parlementaires — une partie des remboursemeots est classée en dépenses non obligatoires, ce qui accroît leur contrôle budgétaire, — les Dix avaient voulu désamorcer la crise (*le Monde* du 3 février). L'opération a réussi, du moins en ce qui concerne la compensation pour 1982.

Le message contenu dans la résolutioo adoptée jeudi est clair : « *L'Assemblée exige que le système de solution ad hoc soit remplacé par des solutions structurelles visant à renforcer les palitiques communes.* » Des propositions à ce sujet doivent être faites au plus tard en mai 1983, le texte précisant que l'Assemblée « *ne tolérera pas aucun retard, aucune indécision, aucun obstacle, de quelque nature qu'ils soient, et ne manquera pas de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour condamner ces attitudes et pour faire en sorte qu'il y soit mis un terme* ». Afin de bien marquer sa détermination, il est demandé enfin à la Commission de retirer ses propositiuns de novembre 1982 portant sur la continuation en 1983 et 1984 du système de rembonrsement retenu pour 1980 et 1981.

L'Assemblée donne en quelque sorte aux Etats membres et à la Commisssion une dernière chance avant d'ouvrir une crise institutionnelle. Reste à savoir si en quelques mois la Communauté va être en mesure de résoudre un problème qu'elle n'a pas su traiter en quatre ans. La majorité des parlementaires le croit encore possible, alors que le groupe communiste et les membres du R.P.R. ne se font guère d'illusions.

MARCEL SCOTTO.

LOGEMENT

AU VILLAGE OLYMPIQUE DE GRENOBLE

Un accord collectif de location est signé entre la société d'H.L.M. et la Confédération syndicale du cadre de vie

De notre correspondant

Grenoble. — La Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.) et la société départemeotale d'H.L.M. de l'Isère viennent de signer l'un des tout premiers accords collectifs de location. La société *départementale* d'H.L.M. gère un parc d'environ dix mille logements dans l'Isère, dont six cent vingt-huit dans le quartier du Village olympique, (1). C'est là que va s'appliquer l'une des dispositions contenues dans la loi de juin 1982, dite lui Quillot. Cette dernière reconnaît désormais aux locataires d'appartements le droit de s'associer et leur donne la possibilité de négocier les conditions d'habitat que fixaient jusqu'alors unilatéralement les propriétaires, privés on publics.

Cet accord collectif de location offre un cadre aux négociations ultérieures entre l'organisme propriétaire et les locataires. Il doit permettre, selun la C.S.C.V., « *une maîtrise des conditions de vie et d'habitat, notamment un meilleur contrôle de l'évolution des loyers et des charges locatives, la maîtrise de l'entretien, la négociation sur les travaux, l'amélioration des logements et des immeubles, l'aménagement des espaces collectifs et des lieux de rencontre* ».

Le directeur adjoint de la société départemeotale H.L.M., M. N'Guyeo, indique, pour sa part, que l'accord signé à Grenoble dépasse les seules dispositions prévues dans la loi Quilliot. Il a déjà abouti à la mise en place de groupes de travail chargés de réfléchir et de proposer des solutions pour l'amélioration de l'habitat dans le quartier du village olympique, pour dégager une politique nouvelle d'économie d'énergie dans les immeubles et pour proposer une limitation des charges.

La Confédération syndicale du cadre de vie tente aujourd'hui d'obteoir du propriétaire les moyens matériels et financiers nécessaires à son fonctionnemeot. Puisqu'elle contribue à une meilleure gestion du patrimoine immobilier de la société, la C.S.C.V. demande qu'une partie des produits financiers dégagés par les cautions remises lors de l'eotrée des locataires dans leur appartement soit redistribuée à l'associatiun.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) Quartier édifié lors des Jeux olympiques d'hiver de 1968. Il comprend mille cinq cents logements, dont trois cents en copropriété.

ÉNERGIE

L'ÉVOLUTION DES COURS DU PÉTROLE

Une baisse des prix est la seule issue, *affirme Cheikh Yamani*

Eo dépit de consultations « *tous azimuts* », depuis l'échec de la dernière conférence de Genève, la désunion semble toujours prévaloir au seio de l'OPEP. Cheikh Zaki Yamani, ministre saoudien do pétrole, vient de lancer un nouvel avertissement à ses partenaires, déclarant que l'Arabie Saoudite « *ne jouera pas plus longtemps le rôle de défenseur du prix de référence* [34 dollars par baril] *et laissera les autres [pays] porter la responsabilité de leurs propres erreurs* ».

Dans une interview publiée, le vendredi 11 février, par la *Saudi Gazette* et l'hebdomadaire *Iqra*, le ministre estime qo'une « *réduction des prix* [du pétrole] *est la seule issue* », mais que « *la pilule sera amère. Certains pays en souffriront, car la baisse des prix et de la production feront chuter leurs revenus* » et que « *la reprise espérée de la consommation ne sera pas ressentie de façon significative au cours des quelques mois à venir* »

Cheikh Yamani ne précise pas l'ampleur ou la date d'une éventuelle réduction de ses prix, mais, tout en souhaitant une décision commune des pays de l'OPEP, il assure que, « *si aucune décision n'est prise par l'OPEP, ses membres se verront obligés de prendre des mesures individuelles, qui risquent de se révéler néfastes pour tout le monde* ». En clair, l'Arabie Saoudite, qui a récemment laissé entendre, dans le *Middle East Economic Survey*, qu'elle serait satisfaite d'un prix de 30 dollars par baril pour son brut, en diminution de 4 dollars par rapport au niveau actuel, menace ses partenaires, faute d'un accord général sur ce point, de diminuer unilatéralement ses prix. L'opposition à cette mesure reste, en effet, forte à l'intérieur de l'OPEP. Ainsi le vice-ministre iranien de l'énergie, en visite officielle ao Venezuela, a déclaré, jendi 10 février : « *La baisse des prix pétroliers n'est pas une solution au problème du marché et ne parviendra pas à augmenter la demande (...). L'Iran soutient que le marché international du pétrole redeviendra normal rapidement.* »

EN CAS D'EFFONDREMENT DURABLE DU MARCHÉ, PARIS ACCROITRAIT LA FISCALITÉ

Si les prix du pétrole brot connaissaient un « *effondrement durable* », il faudrait, a déclaré, jeudi 10 février, M. Hervé, ministre de l'éoergie, « *étudier les voies et moyens d'éviter que cet effondrement ne remette en cause la politique du gouvernement* ».

Fixant le niveau de prix considéré comme uo « *effondrement* » à 24 ou 25 dollars par baril (contre 34 dollars actuellemeot pour le prix officiel de référence), M. Hervé a laissé entendre que le gouvernement envisageait, dans cette hypothèse, la possibilité d'accroître la fiscalité sur les prix pétroliers pour éviter une démobilisation des consommateurs et une remise en cause de la politique française à moyen terme. « *Si les prix s'effondrent*, a ajouté le ministre, *comment pourrais-je inciter les industriels d utiliser davantage de charbon ou d'électricité d'origine nucléaire ?* ».

M. Hervé a estimé, en revanche, qu'une baisse légère des prix du pétrole, de 34 à 30 dollars par baril, allégerait de 12 à 15 milliards de francs en année pleine la balance du commerce extérieur de la France, une baisse du cours du dollar à 6,50 F pouvant apporter, de son côté, une diminution de 10 milliards supplémentaires de cette facture.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep.	+ou Dép. −	Rep.	+ou Dép. −	Rep.	+ou Dép. −
$ E.-U.	6,7980	6,8010	+ 190	+ 220	+ 415	+ 460	+1215	+1310
$ can.	5,5470	5,5520	+ 120	+ 155	+ 285	+ 330	+ 880	+ 970
Yen (100)	2,8930	2,8960	+ 125	+ 145	+ 280	+ 305	+ 905	+ 960
DM	2,8330	2,8360	+ 145	+ 165	+ 320	+ 350	+1015	+1070
Florin	2,5635	2,5655	+ 150	+ 165	+ 330	+ 350	+1025	+1070
F.B. (100)	14,3870	14,3990	− 120	+ 10	− 285	− 85	− 885	− 438
F.S.	3,3960	3,4000	+ 260	+ 285	+ 560	+ 595	+1630	+1705
L (1 000)	4,9127	4,9167	− 400	− 290	− 800	− 670	−2200	−2000
£	10,5130	10,5240	+ 95	+ 160	+ 290	+ 385	+1185	+1360

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 5/8	9 1/16	8 11/16	9 1/16	8 13/16	9 3/16	9 1/4	9 5/8
DM	5 1/2	5 7/8	5 1/2	5 7/8	5 1/2	5 7/8	5 1/2	5 7/8
Florin	4 7/8	5 3/8	4 3/4	5 1/8	4 3/4	5 1/8	4 11/16	5 3/16
F.B. (100)	10 3/4	13 1/4	12 3/4	13 3/4	13 1/4	14 1/4	13 3/4	14 3/4
F.S.	7/8	1 3/8	2 3/8	2 3/4	2 9/16	2 15/16	3 1/4	3 5/8
L (1 000)	15 3/4	17 1/4	21	22 3/4	21 3/4	23	22 1/4	23 1/4
£	11 1/4	11 3/4	11 1/4	11 1/2	11	11 3/8	10 3/4	11 1/8
F. franç.	14 1/4	16 3/4	19 3/4	22 1/4	21 3/4	24 1/4	20 3/4	23 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SAMEDI DIMANCHE

- Sabra et Chatila
ISRAËL : LE RAPPORT.
- PORTRAIT :
Yasser Arafat, l'inconnu célèbre.
- A SOFIA :
Le palace des filières bulgares.
- MUNICIPALES :
A Lyon, le hussard, le sénateur et le professeur.
- ECOUTES TÉLÉPHONIQUES :
Les « grandes oreilles » du gouvernement.
- SPORTS :
Les « bleus » de la boxe.

Chaque week-end une nouvelle lecture de l'actualité.

ENVIRONNEMENT

A PROPOS DE...

DES ORDURES MÉNAGÈRES

Une bonne récolte mal traitée

Toutes les communes de France, un jour ou l'autre, se trouvent en face de ce problème : comment éliminer, aux moindres frais, les ordures ménagères ? Et comment tirer parti des déchets domestiques qui, en ces temps d'austérité, peuvent fournir selon les cas de la chaleur, de l'énergie ou des engrais ? profitant d'une visite-éclair à l'usine de compostage (1) de Saint-Malo, le 9 février, le ministre de l'environnement, M. Michel Crépeau, a fait le bilan de l'application de la loi de 1975 qui rend les collectivités locales responsables de la collecte et du traitement des ordures ménagères.

Au dernier pointage arrêté le 31 décembre dernier, on estimait à quatre-vingt-six le nombre de départements ayant mis en œuvre une politique d'élimination des déchets domestiques (ils n'étaient que cinquante-six en 1980). Au total, plus de 98 % de la population bénéficient d'un service de collecte des ordures ménagères contre 95 % en 1980 et 80 % il y e dix ans. Les 2 % qui ne connaissent pas le ramassage des poubelles sont les habitants de quelque cinq mille communes rurales où le collecte fait problème : habitat dispersé, trop grande distance entre les agglomérations et faiblesse de la « production ». La collecte « sélective » — ramassage distinct du verre, des vieux papiers ou de le ferraille — est aujourd'hui organisée dans neuf mille communes groupant à elles seules près de la moitié de le population (26 millions d'habitants) alors qu'elle ne touchait que quatre mille communes en 1980 (10 millions d'habitants). Cette collecte e permis de récupérer, en 1981, 260 000 tonnes de verre (contre 123 000 tonnes en 1979) et environ 300 000 tonnes de vieux papiers.

« Le traitement des déchets est malheureusement moins avancé que leur collecte », a souligné le ministre. On compte encore trop de décharges « sauvages » ou insuffisemment « contrôlées » (2). La collecte sélective, représente bien souvent une lourde charge, par exemple lorsque le verre breton est acheminé jusqu'à Cognac faute d'utilisateurs sur place ! Les installations de traitement se répartissent de la façon suivante en pourcentages de la population desservie : incinération simple : 13 % ; incinération avec récupération de chaleur : 22 % ; compostage : 8 % ; broyage : 9 % ; décharge contrôlée : 30 %.

Le ministre de l'environnement a répété que « sans coopération intercommunale, il n'y e pas de progrès possible dans le traitement des déchets ». Il n insisté sur l'effort à fournir désormais : « Le moment est venu, a-t-il dit, de faire pour les déchets semi-industriels ce que l'on e fait pour les ordures ménagères et les eaux usées », c'est-à-dire de prendre en compte les résidus jusqu'ici mal résorbés, comme les fûts de carburant et les bidons d'huile ou de détergent. M. Crépeau e souligné ce paradoxe : les déchets inoffensifs comme les ordures ménagères sont beeucoup mieux traités, dans des usines modernes, que les produits dangereux trop souvent ebendonnés dans les décharges sauvages.

A bon entendeur salut, car, a précisé le ministre, « les pollueurs seront les payeurs ». A lui seul, le traitement des ordures ménagères représente un « marché » de 4 milliards de francs : une manne pour les édiles entreprenants et les techniciens inventifs !

ROGER CANS.

(1) L'unité de compostage transforme les ordures ménagères en « compost » après broyage sommaire et fermentation accélérée. Vendu aux agriculteurs, ce compost sert à amender les terres par production d'humus.

(2) Les décharges « contrôlées » supposent l'épandage de terre sur les déchets afin de limiter la fermentation.

TOURISME

1 000 milliards de lires pour attirer 55 000 touristes

L'AGA KHAN MISE A NOUVEAU SUR LA SARDAIGNE

(De notre correspondant.)

Rome. — Laborieuses, rompues et finalement conclues, après onze ans de rebondissements, les négociations entre les eutorités régionales sardes et le prince Karim Aga Khan, ont ebouti la semaine dernière, à uo accord sur un projet d'investissement immobilier touristique de 1 000 milliards de lires concernant 2 700 hectares et 55 kilomètres de la côte Smeralda.

A la fin de l'année dernière, estimant que ses partenaires n'evaient pas répondu à son « ultimatum », qui expirait le 31 décembre, le prince avait donné sa démission de la présideoce du consortium, semblant décidé à renoncer au projet (*le Monde* da 29 janvier). Caup de poker ou assouplissement des positions respectives, le retentissant divorce entre l'Aga Khan et la Sardaigne, remettait en cause l'un des piliers du développement touristique de celle-ci. Cette brouille o'eura duré qu'uo mois. L'accord est intervenu eotre les eutorités régionales et le consortium : il reste dooc encore à persuader la commune directemeot concernée, celle d'Arzachena, mais cela ne devrait pas entraîner de difficultés.

Le protocole d'accord, qui devrait être signé avant le 15 mars par le prince lui-même, confirme le montant des investissements (1 000 milliards de lires) à réaliser au cours des vingt prochaines années, dont 400 millions seroni destinés à des secteurs noo touristiques. Il a été décidé, en outre, une diminution du cubage total des constructions, qui pourroot accueillir cinquante-cinq mille personnes pendant la haute saisoo.

Si la bataille entre les autorités sardes et le consortium a pris fin, une autre commence. Elle est de nature politique et a pour enjeu l'utilisation des 400 millions de lires d'investissements non touristiques. Les protagonistes en soot les politiciens sardes, à commencer par les représentants de la commune d'Arzachena. — Pb. P.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Sociétés d'Investissement à Capital Variable BNP

au 31 décembre 1982

SICAV (orientation)	ACTIF NET (en francs)	VALEUR LIQUIDATIVE (en francs)	DIVIDENDE GLOBAL (dernier, payé le)
ÉPARGNE-VALEUR (*) (**) Portefeuille diversifié	2.466.420.200	265,73	F 17,01 (31 mars 1982)
EPARGNE-OBLIGATIONS (*) Obligations françaises dominantes	3.839.989.000	156,02	F 15,10 (31 mars 1982)
EPARGNE-CROISSANCE Valeurs de croissance franç. et étrang.	532.462.500	974,72	F 49,81 (30 septembre 1982)
EPARGNE-INTER Valeurs étrangères dominantes	961.665.500	496,90	F 19,99 (31 mars 1982)
NATIO-VALEURS (*) Valeurs françaises (loi 13-07-1978)	4.960.081.500	395,71	F 27,83 (31 mars 1982)
NATIO-INTER Obligations internationales dominantes	729.575.600	727,02	F 31,65 (6 avril 1982)
NATIO-EPARGNE Obligatons courtes et à taux variables	901.063.100	11.513,27	Création janvier 1982
NATIO-PLACEMENTS Obligations courtes et à taux variables	833.512.500	106.220,53	Création juillet 1982

Les actions des SICAV BNP, à l'exception de NATIO-INTER, NATIO-EPARGNE et NATIO-PLACEMENTS peuvent être souscrites en PLAN AVENIR (Placement automatique ou Placement sans impôts).

* actions susceptibles d'être souscrites par les Fonds communs de Placement constitués en application de la loi sur la participation des salariés.
** créée et gérée par la BNP, le Crédit du Nord et Lazard Frères.

UNE DOCUMENTATION PLUS COMPLETE SUR CHAQUE SICAV EST DISPONIBLE DANS TOUS LES SIEGES DE LA BNP.

C.I.T. ALCATEL

Le chiffre d'affaires hors taxes de la compagnie s'est élevé en 1982 a 5.233 milllions de F, contre 4.893 millions de F en 1981.

Compte tenu des modifications de structures interveuues au cours de l'exercice, et notamment de l'apport à la nouvelle société Graffenstaden de l'activité « machines-outils et engrenages » et de l'absorption de Soguintel, les chiffres ci-dessus ne sont pas directement comparables.

A structure identique, la progression du chiffre d'affaires hors taxes annuel s'établirait à + 14,70 %.

Le chiffre d'affaires consolidé (hors taxes) du groupe C.I.T.-Alcatel s'établit pour 1982 à 12.446 millions de F, contre 10.742 millions de F en 1981, soit une progression de 15,9 %.

DUMEZ

Le chiffre d'affaires du groupe réalisé au cours du quatrième trimestre 1982 s'élève à 2 380 millions de francs T.T.C. et à 2 326 millions de francs hors taxes.

L'année 1982 marque une forte progression de l'activité : les travaux exécutés par le groupe ont représenté 8 764 millions de francs T.T.C. (rappel 1981 : 5 653), soit 8 559 millions de francs hors taxes (rappel 1981 : 5 476).

Le volume des travaux restant à exécuter au 31 décembre 1982 atteint 18 milliards de francs. Les résultats nets consolidés de l'exercice 1982 seront de l'ordre de 300 millions de francs.

Il est rappelé que l'opération d'attribution gratuite d'une action pour deux anciennes a commencé le 7 février.

SINTRA ALCATEL

Le chiffres d'affaires hors taxes de la société s'est élevé en 1982 à 1.094 millions de F, en progression de 33 % par rapport à celui de l'exercice précédent (822 millions de F).

RÉGIE NATIONALE DES USINES RENAULT

7,25 % 1972/1987
de 200.000.000 F

Nous informons les obligataires que l'amortissement d'un montant nominal de 20.000.000 F en vue de l'échéance du 15 mars 1983 a été effectué entièrement par rachat sur le marché.

Montant restant en circulation : 122.000.000 F.

L'AGENT FINANCIER,
SOCIETE GENERALE ALSACIENNE DE BANQUE
Succursale de Luxembourg
15, avenue Emile-Reuter
Luxembourg.

ÉPARGNE-VALEUR

Société d'investissement à capital variable

Le conseil d'administration, qui s'est réuni le 26 janvier 1983, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1982. Les revenus distribuables permettent de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée dans les plus brefs délais, courant mars prochain, la mise en distribution d'un dividende net par action de 16,48 F, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1,75 F, soit un dividende global de 18,23 F contre 17,01 F pour l'exercice précédent (14,53 F + 2,48 F de crédit d'impôt).

ÉPARGNE OBLIGATIONS

Société d'investissement à capital variable

Le conseil d'administration, qui s'est réuni le 27 janvier 1983, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1982. Les revenus distribuables permettent ainsi de proposer à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée fin mars 1983, la distribution d'un dividende net de 16,31 F, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1,23 F, soit un revenu global de 17,54 F contre 15,10 F pour l'exercice précédent.

ÉPARGNE-INTER

Société d'investissement à capital variable

Le conseil d'administration, qui s'est réuni le 25 janvier 1983, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1982. Les revenus distribuables permettent de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée dans les plus brefs délais, courant mars prochain, la mise en distribution d'un dividende net par action de 17,97 F, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1,40 F, soit un dividende global de 19,37 F contre 19,99 F pour l'exercice précédent (19,02 F + 0,97 F de crédit d'impôt).

NATIO-VALEURS

Société d'investissement à capital variable

Le conseil d'administration, qui s'est réuni le 3 février 1983, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1982. Les revenus distribuables permettent de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée dans les plus brefs délais, courant mars prochain, la mise en distribution d'un dividende net par action de 35,13 F, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 2,50 F, soit un dividende global de 37,63 F contre 27,83 F pour l'exercice précédent (23,03 F + 4,80 F de crédit d'impôt).

NATIO-INTER

Société d'investissement à capital variable

Le conseil d'administration, qui s'est réuni le 26 janvier 1983, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1982. Les revenus distribuables permettent ainsi de proposer à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée début avril 1983, la distribution d'un dividende net de 30,43 F, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1,63 F, soit un revenu global de 32,06 F contre 31,65 F pour l'exercice précédent.

NATIO-ÉPARGNE

Société d'investissement à capital variable

Le conseil d'administration, qui s'est réuni le 3 février 1983, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1982. Les revenus distribuables permettent ainsi de proposer à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée début avril 1983, la distribution d'un dividende net de 1 067,66 F, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 70,60 F, soit un total global de 1 138,26 F.

OUVERTURE DU BUREAU DE REPRÉSENTATION DE LA B.N.P. A SHANGHAI

La Banque Nationale de Paris vient d'être officiellement autorisée par la Banque Populaire de Chine et les autorités municipales de Shanghai à ouvrir dans cette ville un bureau de représentation régional.

La ville de Shanghai avec sa banlieue est une agglomération de près de douze millions d'habitants, la plus peuplée de Chine. C'est également l'un des grands pôles industriels et commerciaux du pays.

Au même titre que le bureau régional ouvert par la B.N.P. à Canton en octobre 1981, le bureau régional de Shanghai dépend du bureau de représentation de la Banque Nationale de Paris en République populaire de Chine créé à Pékin en décembre 1980 ; il en est partie intégrante.

La direction du bureau de Shanghai a été confiée à M. Peter Ling, sous l'autorité de M. Jean-Louis Coutanceau, représentant de la Banque en République populaire de Chine.

Dès à présent à la disposition de la clientèle de la B.N.P., le bureau de Shanghai est en mesure d'aider efficacement les entreprises françaises sur une place de première importance.

Il est installé à l'adresse suivante :
SUITE 58142, GROUND FLOOR
JING JIANG FOREIGN TRADERS' OFFICE BUILDING
58, MAOMING ROAD SOUTH — SHANGHAI
Tél : 370115 EXT 58142
Telex : 33094 BNPSH CN

EMPRUNT D'ETAT
FEVRIER 1983
Taux : 14,60%
durée : 8 ans

ATELIER MB

Pour que la France gagne !

STERN
• GRAVEVR •
depuis 1840
Pour votre Société papiers à lettres et imprimés de haute qualité
Le prestige d'une gravure traditionnelle
Ateliers et Bureaux : 47, Passage des Panoramas 75002 PARIS
Tél. : 236.94.48 - 508.86.45

IRLANDE
WEEK-END SPÉCIAL
18-20 FÉVRIER
VOL A.R. + VOITURE
1 885 F
Renseignements :
AIRCOM-SETI
TÉL. : 268-15-70
LIC. A 962

MARKETING : COPIES COULEURS
Qualité photographique professionnelle
ETRAVE 38 Av. DAUMESNIL PARIS 12e ☎ 347.21.32

هكذا من الأصل

S DES SOCIÉTÉS

…ent à Capital Variable

B

ÉPARGNE-VALEUR

ÉPARGNE OBLIGATIONS

ÉPARGNE-INTER

NATIO-VALEURS

NATIO-INTER

NATIO-ÉPARGNE

OUVERTURE DU BUREAU DE REPRÉSENTATION DE LA B.N.P. À SHANGHAÏ

…ING : COPIES COULEURS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 février

Marché creux

Les séances se suivent et se ressemblent, hélas ! Celle de jeudi ne s'est guère distinguée de la précédente, très semblable aussi aux deux autres. Déjà peu étoffés ces derniers jours, les courants d'échange se sont encore amenuisés. Faute d'affaires, les valeurs françaises ont vogué au gré des rares ordres d'achat et de vente que les commis avaient en carnets. Dans tous les compartiments, l'irrégularité a été de règle. Mais les variations de cours n'ont presque jamais pris d'ampleur et à la clôture l'indicateur instantané enregistrait une hausse modeste, mais peu significative, de 0,5 % environ.

En dehors de cela, l'on notera que Michelin est repassé en dessous de la barre des 700 F, que Bouygues a monté de 2 % après l'annonce d'une attribution gratuite (voir ci-dessous) et d'excellents résultats pour 1982, que la Télémécanique a continué sa progression, enfin que Générale de fonderie a été réservée à la hausse (+ 8,2 %).

Tout cela ne va pas très loin. Heureusement, il y eut la fermeté de la devise-titre. Cette dernière a résolument tourné le dos au dollar, en nouvelle baisse, pour s'échanger entre 8,75 F et 8,86 F (contre 8,63 F et 8,85 F). Sa prime par rapport au dollar commercial avoisine désormais 30 %. On a fait mieux, mais ce n'est déjà pas si mal. Les grosses transactions sur les valeurs étrangères sont-elles seules à expliquer le phénomène ? « Le marché est étroit », faisait remarquer un professionnel. Quand même.

l'or est un peu remonté à Londres (494,75 dollars l'once contre 490,50 dollars) mais a continué de baisser à Paris avec le lingot à 108 300 F (après 108 050 F) contre 109 750 F et une parité elle aussi en retrait (492,28 dollars l'once contre 496,73 dollars). Allez donc comprendre.

Le napoléon a encore perdu 3 F à 728 F et le 4 1/2 % a fléchi de 1,9 %.

NEW-YORK

Vif redressement

Après deux journées de baisse, Wall Street s'est très vivement redressé jeudi. Le mouvement n'a cependant pas été instantané. La séance devait s'ouvrir sur un nouveau repli. Il fallut attendre deux heures de cotations avant que la tendance ne se renverse. L'indice des industrielles s'est finalement établi en clôture à 1 087,74, soit à 20,33 points au-dessus de son niveau précédent. Au plus haut, il avait atteint la cote 1 094,83.

L'activité s'est accélérée et 93,51 millions de titres ont changé de mains contre 84,52 millions la veille.

Les craintes suscitées par un renchérissement des taux d'intérêt se sont en bonne partie dissipées. Des informations ont circulé autour du « Big Board » au sujet des conclusions auxquelles serait parvenue la commission de l'« Open Market » de la Réserve fédérale après deux jours de discussions. En bref, celle-ci aurait décidé de ne rien modifier aux objectifs de croissance de la masse monétaire pour 1983, qui resteraient identiques à ceux de 1982.

L'on rapportait d'autre part dans les travées les déclarations optimistes qu'aurait, toujours en pointillé, faites M. Paul Volker, président de la Réserve fédérale sur l'évolution des taux d'intérêt. Selon ce dernier, le loyer de l'argent devrait encore baisser en 1983. Tout cela ne pouvait que réjouir les opérateurs, d'où le bilan très positif de la séance. Sur 1 935 valeurs traitées, 1 161 ont monté, 432 ont baissé et 342 n'ont pas varié.

VALEURS	Cours du 8 fév.	Cours du 10 fév.
Alcoa	32 1/2	32 1/2
A.T.T.	69 1/5	69 1/8
Boeing	38 5/8	37
Chase Manhattan Bank	46 1/4	46 7/8
Du Pont de Nemours	40 5/8	41 7/8
Eastman Kodak	83 1/2	84 1/2
Exxon	29 3/5	30 1/4
Ford	39	40
General Electric	102 1/4	103 5/8
General Foods	37 3/5	38 5/8
General Motors	62 3/8	63 1/4
Goodyear	29 1/8	29 1/4
I.B.M.	94 1/2	95 3/8
I.T.T.	32 1/8	32 7/8
Mobil Oil	27 1/8	28 1/2
Pfizer	68 3/4	71 5/8
Schlumberger	43 3/8	45 1/4
Texaco	31 7/8	32 1/4
U.A.L. Inc.	33 3/8	33 7/5
Union Carbide	58 1/2	59 7/5
U.S. Steel	21 1/2	22 1/4
Westinghouse	46 1/2	47 1/8
Xerox Corp.	37 1/2	37 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

L'AIR LIQUIDE. – Le chiffre d'affaires consolidé est estimé à 4 160 milliards de francs (+ 6,9 %).

SCHLUMBERGER. – Le groupe annonce pour l'exercice écoulé un bénéfice net de 1,35 milliard de dollars en hausse de 6 % pour un chiffre d'affaires accru de 5 % à 6,28 milliards de dollars. M. Jean Riboud estime que ces résultats sont relativement bons eu égard aux deux facteurs, qui ont pesé sur l'activité : la baisse sévère du forage en Amérique du Nord, qui s'est poursuivie toute l'année, la récession aux Etats-Unis et en Europe, qui s'est répercutée sur les résultats de toutes les filiales du secteur « Mesure Régulation et Composants ».

Le quatrième trimestre a été, toute proportion gardée, mauvais pour Schlumberger, dont les profits nets ont baissé de 13 % à 311 millions de dollars.

FRANCAREP. – Malgré un bénéfice d'exploitation accru de 50 % à 36 millions de francs, le résultat net pour 1982 sera en baisse de 20 %, ce, en raison de l'absence de plus-values de cession à cause de *la charge fiscale* que les dividendes Elf Serepca et Elf Gabon, exonérés jusqu'ici, supporteront. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'établit à 165,8 millions de francs pour le quatrième trimestre contre 147 millions à pareille date en 1981. La baisse des prix du pétrole brut ne devrait pas affecter les résultats de la société mère en 1983, qui, au niveau de l'exportation, devraient progresser d'environ 15 %.

DART AND KRAFT. – le bénéfice net consolidé pour 1983 s'élève à 350,3 millions de dollars. Il est peu différent du précédent (347,5 millions de dollars) et a été obtenu avec un chiffre d'affaires faiblement accru (+ 3 %) à structures comparables. Le dividende trimestriel payable le *10 mars prochain* sera majoré de 6,7 % à 96 cents.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	8 fév.	9 fév.
Valeurs françaises	104,7	104,2
Valeurs étrangères	108,6	109,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	9 fév.	15 fév.
Indice général	104,2	104,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 11 février .... 12 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10 fév.	11 fév.
1 dollar (en yens)	236,35	–

BOURSE DE PARIS — Comptant — 10 FEVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27	1 093
5 %	....	0 137
3 % amort. 45-54	....	1 586
4 1/4 % 1963	101 70	1 731
Emp. N. Eq. 6 % 67	113 50	4 192
Emp. 7 % 1973	9100	..
Emp. 8,80 % 77	106 20	6 385
9,80 % 78/93	94 70	6 746
8,80 % 78/86	85 70	1 471
10,80 % 79/84	87 10	4 734
13,25 % 80/90	95 70	6 194
13,80 % 80/87	98 23	4 461
13,80 % 81/99	98 65	1 021
16,75 % 81/87	108 30	7 067
16,20 % 82/90	105 65	1 287
16 % juin 82	103 85	10 827
E.D.F. 7,8 % 61	....	0 722
E.D.F. 14,5 % 80-92	....	9 224
Ch. France 3 %	170 20	..
CNB Bques janv. 82	98 85	1 746
CNB Paribas	99 45	1 746
CNB Suez	98 60	1 746
CNI janv. 82	99	1 746

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	186	....
Acier Peugeot	52	54
Actibail	167	170
A.G.F. (St Cent.)	345	342
A.G.P. Vie	3200	3180
Agr. Inc. Madag.	59	....
Air-Industrie	14 80	....
Alfred Herlicq	80	59 50
Allobroge	406	400
André Roudière	54 70	55
Applic. Hydraul.	233	230 20
Arbel	52	51 10
Artois	271	268
At. Ch. Loire	27	27
Avenadet-Rey	14 50	13 50
Bain C. Monaco	84	80 50
Banania	390	405 60
Banque Hypoth. Eur.	310	320
Blanzy-Ouest	305	305
B.N.P. Intercontin.	92	92
Bénédictine	950	949
Bon-Marché	73	75 10
Borie	372	390
Bras. Glac. Int.	410	412
Cambodge	131	131
C.A.M.E.	96 60	97
Campenon Bern.	179	176 10
Caout. Padang	178 10	174
Carbone-Lorraine	42	40 40
Carnaud S.A.	64 70	63 10
Caves Roquefort	585	590
C.E.G.Frig.	111	114
Centen. Blanzy	750	780
Centrest (Ny)	106	106
Cerabati	75	72
C.F.F. Ferrailles	127 80	128 80
C.F.S.	635	....
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	11 80	12
C.G.V.	85	....
Chambon (M.)	393	393
Chambourcy (M.)	1230	1230
Champex (Ny)	115 10	119 70 d
Chim. Gde Paroisse	50 10	50 99
C.I. Maritime	270	270
Ciments Vicat	220	220
Citram (B)	133	....
Clause	280	275
Cl. MA (Fr.-Bail)	310	....
CMM-Mar Madag.	22 40	22 40
Cochery	56 30	56
Cofradel (Ly)	420	....
Cogifi	168	169
Comindus	298	290
Comiphos	150	155
Comp. Lyon-Alem.	158	169
Concorde (La)	261	265 50
C.M.P.	8 70	8 70
Conte S.A. (Li)	18	18
Crédit (C.F.B.)	270	280
Créd. Gén. Ind.	218	310
Crédit Univers.	360	354 90
Crédital	102	104 85
C. Sabl. Seine	117	116
Darblay S.A.	87 80	93 70 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
De Dietrich	300	300
Degremont	120	124 85
Delalande S.A.	134	138 40
Delmas-Vieljeux	495	490
Dév. Rég. P.d.C (Li)	121	122
Didot-Bottin	275	276
Dist. Indochine	347	350
Drag. Trav. Pub.	199	197 90
Duc-Lamothe	194 80	190
Dunlop	4 80	4 85
Eaux Bass. Vichy	920	910
Eaux Vittel	580	580
Ecco	1630	1630
Economats Centre	451	481
Electro-Banque	215	210
Electro-Financ.	332	330
Eli-Antargaz	165 40	160
E.L.M. Leblanc	519	511
Entrepôts Paris	170	172
Epargne (B)	1210	1210
Epargne de France	240	245
Epeda-BF	735	740
Escaut-Meuse	280	285
Eurocom	385	385
Europ. Accumul.	40	40 10
Eternit	220	229
Félix Potin	1080	1050
Ferm. Vichy (Ly)	170	....
Files-Fourmies	3 95	3 65 o
Finalens	75	....
FIPP	90	93 80
Fmc	220 80	218
Focep (Chât. eau)	1530	....
Foncière (Cie)	143	142 10
Fonc. Agache-W.	101	70 80 o
Fonc. Lyonnaise	1250	1220
Foncina	105	105
Forges Gueugnon	12 55	12
Forges Strasbourg	119 60	118 60
Fougerolle	134	138
France I.A.R.D.	107 50	105
France (La)	425	425
Frankel	125	133 50
Fromageries Bel	392	395
From. P.-Renard	193 20	185
GAN	676	685
Gaumont	530	....
Gaz et Eaux	800	825
Genvrain	134 90	....
Gér. Arm. Hold.	35	35
Gerland (Ly)	567	559
Gévelot	49 60	49 80
Gr. Fin. Constr.	140	140
Gds Moul. Corbeil	104 50	108 70
Gds Moul. Paris	240	240
Groupe Victoire	356	355
G. Transp. Ind.	112	110
Huard-U.C.F.	47 40	47
Hutchinson	21 70	19 80 o
Hydro-Energie	70 50	70 80
Hydroc. St-Denis	56 40	68 80
Immindo S.A.	140	141
Imminvest	99 10	99 10
Immobail	205	210
Immobanque	388	386
Immob. Marseille	1194	1185
Immofice	275	270
Imp. G.-Lang	3 20	3 25
Industrielle Cie	595	595
Interbail	267	267
Jaeger	74	72 50
Jaz S.A.	50 10	86 85 d
Kinta S.A.	580	582
Lafitte-Bail	202	205
Lambert Frères	38 50	36 50
Lampes	107	105 10
La Brosse-Dupont	60 10	....
Lebon Cie	340	340
Lille-Bonnières	259	256
Locabail Immob.	386	386
Loca-Expansion	142	138
Locafinancière	162	163
Locatel	317 20	328
Lordex (Ny)	107	....
Louvre	228	230 80
Luchaire S.A.	92	90 10
Magasins Uniprix	58	81 40
Magnant S.A.	47	48 90
Maritimes Part.	89 90	80 50
Marocaine Cie	24	24
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	295	297
Mic	225	....
Mors	210	210
Nadella S.A.	....	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Naval Worms	108	108
Navig. (Nat. de)	80 20	62 90 d
Nicolas	322	322
Nodet-Gougis	75	60 30 d
OPB Paribas	99 10	99 90
Optorg	83	84
Origny-Desvroise	120 80	121
Palais Nouveauté	291	291
Paris-Orléans	98 30	98 30
Part. Fin. Gest. Im.	176	175
Pathé-Cinéma	145	140
Pathé-Marconi	63 80	96 30 d
Piles Wonder	109 70	114
Piper-Heidsieck	245	245
Porcher	168 10	172 80
Profils Tubes Est	8 10	7 45
Prouvost ex-Lain.R.	37	37
Providence S.A.	280	280
Publicis	665	680
Raff. Souf. R.	179 80	174
Ressorts Indust.	150	100
Ricqlès-Zan	122	121 10
Ripolin	36 80	41 70 d
Risle (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	56	56 20
Rochette-Cenpa	17 20	17 20
Rosario (Fin.)	89	90
Rougier et Fils	50	....
Rousselot S.A.	344 60	....
Secer	36 50	....
SAFAA	33 05	36 60 d
Safic-Alcan	186	163
SAFT	140	139 20
Sainrapt et Brice	130	129
Saint-Raphaël	80 30	80
Salins du Midi	224	228
Santa-Fé	150 10	150 10
Satam	56	55
Savoisienne (M)	81 50	61 40
SCAC	189	189
Sellier-Leblanc	150	180
Senelle Maubeuge	130	134
S.E.P. (M)	81	....
Serv. Equip. Véh.	27 50	27 60
Sicli	52	52
Sicotel	170	172
Sintra-Alcatel	550	582
Sinvim	110 50	111 10
Siph (Plant. Hévéas)	145	141
Sitminco	320	320
SMAC Acieroïd	159	159
Sofal Financière	328	329
Soffo	149	149
Soficomi	286	295 50
S.O.F.I.P. (M)	80 20	80 20
Sofragi	635	635
Sogepal	250	....
Soudure Autog.	106	107
S.P.E.G.	94 30	94 30
Speichim	174	....
S.P.I.	150	152
Spie Batignolles	160	160
Stemi	235	....
Synthelabo	161	186
Taittinger	375 20	380
Testut-Aequitas	58	60
Thann et Mulh.	47 20	49
Tissmétal	31	30 50
Tour Eiffel	291 80	292
Trailor S.A.	200	200
Ufiner S.M.D.	80	80
Ugimo	138 20	138 20
Unibail	373 50	365
Unidel	77 20	76 85
U.A.P.	565	553
Union Brasseries	36 20	34 70 o
Union Habit.	187 30	188
Un. Imm. France	193	193 80
Un. Ind. Crédit	309	315
Unipol	....	....
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	42 60	44 90
Waterman S.A.	185	183
Brass. du Maroc	128	....
Brass. Ouest-Afr.	30	29 50

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	110	....
Akzo	146	136
Alcan Alum	253	262
Algemeine Bank	950	946
Am. Petrofina	460	460
Arbed	170	....
Asturienne Mines	49 50	....
Bco Pop Espanol	76	75
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	42110	43200
Barlow Rand	88	89
Bell Canada	151 10	151 20
Blyvoor	144 30	149
Bowater	23 50	....
British Petroleum	40 90	41 10
Br. Lambert	259	....
Caland Holdings	86	....
Canadian-Pacific	292	292 90
Cockerill-Ougr.	16	15
Cominco	370	....
Commerzbank	428	....
Courtaulds	9 15	....
Dart. and Kraft	800	590
De Beers (port.)	68	67 50
Dow Chemical	267	250
Dresdner Bank	615	600
Femmes d'Auj.	64	....
Finoutremer	177	....
Finsider	5 46	5 36 o
Foseco	23	....
Gén. Belgique	223 20	225
Gevaert	302	306
Glaxo	185	180 15
Goodyear	270	265
Grace and Co	350 10	....
Grand Metropolitan	47 90	47 60
Gulf Oil Canada	150	101 50
Hartebeest	710	710
Honeywell Inc.	800	....
Hoogovens	63 50	....
I. C. Industries	310	....
Int. Min. Chem	330	349
Johannesburg	880	....
Kubota	12	12
Latonia	225 50	219 50
Mannesmann	507	....
Marks-Spencer	27	27 10
Midland Bank Ltd	42 10	42 60
Mineral-Ressourc.	103	100 10
Nat. Nederlanden	416	420
Noranda	170 30	170 10
Olivetti	12 15	12 45
Pakhoed Holding	143	143 50
Petrofina Canada	850	830 d
Pfizer Inc.	614	622
Phoenix Assuranc.	36 30	....
Pirelli	7 05	....
Procter Gamble	980	975
Ricoh Cy Ltd	25	25
Rolinco	796	809
Robeco	848	861
Shell fr. (port.)	63 10	....
S.K.F. Aktiebolag	145	139
Sperry Rand	321	325
Steel Cy of Can.	158	172
Stilfontein	190	181 50
Sud. Allumettes	179	....
Tenneco	296 50	....
Thorn EMI	61	....
Thyssen c. 1 000	218	....
Toray indust. inc	13 75	13 70
Vieille Montagne	570	570
Wagons-Lits	284 60	289
West Rand	76	85

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	715	716
Entrepose	....	....
Far East Hotels	1 40	1 40
Merlin Immobilier	1585	1600
Métallurg. Minière	145 30	145 30
M.M.B	260	270 40
Novotel S.I.E.H.	800	800
Sarakreek N.V.	253 60	258
Sofibus	208	206
Rodamco	419	424

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	175 50	....
Cellulose du Pin	17 70	....
Coparex	360	339
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	61	....
Océanic	18 90	18 30
Petrofigaz	379	....
Protupis	136	....
Ratier Forest G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	598	598
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Sicomur	167	170
S.K.F.(Applic. méc.)	80	80
S.P.R.	94 90	94 85
Total C.F.N.	69 30	....
Ufimex	200	....
Voyer S.A.	1 35	....

SICAV

10/2	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	170 [illegible]	162 34
Actions-Investiss.	217 [illegible]	207 26
Actions sélectives	248 [illegible]	235 61
Aedificandi	292 [illegible]	279 49
A.G.F. 5000	208 [illegible]	198 59
Agfimo	302 [illegible]	288 11
Altefi	217 [illegible]	207 47
A.L.T.O.	189 [illegible]	180 93
Amérique Gestion	430 [illegible]	411 21
Bourse-Investiss.	229 [illegible]	219 38
Capital Plus	1107 06	1107 06
C.I.P.	710 36	678 18
Convertimmo	239 55	228 68
Corexa	808 74	772 07
Crédinter	317 11	302 73
Croiss. Immobil.	275 54	263 05
Démeter	56258 15	56089 88
Drouot-France	214 23	204 52
Drouot-Investiss.	541 96	517 37
Energie	215 57	205 79
Epacourt Sicav	5432 66	5405 86
Epargne Associations	20853 86	20812 24
Epargne-Croiss.	1096 84	1046 15
Epargne-Industr.	367 24	350 59
Epargne-Inter	549 01	524 11
Epargne-Oblig.	189 08	181 39
Epargne-Unie	705 39	673 40
Epargne-Valeur	295 52	282 12
Eurodic	7164 46	6839 58
Euro-Croissance	323 73	309 05
Financière Privée	687 51	656 33 c
Foncier Investiss.	541 15	516 61
France-Garantie	272 25	266 91
France-Investiss.	323 67	308 99
Fr.-Obl. (nouv.)	383 50	366 11
Francic	196 06	187 17
Fructidor	203 42	194 20
Fructifrance	355 48	339 36
Fructivar	52606 89	52475 70
Gestion Mobilière	464 07	443 03
Gest. Rendement	463 28	442 25
Gest. Sél. France	301 20	287 54
Haussmann Oblig.	1095 36	1045 69
I.M.S.I.	298 31	284 78
Indo-Suez Valeurs	512 18	488 95
Ind. Française	10997 82	10897 92
Interoblig.	8919 13	8514 98
Intersélect France	203 48	194 25
Intervaleurs Indust.	322 26	307 65
Invest. Obligataire	10843 56	10821 92
Invest. St-Honoré	551 84	526 82
Laffitte-crt-terme	104242 89	104242 89
Laffitte-Expansion	540 16	515 57
Laffitte-France	154 07	147 07
Laffitte-Oblig.	138 84	132 54
Laffitte-Rend.	190 48	181 84
Laffitte-Tokyo	628 01	599 53
Livret portefeuille	398 58	380 51
Mondial Investiss.	269 36	257 15
Monecic	56242 04	56242 04
Multi-Obligations	391 67	373 81
Natio-Epargne	12020 58	11901 57
Natio-Inter.	792 04	756 12
Natio-Placements	108409 79	108409 79
Natio-Valeurs	427 43	408 05
Oblisem	139 99	133 64
Pacifique St-Honoré	325 05	310 31
Paribas Epargne	10428 15	10387 60
Paribas Gestion	439 76	419 82
Phenix Placements	207 82	206 79
Pierre Investiss.	347 32	331 57
Province Investiss.	236 08	225 37
Rendem. St-Honoré	11085 27	11030 12
Sécur. Mobilière	351 70	335 75
Sélcourt terme	11834 87	11746 77
Sélec. Mobil. Div.	261 17	249 33
Sélection-Rendem.	162 98	155 59
Sélect. Val. Franç.	166 13	158 60
S.F.I. fr. et étr.	367 51	350 94
Sicavimmo	395 83	377 89
Sicav 5000	168 70	161 05
S.I. Est	755 24	720 99
Silvafrance	261 54	249 68
Silvarn	255 53	243 94
Silvarente	183 99	175 65
Silvinter	280 50	267 78
S.I.G.	622 43	593 53
S.N.I.	926 90	884 87
Sofinvest	366 42	349 80
Sogepargne	293 08	279 79
Sogevar	690 24	658 94
Soginter	874	834 37
Soleil Investiss.	397 18	379 17
U.A.P. Investiss.	273 49	261 09
Unifrance	207 57	198 11
Unifoncier	544 96	520 25
Unigestion	492 [illegible]	470 22
Uni-Japon	752 [illegible]	718 47
Unirente	1622 11	1568 77
Univer	11569 [illegible]	11569 52
Valorem	319 [illegible]	305 39
Valrep	116359 [illegible]	116242 95
Worms Investiss.	589 [illegible]	563 02

◆ : prix précédent

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2138	4,5 % 1973	2145	2105	2105	2088
3030	C.N.E. 3 %	2960	2960	2962	2950
470	Agence Havas	490	498	499	495
420	Air Liquide	418	413	412 80	413
305	Als. Superm.	310	312	312	312
57	A.L.S.P.I.	87	86 50	86 50	85 20
143	Alsthom-Atl.	141	141	141	140
980	Amrep	805	815	810	801
168	Applic. gaz	172 50	172 50	172 50	170
148	Arjom. Prioux	155	155 10	155 10	155 10
920	Aux. Entrepr.	875	880	880	864
415	Av. Dass.-Br.	455	440	440	431 50
187	Bail-Equipem.	215	210	210	208
390	Bail-Investiss.	385	380	380	380
270	Cie Bancaire	287	292	289 60	286 10
106	Bazar H.-V.	105 10	105 10	105 10	105
147	B.C.T. Midi B.	160	160	160	157
245	Béghin-Say	250	249	249	249
405	Bic	409 90	405	405	405
210	B.I.S.	203	200	202	186
485	Biscuit (Géné.)	530	513	513	513
1120	Bongrain S.A.	1169	1167	1186	1145
785	Bouygues	746	762	759	760
1350	B.S.N.-G.D.	1345	1360	1360	1360
1460	– (obl.)	1455	1469	1469	1489
1350	Carrefour	1260	1255	1261	1236
275	– (obl.)	275	276	275	276
1000	Casino	965	963	963	958
606	Cedis	578	570	570	576
27	CEM	27	27	27	27
250	Cetelem	232	321	220	218 80
470	C.F.A.O.	442	445	448	450
64	C.F.D.E.	62 10	63	63 10	81 80
161	Charg. Réunis	181	184	184	184
13 50	Chiers-Châtill.	13 70	13 70	13 70	13 45
180	Ciments franç.	150	156 50	158 80	156 30
840	C.I.T. Alcatel	861	870	870	865
515	Club Méditerr.	479	468	467 50	471
101	Codetel	102 80	102 40	102 40	102 90
131	Cofimeg	130 50	131	131	130
194	Coles	194	....	....	....
108	Compt. Entrepr.	108 50	108 50	108 80	106 70
305	Compt. Mod.	281	280	280	280
410	Créd. Foncier	410 50	412	412	405 80
205	Crédit F. Imm.	218 80	210 10	212 50	208
310	Crédit Nat.	344 80	343	343	340 10
57	Creusot-Loire	57 20	58	58	58
162	Crouzet	155 80	153 60	153 50	150 90
250	C.S. Saupiquet	241	240	240	238
785	Damart-Servip	712	710	710	720
770	Darty	711	707	708	710
585	Docks France	525	530	530	523
29	D.M.C.	33	32 10	32 10	31 70
1130	Dumez	1042	1050	1054	718
245	Eaux (Gén.)	236	245	244 50	245
130	Elf-Aquitaine	117 20	119 70	119	117 30
127	– (certific.)	117 60	119	119	117
685	Essilor	700	700	700	691
210	Esso S.A.F.	192	191	191	187 50
395	Eurafrance	376	373	373	375
940	Euromarché	900	900	900	900
670	Europe n° 1	652	650	650	637

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
570	Facom	564	562	563	562
720	Fichet-Bauche	741	713	713	727
162	Finextel	152 10	155	155	152
143	Fives-Lille	147 50	146	146	145 50
17 50	Fonderie (Gén.)	22	23 80	23 50	23 60
88	Fraissinet	88 10	86	85	85 20
335	Francarep	305	295	297	290
144	Gal. Lafayette	146 10	146	146	145
285	Gén. d'Entrep.	266	263	263	257 80
1020	Gén. Géophys.	928	922	928	911
385	G.T. Mars.	364	364	364	356 60
320	Guyenne-Gasc.	320	320	320	316
800	Hachette	781	790	790	799
345	Hénin (La)	343	341	341	335 50
47	Imétal	51 80	53 95	53 70	53 20
200	Imm. Plaine-M.	200	200	201 80	200
250	Ind. et Particip.	260 10	257 50	257 50	252 80
670	Inst. Mérieux	653	670	670	680
800	Intertechnique	882	895	895	878
134	J. Borel Int.	136	135	135	133
182	J. Lefebvre	158	158	158	157
124	Jeumont Ind.	134	134	134	131 40
270	Lab. Bellon	271	272	272	271 80
265	Lafarge-Coppée	264 10	259	261	256
305	– (obl.)	303	304	304	298
1640	Legrand	1670	1700	1705	1680
820	Lesieur	760	760	760	780
210	Locafrance	214	218	219 80	216
495	Locindus	485	492	462	484
425	Lyonn. Eaux	450	465	465	456
43	Machines Bull	41 60	42 20	42 20	41 40
270	Mais. Phénix	363 50	363	363	385 50
675	Majorette (Ly)	685	688	688	676
280	Manurhin	279 90	279	278 90	275
57	Mar. Wendel	58	57	57	50 20
700	Martell	685	685	685	685
715	– (obl.)	715	714	714	700
580	Merlin-Gerin	602	600	600	599
1340	Matra	1205	1200	1160	1200
10 70	Mét. Nav. D.-N.	10 50	10 70	10 65	10 55
730	Michelin	708	696	700	693
585	– (obl.)	596	596	596	594 50
830	Midi (Cie)	880	840	850	830
94	Mines Kali (Sté)	105	107	107 50	105
47	M.M. Penarroya	51 10	51 20	51 80	80 20
785	Moët-Hennessy	840	848	848	840
980	– (obl.)	985	1000	1000	1000
400	Mot. Leroy-S.	520	523	523	523
87	Moulinex	88 20	88 50	86 50	85 90
305	Mumm	512	312	313	305 15
132	Navig. Mixtes	133 90	134	134	134
13	Nobel-Bozel	12 30	12 20	12 20	12 60
47	Nord-Est	81 40	52 10	92 80	51 20
230	Nordon (Ny)	225	226	226	226
72	Nouvelles Gal.	74 80	73 50	73 50	72 10
400	Occident. (Gén.)	404	416	416	407 70
170	Olida-Caby	174 20	173 10	173 10	170 40
780	Omn. F. Paris	781	782	782	652
112	Opfi-Paribas	111 60	112 10	112 10	111
1000	Oréal (L')	1101	1105	1100	1095
82	Paper. Gascogne	62 50	61 90	61 90	61
121	Paris-France	111 50	112 70	112 80	110 60

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
380	Paris-Réescomp	360 50	351	351	350
97	Pechelbronn	80	80	80	90
320	Penhoet	327	327	327	321
365	Pernod-Ricard	413	411	410	407
144	Pétroles (Fse)	138	139	137	136 80
175	– (obl.)	173	174	174	173 50
34	– (certific.)	32 80	32 60	32 85	32 20
46	Pétroles B.P.	46 80	44	44 85	43 20
133	Peugeot S.A.	141 40	140 80	140	138
315	– (obl.)	315	316	216	313 10
92	P.L.M.	90 65	90 90	50 80	89
98	Poclain	93 05	93	92 50	92 50
290	Potiez	291	292	292	290
98	Pompey	96	94	84	92 80
215	P.M. Labinal	207	200 20	201 50	196 20
735	Presses Cité	883	905	895	887
620	Prétabail Sic.	620	630	630	628
230	Primagaz	223 50	223 50	223 50	220 10
113	Printemps	108	105	106	109
1070	Promodès	931	931	931	941
336	Radiotechn.	349	347	350	348
98	Raffin. (Fse)	104 20	104	103 80	103 50
900	Redoute (La)	844	844	843	841
536	Révillon	525	534	534	539
230	Roussel-Uclaf	258	257	257	262
880	Rue Impériale	850	850	860	862
14 50	Sacilor	13 30	13 70	13 70	13 46
125	Sade	130 90	129	129	129
990	Sagem	1050	1035	1036	1060
159	St-Louis B.	151	163	152 80	150 10
245	Sanofi	286	285	284 60	281 10
320	– (obl.)	379	380	380	380
310	S.A.T.	320	328 50	328 60	328 50
17	Saulnes	16 30	15	16	18
33	Saunier-Duval	32 80	33 10	31 70	33
92	Schneider	93 80	93 80	94 80	92
25	S.C.O.A.	25 80	25 10	25 10	25 10
114	S.C.R.E.G.	109	108	111	110
125	– (obl.)	127	127	127	127
215	Sab	232	230	230	229
173	Selimeg	175	176	176	170
690	S.F.I.M.	675	670	570	661
550	Sign. Ent. El.	547	561	551	549
305	Silic	308	309	309	305
185	Simco	189	192	192	191
100	Simnor	101 40	101 40	101 40	150 50
700	Skis Rossignol	720	598	704	683
295	Sogerap	293	290	290	295 20
180	Sommer-Allib.	159 90	159 80	159 80	159 90
290	Source Perrier	236	236 50	237	235
295	Tales Luzenac	230	275	275	275
850	Tél. Elect.	920	932	932	914
127	– (obl.)	127 90	128	128	126
149	Thomson-C.S.F.	187	170	170	188 70
225	– (obl.)	227 60	227 10	227 10	223
1180	T.R.T.	1327	1365	1365	1365
182	U.F.B.	164 50	164 20	164 20	184
390	U.I.S.	386	385	385	384 10
193	U.C.B.	140 50	142	142	139 10
1 88	Usinor	1 95	1 95	1 98	1 98
180	U.T.A.	174	176 50	176 50	176 50
216	Valéo	228	230	230	226

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
90	Vallourec	92 50	80 60	82 50	80
1230	V. Clicquot-P.	1198	1150	1150	1180
680	Viniprix	605	596	596	585
970	Elf-Gabon	925	680	980	861
210	Amax Inc.	218	218 50	214 50	218 90
555	Amer. Express	572	570	570 c	571 c
575	Amer. Teleph.	609	618	616	618
158	Anglo Amer. C.	168	170 30	170 30	170
970	Amgold	1083	1085	1085	1080
910	B. Ottomane	967	980	980	970
405	BASF (Akt)	444	449	448 50	449 50
385	Bayer	430	435	434	430
475	Buffelsfont.	543	545	544	545
34	Charter	33 70	34 50	34 20	34 70
420	Chase Manh.	431 50	420	420	424 50
205	Cie Pétr. Imp.	201 50	202	201	200
58	De Beers	68	67	68 40	68 70
900	Deutsche Bank	949	989	985	975
172	Dome Mines	171	173 50	170 80	170 10
320	Driefontein Cfd	318	320	218	318
350	Du Pont-Nem.	362 50	360	360	366 50
710	Eastman Kodak	743	748	745	749
205	East Rand	223 50	227	225 50	224
405	Ericsson	427	428	425	424
260	Exxon Corp.	261 50	261	257 60	257 50
320	Ford Motors	349 50	349 90	347	349 50
425	Free State	464	469	469	461
200	Gencor	238	253 50	250	248 50
225	Gén. Belgique	225	228	228	225
810	Gén. Electr.	900	800	898	800
510	Gen. Motors	554	560	554	563
70	Goldfields	75 80	77 20	76 50	77 20
205	Harmony	222 50	222 20	220 60	220
28	Hitachi	28 50	28 80	30	28 85
375	Hoechst Akt.	438	448	443	438

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
49	Imp. Chemical	51 80	51 50	51 80	50 50
106	Inco. Limited	111 90	110 60	109 60	115
830	IBM	861	860	854	848
41	Ito-Yokado	42 10	42 60	42 60	43 40
270	ITT	294 20	293 80	295	298
44	Matsushita	44 90	46 70	45 70	45 85
735	Merck	743	739	740	726
670	Minnesota M.	673	677	677	677
230	Mobil Corp.	234 50	238 50	237	235 30
16850	Nestlé	17270	17600	17490	17550
355	Norsk Hydro	336 60	345	345 80	341
795	Petrofina	807	832	827	828
490	Philip Morris	495	510	508	503
86	Philips	111	113	111 50	112
425	Pres. Brand	449	445 50	445 50	444 80
465	Président Steyn	510	514	514	504
1000	Quilmès	1142	1148	1138	1150
1140	Randfontein	1280	1295	1300	1275
315	Royal Dutch	312	320	321	316
70	Rio Tinto Zinc	73	73	73	71 90
425	St Helena Co	436	443	434	434 20
425	Schlumberger	383 50	379 50	384	376 10
58	Shell transp.	55 10	57	57 15	58 50
840	Siemens A.G.	940	967	966	960
120	Sony	123 40	124	124	123
163	T.D.K.	156 50	157 50	158	157 50
630	Unilever	646	658	658	652
505	Unit. Techn.	545	532	540	540
960	Vaal Reefs	1067	1061	1066	1055
495	West Deep	546	552	546	553
491	West Hold.	521	520	515	513
34	Xerox Corp.	329 60	336	336	337 50
3	Zambia Corp.	3 47	3 41	3 47	3 41

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 872	6 842	6 630	6 980
Allemagne (100 DM)	283 630	283 540	275	289
Belgique (150 F)	14 424	14 397	13 350	14 460
Pays Bas (150 fl.)	257	256 830	251	263
Danemark (150 krd)	80 460	80 430	77	83
Norvège (100 k)	50 960	98 760	94	100
Grande-Bretagne (£ 1)	10 818	10 509	10 200	10 900
Grèce (150 drachmes)	8 280	8 245	8 750	8 750
Italie (1 000 lires)	4 924	4 924	4 760	5 200
Suisse (100 fr.)	341 950	338 980	331	348
Suède (100 krs)	92 710	92 560	90	96
Autriche (100 sch)	40 370	40 380	39 500	41 200
Espagne (150 pes.)	5 325	5 308	5 050	5 500
Portugal (100 esc.)	7 440	7 480	6 800	7 800
Canada ($ can 1)	6 609	6 583	6 380	6 850
Japon (100 yens)	2 908	2 904	2 800	2 940

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/2
Or fin (kilo en barre)	110000	109000
Or fin (en lingot)	109750	108300
Pièce française (20 fr)	731	728
Pièce française (10 fr)	418	415
Pièce suisse (20 fr)	716	713
Pièce latine (20 fr)	890	967
Souverain	870	867
Pièce de 20 dollars	4000	3905
Pièce de 10 dollars	1970	1950
Pièce de 5 dollars	1000	1001 25
Pièce de 50 pesos	4495	4340
Pièce de 10 florins	739	739

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. PÉTROLE ET TIERS-MONDE : « Crises et solidarité internationale », par Pierre Drouin ; « Éviter le troisième choc », par René Foch.

ÉTRANGER

3-4. LA CRISE EN ISRAEL
4. PROCHE-ORIENT
– La tournée de M. Cheysson.
4. DIPLOMATIE

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES
6. A Chartres, coup bas pour une fermette.
– Paul Quilès présente les 517 candidats des listes « majorité pour Paris ».
7. Les conditions d'un débat de fond au prochain congrès du P.S. sont créées.
8. La cure de jouvence de l'opposition.

SOCIÉTÉ

9. JUSTICE : les constitutions de parties civiles se multiplient contre Klaus Barbie.
– POLICE.
– SPORTS.
22. MÉDECINE : l'ordre des médecins assouplit son attitude à l'égard de la stérilisation.
– SCIENCES.
– PRESSE.

LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME

11 et 12. TOUS EN VOYAGE : la fin de l'élitisme ; la voie d'un solitaire ; *le Monde* vers les cinq continents.
13. DÉBAT : les guides accompagnateurs contre les amateurs.
14. Voyages en abbayes.
15. POLLUTION : planche à voile ; ski.
16 à 18. Hippisme ; plaisirs de la table ; philatélie ; jeux.

CULTURE

19. MUSIQUE : Rostropovitch et l'Orchestre de Paris.
– CINÉMA : « Petites Guerres », de Maroun Bagdadi.
21 à 22. COMMUNICATION.
– Point de vue, par Henry Chapier ; « Il y a d'autres couleurs que le rouge à « Soir 3 » ; deux témoignages sur le P.C.

ÉCONOMIE

25. AFFAIRES : le groupe Bidermann reçoit un concours financier de 120 millions de francs.
25-26. SOCIAL : un appel à la « détente » dans l'automobile ; « La retraite à soixante ans : quelle victoire ? », point de vue par Jean-Jacques Dupeyroux.
27. LOGEMENT.
28. ENVIRONNEMENT : A propos des... ordures ménagères.
– TOURISME.

RADIO-TÉLÉVISION (21)
INFORMATIONS « SERVICES » (24) :
Circulation ; « Journal officiel » ; Météorologie ; Loto.
Annonces classées (24) ; Programmes des spectacles (20) ; Carnet (22) ; Mots croisés (18) ; Marchés financiers (35).

Le numéro du « Monde » daté 11 février 1983 a été tiré à 499 515 exemplaires

HISTORIEN COMMUNISTE

Jean Bruhat est mort

Nous apprenons la mort de l'historien Jean Bruhat survenue dans la nuit do jeudi 10 au vendredi 11 février, à Paris.

Né en 1905, d'un père postier, Jean Bruhat fut de ces fils du peuple les plus doués et les plus brillants que les instituteurs et les enseignants de le IIIe République surent remerquer et aider. « Khagneux » à Lyon, reçu dans sa vingtieme année à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, il adhère au P.C., à la rentrée qui suit, en octobre 1925. Il est venu eu perti par le chemin du syndicalisme révolutionnaire, son adhésion a été provoquée par la haine de le guerre : celle de 1914 et celle du Rif, menée eu Maroc contre Abdel Krim. Agrégé d'histoire en 1929, nommé en province, il enseigne è Nentes.

Commence pour lui une longue période de formetion intellectuelle et politique. Il fréquente, à cette époque, tous les intellectuels communistes qui comptent en France, orthodoxes ou oppositionnels, comme Charles Reppoport ou Amédée Dubois, qui e, lui, déjà rompu. Il semble également evoir entretenu des contects suivis avec le célèbre économiste soviétique Preobrejenski, qui allait bientôt disparaître dens le goulag. Adhérent à la fédération de l'enseignement C.G.T.U., il en devient aussi un militent en vue.

Au terme d'une évolution qu'il serait intéressant d'étudier en détail, il en vient, comme il le dit lui-même, à une position d' « *adhésion totele et quasi religieuse* » à la ligne de l'Internationale et du parti. Extrêmement actif, ami intime de Georges Cogniot, il milite dens tous les secteurs du front idéologique et intellectuel, donne de nombreuses conférences, multiplie les erticles, en même temps qu'il commence è s'intéresser à la Révolution française at à la Communa.

Nommé en 1937 à Paris au lycée Buffon, il est au cœur de la bataille pour le Front populaire, contre le franquisme en Espagne. Et pour justifier les procès de Moscou, le voilà maintenant engagé à fond dans le communisme stalinien. Dens cette voie il ve très loin. Comment le contestateira de 1925, encore tout imprégné des idées profondément démocratiques et critiques du syndicalisme, en est-il arrivé là ? Difficile è dire. Sans doute faut-il pour comprendre se rapporter à ce que l'auteur en dit lui-même dens ses « souvenirs » (lire page 22 l'article de Bernard Alliot symboliquement intitulés : *Il n'est jamais trop tard ?* Brehet y dit en effet que ce fut pour lui le période de l'aveuglement et qu'il croyait elors que l'antisoviétisme se ramenait à un réflexe de classe. Obnubilé, de surcroît, comme beaucoup d'autres intellectuels du P.C., par le précédent de la Révolution française, il en éteit arrivé à croire que l'histoire se répéteit et que des « Toukhetchevski-Dumouriez », et des « *Zinoviev-Danton* » étaient à l'œuvre là-bas.

Il estimere politiquement juste le pacte germano-soviétique. Feit prisonnier, pendant le guerre, puis libéré, il retrouve un poste d'enseignent. Le voici encore une fois des plus ectifs et des plus résolus, à le pointe militente et intellectuelle du communisme stelinien des ennées de l'eprès-guerre. Il publie notemment en 1945 le tome I d'une *Histoire du mouvement ouvrier français*, donne de nombreuses études dans les diverses revues de le mouvance du P.C.F. et enseigne è l'Ecole centrale du parti.

A partir de 1958, il est de ceux qui sont profondément traumatisés par le fameux rapport Khrouchtchev sur les crimes de Staline. Il deviert semi-oppositionnel. On mesure mieux l'évolution de son attitude lorsqu'éclete, è l'eutomne 1956, « l'affaire » de la cellule Sorbonne lettres à laquelle il appartient. Dans l'affrontement qui commence entre la direction du P.C.F. et nombre d'intellectuels, Jean Bruhat, tout en prenent une position très critique at en reprochant plus particulièrement eux dirigeants leur attitude timorée dans la lutte contre la guerre d'Algérie, ainsi que leur responsabilité quant à la victoire du geullisme, a'efforce de maintenir l'unité de son parti.

Maître-assistant à la Sorbonne, avant d'optar pour Vincennes, il consacra une partie de son enseignement à l'Afrique et aux questions coloniales. Il savait écouter ses étudiants et en était aimé.

Après les événements de mai 68, il participa au lencement de la revue *Politique aujourd'hui*, avant de se retirer, pour éviter la rupture avec son parti. A partir de 1978 et du choc qui secoue le parti après les élections législatives perdues par le gauche, il va jusqu'à prendre des positions critiques publiques.

En 1978, il collabora à une *Histoire de la France contemporaine*, dans la ligne officielle du P.C., pour les Editions sociales.

Il voulait mourir communiste, eu sens qu'il donnait à ce mot. Il l'a fait.

PHILIPPE ROBRIEUX.

LA VISITE A PARIS DU MINISTRE HONGROIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Puja s'attend à « un très mauvais chapitre » dans les relations Est-Ouest si les missiles américains sont installés

M. Frigyes Puja, ministre hongrois des affaires étrangères, terminece vendredi 11 février une visite de quarante-huit heures à Paris, au cours de laquelle il a eu, jeudi, un entretien suivi d'un déjeuner de travail avec M. Cheysson. M. Puja a également rencontré M. Rocard, ministre du plan et de l'aménagement du territoire, mais n'a pas pu être reçu par M. Mauroy en raison de l'indisposition du premier ministre. Il devait rencontrer ce vendredi M. Bianco, secrétaire général de l'Élysée et être reçu à déjeuner par M. Pierre Joxe, qui préside le groupe parlementaire d'amitié France-Hongrie.

M. Puja, qui o'était pa veno en France depuis 1975, se réjouit de l'impulsioo qu'à donnée aux relations franco-hongroises la visite de M. Mitterrand à Budapest en juillet dernier. Les contacts politiques sont devenus plus fréquents, note-t-il, avec les visites en Hoogrie de MM. Rocard et Joxe et les prochains séjours en France d'un vice-président do gouvernement, do ministre de la culture et de quatre autres ministres hongrois au moins.

M. Puja reconnait que les relations économiqnes font problème.la Hougrie devant, en raisoo de la crise mondiale, réduire ses investissements, donc ses importations de biens d'équipements. L'excédent actuel de la balance commerciale au profit de la France (52 millions de francs) co 1982) est en passe en effet de devenir un déficit, Budapest ayant réduit ses achats de 8 % et augmenté des ventes à la France de 20 %. Mais on essaiera de procéder àce rééquilibrage, assure M. Puja, sans réduire le volume global des échanges.

Les explications entre le ministre hongrois et son collègue français ont été franches, mais non coacluantes, sur la question des euromissiles : « *Nous ne nous sommes pas convaincus* », nous a dit à ce sujet M. Puja, qui non seulement défend la position soviétique, mais se montre totalement insensible à l'argument selon lequel les futures fusées américaines, qui ne feraient que passer ao-dessus de la tête des amis de l'U.R.S.S. pour atteindre le grand frère, devraient laisser les premiers plutôt indifférents. M. Puja anticipe même sur la fermeté soviétique co se disant sceptique sur la possibilité d'une solution intermédiaire entre l'option zéro de M. Reagan – qu'il juge « *tout à fait inacceptable* » – et la solution de M. Andropov. Selon lui tout déploiement même limité de fusées américaines à l'Ouest entraînera un armement supplémentaire do côté soviétique, donc une nouvelle spirale de la course aux armements. De même, le ministre hongrois insiste sur la oécessité de prendre en compte les forces oucléaires françaises, qui sont « *une réalité* » indépendamment du statut de Paris vis-à-vis de l'alliance atlantique : « *Même si ces armes étaient entre les mains d'un pays neutre, il faudrait les compter* », dit-il.

Cela dit, M. Puja ne cache pas son souci de limiter les dégâts en cas d'échec des négociations de Genève. Il « *ne croit pas qu'il sera nécessaire* » d'installer des armes atomiques soviétiques en Hongrie ou dans d'autres pays d'Europe de l'Est si des armes américaines sont déployées à l'Ouest, indique-t-il co réponse à nos questions, après avoir précisé qu'il n'y a aujourd'hui aocune arme de ce type, même tactiqoe, dans les pays do pacte de Varsovie à l'exception de l'U.R.S.S.De même, il ne s'attend pas, toujours dans ce cas, à des difficultés sur Berlin, « *dont le statut a été réglé par accord entre les quatre puissances* ».

Cela dit, « *il est difficile d'imaginer qu'en puisse tendre la main à celui qui vous a donné une gifle* », et M. Puja s'attend à un « *très mauvais chapitre* » dans les relations internatioonales si la décision de l'OTAN est exécutée.

M. Puja note toutefois que les positions des principaux dirigeants de la coalition actuellement au pouvoir à Bonn ne sont pas identiques sur le problème des armements et que même M. Strauss, chef de la C.S.U. bavaroise, a jugé que l'option zéro n'était pas une base de discussion. Une raison de plus pour la Hongrie de rechercher à améliorer ses relations avec la République fédérale quelles que soient l'issue des élections de mars et la décision finale sur les armements ouciléaires. Il en ira de même avec les autres pays de l'Ouest, compte tenu bien entendu du « *climat général* » qui prévaudra à l'époque.

MICHEL TATU.

Pour la première fois

PUBLICATION DES TEMPS DE PAROLE ACCORDÉS AUX INTERVENTIONS POLITIQUES A LA TÉLÉVISION

Pour la première fois depuis la création, en 1974, du Service d'observation des programmes (SOP), qui dépend de l'Hôtel Matignon, des statistiques, relatives eux temps d'antenne eccordés, sur les trois chaînes de télévision, aux personnalités et aux formations politiques, ainsi qu'aux représentants syndicaux et patronaux, sont officiellement publiées. Sous l'ancien pouvoir, ce décompte était toujours resté confidentiel.

C'est dans un « *souci de transparence* », comme il l'e déclaré au cours d'une conférence de presse réunie jeodi 10 février, que M. Georges Fillioud, ministre de la communication – qui avait annoncé cette publication à M. Michel d'Ornano, lors de leur récente confrontation dans l'émission de TF 1, « Au cœur du débat » – a tenu à « *lever le secret* » sur ces chiffres.

Ainsi, il apparaît qo'en 1982, la présidence de la République (le chef de l'État, le secrétaire général et le porte-parole de l'Élysée) est intervenue pendant 16 h 41 mn. Eo 1980, elle evait occupé les antennes de TF 1, Antenne 2 et FR 3 pendant 18 h 34 mn (18 h 13 mo co 1979). M. Mitterrand est donc moins epparu à la télévision que M. Giscard d'Estaing.

En revanche, le nouveau gouvernement s'est beaucoop plus exprimé (52 h 41 mn) sur le petit écran que celui de M. Raymond Barre (46 h 43 mn eo 1979 et 38 h 20 mn en 1980). Le ministre de la commonication a justifié cette importante différence par le fait que la nouvelle équipe au pouvoir se devait d'expliquer toutes les réformes eotreprises.

Pour ce qui concerne les temps de parole donnés aux partis politiques représeotés à l'Assemblée nationale, le décompte a été le suivant en 1982 : 28 h 28 min pour la majorité (P.C.F., P.S., M.R.G.), 23 h 35 mo pour l'opposition (U.D.F., R.P.R.). Quant aux organisations syndicales et patronales, elles ont obteno : C.G.T., 6 h 35 mn ; C.F.D.T., 6 h 5 mo ; F.O., 1 h 36 mn ; C.G.C., 57 mn ; C.F.T.C.,24 mo ; FEN, 23 mn ; C.N.P.F., 3 h 27 mn ; P.M.E.-P.M.I. : 49 mn ; F.N.S.E.A. : 49 mn.

Iodiquant que la différence de temps d'antenne entre les partis de la majorité et de l'opposition ne semblait pas, à son evis, refléter la proportionnalité à l'Assemblée nationale – autrement dit, le R.P.R. et l'U.D.F. sont bien traités à la télévision – M. Georges Fillioud a également fait connaître les statistiques officielles pour janvier 1983. Le mois dernier, la présidcoce de la République s'est exprimé pendant 4 h 8 mn, le gouvernement 3 h 33 mn, les formetions de la majorité 2 h 18 mn et les partis de l'oppositiou 3 h 30 mn.

MORT DU MUSICIEN ALFRED WALLENSTEIN

Le chef d'orchestre américain Alfred Wallenstein est mort à New-York, a-t-on appris le jeudi 10 février.

[Né le 7 octobre 1901 à Chicago, Alfred Wallenstein commença sa carrière comme violoncelliste. Après un séjour d'études à Leipzig, il fut en particulier violoncelle solo de l'Orchestre de Chicago (1922-1929), et de la Philharmonique de New-York (1929-1936), avant de devenir directeur musical de la W.O.R., station de radio de New-York, puis de prendre la tête de l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, de 1943 à 1956.

LE DOLLAR A 6,81 F : LE REPLI CONTINUE

Amorcé depuis le début de la semaine, le repli des cours du dollar sur les marchés des changes s'est poursuivi vendredi 11 février : la monnaie américaine valait 2,40 DM contre 2,41 DM à Francfort et 6,81 F contre 6,84 F à Paris.

Le mouvement a été accéléré par la déclaration du président Reagan, selon laquelle M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, est décidé à « *adopter une voie moyenne* » dans le contrôle de la progression de la masse monétaire.

Cette attitude laisse espérer une détente des taux d'intérêt outre-Atlantique après le récent regain de tension.

● *La région de Brest* est quasiment paralysée par la neige qui tombe depuis jeudi soir 10 février, atteignant le vendredi 11 au matio one couche de 20 à 40 cm selon la station météorologique de Brest-Guipavas.

La voie express Quimper-Brest est totalement bloquée dans le nord du Finistère, seloo la gendarmerie, en raison des nombreux poids lourds qui sont en travers de la chaussée, notamment eux environs de Daoulas. La voie express Brest-Morlaix est difficilement pratiquable, le trafic s'effectuant sur une seule voie. Dans le sud du département le neige est peu tombé mais la circulatioo est rendoe délicate par le verglas.

la statioo météo de Brest-Guipavas prévoit cependant dans la journée des chutes de neige moins intenses.

● *L'avenir de l'O.U.A.* – La commissioo de douze Etats chargée de tenter de résoudre la crise de l'Organisation de l'unité africaine se réunira le 18 février à Nairobi.

M. PHILIPPE OLIVIER EST NOMMÉ AMBASSADEUR A MANILLE

Le *Journal officiel* du samedi 12 février annoncera la nomination de M. Philippe Olivier comme ambassadeur à Manille (Philippines) eo remplacemeot de M. Albert Tréca.

[Né en 1921, ancien élève de l'École nationale d'administration, M. Philippe Olivier a été à plusieurs reprises en poste à l'administration centrale (direction d'Asie, secrétariat général, affaires économiques), ainsi qu'à Rabat, Tokyo, Bruxelles et Dakar. Attaché au cabinet du ministre de l'information, M. Peyrefitte, puis du secrétaire d'État à l'information, M. Yvon Bourges (1965-1966), il a été ensuite premier conseiller à Rio (1967), consul général à Chicago (1970), et ambassadeur à Chypre (1976).]

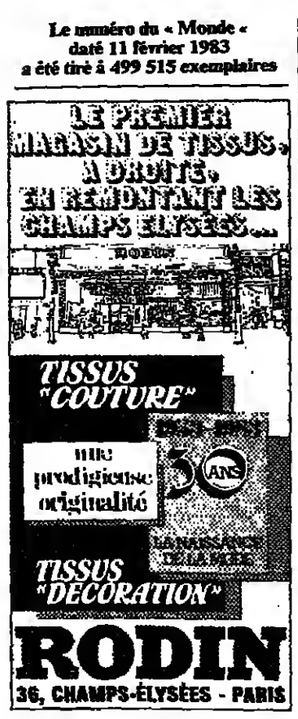

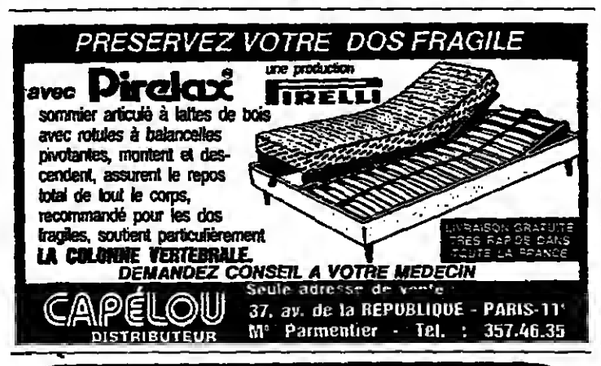

Pour maintenir l'activité de ses ateliers en période de morte-saison
NICOLL
La tradition anglaise du vêtement
vous offre
jusqu'au 26 février
COSTUME mesure industrielle 1650 F
avec gilet 1 890 F
NICOLL à Paris, 29 rue Tronchet, depuis 1820
Socopresse 206

livres en vente À PARIS
Documentation : Imprimerie Causse 27, rue St-Georges 75009 Paris
EDITEURS FAITES CONNAITRE VOS LIVRES

LATREILLE
Promotion Avant-Saison
Mesure industrielle du 29 janvier au 19 février
1.550F
Costumes pure laine peignée
Fabrication cousue non collée
62 rue St André-des-Arts 6e
Tel : 329.44.10
PARKING ATTENANT À NOS MAGASINS

Circuit rapide pour anglais courant.
PROCHAINS COURS INTENSIFS les 14 et 28 février 1983
ILC INTERNATIONAL LANGUAGE CENTRE
20 passage Dauphine
75006 Paris – Tél. 325.41.37

PIANO : LE BON CHOIX
• Location à partir de 220 F par mois.
• Vente à partir de 305,39 F par mois*
(Crédit souple et personnalisé).
• Le plus vaste choix : 25 marques, plus de 200 modèles exposés.
Service après-vente garanti.
Fournisseur du Conservatoire National Supérieur de Musique et du Théâtre de l'Opéra.
* Prix comptant 10 250 F. Prix total à crédit 18 323,40 F sur 60 mois. T.E.G. 26 %. SOFINCO.
hamm La passion de la musique.
135-139 rue de Rennes, 75006 Paris - Tél. 544.38.66. Parking à proximité

A B C D E F G